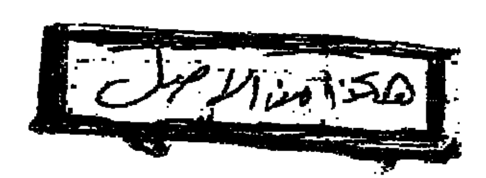


Le Monde

Aujourd'hui

D. R.

A Montpellier, le logement classico-social, page II

Supplément au numéro 12252. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 17 - Lundi 18 juin 1984.

L'architecture classique *est-elle sur le point, sous la bannière socialiste, de reprendre*

Du social de gauche en grand apparat

Un maire PS et l'ordonnance des bâtisseurs de la Grèce antique.

EN architecture, les rapports du style et de l'idéologie ont toujours été tenus, non sans quelque raison, pour étroitement solidaires. Le néo-classicisme en était la principale preuve, une véritable sociologie politique de l'art appliqué, caricaturale et explicable aux enfants pour leur édification, une doctrine inscrite dans la pierre.

Il paraissait définitivement engagé du côté des despotismes, et on oubliait qu'il avait aussi pu être, jusqu'à un passé récent, le style officiel des grands édifices d'Etat dans la plupart des démocraties occidentales, en particulier l'américaine et l'anglaise. L'architecture contemporaine de style international, souvent d'ailleurs véhiculée outre-Atlantique par des réfugiés politiques d'Allemagne, d'Europe centrale ou d'Espagne, semblait tout naturellement le produit de systèmes politiques non totalitaires, révolutionnaires comme celui de la Russie des années 20, sociaux-démocrates comme ceux de la nouvelle Francfort et de la République de Weimar, de la Hollande ou des pays nordiques, ou bien bourgeois libéraux, mais toujours progressistes, également épris d'émancipation technique, artistique, culturelle et sociale. C'était, comme disait Gropius, « *Apollon dans la démocratie* ».

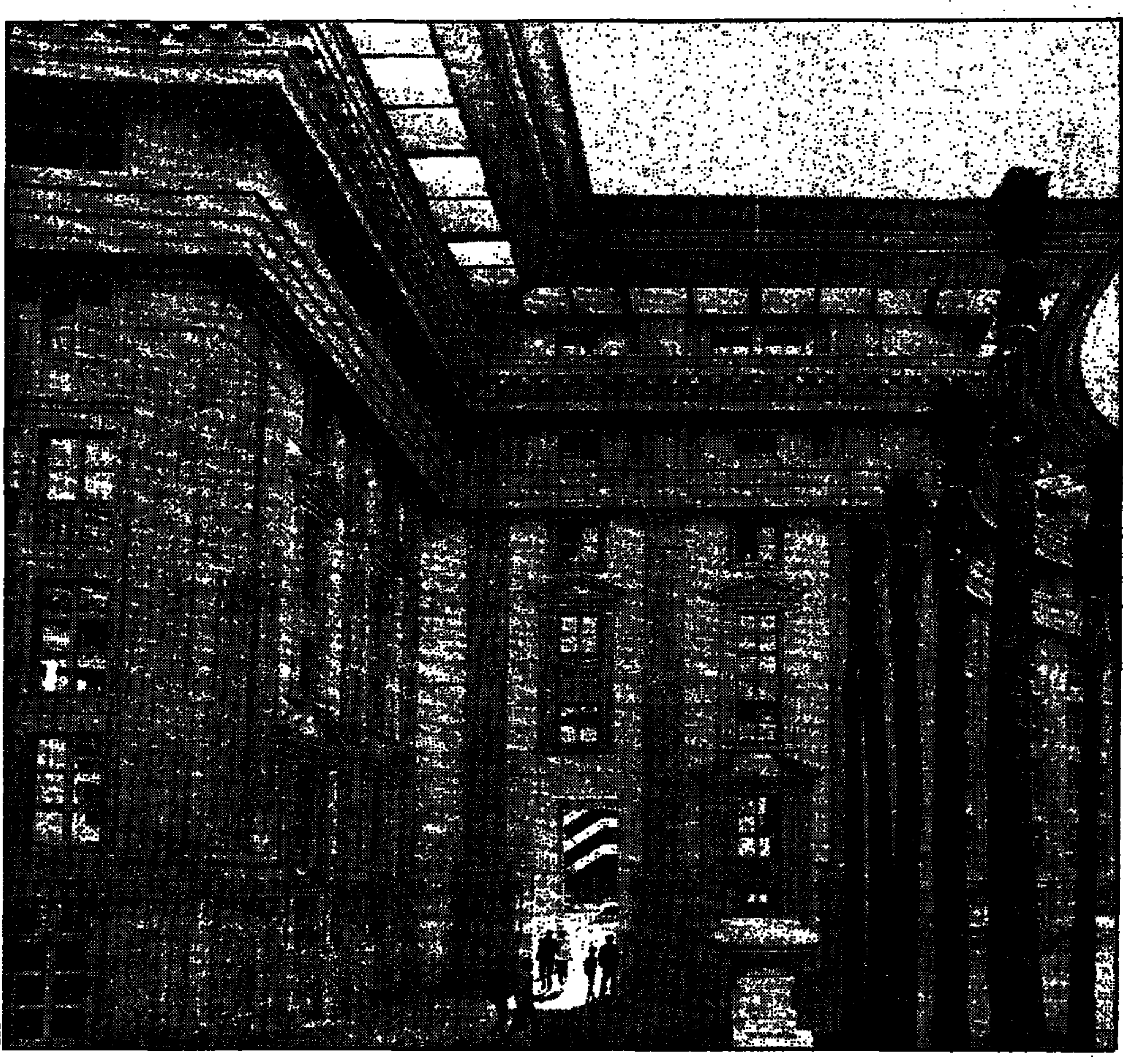
Le néo-classicisme, quant à lui, taxé de pompiérisme, d'académisme stérile, sans invention, archaïque et ennemi des progrès avait la réputation d'un bien mauvais genre, définitivement compromis avec les tyrannies d'avant la guerre ; comme elles impérialiste, chauvin, policier et conservateur, on le tenait pour une attitude fondamentalement grotesque, gonflée et méprisable, uniquement destinée à impressionner les masses et à asseoir la folle volonté de pouvoir des César contemporains, qu'ils fussent *duce* ou *caudillo*, *führer* ou *nouveau tsar*.

Depuis la fin des hostilités, il était absolument interdit de séjour en Occident comme les grands criminels de guerre, et l'Union soviétique elle-même s'en détacha progressivement à partir de l'ère khrouchtchévienne. C'était un sujet tabou, très inconvenant, qui de toute manière n'intéressait personne.

Or il se trouve que, depuis une dizaine d'années, très prudemment, il revient sur la scène de l'architecture. Albert Speer passionne, Piacentini intéresse, Chtchoussev et Joltovski intriguent. Dans une atmosphère où les polémiques tendent à s'apaiser, le développement des recherches historiques sur ces périodes de l'histoire des formes, parallèle à l'effritement de la modernité classique et à la montée des divers postmodernismes, amène à reconsidérer le classicisme, à le regarder comme un style parmi d'autres et, sans pour autant nier combien il fut cher aux dictatures, à le dégager de cet héritage honteux qu'il assumait depuis plusieurs décennies ; à le déculpabiliser en quelque sorte. Avec l'ornement décoratif, le régionalisme, le pastiche et quelques autres de cet acabit, il est en liberté conditionnelle, à charge pour lui de faire preuve de ses bonnes intentions et de montrer qu'il ne s'acoquine pas forcément avec les régimes les plus haïssables.

Alors se créent ici et là des écoles, des tendances plus ou moins strictement néo-classiques, dont il arrive qu'elles soient graves et prédicatrices, puristes ou même dogmatiques, ou bien plutôt ironiques et simplement attendries par ces souvenirs du passé. Frontons et colonnes se multiplient (alors qu'on n'en avait pas dessiné depuis l'an 40 !) ; ce sont parfois de modestes citations, des clins d'œil, mais parfois aussi les fragments d'un système architectural et théorique beaucoup plus coordonné et global.

Et voici que des municipalités socialistes revendiquent maintenant le droit de recourir à ce vocabulaire classique ! Et que le clou du dernier congrès national de l'Union des HLM a été l'inauguration officielle, le 28 mai, par le ministre de l'urbanisme et du logement, des premiers appartements du quartier Antigone à Montpellier, œuvre de Ricardo Bofill, dont Georges Frêche, maire de la ville, déclare fièrement que « *c'est monumental, c'est à l'antique... et en même temps en pointe sur le plan technique et social* ».


D.R.

Réconciliation inattendue du classicisme et du socialisme municipal, noces étranges bénies au nom de la mère Méditerranée, de sa culture multiséculaire et de son climat ensoleillé. Serait-ce l'architecture régionale-socialiste qui naîtra de ces épousailles ? Le maire, tout à son enthousiasme, refuse de s'interroger trop longtemps sur les implications politico-idéologiques de ses choix : « *D'ailleurs*, explique-t-il, *les architectes ne font que se recopier depuis le début des temps ; c'est un perpétuel recommencement. On a fait de l'architecture néo-classique sous Mussolini, on en refera après : il n'existe pas de style de gauche ni de droite. Le classicisme est le style de la Grèce antique, qui a inventé la démocratie en même temps que l'ordonnancement des villes et la colonne ; et de Rome, à qui nous devons les forums, les ingénieurs, et les souverains pontifes.* » Il faut, pour ce professeur agrégé, spécialiste de l'histoire du droit romain, dépasser ces vieux *a priori* ; et il est heureux d'avoir été remercié par une équipe de la télévision allemande pour avoir eu l'audace de transgresser ces interdits qui condamnaient le néo-classicisme : « *Chez eux, on n'ose plus depuis Hitler.* »

C'est un événement que cette inauguration : l'architecture de Bofill force l'admiration ; des modernistes parmi les plus farouches avouent leur stupéfaction et baissent casquette un instant pour saluer le tour de force esthétique et constructif de leur confrère catalan.

L'opération Antigone, lancée par la municipalité de gauche élue en 1977, succède à l'opération Polygone de l'ancienne équipe de François Delmas, dont elle a tout à fait modifié les orientations urbanistiques. C'est un anti-Polygone, Antigone, donc, par un jeu de mots à l'étymologie approximative mais éminemment grecque.

Le Polygone est un quartier typique des années 70 : il témoigne du développement considérable de Montpellier, qui, en un quart de siècle, s'est portée du dix-septième rang parmi les villes françaises jusqu'au dixième, voyant sa population *intra muros* croître de quatre-vingt mille à deux cent mille habitants, trois cent mille en comptant l'agglomération. Caractéristique de l'urbanisme sur dalle de ces années-là, de médiocre qualité architecturale, il offrirait « *la plus grande surface commerciale à vocation régionale au sud de Lyon* », drainant des visiteurs depuis Nîmes et Béziers, et regroupant, à 300 mètres de la place de la Comédie, bureaux et centres administratifs, hôtels (dont l'un culmine à 90 mètres) et commerces, dont un grand magasin des Galeries Lafayette.

C'est une sorte de poche close, d'appendice marchand et bureaucratique qui décentre la ville ancienne, par ailleurs bloquée par le fossé d'une ligne de chemin de fer. C'est aussi dans la conscience montpelliéraine le signe le plus marquant de la croissance urbaine de la ville, une parfaite réussite commerciale et donc une opération généralement appréciée, que l'actuelle équipe municipale évite de trop critiquer.

Pourtant le nouveau quartier « *monumental, vert, socialiste et méditerranéen* » est d'une tout autre nature. Bofill a été choisi assez vite, après qu'on eut songé à Fernand Pouillon et à Jean Balladur, auteur des pyramides balnéaires de La Grande-Motte. « *Cette ville dormait*, explique Georges Frêche ; *les impôts étaient bas, la dette inexistante et d'ailleurs les finances saines. Mais il fallait la réveiller, y amener des gens de qualité, qu'il s'agit de la danse, de la musique ou du théâtre avec le Grand Magic Circus : je voulais des carrés d'as qui tirent dans tous les sens. On a choisi Bofill comme François Mitterrand a choisi Séguéla pour sa campagne électorale.* »

La libération par le génie militaire d'un vaste parc de matériel, abandonné en 1968 et vendu à la ville au printemps 79, le rachat des propriétés de la communauté religieuse Dom Bosco et de l'emplacement d'anciennes usines, permettaient de rejoindre à 1,5 kilomètre les rives du Lez, de tirer la ville vers l'est sur une surface d'environ 25 hectares. Le projet de Bofill s'organise autour d'un long mail planté, structuré en six places de taille, de forme et de respiration différentes et s'achevant en un large hémicycle ouvert sur des bords de rivière traités comme des bassins royaux.

Scandé, symétrique, monumental en effet, ce parti crée un nouvel axe qui fait écho à celui du « siècle d'or » montpelliérain marqué par l'aqueduc, la promenade du Peyrou et la rue Foch ; il monte à l'assaut de la dalle du Polygone par les grands escaliers et les arcades d'un édifice futur qui, à travers le grand magasin percé d'une rue publique, communiquera avec la place de la Comédie, restituant à la ville sa continuité spatiale.

L'ensemble de l'opération totalisera mille huit cents logements, pour moitié sociaux, et divers équipements. Ricardo Bofill n'est architecte que de la première place, dite du Nombre-d'Or, et constituée de deux cent quatre-vingt-huit logements HLM, et de l'hémicycle à venir. Mais il fournit aux autres architectes un cadre strict dans lequel ils auront à s'insérer : gamme de matériaux et de couleurs, rythme des façades et alignements des baies, rapport équilibré des pleins et des vides, enfin division tripartite des constructions, avec base, corps central et couronnement.

La place du Nombre-d'Or offre ces qualités de spectacle et de scénographie urbaine qu'on aime à retrouver chez Bofill : lieux théâtralisés, assez emphatiques et grandioses, mais sans cette dimension d'angoisse et de hors d'échelle qui a fait de son opération de Marne-la-Vallée le décor idéal des films français à suspense de la saison dernière, qu'il s'agisse du dernier Boisset ou du *A mort l'arbitre !*, de Mocky.

Inspirée du plan d'une église d'Ombrie parfois attribuée au Bramante, la Santa-Maria-della-Consolazione de Todi, elle est formée d'un carré enrichi sur ses faces de quatre niches demi-rondes, et donc d'une succession de huit creux alternés qui lui communiquent des mouvements d'amplitude variée. Une corniche extravagante, en saillie de 5 mètres, amorce un effet de coupole gigantesque. Les toitures, plantées comme des jardins, y pousseront leurs plantes grimpantes qui devraient s'accrocher comme sur une pergola puis retomber vers le sol en splendides rideaux verticaux, ruisselant de feuilles.

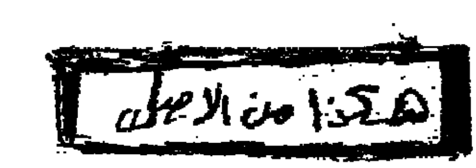
Au martèlement régulier des pilastres, bientôt adoucis au sol par les restaurants et les commerces qui vont s'y implanter, s'opposent les fortes horizontales des corniches et des moulures des derniers étages, accompagnées d'une frise de modillons. Cela forme un ensemble homogène, fortement contrasté quant aux lumières, imposant dans sa masse mais dynamisé par les courbes de la corniche qui, notamment dans les angles, lui confèrent des accents presque baroques. Un grand carré de palmiers rétablit le calme sur la place et voile quelque peu une architecture qui pourrait paraître trop présente ; ils viennent de la fameuse palmeraie d'Elche, près d'Alicante.

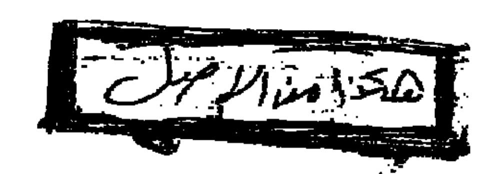
L'extérieur de cet ensemble fonctionne plutôt comme une succession de saccades, une sorte d'engrenage architectural dont les faces décalées réagissent très diversement selon la lumière. Ce sont des cubes, assez simples d'écriture, articulés autour de colonnes énormes dont les fûts abritent les cages d'escaliers. Les *joints creux*, les grosses moulures rondes, les jeux de pilastres et de frontons sur deux niveaux, les rampants brisés et les deux ordres imbriqués du rez-de-chaussée assurent un équilibre bien maîtrisé, une solidité et une massivité absolument inaccoutumées dans le logement social.

C'est un bâtiment hiératique, digne, tenu d'ailleurs à distance derrière un parterre de gazon, entouré d'un large trottoir que l'architecte souhaitait rehaussé de trois marches. Pour la première fois, des HLM envisageaient de se faire un piédestal à eux-mêmes.

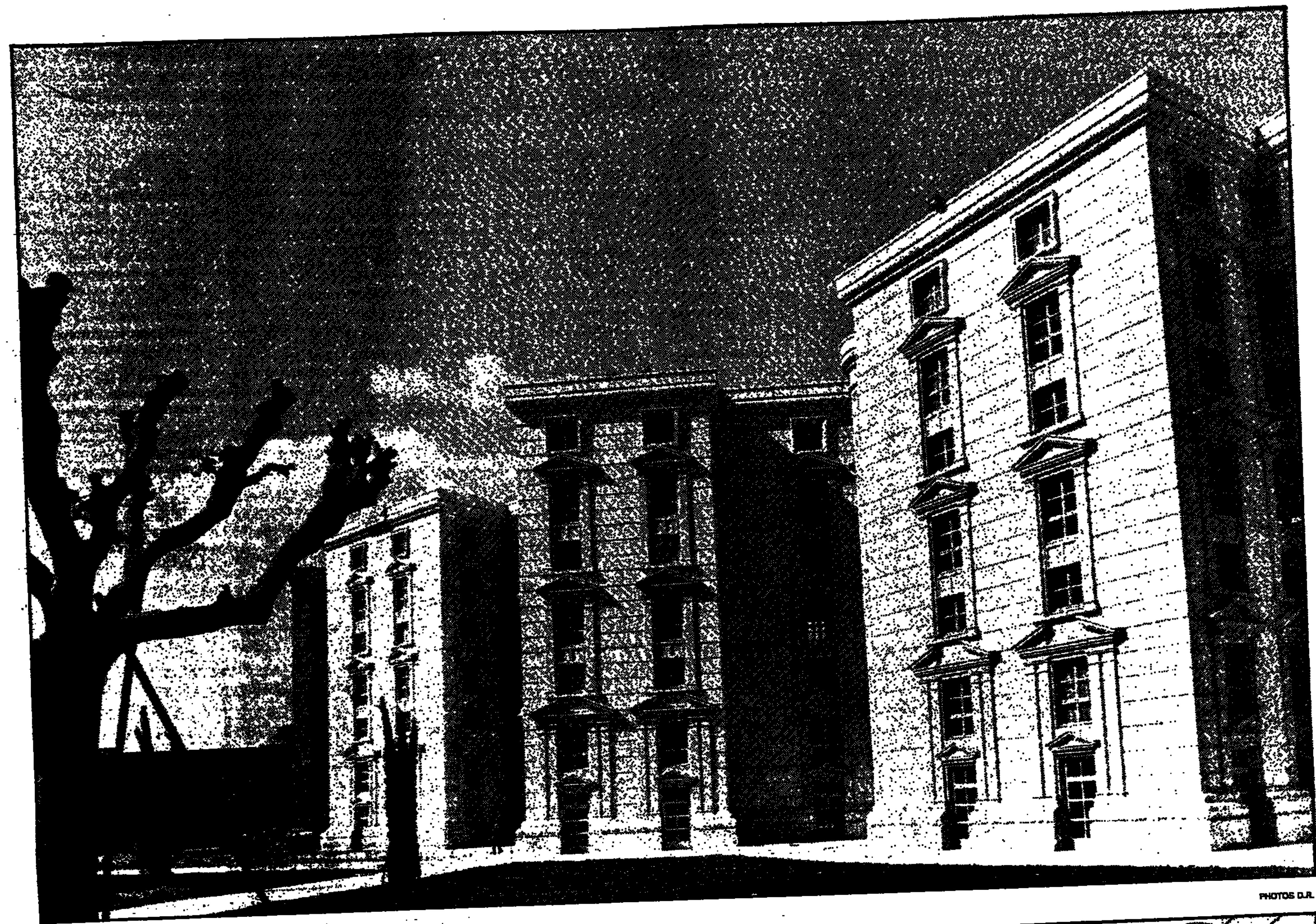
Quand on se veut digne de l'antique il ne faut reculer devant rien. Tout est bon : les grands mots, comme ce fumeux concept de style « *socialiste et méditerranéen* », et les effets architecturaux les plus décidés, les plus outranciers. Bofill excelle à ce jeu-là ; et il laisse son monde pantois. Il est impérial.

FRANÇOIS CHASLIN.





du service ? L'inauguration à Montpellier des premiers bâtiments du quartier Antigone en est peut-être le signe.



PHOTOS D.R.

L'équerre catalane

Ricardo Bofill, séducteur de régimes.

DEPUIS plus de dix ans, Ricardo Bofill et son Taller de arquitectura intriguent la France. Dans l'ombre d'abord, où il fit se lever des nuées de jalousie professionnelle et vit se dresser les barrières du conformisme administratif ; sous les sunlights de l'actualité politico-culturelle ensuite, où il excelle à jouer le rôle de l'artiste inspiré, l'architecte et son œuvre ont tour à tour provoqué et séduit, surpris, agacé, ébloui.

« J'aime gagner et agir. Si je commence quelque chose, je veux le finir, déclarait Bofill dans son livre *l'Architecture d'un homme. Je n'allais pas arriver en France, faire une sorte de tour de piste naïf et partir après une démission glorieuse. »*

Tour de piste donc, mais pas de démission. Avec vigueur et obstination, au contraire, il a montré un acharnement à construire dans ce pays qui a abouti, après quelques années, à l'édification de deux quartiers dans des villes nouvelles de la région parisienne, et, pour la première fois en centre-ville, à Montpellier.

En attendant Paris...

Le tout au prix de cette gymnastique mondaine et politique qui ne souffre aucun relâchement et qui s'impose à tous les architectes armés d'une telle ambition. Mais un peu plus sans doute à celui qui reste un étranger.

Se déclarant volontiers de gauche, Bofill avait d'abord travaillé à la demande d'hommes politiques de l'autre bord avant de trouver la gauche au pouvoir un peu lente à le rappeler. Vœu comblé dans la capitale du Languedoc... Dès le début des années 1970, l'originalité du Taller, créé en 1962 par Ricardo Bofill (il avait vingt-trois ans) avec des amis, avait été remarquée dans le « milieu » : cette équipe où le poète donnait la main à l'ingénieur, où l'on faisait de l'architecture comme on fait du théâtre, entre travail et fête, avait déjà produit, en Espagne, des ensembles de logements hauts en couleur, murailles audacieuses, empilements virtuoses, avant de surprendre plus encore près de Barcelone avec Walden 7, forteresse traversée de galeries et de passerelles, dressée autour de patios vertigineux où résonnent des jeux d'eaux.

Des administrateurs de villes nouvelles, des fonctionnaires un peu vifs et curieux, voulaient du « Bofill » chez eux. Ils en eurent, plus tard, dans un style très différent car les premiers projets du Taller en France n'ont pas été construits. Réfléchissant sur notre histoire, l'équipe s'est déclarée convaincue que le gothique d'abord, le classique versaillais ensuite, exprimaient le mieux le génie français. A cela s'ajoutait le souci de plaire aux dirigeants de l'époque, avides d'une architecture « à la française ».

Reprendre les ordres antiques, rétablir soubassements et entablements, frontons et corniches, relève du parti pris esthétique et alimente la polémique culturelle. Le faire en cherchant à manier les matériaux modernes pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes est une façon de contribuer au progrès de la construction moderne qui en vaut d'autres.

Le quartier du Lac à Saint-Quentin-en-Yvelines a été la première démonstration qu'un béton teinté dans la masse (dans plusieurs tons d'ocre), nourri de graviers, moulé en usine, poli comme un marbre, devenait un élément riche, un motif de réconciliation... avec le grand public.

Avec quatre étages autour de patios plantés d'arbres, le long de rues dallées ou d'une place à arcades, le quartier du Lac n'a pas choqué. Pas plus que l'avancée d'un bâtiment sur l'eau, proue magnifique, monument imparable dans le charivari inévitable de ces villes neuves.

A Marne-la-Vallée, le culot artistique ne se donnait plus de telles limites. Il fallait éponger l'affront des Halles, où Jacques Chirac, maire de Paris, reprenant les pleins pouvoirs sur ce quartier, venait d'arrêter le chantier. La verve mégalomaniaque du Taller (les architectes de l'équipe avait changé, le ton aussi) se donnait libre cours dans un « palais » de dix-huit étages et un « théâtre » enfermant un petit arc de triomphe habité.

Paris, qui ne voulait plus de Bofill aux Halles, lui a donné en lot de consolation un lieu très ingrat, derrière la gare Montparnasse, face au pont des Cinq-Martyrs-du-lycée-Buffon, à remodeler entièrement.

Les mêmes principes y seront appliqués : rigueur du tracé urbain, vocabulaire classique à peine modernisé, torsions baroques des volumes bâtis, autour de places comme les peuples latins aiment à les fréquenter.

Mais Montpellier aura pris de l'avance sur la capitale.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

La place du Nombre-d'Or commandera tout le quartier. Elle est formée d'un carré enrichi sur ses quatre faces de niches demi-rondes. Une corniche en saillie de cinq mètres amorce un effet de coupole gigantesque *(page de gauche)*. Sur l'arrière, les bâtiments qui la ferment présentent une succession de saccades, une sorte d'engrenage architectural qui réagit très diversement selon la lumière *(ci-dessus)*. Joints creux, grosses moulures rondes, jeux de pilastres et de frontons... assurent une solidité et une massivité inaccoutumées dans le logement social *(ci-contre)*.



Le Conservatoire du littoral *a pour objectif l'acquisition de 50 000 hectares*

Hectares en portefeuille

EN cette année d'ultime préparation de la « loi littoral » – le projet de loi doit en principe être soumis au conseil des ministres *« à la fin du premier semestre 1984 »*, – le Conservatoire du littoral est lui aussi victime de la rigueur. Sur 103 millions de francs d'autorisations de programme prévus dans le budget 1984, quelque 25 millions ont été annulés, ainsi que 8,4 millions en crédits de paiement (sur une enveloppe de 65 millions). Le nouveau président du Conservatoire, M. Louis Le Pensec, fait contre mauvaise fortune bon cœur : *« Nous devons prendre notre juste part d'une politique d'austérité. »* L'ancien ministre de la mer reconnaît toutefois que *« le rythme d'acquisition sera affecté pour un temps »*, c'est-à-dire que les achats de terrain vont se ralentir. Mais pas la gestion de l'espace littoral déjà acquis, pour laquelle l'enveloppe de 10 millions de francs est maintenue. Au demeurant, le Conservatoire ne gère pas lui-même les terrains qu'il acquiert. Il les aménage dans un premier temps avec l'aide de l'Office national des forêts, souvent, puis il en confie la gestion annuelle aux collectivités locales (départements, syndicats mixtes ou communes).

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres – c'est l'appellation officielle, car l'établissement public protège aussi les rives des grands lacs – détient actuellement quelque 26000 hectares *« en portefeuille »*, comme le dit avec humour son directeur, M. Pierre Raynaud. *« Et nous en avons 18000 autres en vue, avec beaucoup d'opérations déjà engagées. »* La procédure est longue, souvent, pour aboutir à l'acquisition définitive d'une parcelle. Il y faut parfois des années. L'objectif, à l'échéance 1990, est d'arriver aux 50000 hectares. Au bout de sept ans, on n'en est pas encore à la moitié. Mais le mouvement est lancé. Au 31 mars 1984, ce sont 310 kilomètres de côtes qui se trouvent définitivement préservés. Et le Conservatoire continue à acquérir « gratis » (dons et legs de propriétaires privés) ou pour le franc symbolique (aux communes).

Dans le rapport qu'il vient de publier sous le titre « Eléments pour une politique foncière de protection du littoral », illustré de quatre-vingt-une cartes au 100 000e très précises, le Conservatoire définit une nouvelle ligne. Après les achats de grands espaces vierges, notamment en Corse, on va s'attacher à *« acquérir systématiquement les dernières fenêtres vertes qui subsistent »* sur la moitié du littoral la plus urbanisée (Nord, Calvados, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique, Pyrénées-Atlantiques et Alpes-Maritimes), soit 2500 kilomètres de côtes où, aujourd'hui, le béton l'emporte sur la nature.

Quant à l'autre moitié du littoral maritime, heureusement la plus grande (3300 kilomètres), le Conservatoire suggère de continuer à *« aménager le littoral avec une alternance bénéfique qui préserve les parties les plus riches du point de vue biologique ou paysager »*. Là, on devra choisir les espaces les moins protégés par la réglementation locale, ou ceux que la pression immobilière n'aura pas rendus inaccessibles. *« Le Conservatoire n'est pas une fin en soi,* précise M. Le Pensec. *Il ne doit pas acheter pour acheter. »* Surtout quand ses moyens financiers diminuent...

Des ogres mal rassasiés

Promoteurs contre rêveurs.

LES acquisitions se suivent mais ne se ressemblent pas. Même lorsqu'elles sont géographiquement très proches comme la Camargue et la Côte bleue, dans le massif de l'Estaque, à deux pas de Marseille. Pour La Palissade, un domaine de 700 hectares situé à l'extrême pointe de l'embouchure du Rhône, cela n'a pas fait un pli : la propriété – une réserve de chasse tombée en déshérence après un suicide – a été rachetée en 1977 et confiée à un syndicat mixte groupant la commune d'Arles et le département des Bouches-du-Rhône, en association avec le parc naturel régional de Camargue et les associations qui gèrent la réserve nationale. Un domaine magnifique dans sa platitude (la « sansouïre »), piqué de mares aux eaux sursalées (les « baisses ») et de bouquets d'ormes ou de tamaris, séparés par des dunes naturelles ou d'anciennes digues (les « roubines »). La Palissade, c'est aussi le seul endroit où la mer et le Rhône évoluent librement, à l'écart des grandes digues qui ceinturent la Camargue. Autant dire un biotope unique, où affluent canards, foulques, hérons, rapaces et aussi, bien sûr, les flamants roses, devenus symbole du parc.

En sept ans, le nombre de canards a été multiplié par cinq, alors même que plus rien n'est fait pour les attirer. Du temps de la réserve de chasse, en effet, on maintenait le niveau de l'eau artificiellement haut et on labourait même pour empêcher la repousse des salicornes et des saladelles (la « lavande de mer »). Il n'y avait plus qu'à tirer... Et pourtant, La Palissade est aujourd'hui ouverte au public et l'ancien pavillon de chasse – une curieuse bâtisse hispano-mauresque du début du siècle qui vient d'être restaurée – va bientôt accueillir les visiteurs désireux d'en savoir plus sur la flore et la faune camargaises.

A quelques kilomètres au nord, de l'autre côté du Rhône, le pilote automobile belge Olivier Gendebien avait acheté le domaine du Ligagneau (450 hectares) pour se lancer dans l'élevage. L'expérience ayant échoué, le Conservatoire du littoral a racheté le terrain en 1982 (1,33 F le mètre carré) et il souhaite acquérir le domaine voisin de l'Etourneau (456 hectares), une manade dotée d'un mas traditionnel qui ferait une parfaite maison d'accueil. L'achat de l'Etourneau se justifierait d'autant plus qu'il s'agit d'un ancien terrain domanial cédé par l'Etat à la Libération... La réunion des deux propriétés créerait un domaine camargais caractéristique : une manade où, neuf mois par an, paissent les petits taureaux noirs destinés à la course camargaise, toujours escortés de leurs hérons pique-bœuf ; des marais où se posent chaque année plusieurs milliers de couples de hérons (*« huit des neuf espèces nicheuses en Europe »*, selon M. Heinz Hafner, chargé de recherche à la tour du Valat), dont le rarissime héron crabier. Le tout ouvert au public, comme l'exige la règle du Conservatoire.

Ces achats de terrain, toutefois, ne font pas l'unanimité chez les exploitants agricoles, qui viennent de recevoir le renfort du nouveau maire d'Arles, M. Jean-Pierre Camoin, un médecin résolument ancré dans l'opposition. *« Les terres agricoles diminuent comme peau de chagrin,* dit-il. *Le Ligagneau, lorsqu'il était privé, ne nous coûtait rien. Maintenant, il nous coûte. Quant à La Palissade, la commune a versé 135 000 F. Pourquoi ? »* Le directeur du Conservatoire, M. Pierre Raynaud, est obligé de mettre les points sur les « i » : *« Nous ne chassons pas les agriculteurs. La preuve, nous avons soixante-dix baux de fermage sur nos terrains ! Et nous payons la taxe foncière, comme tout le monde. Jamais nous n'avons acheté sans l'accord du conseil de rivage, ni même contre l'avis d'une seule commune. »* En fait, le maire d'Arles ne refuse pas que le Ligagneau tombe dans l'escarcelle du Conservatoire, *« à condition d'en maîtriser l'entière gestion... et d'obtenir des crédits pour la réfection des bâtiments »*. L'élu de « la plus grande commune de France » – en surface – s'efforce seulement de tirer profit d'une procédure qui le dépasse, lancée bien avant son arrivée aux affaires.

Quel contraste avec la Côte bleue ! Là, ce sont les élus de petites communes qui, avec entêtement, ont refusé l'urbanisation à outrance. Pour résister victorieusement à l'assaut des promoteurs, qui ne reculaient devant aucune audace pour parvenir à leurs fins, ils ont appelé le Conservatoire à l'aide et ils s'en félicitent aujourd'hui.

Le contraste commence avec la nature du terrain : un massif calcaire aux formes tourmentées, plongeant directement dans la grande bleue à un jet de pierre de Marseille. On imagine le rêve des promoteurs : 3 000 hectares de terrain vierge dominant la Méditerranée à vingt minutes du Vieux-Port. De quoi loger vingt mille habitants avec vue imprenable sur la mer ! Au Rove, l'une des communes convoitées, le maire et son conseil municipal (vingt communistes et trois socialistes) se rebiffent. Ils ne veulent pas être dévorés par la grande ville, et surtout, surtout, ils tiennent absolument à conserver leur territoire de chasse. Cette commune « rurale » de deux mille sept cents habitants compte de six cents à huit cents fusils et quinze gardes-chasse municipaux ! A croire que tous les Roviens, comme naguère Pagnol, brûlent d'imiter la gloire de leurs pères.

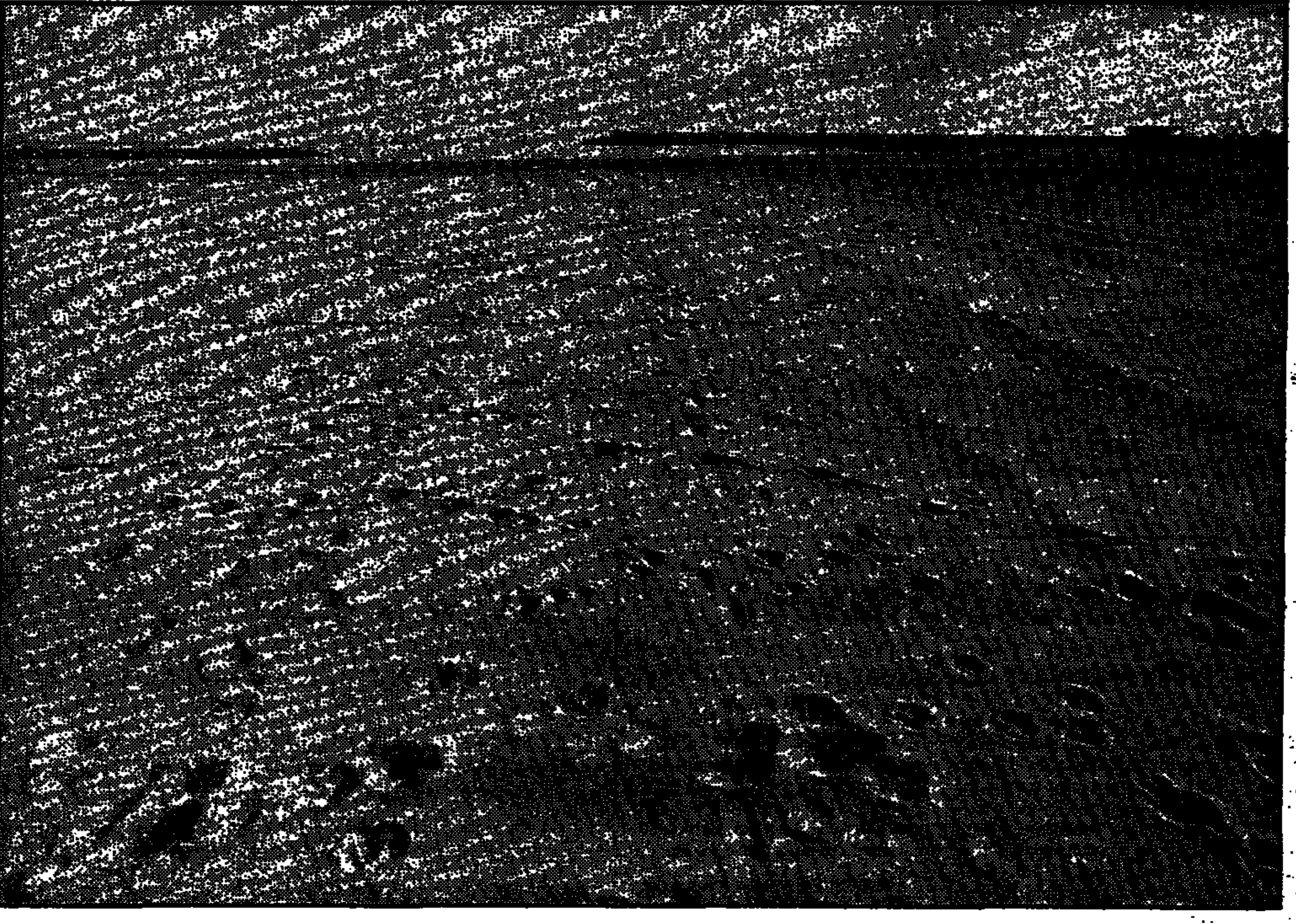
Devant cette résistance opiniâtre, à la fois politique et cynégétique, les promoteurs imaginent une astuce : tracer une route pour viabiliser les terrains à bâtir, et forcer ainsi la main des élus. En toute illégalité, ils lancent leurs bulldozers dans la rocaille et construisent à grands frais une superbe rocade qui débouche sur... le maquis et la broussaille. Cette « autoroute » du vide ne servira qu'aux rodéos du samedi soir, témoins les carcasses de voitures qui achèvent de rouiller dans le creux des ravins. Mais Le Rove tient bon, à commencer par son maire, M. Georges Rosso, postier et chasseur à ses heures (*« un quart d'heure par an »*, concède-t-il en forme de boutade).

Dans la commune voisine, Ensuès-la-Redonne, les urbanistes échafaudent aussi de grands projets. Imaginez : 1 300 hectares dans les calanques, dont 1 200 couverts de pins ; 18 kilomètres de sentiers forestiers et cinq ports de plaisance, dans une eau exceptionnellement pure (l'arrière-pays est presque vide – 2 200 habitants – et le grand collecteur de Marseille se déverse de l'autre côté). Mais le maire, M. André Vardaro, n'est pas de la pâte dont on fait les potiches. Arrivé à Ensuès en 1971 après avoir bourlingué dans les usines livrées « clés en main » à travers le monde (*« trente-sept pays »*, précise-t-il non sans fierté), ce chaudronnier politiquement centriste se fait élire pour défendre le pré carré. Et il s'y met. Avec l'Office national des forêts, il reboise une vingtaine d'hectares, *« pour voir »*. A l'intention de ses concitoyens chasseurs – lui ne l'est pas – il multiplie dans les fonds de vallons les « cultures cynégétiques » (orge et avoine) pour attirer le ramier et la perdrix. Et il soutient ses derniers paysans, cinq cultivateurs qui travaillent sous serre. L'urbanisme ne passera pas.

M. Vardaro n'a plus que deux adversaires : l'habitat sauvage dans la pinède, sous la forme de vilains cabanons (*« on ne peut rien faire; ils sont là depuis plus de vingt-cinq ans »*), et le train de la Crau qui, lorsqu'il transporte les ordures ménagères de Marseille, laisse parfois tomber dans la broussaille des déchets fermentés qui mettent le feu au maquis. A son habitude, le maire a pris le taureau par les cornes : tous les samedis, une opération de débroussaillage a lieu sous la conduite des pompiers, avec une centaine de volontaires auxquels on paie seulement un casse-croûte. Tout au long des chemins, la broussaille est enlevée sur un front de 20 à 30 mètres, laissant les pins d'Alep bien dégagés. On espère ainsi éviter les feux de grande ampleur.

C'est ainsi que deux communes sans défense, plutôt que de se livrer aux promoteurs, ont opté pour le Conservatoire du littoral. Depuis 1982, 3 000 hectares de l'Estaque sont sauvés. Pour la grande joie des Marseillais du dimanche et pour l'honneur de notre patrimoine.

Enquête réalisée par ROGER CANS



WEISS/REA

La Camargue a résisté jusqu'ici à l'urbanisation à outrance qui enlaidit la Côte d'Azur. A vingt minutes du Vieux-Port, le Conservatoire va acheter 3 000 hectares vierges. Qui le resteront.

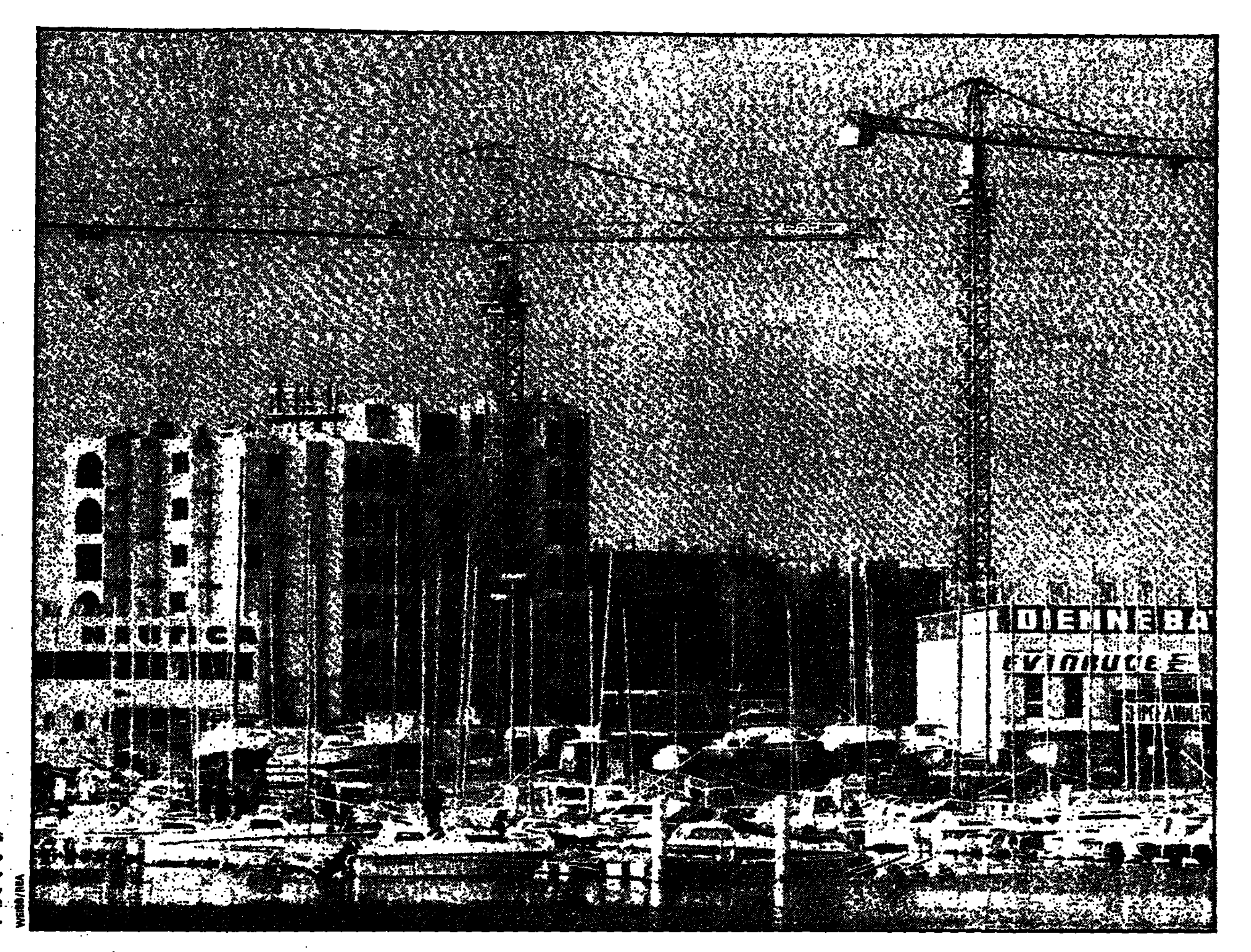
Dons et legs

Le Conservatoire du littoral recherche toujours les donations de terrains, qu'ils soient en bord de mer ou non. Les propriétaires doivent s'adresser au siège, 78, avenue Marceau, 75008 Paris (tél. : 720-11-20) ou à la Corderie royale, BP 137, 17306 Rochefort (tél. : (46) 87-28-10).

Pour les dons et legs d'autre nature, s'adresser à la Fondation de France-Fondation Conservatoire du littoral, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Les dons sont déductibles du revenu imposable, à concurrence de 5 % du montant total.

Enfin, à l'occasion de l'Année européenne pour la conservation des rivages (1984) et du quarantième anniversaire du débarquement, le Conservatoire lance une campagne nationale pour recueillir des témoignages (lettres, récits, poèmes, photos, dessins, tableaux, etc.) en faveur de la protection du rivage ou donnant des exemples de dégradation de sites. Ces témoignages seront réunis en un Livre d'or du littoral, qui donnera lieu à une exposition (adresser les témoignages au siège).

d'ici à 1990. Une course de vitesse est engagée avec le monde de l'immobilier à l'affût des espaces encore mal protégés.



« Le Conservatoire ne doit pas acheter pour acheter », dit Louis Le Pensec, son nouveau président, confronté à la politique d'austérité budgétaire.

WEISS/REA

Oléron la fragile

Les entrepreneurs ont les mains libres.

LES aménageurs qui contemplent l'île d'Oléron sur carte trouvent toujours une bonne raison pour se rassurer : trois forêts domaniales (Saint-Trojan, Domino et les Saumonards), des « claires » à huîtres au sud, dont il est exclu de distraire un mètre carré *(« ici, ce sont les huîtres qui votent »)*, et des vignes ailleurs qui permettent aux cultivateurs de gagner leur vie. Des menaces ? Quelles menaces ? Même la pointe de Chassiron, avec son phare et ses blockhaus délabrés, va être rachetée par le Conservatoire du littoral. Même la citadelle du Château-d'Oléron, longtemps abandonnée après les bombardements de 1945, refait peau neuve. Dix-huit ans après la construction du pont, l'île d'Oléron reste une terre d'accueil pour les touristes et un lieu de vie pour ses résidents permanents.

Sur le terrain, cependant, la constatation est moins idyllique. La forêt domaniale, on l'a vu avec l'affaire de Vert-Bois (1), n'offre pas une garantie absolue contre les promoteurs. Les terres agricoles sont parfois laissées en friche quelques années dans l'espoir de faire modifier le POS (plan d'occupation des sols). Les cabanons et les caravanes sur cales à l'année se multiplient. La forêt privée se mite à cadence accélérée. Une île de 16 000 habitants permanents ne reçoit pas impunément entre 200 000 et 300 000 touristes en même temps au plus fort de la saison ! *« Les maires sont complètement dépassés »*, dit Jeanne Grelounaud, ancienne journaliste à *Marie-Claire*, qui collabore aujourd'hui à Radio-Oléron. *« Ils sont complices »*, affirme pour sa part avec fougue Jacqueline Beau de Loménie, la veuve de l'historien, qui préside la Société de protection des paysages de l'île d'Oléron. *« Surtout lorsqu'ils sont notaires »*, ajoute-t-elle. A Dolus, par exemple, on va construire un Luna-Park. *« Le conseil municipal est partagé*, explique M. Robert Solassol, agent d'assurance, membre du conseil. *Moi, je suis contre, mais il va se faire, car ses promoteurs sont en règle. »* Beaucoup ne croient pas à cette impartialité apparente. *« Ici, c'est encore le Far-West*, dit Jean-Paul Pertsowsky, animateur de Radio-Oléron. *Il n'y a ni Merlin, ni golf, ni piscine. Tout est possible pour les entrepreneurs. »*

Ailleurs, les promoteurs sont déjà là. Près du port de La Cotinière, dans une pinède située juste derrière la dune littorale, les bulldozers sont passés. Vingt pavillons sont déjà sortis du sable et quarante autres doivent suivre. *« Vivez la nature ! Soyez propriétaires de vos loisirs »*, indique un panneau alléchant devant le chantier. Les riverains permanents de cette résidence en construction sont furieux : *« Ici, c'est une zone protégée. On nous interdit de construire pour nous agrandir car il faut respecter toutes sortes de normes (pas d'étages, petits carreaux aux fenêtres, etc). Et eux font ce qu'ils veulent encore plus près de la mer ! »* Il ne leur reste plus que le recours devant le tribunal administratif.

Pour avoir elle-même essayé d'appliquer strictement la règle lorsqu'elle a été élue maire de Saint-Denis, Mme Urban-Quélez a été écartée de la mairie en 1983. *« J'étais draconienne pour les constructions*, avoue-t-elle. *J'étais celle qui exigeait des tuiles tiges de botte. Je me suis fait mal voir des cultivateurs qui vendaient leur terrain. »* Sa seule victoire : avoir obtenu que le conseil général rachète aux particuliers les dunes des Sablières, où un entrepreneur extrayait le sable à 20 mètres du front de mer. Malgré l'« arrêté de péril » pris par le maire et le laborieux lancement d'une enquête publique, la destruction de la dune continuait. Il a fallu la mort de l'entrepreneur – écrasé par son camion – pour que l'exploitation cesse... *« Les POS ont été pensés de manière folle*, poursuit l'ancien maire, qui a été professeur de géographie. *On prévoit de faire construire sur des surfaces immenses chaque maison bâtie au milieu d'un grand terrain. Ce que veut le vacancier ou le retraité, c'est une maison abritée avec un jardin, c'est-à-dire l'habitat traditionnel à Oléron. Et on fait exactement le contraire ! »*

Le pont est-il responsable ? *« Il nous rend de grands services*, reconnaît Mme Urban-Quélez. *Mais les prix des terrains ont brusquement monté, et l'argent a fait perdre la tête à beaucoup. Les jeunes Oléronais ne trouvent plus de terrains à bâtir accessibles à leurs moyens. Ce sont les autres qui construisent. On va se trouver dans une île à volets fermés ! »* L'île de Ré, en face, sait ce qui l'attend si un jour...

(1) Entre 1967 et 1975, une longue lutte a été menée par les protecteurs du patrimoine pour s'opposer à la cession à un syndicat mixte de promotion immobilière de 70 hectares de forêt domaniale. Un arrêt du Conseil d'Etat avait mis un terme à l'opération.

La paix pour Omaha

SANS *attendre les cérémonies du « débarquement bis »* (voir l'article de Marc Ambroise-Rendu dans « le Monde aujourd'hui » daté 29-30 avril), le Conservatoire du littoral a déjà acquis 176 hectares des plages ou sites du Calvados touchés par les Alliés le 6 juin 1944. Ce sont, d'est en ouest : le mont Canisy, 4 hectares, qui domine Bénerville, à deux pas de Deauville ; les Vaches-Noires, 7 hectares de falaises sur la commune d'Auberville ; *les batteries de Merville*, 10 hectares *situés en face d'Ouistreham* ; les Fonderies de Tracy (2 hectares) ; *les batteries de Longues*, 2 hectares *en bordure de falaise que la commune a cédés au Conservatoire le 12 janvier dernier ; enfin, toujours en secteur britannique ou plutôt anglo-canadien, les 5 hectares du mont Castel*, à Port-en-Bessin. *Dans le secteur* américain, le *Conservatoire* n'a, pour l'instant, acquis que deux *sites*, mais ce sont les plus importants en surface et surtout historiquement : 136 hectares *de la fameuse plage* d'Omaha-Beach, *à cheval sur les communes* de Colleville et de Saint-Laurent ; et enfin les 15 hectares de la pointe du Hoc, cette falaise que les GI's ont dû escalader au grappin, et au prix de très lourdes pertes.

En liaison avec le Comité du débarquement, le Conservatoire souhaite acquérir les autres lieux historiques du débarquement de 1944 (au total, près de 400 hectares) afin de protéger *« des sites fragiles et chargés d'histoire »*.

Une île sans crainte

LES Ouessantins *n'ont pas besoin de se battre pour* défendre leur île : peu de plages, pas de forêt, un vent qui, même s'il ne défrise pas les moutons, oblige souvent à courber l'échine. Enfin, un port qui n'est qu'un embarcadère, avec des bâteaux de liaison qui ne prennent que deux véhicules par voyage... Ni l'afflux des touristes, limité à la journée presque toujours, ni la pression immobilière, quasi nulle, ne menacent l'environnement de l'île. Seules les coques géantes aux flancs gorgés de brut présentent un danger. Mais les veilleurs de la Marine nationale, du haut de leur tour de contrôle ultra-moderne, gardent un œil vigilant sur tout ce qui bouge sur le « rail ». La maison, en principe, est bien gardée. Les Ouessantins, qui n'ont pas si mauvais souvenir des naufrages d'antan, trouvent même que l'énorme mât de béton, qu'ils ont baptisé la *« tour Giscard »*, dépare plus le paysage que ces malheureuses épaves *« englouties en trois mois »*. Les Ouessantins préfèrent toujours la mer au béton.

Une autre raison explique que l'île conserve son littoral sans le secours du Conservatoire, ni même d'un plan d'occupation des sols : les 1550 hectares d'Ouessant sont partagés en 55 000 parcelles réparties entre plus de 2000 propriétaires ! Ces parcelles, en outre, sont pratiquement inconstructibles, car la plupart descendent à la mer en bandes étroites de quelques mètres de large : chaque Ouessantin avait droit, autrefois, à sa façade maritime (minuscule) pour profiter du goémon. Les problèmes d'urbanisme, pour l'heure, restent donc assez théoriques, entre les partisans du « linéaire » et ceux du « concentré ». Ainsi, M. Yves Le Bras, conseiller municipal, préfère la formule de l'habitat linéaire, *« pour que les résidents secondaires ne soient pas les uns sur les autres »*. D'autres, comme M. Jean-Pierre Gestin, conservateur du Parc naturel régional d'Armorique (qui inclut Ouessant), penchent plutôt pour des villages regroupés, sur le modèle de Molène, l'île voisine (300 habitants). Querelle d'écoles, heureusement.

En fait, Ouessant se défend bien parce qu'elle est site de repos pour migrateurs. Comme les oiseaux y font étape pour gagner leur hivernage ou leurs lieux de ponte, les touristes s'y posent toute la journée (on peut y venir en avion avec Finist'Air) et font le tour de l'île à pied, à cheval ou à vélo. Trois petits tours et puis s'en vont. Comme les oiseaux qu'observent à longueur de journée Yves Guermeur, le directeur du Centre de recherches ornithologiques et d'études du milieu insulaire (CROEMI). Un signe : le plus grand centre d'accueil (trente-deux lits) construit sur l'île – ouverture prévue en juin – est ce CROEMI. A Ouessant, heureuse île, le tourisme est ornithologique !

Températures d'enfer

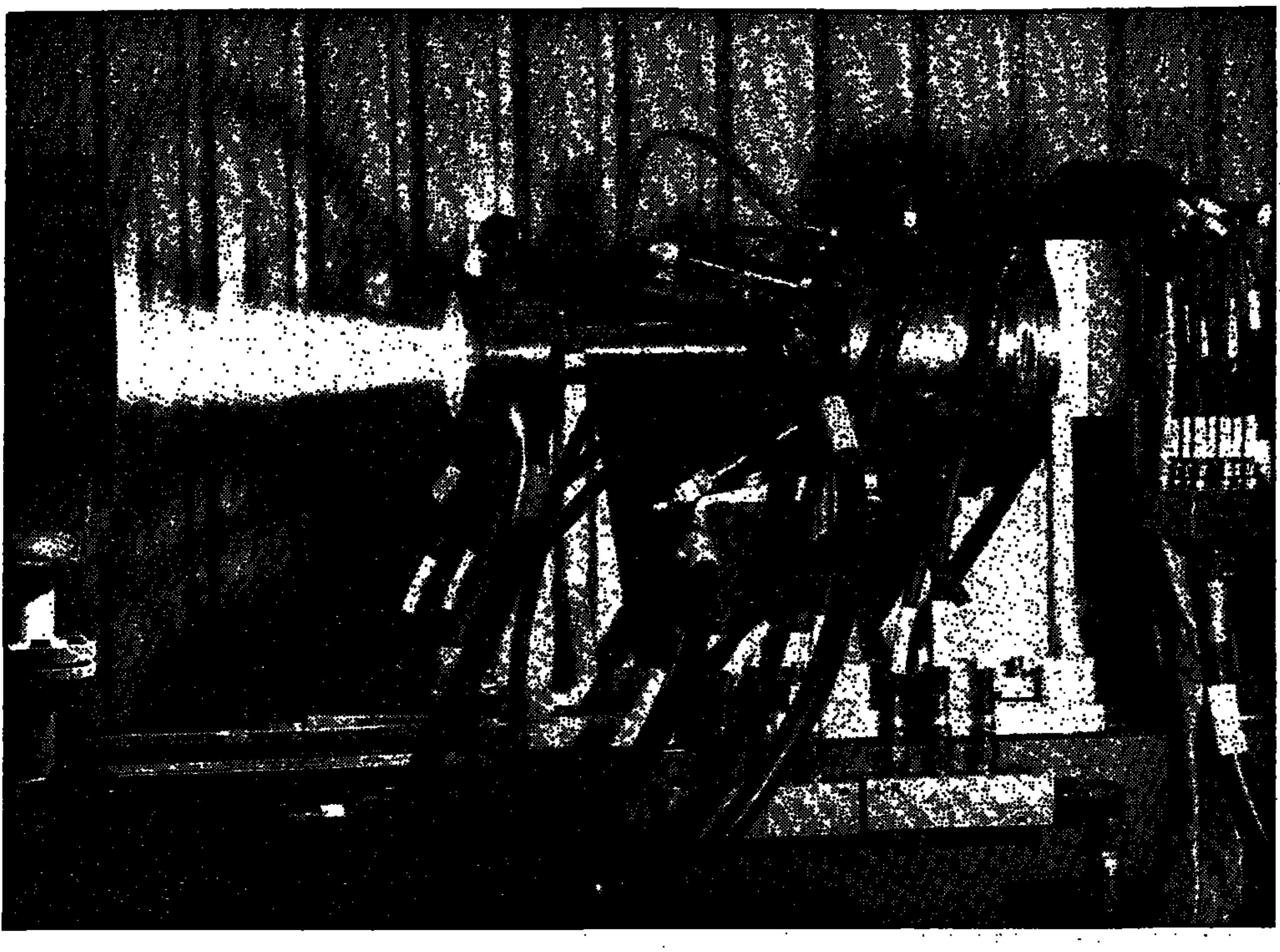
La torche à plasma : vingt mille degrés en plus.

UN missile balistique qui entre dans une atmosphère est soumis à un échauffement intense ; son nez subit des températures presque irréalisables en laboratoire. De quels matériaux le constituer ?

C'est cette interrogation qui a conduit la division des systèmes balistiques et spatiaux de l'Aérospatiale à se doter, à la fin des années 60, de torches à plasma de plus en plus puissantes, capables pour certaines de produire des températures atteignant 20 000 degrés Celsius. La technologie des torches à plasma avait été également étudiée dans divers laboratoires du Centre national de la recherche scientifique, particulièrement celui d'Odeillo (Pyrénées-Orientales), spécialisé dans l'obtention de très hautes températures pour étudier des matériaux réfractaires, c'est-à-dire qui résistent à de telles températures.

Produire de très hautes températures peut trouver de nombreuses utilisations. Consommer du courant électrique est bien vu d'EDF, qui a donc poussé à la mise au point d'une torche à plasma industrielle. Pour cela, EDF a « marié » en 1981 l'Aérospatiale et Jeumont-Schneider, ce dernier chargé de concevoir une alimentation électrique permettant à la torche de fonctionner avec régularité. EDF a aussi décidé d'équiper d'une torche prototype son centre de recherches de Renardières, près de Montereau (Yonne), et passé commande de celle-ci à l'Aérospatiale. La division des études et recherches d'EDF a participé au développement de cette torche, qui a reçu le soutien financier du ministère de l'industrie et de la recherche ainsi que celui de l'agence pour la maîtrise de l'énergie.

Qu'est-ce qu'une torche à plasma ? En apparence, c'est un gros chalumeau ; en réalité, cela n'a aucun rapport. Un chalumeau utilise la combustion d'un gaz, acétylène ou hydrogène, ce qui ne permet guère de dépasser 3 000 °C. Dans la torche, il n'y a pas de combustion, et l'énergie est fournie par le passage d'un intense courant électrique dans un gaz (arc électrique). Les forces électriques arrachent aux atomes du gaz certains de leurs électrons (ionisation), tranformant le gaz en un plasma, un mélange d'électrons et d'atomes ionisés. Plus le courant qui passe est intense, plus la température s'élève, sans que la nature du processus impose aucune limite, contrairement au cas des combustions. Les chercheurs qui étudient la fusion thermonucléaire portent des plasmas – par de tout autres méthodes, il est vrai – à plusieurs dizaines de millions de degrés.



AÉROSPATIALE

Une vue de la torche à plasma, en fonctionnement. La partie cylindrique fine contient l'électrode aval. L'électrode amont est dans la partie plus épaisse, entourée à son extrémité de bobines créant un champ magnétique tournant. De nombreuses canalisations amènent l'eau qui refroidit les électrodes.

Bien entendu, le plasma ainsi chauffé se dilate. Un jet de plasma sort de la torche, et peut être utilisé pour porter n'importe quel matériau à des températures de plusieurs milliers de degrés, ou pour fournir un énorme flux d'énergie à des processus chimiques ou métallurgiques. Les atomes ionisés du plasma ont une très grande réactivité chimique, et des voies nouvelles de synthèse peuvent ainsi être envisagées.

L'idée de base est ainsi fort simple, et l'on pourrait se demander pourquoi les torches à plasmas ne sont pas monnaie courante. Il y avait deux difficultés majeures : la torche est instable, elle s'emballe ou elle s'éteint facilement ; de plus l'arc électrique érode les électrodes entre lesquelles il est établi, et les détruit rapidement.

Ces problèmes n'étaient pas trop gênants pour les torches que l'Aérospatiale employait pour tester la rentrée des missiles : ces torches devaient fonctionner quelques secondes, une minute au grand maximum. Des torches utilisables par l'industrie doivent au contraire avoir un fonctionnement stable et régulier pendant plusieurs centaines d'heures.

Pour obtenir cette longévité, il était nécessaire que les « pieds d'arc » – les régions des électrodes entre lesquelles s'installe l'arc électrique – se déplacent régulièrement sur la surface des électrodes de manière à éroder régulièrement celles-ci. En jouant sur la géométrie des électrodes et de l'alimentation en gaz, les ingénieurs de l'Aérospatiale ont créé un mouvement tourbillonnaire du plasma, qui entraîne le pied d'arc aval. Pour le pied amont, c'est un champ magnétique tournant produit par des bobines entourant l'électrode qui assure l'indispensable déplacement. Et pour la stabilité de fonctionnement, Jeumont-Schneider a mis au point un système d'alimentation qui corrige automatiquement toute tendance à l'emballement ou à l'extinction.

Ces travaux ont abouti le 3 mai 1984 à l'inauguration officielle de la torche des Renardières. Alimentée par un courant de 900 ampères sous 2 400 volts, la torche a une puissance de 2,2 mégawatts, et les essais ont montré qu'on pouvait garantir plus de quatre cents heures de fonctionnement continu à pleine puissance. Les électrodes, que l'on peut changer en dix minutes, sont deux tubes cylindriques placés bout à bout, l'arc s'établissant dans l'intervalle qui les sépare. Le gaz d'alimentation est l'air, mais la torche peut être adaptée à d'autres gaz, comme des mélanges d'hydrogène, d'azote, d'oxyde de carbone. Le gaz pénètre dans la torche par l'intervalle entre les électrodes, et le jet de plasma sort à l'extrémité de l'électrode aval. Avec ses armoires d'alimentation électrique, ses systèmes d'alimentation en gaz et de refroidissment hydraulique des électrodes, l'installation des Renardières est encombrante, mais une autre torche, aisément transportable, est en cours de réalisation. Elle permettra aux industriels intéressés de tester sur leurs installations l'utilisation d'une torche à plasma.

Au plan des utilisations, un haut fourneau est déjà en cours d'adaptation : l'appoint d'énergie apporté par le plasma améliore le rendement et se traduit finalement par une économie d'énergie et de matières premières. D'autres emplois envisagés sont le séchage de produits hydratés et la fabrication des ciments, des matériaux réfractaires et des verres. A l'étranger, où des torches à plasma ont été développées par Westinghouse et par SKF, d'autres utilisations ont été testées : fabrication de l'acétylène en RFA, valorisation des poussières de hauts fourneaux en Suède, destruction de produits toxiques aux Etats-Unis. On envisage aussi d'employer des torches à la synthèse directe d'oxyde d'azote à partir de l'air, étape vers la fabrication d'engrais, ou pour le craquage d'hydrocarbures lourds.

MAURICE ARVONNY.

Cerveau profond

A Marseille, deux expositions pour comprendre comment l'homme comprend.

JUSQU'A la fin du mois de septembre se tient à Marseille, sous le titre générique « Cerveau 84 », une double exposition scientifique organisée par l'Association Vaste Paca (Association pour la valorisation et l'accession aux sciences et techniques Provence-AHP-Côte-d'Azur), groupant des chercheurs de l'INSERM et du CNRS. Son but est de faire accéder le plus grand nombre aux connaissances scientifiques et techniques, comme le préconise la loi d'orientation pour la recherche de juillet 1982, qui donne aux chercheurs une mission d'information en plus de leurs activités de recherche.

Aidés financièrement par le Fonds d'orientation culturelle, la DATAR, l'éducation nationale, la mission interministérielle de l'information scientifique et technique, le secrétariat au temps libre, le conseil régional et la ville de Marseille, les chercheurs ont préparé leur projet à partir de rencontres avec un club d'enfants et un club d'amateurs de recherche scientifique et paléontologique de Barbentane, près d'Avignon, ce qui leur a permis de poser de façon concrète la question de l'élaboration du message scientifique et du mode de sa diffusion.

Ainsi est née l'idée d'une exposition intitulée « L'homme et son cerveau », qui se tient au Musée d'histoire de Marseille (Centre Bourse), et qui met en parallèle l'histoire de l'évolution de l'homme et le développement de son cerveau. Illustrée par un « arbre de vie » (6 mètres de haut) composé de dessins d'enfants de Barbentane réalisés sous la direction du dessinateur Jean-François Landon et du professeur Charles Devilliers, l'exposition retrace les grandes lignes de l'arbre évolutif du monde animal et des vertébrés qui a abouti à « Lucy », premier australopithèque (3,2 millions d'années), dont le squelette reproduit est présenté, puis aux diverses étapes de l'hominisation (site de Tautavel, homme d'Arago – 700 000 ans, homo sapiens – 50 000 ans, jusqu'à l'homme de Cro-Magnon).

L'exposition présente des « pièces à conviction » : ossements, crânes, témoins de l'évolution du cerveau humain et, en même temps, les objets fabriqués par les cerveaux successifs de l'homme.

« A la découverte du cerveau », l'exposition, qui se tient jusqu'au 30 septembre au Musée d'histoire naturelle du palais Longchamp, est plus précisément axée sur la neurobiologie. Pendant un an, les chercheurs de l'unité de recherches neurobiologiques de Marseille ont organisé des réunions ouvertes à un public très divers et écouté les questions qui leur ont permis d'identifier les points les plus méconnus, afin de centrer sur ces points le message scientifique de l'exposition. La rigueur du contenu scientifique est ici équilibrée par une volonté de vulgarisation.

L'exposition s'efforce de répondre à la triple question : le cerveau, qu'est-ce que c'est ? Comment est-il fait ? Comment fonctionne-t-il ? A laquelle s'ajoute : quelles sont les méthodes utilisées pour éclairer les zones encore obscures de la connaissance ? Des messages et des titres évocateurs, des documents audiovisuels servent à guider le visiteur. Le propos est renforcé par la présence, ici encore, de « pièces à conviction », tel le cerveau *Leborgne*, sorti pour la première fois du musée Dupuytren, qui appartenait à un malade privé de l'usage de la parole et dont l'examen, en 1861, par Paul Broca, permit la première description de la zone du langage sur le cortex.

Des catalogues particulièrement soignés sont édités à l'occasion de cette exposition qu'ils prolongent. Mais « Cerveau 84 » est aussi l'occasion d'associer des créateurs, des musiciens, des comédiens et des danseurs qui ont participé à la démarche des scientifiques en apportant leurs propres interrogations. C'est ainsi qu'au cours du mois de mai, au Théâtre du Merlan, et, au mois de juin, au Centre culturel du cours Julien à Marseille, la chorégraphe Dora Feïlane présente le ballet SNC-84 et le compositeur de musique expérimentale Marcel Fremiot, une œuvre lyrique intitulée : *le Plomb du ciel*, tous deux inspirés par les mécanismes neuronaux exprimés dans un langage chorégraphique et musical. D'autre part, le comédien Serge Galibardy joue au Théâtre du Merlan, au mois de mai, et au Centre culturel du cours Julien, au mois de juin, l'adaptation du célèbre roman de Daniel Keyes *Des fleurs pour Algernon*, dont le thème est l'expérience faite sur le cerveau d'un débile mental dans le but de décupler ses facultés.

JEAN CONTRUCCI.

- Musée d'histoire de Marseille ; Centre Bourse (91) 90-42-22.
- Musée d'histoire naturelle, palais Longchamp (91) 62-30-78.
- Théâtre du Merlan, avenue Raimu (91) 98-28-98 ; Centre culturel du cours Julien (91) 47-09-64.

La CEE trop cher soignée

650 000 médecins en 1985 pour la population la mieux traitée du monde.

L'EUROPE de la santé *n'existe pas*. C'est *pourtant en Europe* – en Allemagne – qu'est née l'idée même de protection sociale ; c'est en Europe aussi qu'est concentrée la plus forte communauté médicale du monde : 625 000 médecins aujourd'hui, 650 000 en 1985 : c'est en Europe enfin que le vieillissement de la population, la diffusion générale du progrès médical, donc le coût croissant des systèmes de santé, *devraient plus que partout ailleurs imposer* une réflexion commune sur ce sujet brûlant.

Et pourtant, s'il est un secteur de leur vie nationale sur *lequel veillent jalousement les Etats, c'est bien celui-là*. Nulle part, l'un des pays membres de la Communauté n'a accepté sur ce point la plus petite brèche à sa souveraineté. Seule, timide innovation : le droit à la libre circulation des professions de santé, proclamé par la CEE en 1975, effectif depuis 1977. Sur les 625 000 médecins de la Communauté, seulement 5 000 ont usé de cette possibilité pour s'établir dans un autre pays.

Aujourd'hui pourtant, la crise des systèmes de protection sociale aidant, s'amorce une réflexion communautaire sur le thème de « l'Europe blanche » : il faudra bien, en effet, utiliser au mieux les équipements – presque partout en surnombre – que les Etats ont acquis *depuis vingt* ans, porter remède à *la pléthore* – et au *chômage* grandissant – des médecins, et s'interroger en commun sur les difficiles questions d'éthique que soulève le progrès médical.

∴

Les pères fondateurs du Marché commun avaient vu *juste* : en inscrivant dans le traité de Rome l'harmonisation des systèmes sociaux, ils disaient clairement, dès la fin des années 50, que la protection contre les principaux risques (la maladie, la vieillesse...) faisait partie intégrante du développement économique. Dans le domaine de la *santé, il existait* à la *« libre circulation des biens et des personnes »*, objectif du traité, un premier obstacle à lever en préalable : l'harmonisation des diplômes des professions de santé.

Tel *fut*, après des années de tractations, l'objet des directives de 1975 qui visaient, d'une part, à établir la reconnaissance réciproque des diplômes ; d'autre part, à coordonner les dispositions légales régissant l'exercice de la médecine. Ces directives sont devenues la règle en 1977.

Or que constate-t-on aujourd'hui ? Que ces dispositions ont été utilisées par une infime proportion des médecins de la Communauté, contrairement aux prévisions alarmistes selon lesquelles la France, par exemple, aurait été submergée de praticiens italiens ou belges. L'Allemagne fédérale, premier pays *« importateur »* de médecins de la Communauté, n'en a reçu que mille cinq cents, les Pays-Bas le même nombre, le Royaume-Uni environ mille, la France quelque cinq cents et les autres pays moins encore. En France, ce sont les Belges (cent soixante) et les Italiens *(soixante-seize) qui ont fourni les premiers contingents de médecins migrants*.

Pourtant, les formalités ne sont pas d'une lourdeur excessive. Une bonne connaissance *de la langue* du pays d'accueil est requise – c'est une *obligation déontologique et non juridique*, – *ainsi que l'inscription* à un organisme national du pays d'accueil (en France, l'Ordre des médecins) et la radiation dans le pays d'origine. Un médecin déterminé y parvient en quelques mois. Pour migrer, il doit évidemment posséder la nationalité – et non seulement le diplôme – d'un autre pays membre de la Communauté, ce qui fait justice d'une autre crainte maintes fois exprimée avant 1975 : l'établissement dans toute l'Europe des médecins *formés en* Grande-Bretagne, en France ou en Belgique, mais originaires de leurs anciennes possessions coloniales.

Comment s'expliquent de telles résistances ? Avant tout par le fait que l'exercice de la médecine, dans les pays du Marché commun, est intimement *lié aux cultures nationales – et non seulement à la langue – et que* les systèmes de santé, *dans* l'Europe communautaire, sont d'une très grande hétérogénéité. Dans certains pays, dont le prototype est la Grande-Bretagne, un système national de santé, entièrement financé par l'impôt, régit la quasi-totalité des modes d'exercice (à l'exclusion d'un petit secteur entièrement privé, en pleine expansion mais encore marginal). Les médecins ne peuvent librement s'établir où ils le souhaitent ; les *malades ne peuvent s'adresser* au *praticien qu'ils choisissent*, par exemple, ils ne peuvent pas consulter directement un spécialiste.

L'Italie a opté pour un système calqué sur le modèle britannique, et *la Grèce, à son tour, va mettre en place une formule analogue*. L'Allemagne et l'Europe du Nord possèdent, de leur côté, des *« médecines de caisse »*, moins autoritaires. La France et la Belgique, quant à elles, maintiennent des régimes délibérément mixtes, avec un secteur public strictement encadré et un secteur privé de plus en plus contrôlé, mais où la liberté d'installation demeure *un* principe considéré *comme* inviolable.

L'hétérogénéité est aussi la règle dans le contrôle du nombre des jeunes médecins formés, puisque, si la majorité des pays ont établi des systèmes de *numerus clausus*, d'autres comme la Belgique et l'Italie – ou *a fortiori* le Luxembourg, qui n'a pas de faculté de médecine – ne disposent encore d'aucun mécanisme régulateur.

Dans ces conditions, l'établissement dans un autre pays demande de robustes facultés d'adaptation que ne possède pas toujours un jeune médecin, dont la formation, le plus souvent, aura demandé près de dix ans et *qui peut avoir*, en cours de route, *perdu le goût du risque...*

Pourtant, malgré toutes ces différences institutionnelles, ce qui frappe, dans l'Europe communautaire, est la très grande convergence des évolutions, *qui* déborde d'ailleurs *le cadre* strict de la CEE. Partout, *en* effet, dans les pays de l'OCDE, les dépenses de santé, au cours des années 60, ont crû d'une fois et demie à deux fois plus vite que les produits intérieurs bruts. A l'intérieur de la Communauté, elles absorbent à elles seules, aujourd'hui, en moyenne 6 % des PIB : de 3,8 % en Grèce – le minimum – à 5,7 % au Royaume-Uni et 8 % en Allemagne, aux Pays-Bas et en France, pour ne citer que ces exemples. Partout en Europe, le poste maladie vient en deuxième position dans les *dépenses sociales*, après les *retraites, mais* loin *devant* les allocations familiales et l'indemnisation du chômage.

Les raisons d'une évolution aussi homogène sont multiples. La première *en est assurément* l'extension des risques couverts et des catégories protégées, qui avoisinent presque partout les 100 %. La seconde est le vieillissement de la population européenne, qui commande directement l'augmentation continue de la consommation des soins : une personne âgée de plus de *soixante-cinq* ans *dépense trois fois plus pour* sa *santé qu*'une personne de la classe d'âge quatorze-soixante-cinq ans ; au-delà de soixante-quinze ans, la dépense est même cinq fois plus élevée... Or, partout en Europe, les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans représentent de 13 à 15 % de la population.

Il existe bien d'autres facteurs, convergents, de cette hausse précipitée des dépenses de santé : le progrès médical lui-même, qui propose – ou impose – l'achat et l'emploi de matériels de plus en plus sophistiqués ; le recours croissant aux structures lourdes, c'est-à-dire à l'hôpital, recours *qui rassure le médecin isolé et le « couvre » vis-à-vis des risques possibles* ; la *médicalisation systématique* de quantité de problèmes sociaux ; enfin, la démographie médicale effrénée dans tous les pays européens, à l'exception de la Grande-Bretagne.

Ce dernier facteur est évidemment capital : la pléthore de médecins engendre de façon *quasi* automatique la *multiplication du nombre* des actes, dont les *gouvernements ne peuvent comprimer indéfiniment* le coût, sans *risquer* des problèmes sociaux. Problèmes sociaux qu'ils n'éviteront pas, d'ailleurs, du fait d'une autre retombée de la pléthore, le chômage médical. Celui-ci, en effet, a fait son apparition, massive, en Allemagne et surtout en Italie, avant de frapper aux portes de la France, où il reste contenu. En Italie, plusieurs dizaines de milliers de jeunes médecins *« font autre chose »* que de la médecine, en tout cas que de la médecine *« officielle »*. Ce sont les médecins eux-mêmes qui demandent l'instauration du *numerus clausus* dans les facultés de médecine, que le gouvernement a d'ailleurs annoncée. Pour quand ?

Pour parer à cette hausse incontrôlée des dépenses de santé, qui porte en germe, estiment les gouvernements, l'*explosion de la protection sociale elle-même*, les Etats *ont* recouru à des solutions multiples : hausse des tarifs médicaux, solution évidemment limitée ; et surtout restriction systématique de l'offre. En d'autres termes, les Etats ont tenté, depuis l'émergence de la crise économique des années 1974-1975, de jouer sur tous les tableaux : freiner le rythme *inconsidéré* des constructions *hospitalières, limiter le nombre des médecins, accroître* la participation des assurés eux-mêmes, resserrer les relations contractuelles avec les organisations de praticiens...

Des résultats – inégaux – ont été obtenus : une stabilisation des dépenses de santé a *effectivement* résulté de ces mesures, appliquées *parfois avec quelque brutalité*, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne, puis en Belgique, au Danemark et aux Pays-Bas, et plus récemment encore, en France.

Mais cette évolution toute récente pose des interrogations majeures. Bien peu de voix, sinon celles des médecins eux-mêmes, soulèvent directement la première. Réduire systématiquement l'offre de soins, comprimer les dépenses de santé, jusqu'à quel point cela est-il possible sans porter atteinte à *la qualité des soins elle-même* ? Quel est le signal d'alarme ? Comment sait-on qu'un système de santé se dégrade, faute d'un investissement collectif suffisant ? Lorsque l'espérance de vie diminue ? Lorsque la mortalité infantile augmente ? Ce sont les deux indicateurs le plus couramment utilisés pour juger des performances d'un système de santé.

Or, sur ce point, on dispose de deux exemples, l'un hors CEE, le second dans la CEE, qui démontrent *la justesse d'une telle interrogation. Le premier* est le cas de l'URSS, où l'espérance de vie, dans la dernière décennie, a baissé, et où la mortalité, infantile surtout, augmente. Le second est le cas de la Grande-Bretagne où, selon certaines sources, ces deux indicateurs sanitaires essentiels seraient eux aussi sur la mauvaise pente. Les détracteurs *du système de santé britannique* soulignent que les listes d'attente pour des opérations chirurgicales non urgentes comptent, en permanence, plus de six cent mille personnes.

Il est trop tôt pour savoir *jusqu'à quel point* des restrictions radicales dans l'offre de soins sont supportables par les malades. Il n'est pas trop tôt pour mettre en place des mécanismes d'évaluation hautement indispensables sur un sujet aussi crucial. En d'autres termes, la question peut se formuler ainsi : n'a-t-on, jusqu'à présent, en Europe, frappé que dans le surplus, la pléthore, *le suréquipement* ? *Ou a-t-on déjà*, par les restrictions, atteint les forces vives des systèmes de santé ?

La dernière remarque concerne *le* fonctionnement même de l'Europe sur ce sujet. La *performance* essentielle de la Communauté dans ce domaine est d'avoir établi les mécanismes de la libre circulation avec des résultats, nous l'avons vu, modestes. La prochaine étape consistera à établir pour toute la CEE un troisième cycle du généraliste, *auquel la France est déjà prête et qui est certainement indispensable* pour éviter de doter les jeunes médecins d'une formation purement livresques. Une autre réalisation importante de l'*« Europe blanche »* est la constitution d'un *« comité permanent des médecins de la CEE »* (1) qui fait entendre la voix des praticiens dans les délibérations communautaires.

Ces résultats sont minces. L'« Europe blanche » manque de souffle, la dernière réunion officielle des ministres de la santé de la CEE remonte à... 1978. On est loin du fonctionnement, mouvementé certes, mais vivant, de la politique agricole commune. Alors que les problèmes, non seulement économiques, mais éthiques, déontologiques, se posent en des termes similaires à tous les pays de la Communauté, comme à l'ensemble des pays industrialisés, les remèdes, les réflexions de fond sont élaborés, jusqu'à présent, dans l'intimité des cabinets ministériels et dans le respect quasi mystique des souverainetés nationales.

CLAIRE BRISSET.

(1) Dont le docteur Jacques Monier *(France)* assume la présidence jusqu'en 1986. M. Jean Mignon est le délégué à la présidence du Comité.

SEYMOUR/MAGNUM

Malgré toutes les différences institutionnelles, ce qui frappe, dans l'Europe communautaire, c'est la convergence de l'évolution des dépenses de santé. Partout, la pléthore de médecins entraîne la multiplication du nombre des actes.

L'effort des pays membres de la Communauté économique européenne

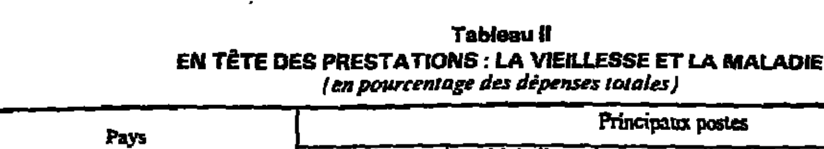


Tableau I
LES DÉPENSES DE SÉCURITÉ SOCIALE : PLUS D'UN CINQUIÈME DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
(en pourcentage)

Pays	1970	1975	1980
Allemagne fédérale	21,4	27,8	28,3
Belgique	18,5	24,5	27,5
Danemark	19,6	25,8	28
France	19,2	22,9	25,8
Irlande	13,2	19,4	22
Italie	18,4	22,6	22,8
Luxembourg	16,4	22,4	26,5
Pays-Bas	20,8	28,1	30.7
Grande-Bretagne	15,9	19.5	21,4

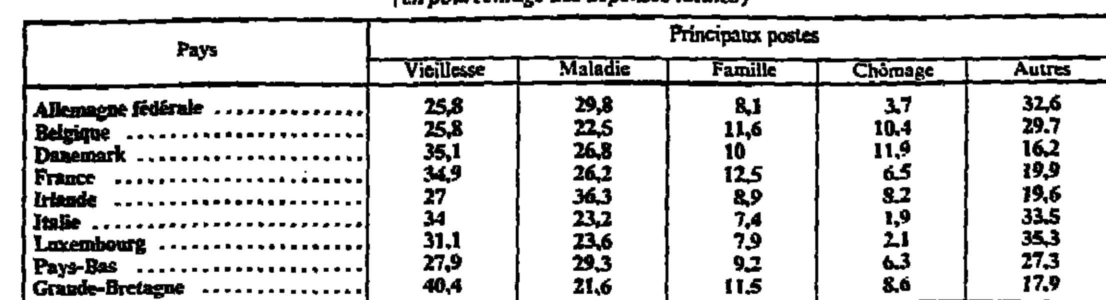


Tableau II
EN TÊTE DES PRESTATIONS : LA VIEILLESSE ET LA MALADIE
(en pourcentage des dépenses totales)

Pays	Principaux postes				
	Vieillesse	Maladie	Famille	Chômage	Autres
Allemagne fédérale	25,8	29,8	8,1	3,7	32,6
Belgique	25,8	22,5	11,6	10.4	29.7
Danemark	35,1	26,8	10	11,9	16,2
France	34,9	26,2	12,5	6,5	19,9
Irlande	27	36,3	8,9	8,2	19,6
Italie	34	23,2	7,4	1,9	33,5
Luxembourg	31,1	23,6	7,9	2,1	35,3
Pays-Bas	27,9	29,3	9,2	6,3	27,3
Grande-Bretagne	40,4	21,6	11,5	8,6	17,9

Source : CEE. – Données non disponibles pour la Grèce.

Les philosophes italiens *inventent de nouveaux modes de pensée qui, en*

Petites vérités à l'assaut du tribunal de la Raison

Une pensée de surface qui bouscule les dogmatismes.

IL n'est pas de mois, de semaine, sans qu'une ville d'Italie n'organise des rencontres philosophiques qui, du bonheur à l'Etat en passant par la démocratie ou l'irrationalisme, ne se proposent de traiter des grandes questions actuelles ou éternelles. Disséminée – l'Italie est polycentrée, – la vie théorique traverse les médias, et les grands journaux ouvrent largement leurs colonnes à des débats qu'on jugerait très difficiles ici. Des gens comme Emanuele Severino, Massimo Cacciari, Gianni Vattimo ou Umberto Eco animent Brescia, Venise, Turin ou Milan, et les sociologues Bellasi ou Ferraroti font de même à Bologne ou à Rome. Le centre de sémiotique d'Urbino stimulé par Paioni, a maintenant acquis une renommée internationale, et cet été Palerme organisera un important colloque sur le langage. A Turin, de très belles soirées consacrées à « Philosophie et théâtre » offraient à un public ravi des mises en scène à partir de Parménide ou de Hegel.

L'édition – qui traduit tout, très vite – ne cesse d'importer les courants internationaux, et, si la mode n'évite pas le mélange du meilleur et du pire, l'Italie y gagne une ouverture réelle. Consulter la liste des collaborateurs de l'énorme encyclopédie Einaudi, c'est rencontrer une liste impressionnante d'auteurs de tous pays. D'excellentes revues, comme *Aut-Aut, la Gola* ou *Alfabeta*, irriguent la vie culturelle. Pourtant, tout cela n'est pas vraiment pris en compte de ce côté des Alpes. Et si l'on nous assure que *Critique* consacrera bientôt un numéro spécial à la philosophie italienne, ce ne sera qu'une exception remarquable.

Bref, les penseurs italiens importants ne sont même pas traduits en français. On parle beaucoup de ce pays à propos de politique, d'opéra ou de peinture, pour ne rien dire du football ou du strip-tease des ménagères sur les télévisions libres ; mais comment expliquer ce silence sur les livres ? Récemment, la presse de la Péninsule réalisait une enquête sur l'image de la culture italienne à l'étranger. A côté des réponses obligées sur les villes-musées, sur les grandes figures comme Strehler, Berio, Fellini, Calvino ou Sciascia, aucun philosophe n'était sur les listes... Umberto Eco apparaissait, bien sûr, mais pour son best-seller – *le Nom de la rose* – et pas pour ses travaux philosophiquement importants. La pensée italienne perdrait-elle son tanin en traversant les frontières ?

L'histoire et l'esthétique

Saisir cet enjeu, c'est se mettre en perspective. *La Grande Histoire de la philosophie italienne* d'Eugenio Garin ne va guère au-delà de Croce et de Gentile. Imagine-t-on, ici, une histoire des idées qui se conclurait sur Jules Lagneau et Alain, sans parler de Sartre ou de Merleau-Ponty, pour ne rien dire de la génération des années 70 ? Mais puisque Croce et Gentile il y a, il convient de prendre en compte la place qu'ils tinrent dans la Péninsule. Gentile a développé un idéalisme néo-hégélien. Il écrit une *Théorie générale de l'esprit comme acte pur* qui va vite se perdre dans des chemins qui vont le mener à devenir ministre de l'éducation nationale sous Mussolini, pour finir exécuté par les partisans de la Résistance. Pourtant on ne peut l'écarter d'un revers de la main ; en effet, cet idéaliste avait écrit dans *l'Ordine nuovo*, la revue de Gramsci ! Au reste, c'est en se déprenant de son emprise sur le plan politique – mais aussi et surtout sur le plan philosophique – que tout un pan des nouvelles générations philosophiques de l'avant-guerre va s'intéresser à ces objets tout neufs que sont alors le langage, l'économie ou le droit.

Croce – qui fut, un moment, l'ami de Gentile – est assez différent. Marqué lui aussi par le grand idéalisme hégélien, il a le mérite de travailler vraiment l'histoire et l'esthétique. Il fit notamment redécouvrir un penseur que l'on considère aujourd'hui comme décisif : Vico. Sa pensée, qui est un historicisme absolu, se veut totale. Chez lui on pense tout ou l'on ne pense rien, et l'histoire est la réalisation progressive des créations de l'esprit. Boulimique et curieux, ce grand esprit que n'effraie aucune généralisation manifestera son opposition au fascisme. Il deviendra d'ailleurs, en 1944, président du Parti libéral. De fait, cet ogre – qui manque souvent de rigueur – a occupé un terrain immense. Fondateur de la revue *Critica*, il développe une philosophie de la pratique qui emprunte largement à l'économie, à l'éthique, à l'histoire... En revanche, dans sa polémique contre Gentile, Croce est resté prisonnier d'un système qui raisonne à l'intérieur du pur champ de la pensée. Bien plus, c'est largement contre lui que l'Italie va se mettre à redécouvrir Gramsci – *saint Gramsci*, dit-on aujourd'hui, ironiquement – en renouvelant le marxisme.

En effet, à côté du courant gramscien, Galvano Della Volpe – qui s'était beaucoup intéressé à Aristote ou à Kant – développe une tout autre lecture du marxisme. Pour lui, l'auteur du *Capital* effectue une coupure absolue avec Hegel. On reconnaîtra là un certain nombre de thèmes qui seront plus tard recyclés par Althusser et qui feront – un moment – florès sous le nom de « coupure épistémologique » entre matérialisme historique et matérialisme dialectique. Néanmoins, toutes ces écoles sont riches, nourries par des discussions avec l'école de Francfort, que l'Italie avait découverte bien avant la France.

C'est sur ce terrain traversé par le mouvement ouvrier, bousculé par la contestation étudiante, traumatisé par le terrorisme, que les années 80 vont reformuler leurs questions. Très loin de l'idéalisme passé, à côté d'un marxisme très culturalisé, l'Italie actuelle reformule de nouvelles questions qui empruntent tout autant à Nietzsche, Wittgenstein, Heidegger et Musil qu'à la philosophie française contemporaine ou aux sciences et aux arts d'aujourd'hui.

Sans faire groupe, bien des philosophes se définissent pour ou contre le « *pensiero debole* ». Ici, tout de suite, une difficulté ; car cette notion, forgée largement autour de Gianni Vattimo, ne veut surtout pas dire faible. On pourrait, peut-être, la traduire par subtile, légère ou de surface. Que veut donc cette pensée qui est loin d'être molle ? Comment définir le « debole » ? Je traduirai par « *pensée de surface* », puisque cette tendance veut s'opposer à la pensée du fond, du *grund*, du dévoilement et qu'elle emprunte beaucoup à Nietzsche.

Au reste, elle se situe par rapport à la grande métaphysique. De fait, les grands systèmes classiques supposaient toujours un fondement. Or la pensée de surface tient – activement – à s'en séparer. (On peut le voir dans le texte *Il Pensiero debole*, recueil organisé par Gianni Vattimo et Pier Aldo Rovatti, qui contient des contributions de Amoroso, Carchia, Comolli, Costa, Crespi, Dal Lago, Eco, Ferraris, Marconi.) Il s'agit là d'un autre rapport à la vérité.

Pour ces gens, il importe d'abandonner tous les thèmes du dévoilement, des idéologies mystifiantes. Aux pensées qui découpaient le réel à « valeur d'usage » solide et « valeurs d'échange » aliénées, il faut opposer des pensées subtiles qui ne prétendent plus s'accrocher à des vérités enfin mises en lumière. Contre tous les sujets transparents, réunifiés, communicants, authentiques ou scientifiques, ces auteurs jouent des pensées précaires, de surface. Ces percées multiples sont pleines de micrologies riches et actives. Pour saisir le monde dans lequel nous vivons.

Soit les médias, ce réel contemporain. Ils n'offrent ni grande identification ni grand refus héroïque ; ironiquement, ponctuellement, partiellement, nous baignons dans cet univers d'informations rapides que la pensée « debole » veut activement prendre en compte. Gianni Vattimo avance : « *Les adolescents italiens – comme tous les adolescents du monde – aiment le rock. Mais leur rapport aux idoles n'a rien à voir avec celui que les chrétiens pouvaient avoir aux saints, au monde mystique. Les chanteurs sont des modèles « debole », de surface. Certes on tolère certains écarts de mœurs chez les chanteurs très populaires chez les enfants ; pourtant ces petites différences ne font pas trop de problèmes, elles sont intégrées dans le monde du show-business. Bien sûr, les adolescents s'identifient ; cependant ils le font avec ironie, sans chercher de fondements forts. On pourrait – analogiquement – dire la même chose de bien des modèles politiques. Rejouer 1968 dans les manifestations étudiantes de 1977, c'était aussi s'amuser ; on était très loin de l'invocation des grands fondements. Les communiqués des terroristes apparaissaient comme très rétro !* »

Sur un plan proprement philosophique, on pourrait demander à Vattimo ce qu'il en est du rapport à l'Etre chez Heidegger. En effet, alors que le penseur des chemins qui ne mènent nulle part a voulu liquider l'Etre en tant que présence, beaucoup de ses interprètes ont tenté de le lire comme l'inventeur d'une sur-métaphysique qui nous demanderait de retourner à l'Etre. Il répond :

« *Je lis Heidegger, sans chercher aucunement à récupérer l'Etre dans sa présence forte. Notre monde technologique est très ambigu, on ne peut le considérer comme un pur enfer technique. Ainsi le devenir marchand, capitaliste, fait circuler les objets à toute vitesse ; en un sens, il liquide toutes les vieilles valeurs, mais dans un autre, il nous montre aussi qu'on ne peut identifier l'Etre avec la somme des objets qui circulent. Notre rapport aux marchandises est un rapport de surface ; et ceci pose autrement les questions. En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental ; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.* »


PHOTOS CHRISTIAN DESCAMPS

Emanuele Severino.

Ainsi ces pensées de surface ne cherchent plus des vérités gravées dans le marbre de l'éternité. Elles tentent de construire des interrogations concrètes, négociables, en conflit. Toutefois, il n'y a là aucun scepticisme, aucun relativisme. Il n'y a dans ce courant aucune nostalgie pour les mondes holistes, intégrés, pour des systèmes que l'on sait morts. En fait, il s'agit de poser la possibilité de valeurs sans que nul ne soit en position de les imposer.

On trouve ici une notion importante, celle de « *pietas* ». Les Latins disaient de la « *pietas* » qu'elle est le sentiment qui nous mène par « amour, affection, respect ou tendresse » à accomplir nos « devoirs » par rapport aux dieux, aux parents, au groupe. Par la « *pietas* » – qu'il ne faut pas traduire par piété, – il s'agit d'avoir des rapports avec la civilisation, l'histoire, sans les présenter comme des vérités assises sur un fondement dernier. Ici l'amour est souvent pris comme exemple. Par exemple, si l'on aime quelqu'un, on sent que c'est sur fond de finitude. On sait que la personne aimée va mourir, or cela ne retire rien à notre amour. Au lieu des notions d'amour éternel, infini, transparent, il s'agit d'imaginer des rapports forts, intenses, mais qui ne se totalisent jamais...

L'interrogation sur l'amour traverse d'ailleurs la pensée italienne. Il y a quelques années, l'ouvrage du sociologue Francesco Alberoni, *le Choc amoureux*, fut un best-seller dans la Péninsule. Tout à fait sérieusement, le professeur Alberoni définissait l'amour naissant, cette phase la plus heureuse du mécanisme amoureux. L'amour était alors conçu comme un mouvement collectif à deux, et Alberoni prétendait, par là, éclairer d'un jour nouveau tous les grands mouvements collectifs révolutionnaires, spirituels ou créateurs !

Très loin de la profondeur réelle – ou supposée – des grands systèmes, la pensée italienne pratique, souvent avec rigueur, une pensée artiste. Non sans humour, elle se démarque souvent de Vincenzo Gioberti. En effet, au XIX[e] siècle, ce prêtre turinois et libéral – très connu ici – avait été exilé pour avoir sympathisé avec le mouvement de la Jeune Italie. Dans un livre qui fut très populaire, il décrivait *le Primat moral et civil de l'Italie*. Ce penseur prétendait éduquer, assainir, réconcilier le renouveau philosophique, l'Eglise et la société civile. Il écrivait sans aucune ironie, bien sûr : « *Le moyen le plus sûr, le plus digne de guérir l'Eglise serait de la réconcilier avec le progrès civil. A cet effet, on devrait créer en Italie une école de philosophie, de liberté, de sagesse civile, catholique, moderne, antifrançaise, anti-allemande et vraiment italienne... Enfin nous pourrions guérir des maux qui nous ont dominés pendant trois siècles* ».

Citer – même négativement Gioberti aujourd'hui, – c'est mettre en relief le cosmopolitisme d'une société. Du reste, les pensées actuelles se méfient – elles en ont connu tous les drames – des projets d'assainissement, de tous les genres pédagogiques, de toutes les rééducations et de toutes les eschatologies de la désaliénation. Massimo Cacciari – qui fut pendant plusieurs années député du Parti communiste italien – déclare : « *On ne devrait jamais oublier que le terme de « philosophie de la praxis » est un terme de Gentile. De l'autre côté, on a osé faire de Gramsci une sorte de libéral.*



La fin du sujet unique

» *Toutefois, ces lectures sont dérisoires, et il est vain de découper un Marx politique, un Marx philosophe et un Marx scientifique. Bien plus, c'est une bêtise de prétendre s'intéresser à Marx si on ne le relie pas avec un Hegel – qu'on n'a sans doute pas encore complètement compris – et si on ne le lie pas non plus à Max Weber ou à Heidegger. Tout le reste n'est que provincialisme ! Quand j'ai forgé la notion de pensée négative* (il pensiero negativo), *je réagissais contre les prétentions totalisantes de la raison philosophique ; je m'appuyais alors aussi bien sur Schopenhauer que sur Nietzsche ou Wittgenstein. Il est décisif de s'arc-bouter au savoir scientifique contemporain si l'on ne veut pas réduire la pensée à des slogans. La physique quantique devrait – il serait temps – nous amener à construire d'autres notions de la durée, de l'espace et de la causalité.*

» *Si un penseur comme Leibniz a tant d'importance aujourd'hui, c'est que sa notion de petites perceptions inconscientes nous amène à mettre en question l'image du sujet unique. Nous devons apprendre à vivre avec la pluralité des temps, des espaces, avec des multiplicités, des différences. La philosophie devient l'un des modes possibles du penser. On ne se met pas à une table en disant « je vais écrire de la philosophie », on le sait après. Toutes les déclarations de la politique classique – ouvrez les journaux, tous les jours – ne font que répéter les schémas obsolètes qui empruntent au modèle de l'action, de l'application et du résultat. Ces projets supposent, en dernier recours, des idées claires, un sens de l'histoire, une flèche du temps. Or tout ce dispositif écrase les différences au nom d'un « nous » qui serait sensé avoir les mêmes effets pour tous. Le défi actuel tente de réfléchir en tenant compte de l'art et de la science d'aujourd'hui qui – depuis belle lurette – ne s'organisent plus autour des catégories classiques.* »

Dans beaucoup d'autres domaines, les philosophes italiens contemporains changent de terrain. Gargani ou Giorello, dans le champ de la philosophie des sciences, Rovatti, dans le champ du social et du littéraire, tentent de prendre à bras le corps les complexités contemporaines. Par contre, très loin de ces pensées modernes, Emanuele Severino poursuit une recherche métaphysique originale et solitaire. Chez ce grand laboureur, une idée-force : « *Le devenir – cette foi de l'Occident – est une erreur fondamentale.* »

empruntant largement à l'art et à la science, analysent autrement le monde contemporain.

Raison

A cette fausse évidence originelle Emanuele Severino oppose que : « *Chaque chose, chaque geste, chaque nuance de la réalité est éternelle ; l'histoire n'est pas la naissance ou la mort de l'Etre, elle devrait être saisie comme l'apparition et la disparition de l'éternelle constellation des choses.* » Cette pensée forte, originale, unique, paradoxale, maintient haut une rigueur solitaire qui emprunte aux sagesses anciennes.

Plus proche de la pensée « *debole* », Rovatti, l'actuel directeur de la revue *Aut-Aut*, déclare : « *Nous devons nous demander ce que nous disons quand nous parlons de réalité. Nous savons maintenant que le monde n'est pas une masse, un magma qui se laisserait manipuler ou guider. Nous ne sommes pas devant des objets qui seraient à notre disposition. Les philosophes doivent apprendre à compter avec Prigogine et Thom ; nous devons travailler les paradoxes et les fluctuations. Il s'agit de détruire les frontières rigides entre la science et la philosophie, mais aussi entre la philosophie et la littérature. Soyons attentifs au style. Le philosophe se doit de prendre au sérieux le statut des métaphores. Ainsi nous devons vivre avec l'idée que le sujet, l'identité, sont aujourd'hui rongés. Dans* Palomar, *Calvino nous ouvre à une véritable narration d'une expérience philosophique.* »

Multiple, polémique, éclatée, la philosophie italienne contemporaine s'affranchit des fondements lourds. Très diverses, ces recherches, qui ont fait l'expérience des années de plomb, ont maintenant rompu avec les grandes logiques de l'émancipation unique. Aujourd'hui, les enjeux éthiques, esthétiques, sociaux, se pensent plus en termes de micrologie qu'en termes d'universel concret. Lire ces contemporains, c'est rencontrer la physique, mais aussi la musique, la peinture ou la danse. Que l'art fasse ici retour est un signe décisif. De fait, le Tintoret ne réfute pas plus Fra Angelico que Luigi Nono ne dépasse Verdi. Il s'agit d'essayer de penser sans classement, avec des hiérarchies qui ne seraient pas uniques.

Longtemps importatrice, l'Italie est sans doute en train d'inventer une fracture douce, véritablement originale. Et chaque dimanche matin, on peut – à la télévision – voir les prêtres et les laïcs de service s'empoigner avec ironie. D'ailleurs, cette dimension ludique ne manque pas de charme. Cocteau remarquait déjà : « *Les Français sont des Italiens de mauvaise humeur.* »

Pour en savoir plus

Eugenio GARIN : *Storia della filosofia italiana* (Einaudi) ; *Crisi della ragione* (collectif Einaudi) ; *Il Pensiero debole* (collectif Feltrinelli).

SEVERINO : *La Struttura originaria* (Adelphi) ; *Destino della necessita* (Adelphi) ;

Enciclopedia Einaudi.

A Paris, on trouvera de nombreux ouvrages italiens à la librairie internationale du boulevard Saint-Germain ainsi qu'à la librairie italienne de la rue de Bourgogne. Par ailleurs, le Centre culturel italien de la rue de Varenne organise de nombreux colloques qui traitent des thèmes les plus divers.

Massimo Cacciari : refuser le repentir

« J'AI beaucoup travaillé avec mon ami Luigi Nono. Il m'a aidé à comprendre la notion de composition, et cela a une vraie valeur philosophique. En septembre, il y aura à la Biennale la première d'un de ses opéras. Bien sûr, j'ai longtemps été un militant politique, et mes dernières batailles ont été menées sur le front légal « garantiste » ; pourtant, aujourd'hui, j'essaie de prendre une action qui ne réduirait pas la complexité. Nos années de plomb ont été une *période qui coagulait, qui faisait* des grumeaux, qui réduisait le divers. Nous devons apprendre à ne plus penser sur une seule ligne, ce que font toujours les politiciens et les juges.

» Aujourd'hui, le religieux fait un retour terrible dans le champ politique. Regardez la figure du repentir qui revient avec force en Italie... Les garantistes défendent – et ils ont tout à fait raison – le fait de ne pas juger les gens en groupe, mais un par un. Il s'agit – et c'est aussi très concret – d'avoir une lecture différentielle des actions politiques. Il faut essayer de ne pas tout réduire en un magma.

» Les années 60 ne peuvent pas être lues de façon unique, continuiste. Les procès récents montrent que l'on ne peut pas faire un lien mécaniste entre le discours que quelqu'un a tenu en 1969 sur la dictature du prolétariat et le fait qu'il ait été – ou non – brigadiste dix ans plus tard. Bref, toutes ces questions ne peuvent être examinées au nom d'un « nous » qui se donne le droit d'annuler toutes les différences. Nous devrions nous rendre capables de penser une politique qui ne serait pas un modèle de réconciliation. Et là aussi Schoenberg a beaucoup de choses à nous apprendre. »

● Massimo Cacciari a notamment écrit : *Crisis* (Feltrinelli), *Pensiero negativo e razionalizzazione* (Marsilio), *Dialettica e critica del politico. Saggio su Hegel* (Feltrinelli), *Dallo Steinhof* (Adelphi).



Giulio Giorello

« EN Italie, la philosophie de la science a une très *longue histoire*. Les courants dominants de l'idéalisme italien ont longtemps considéré les problèmes de la science comme des *pseudo-problèmes* ; par ailleurs, les grands intellectuels de la gauche ont longtemps regardé les discussions de la science comme des *questions qui* relevaient seulement de la technique ou de l'économie. Tout cela a fait obstacle à la diffusion et à la pratique institutionnelle de la philosophie des sciences. Pourtant, au début du vingtième siècle, l'Italie avait connu des courants fondamentaux. Pensez à Peano, aux *mathématiciens* qui avaient travaillé sur les problèmes du fondement. Au reste, la première chaire de philosophie des sciences n'a été fondée qu'en 1956. Ici l'on a, pendant une première phase, diffusé l'empirisme logique, les cercles de Vienne et de Berlin, ainsi *que les diverses écoles américaines*. Tout cela s'est mêlé dans les années 60 aux grandes interrogations sur le marxisme ou l'existentialisme...

» C'est au cours des années 70 qu'on a vraiment *découvert* Popper, Feyerabend, Khun, Lakatos... Enfin, les années 80 montrent une interaction très féconde entre des gens qui pratiquent la recherche scientifique et des épistémologues qui développent, par exemple, la logique *mathématique ou* l'histoire des sciences. En ce moment, on assiste à des développements intéressants dans le champ de l'histoire de la *logique, des mathématiques* ; d'autres font des recherches sur la logique des systèmes quantiques. Tout cela *s'organise autour de problèmes* communs à des gens qui pratiquent des disciplines différentes. La nouvelle épistémologie est très *influente. Elle propose de faire* bouger les choses autour des problèmes plus qu'autour des disciplines.

» Par ailleurs, des savants confrontent leurs idées aux grandes apories de la philosophie classique. En ce moment, il y a ici beaucoup de débats autour des idées de Thom, de *Prigogine ou de* Chomsky. L'Italie a tout de même été hier très avancée dans le champ de la physique ; songez à Fermi, qui a établi en 1936 la théorie du neutrino. Il est très important que les savants italiens *relient leurs pratiques* à la philosophie ; mais ce n'est pas nouveau si vous lisez Galilée. Les grands *moments du développement* scientifique – appelez ça coupure ou révolution – ont été des moments de relation entre divers *champs* d'innovations conceptuelles. Regardez la grande révolution astronomique de Kepler, Copernic et Galilée. Ce *dernier* associait la métaphysique et la pratique scientifique. Le Galilée qui fait de la mécanique – qui *fonde la résistance des matériaux* – travaille sur un schéma hérité de l'atomisme... »

● Giulio Giorello a notamment publié : *Sinossi di matematica contemporanea – in Annali della scienza* (Mondadori), *Il falsificazionismo di Popper – in Storia del Pensioro filosofico* (Garzanti), *Zero – in Enciclopedia Einaudi.* Il a – avec Simona Morini – réalisé *Paraboles et catastrophes – entretiens sur les mathématiques, la science et la philosophie, avec René Thom* (Flammarion).

Aldo Gargani

« J'AI – après avoir étudié à *Oxford et avec* Gilles-Gaston Granger – beaucoup travaillé Wittgenstein, *qui a le mérite de ne pas* confondre ce qui est réel et ce qui est possible. Contre l'empirisme *philosophique, il nous a appris que* la chaîne des explications a une fin. Ainsi il avance que si cela a un *sens de se demander pourquoi on* a construit cette chaudière avec ces matériaux – de telle façon *qu'elle n'explose pas, – cela n'a* aucun sens de se demander : pourquoi vivons-nous ?...

» La *raison* classique confrontait nos facultés et les objets ; ce type de connaissance visait à saisir des *références*. Ainsi *Platon* tirait la certitude d'un théorème d'une vision de l'idée du triangle. Tout *cela a été mis en cause au* dix-septième siècle, avec votre Descartes notamment. A partir de lui, *on ne confronte plus* nos facultés et les objets, mais nos facultés et les « bonnes représen*tations claires et distinctes* ». A cette époque naît un type d'homme qui fonctionne selon la *figure du miroir, qui « connaît » à* travers le filtre des représentations correctes ; plus tard, on y ajoutera *la sensibilité, etc.* Et ce schéma durera plusieurs siècles.

» Aujourd'hui, on se rend *compte que si Descartes ou Kant* traitaient des représentations, que si le cercle de Vienne parle de propositions, *ce programme reste* globalement le même. De nos jours, nous devons essayer de réfléchir autrement, sans faire de la philosophie une matrice, une structure permanente, historique, neutre, qui décrirait les conditions de possibilités. En ce sens, nous ne pouvons plus chercher à réformer le programme des fondations, *même sous la forme, plus* moderne, de la communication. Nous devons tenter de remplacer *la tradition classique de l'explica*tion de la connaissance par les questions contemporaines de la *légitimation des connaissances*. Cela ouvre un champ tout autre. Nous sommes maintenant amenés *à travailler les légitimations* dans un espace linguistique et social qui sait qu'il est provisoire. »

● Aldo Gargani a notamment publié : *Un libro sulla filosofia analitica* (Edizioni di filosofia, Torino), *Introduzione a Wittgenstein* (Laterza), *Introduzione a Crisi della ragione* (Einaudi), *Hobbes e la scienza* (Einaudi), *Stili d'analisi* (Feltrinelli), *Il sapere senza fondamenti* (Einaudi).

Gianni Vattimo : le paysan suisse et l'ouvrier iranien



« EN *Italie, on a beaucoup* réfléchi récemment sur la notion de démocratie. *Par exemple*, on s'est demandé si le juste pouvait dépendre – simplement – de l'opinion de *la* majorité. On sait bien que non, si l'on se souvient que Hitler a été élu démocratiquement !

» *Poser – du point de vue de* la pensée « *debole* » – cette question, c'est savoir qu'elle est *décisive ; mais on sait aussi qu'on* ne peut la décrire sur les bases claires de la pensée forte. Pour beaucoup, *la démocratie* est un mal mineur. Il s'agit donc d'essayer de voir que les modes de *la démocratie ne sont pas éter*nels, qu'ils sont discutables, jugeables, etc.

» Raisonner ainsi, ce n'est pas *faire de la démocratie un nouveau* fondement fort et invincible, c'est refuser de camper sur des positions acquises *pour* penser notre temps...

» Par exemple, je partais récemment aux Etats-Unis ; je *prenais l'avion à Zurich. Là, j'ai* passé une soirée dans un restaurant avec un paysan suisse et un ouvrier iranien. Nous vivions concrètement – pour un moment – une multiplicité sans synthèse. Mais personne n'était à la recher*che d'une authenticité dernière*. D'ailleurs, l'Iranien n'avait pas du tout envie du fondamentalisme de Khomeiny, *du retour des tchadors*. Nous avions des visions très différentes ; pourtant, personne ne *parlait au nom d'un fondement*.

» Vivre aujourd'hui avec la multiplicité des cultures, c'est sans doute éviter bien des conformismes. Certes, chacun a un patrimoine, *mais celui-là n'est que* l'horizon de ce qui nous reste collectivement. »

● Gianni Vattimo a notamment publié : *Il concetto di fare in Arestotele* (Giappichelli), *Il soggetto e la maschera* (Bompiani), *Poesia e ontologia* (Mursia), *Le avventure della differenza* (Garzanti), *Introduzione a Heiddeger* (Laterza), *Al di là del soggetto* (Feltrinelli).

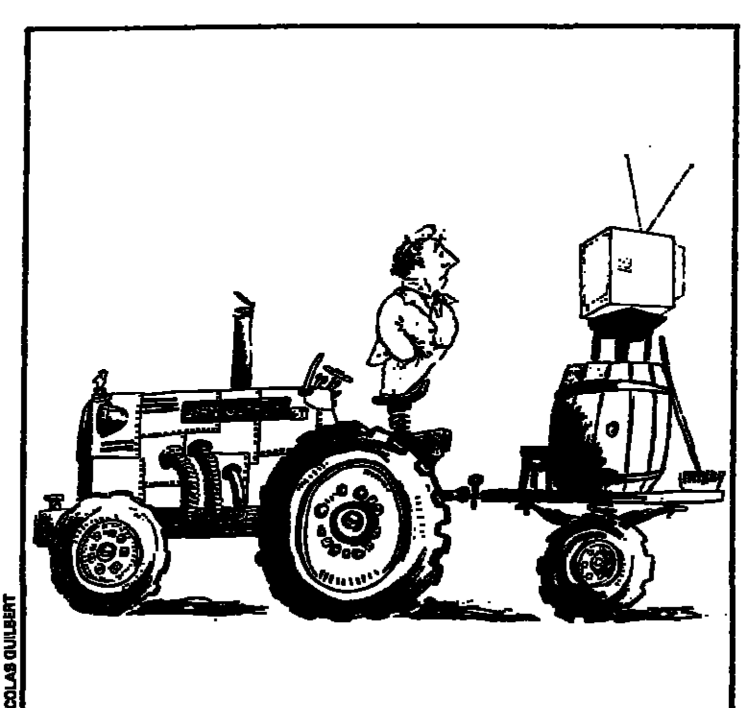
Dossier établi par CHRISTIAN DESCAMPS

L'audiovisuel au service du monde rural

La TPR, entreprise de « marketing social ».

S'IL fallait définir de manière caricaturale la mission que s'assigne Télé Promotion rurale (TPR), on pourrait utiliser le titre du film produit par ce mouvement dans les années 70, *Après nous le désert*, consacré au phénomène dangereux de l'exode rural et de la désertification des campagnes. Mais l'action des TPR, initiative lancée en 1966, se situe bien au-delà de cette action « pompier de service » et se fonde notamment sur une utilisation intensive des moyens de communication, surtout audiovisuels.

Le 4 juin dernier, une réunion nationale des dirigeants de Télé Promotion rurale a eu lieu à Paris pour procéder à un bilan de l'action, très diversifiée, que mène chacune des quatre grandes régions « administratives » qui la composent : Rhône-Alpes-Auvergne, Méditerranée (Midi et Languedoc), Ouest-Pays de Loire, enfin Est (Lorraine, Alsace, Champagne).


NICOLAS GUILBERT

Le projet d'emprunter les antennes de télévision pour la sensibilisation et la formation des agriculteurs est né en 1966 sous la tutelle du ministère de l'agriculture. Il consistait alors essentiellement à utiliser le petit écran comme un moyen de vulgarisation des problèmes du monde agricole, d'abord sous forme de réception collective (les récepteurs individuels étaient encore rares, à l'époque, dans les campagnes, et la « couverture » en émetteurs inachevée), ensuite — notamment en Bretagne, puis dans le Sud-Ouest — par réception à domicile. La région Rhône-Alpes-Auvergne s'en souvient également : *« Les émissions, réalisées en 16 millimètres le plus souvent, étaient diffusées l'hiver entre midi et 14 heures. D'abord sur la première chaîne, puis sur la deuxième, enfin sur la troisième »*, précise M. Marc Girardin, délégué de cette région.

Simultanément, la formule évoluait vers des formes plus participatives, soit pour choisir les sujets (problèmes de fermages, organisation des marchés, système des montants compensatoires européens, etc.), soit pour en élaborer le contenu. On eut recours aussi aux appels téléphoniques en cours d'émission. *« Cela a duré jusqu'en 1979, où la diffusion des séquences patronnées par la TPR a été suspendue. »*

Pourquoi cet arrêt brusque ? L'objectif poursuivi n'était-il plus digne de bénéficier du concours du service public de la télévision ? Le taux d'écoute était-il trop faible ? Les moyens financiers de la TPR ne lui permettaient-ils plus de « s'offrir » la télévision ? Aucune de ces raisons, et certainement pas la cote d'audience de ces émissions qui était excellente, n'explique l'arrêt de ces programmes destinés au monde agricole, si ce n'est l'incohérence légendaire de certaines décisions.

Association fondée selon la loi de 1901, la TPR fonctionne toujours sur fonds publics de sources diverses : ministère de l'agriculture, ministère de la formation professionnelle (1,8 million de francs cette année), conseils régionaux, DGER... Même si les crédits qui lui sont affectés n'ont pas — comme nombre d'autres — été réévalués au prorata du coût de la vie, ce qui constitue un handicap pour le développement de la TPR, le problème financier n'est pas, selon ses dirigeants, le plus important. D'autant que les frais de personnel restent modestes, les équipes régionales comptant de deux à huit salariés au maximum.

« A quelque chose malheur est bon », a-t-on coutume de dire. L'arrêt brutal de l'expérience en 1979 a conduit les responsables de la TPR à une réflexion générale sur l'évolution du « milieu agricole » et des nouveaux moyens de communication. L'élargissement de l'audience de la mission entreprise fut également décidé à l'occasion du redémarrage de la TPR en 1981. C'est ainsi qu'est pris en compte désormais le milieu rural dans sa diversité et plus seulement le monde agricole (même s'il reste dominant).

La diffusion des messages — visuels ou sonores — se fait sous forme collective (assemblée générale d'une coopérative, réunion de jeunes agriculteurs, centre de soins) ou individuelle (cassette). Mais le recours aux médias modernes (vidéo, diaporama, cassettes) n'exclut pas les moyens classiques : témoin cette récente campagne sur le thème « Bien traire », à l'aide de tracts et de papillons autocollants, pour sauvegarder la qualité du lait.

La stratégie de la relance de la Télé Promotion rurale lancée en 1981 comporte d'abord un large volet « formation », qu'il s'agisse d'aide à la formation proprement dite, de conseils utiles à l'installation des jeunes, de la formation continue comme de la promotion collective. Le deuxième objectif reste celui de la vulgarisation de l'action entreprise par la TPR. Enfin, l'aménagement et le développement ruraux dans leur ensemble sont pris désormais en compte et figurent parmi les documents de la cinémathèque TPR, aujourd'hui archivée.

On estime entre dix et vingt les documents audiovisuels (vidéo, film 16 mm, diaporama) réalisés chaque année par la TPR, dans la diversité des préoccupations des quatre régions. Ainsi celle du Midi-Roussillon sera-t-elle plus sensible aux problèmes que poserait l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, tandis que celle de l'Est apporte son concours à l'expérience Clotair (banque de données télématique), menée avec la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et la direction générale des télécommunications de Lorraine.

La région Est de la TPR bénéficie en outre d'un nouveau « créneau » dans la grille des programmes de FR 3, ce qui devrait conduire les trois autres à obtenir la même faveur, de la troisième chaîne, surtout si celle-ci commence à émettre bientôt dès le matin, comme elle en nourrit le projet.

Les principaux animateurs des quatre grandes régions (1) souhaitent que l'expérience pédagogique acquise depuis quinze ans par la TPR trouve son écho et une place dans les activités liées à l'éducation nationale et, au-delà, dans les circuits d'information destinés au grand public. *« Nous faisons du marketing social*, estiment-ils, *en utilisant tous les processus d'interactivité. Pour tous les programmes de la TPR, la demande vient de la base, des consommateurs. »*

Ce grand souffle démocratique et convivial qui anime les dirigeants de la Télé Promotion rurale suffira-t-il à assurer son développement ?

CLAUDE DURIEUX.

(1) Les adresses sont les suivantes : TPR Est, 5, rue de la Vologne, 54520 Laxou, tél. (8) 398-47-07 ; TPR Méditerranée, chambre d'agriculture, place Chaptal, 34076 Montpellier, tél. (67) 92-88-00 ; TPR Rhône-Alpes-Auvergne, BP 47 X, centre de tri, 38040 Grenoble, tél. (76) 42-08-89 ; Ouest-Pays de Loire, section audiovisuelle de l'APAO-INPAR, 65, rue de Saint-Brieuc, 35042 Rennes, tél. (99) 59-25-44.

Médias du Monde

Canada : la crise de la télévision payante

First Choice et Allarcom, les deux chaînes de télévision payante anglophones canadiennes viennent de lancer un cri d'alarme au Conseil de la radio-télévision canedienne (CRTC). Les deux entreprises estiment que seule une fusion intervenant avant trois mois peut sauver la télévision payante d'une faillite certaine. Le CRTC, qui a autorisé il y a quelques mois le regroupement des deux chaînes payantes francophones, Premier choix et TVEC, a promis une réponse rapide.

Lancées il y a un an et demi sur les réseaux câblés canadiens, les quatre chaînes de télévision payante ont connu des débuts difficiles dus à la relative étroitesse du marché. Ces difficultés semblent s'accentuer aujourd'hui avec le rapide développement au Canada du parc de magnétoscopes et de l'édition vidéo.

Pays-Bas : une chaîne payante avec les Américains

La société VNU, qui regroupe divers éditeurs néerlandais, attend le feu vert du gouvernement pour lancer un service de télévision payante sur le câble. Selon les estimations de la société, ce service pourrait intéresser 40 % des foyers câblés, soit un million deux cent mille abonnés. VNU, qui compte vendre l'abonnement à 10 dollars par mois pour six heures de programmes par jour — comprenant essentiellement des films — espère atteindre en quatre ans un point d'équilibre avec cinq cent mille abonnés.

Pour partager les risques du lancement, évalués à 7 millions de dollars, VNU s'est associé avec United International Pictures, qui représente à l'étranger les intérêts de trois majors compagnies hollywoodiennes (Paramount, Universal et MGM-UA), et qui détiendra 49 % du capital. La chaîne payante néerlandaise avait également reçu des propositions de Premier, la télévision payante britannique de Thorn EMI, associée avec d'autres partenaires américains : HBO, Showtime, Warner, Fox et Columbia.

États-Unis : échec à l'OPA sur Walt Disney

La direction de Walt Disney Production a racheté pour une somme de 325 millions de dollars les actions en possession de Reliance Insurance, une société d'investissements dirigée par M. Saul Steinberg, rendant ainsi vaine l'offre publique d'achat (OPA) lancée par ce dernier en association avec M. Kirk Kerkorian, principal actionnaire des studios MGM United (*Médias du monde* dans notre édition datée 10-11 juin).

M. Steinberg aura cependant fait une bonne affaire : il avait commencé par acheter ses actions au cours de 51 dollars ; Walt Disney a dû en offrir près de 71 dollars pièce pour juguler la tentative de prise de contrôle.

États-Unis : rachat du troisième hebdo américain

L'hebdomadaire américain *US News and World Report* a été racheté par un homme d'affaires propriétaire du magazine *Atlantic Monthly*, M. Mortimer Zuckerman, pour la somme de 168,5 millions de dollars. *US News and World Report*, le troisième hebdomadaire américain après *Time* et *Newsweek*, a un tirage de 2,1 millions d'exemplaires et compte environ 9 millions de lecteurs. Près d'un quarantaine de propositions d'achat ont été faites depuis la mise en vente de l'hebdomadaire en janvier dernier, dont celles des groupes de presse américains Hearst et Gannett, et allemand Grünze und Jahr, propriétaire du magazine *Stern*.

M. Zuckerman, qui possède une des plus importantes compagnies d'agences immobilières des États-Unis, a acheté l'*Atlantic Monthly* en 1981 et a augmenté son tirage de 35 %.

Etats-Unis : une édition internationale d'« USA Today »

USA Today, premier quotidien national d'informations générales aux Etats-Unis, va commencer, à partir du 10 juillet, la distribution à l'essai d'une édition internationale qui sera imprimée dans un premier temps aux Etats-Unis, près de New-York, et expédiée par avion en Europe, en Afrique du Nord, en Israël et en Arabie Saoudite.

Si les résultats de cette période d'essai sont concluants, l'édition internationale pourrait par la suite être imprimée en Europe.

USA Today, dont le siège est à Washington, a été lancé en septembre 1982 par la chaîne de journaux Gannett, et tire actuellement à 1,3 million d'exemplaires. Il est imprimé dans vingt-quatre points du territoire américain.

Radios Locales

Une voix pour l'insularité

BEAUCOUP de radios locales connaissent aujourd'hui une crise d'identité. Comment affirmer une personnalité qui sorte de la routine téléphonique et de l'animation pousse-disques ? Ce n'est pas si facile une fois passé l'enthousiasme du départ.

Radio-Oléron n'a pas ce genre d'états d'âme. Et pour cause : son originalité lui est, pour ainsi dire, imposée par la géographie. Ni les médias ni la presse écrite venues du « continent » ne parlent aux Oléronais tout à fait d'eux-mêmes. C'est pourquoi, autour de la radio de l'île, le consensus a été immédiat. La preuve : c'est par souscriptions qu'on a recueilli les 80 000 F nécessaires pour payer le matériel.

Créée en juillet 1982 dans une discothèque, Radio-Oléron a été très vite hébergée par la municipalité de Saint-Pierre (5 000 habitants) qui est, en quelque sorte, la capitale de l'île. Patrick Mocquay, maire de la commune et vice-président du conseil régional de Poitou-Charentes, a suscité dans sa commune, à partir du dernier cinéma encore en survie dans l'île (l'Eldorado), une association culturelle tous azimuts, LOCAL (Lieu oléronais pour la culture, l'animation et les loisirs). Un lieu très « convivial » comme on dit maintenant.

« La culture, cela commence avec le concours de belote », explique volontiers Patrick Mocquay. Dans un tel lieu, Radio-Oléron s'affirma d'emblée comme une radio très ouverte où l'on pouvait entrer comme dans un moulin. L'expression même de l'identité insulaire. Deux ans après, les chiffres parlent : cent seize heures d'émissions hebdomadaires (sur 100,7 MHz) assurées par quelque cinquante bénévoles. *« C'est insuffisant »*, estime le président de Radio-Oléron, Bernard Savy. Vu de l'extérieur, ce n'est pourtant pas si mal, la population de l'île ne dépassant pas les 17 000 habitants ; ce qui représente un joli taux de participation.

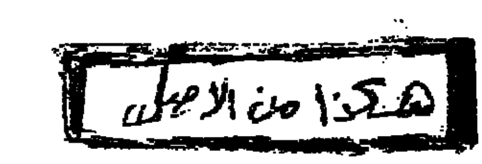
Le taux d'écoute semble lui aussi satisfaisant. Il n'y a pas eu de sondage officiel, mais en direct, dans les bistrots de l'île, on s'aperçoit vite que tout le monde connaît et écoute. *« Nous avons reçu jusqu'à quatre-vingts appels téléphoniques en une heure. »* Radio-Oléron est aussi écoutée, de Marennes à La Rochelle, par les Oléronais « exilés » sur le continent.

Comme partout dans les radios locales, le départ ne s'est pas fait sans remous ni sans conflits de personnes. Après divers ratés, la bonne marche de l'entreprise repose aujourd'hui sur une équipe de quatre permanents. Le budget 1983 a été de 350 000 F, le budget prévisionnel de 1984 de 510 000 F. Ces moyens financiers sont venus pour 50 % de la DRAC (Délégation régionale à l'action culturelle) de Poitou-Charentes. L'autre moitié est venue de l'île elle-même cinq communes (sur les huit) ont participé à l'aventure, de même, que le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) ; la publicité locale a fait le reste.

Les émissions sont axées sur la culture traditionnelle charentaise et sur les informations économiques et sociales locales. Le bassin ostréicole de Marennes-Oléron représente près de la moitié de la production française d'huîtres et le port oléronais de La Cotinière est loin d'être seulement un décor pittoresque pour les estivants plaisanciers : avec quatre-vingt-dix bateaux et 4 milliards de centimes de chiffre d'affaires déclaré par an, c'est le « grand port de la petite pêche » ; premier en France pour la crevette rose, il approvisionne aussi la région parisienne en soles, bars, turbots, etc. Une vie économique qui ne repose pas sur le seul tourisme, et dans laquelle Radio-Oléron puise une part non négligeable de ses émissions quotidiennes.

C'est pourtant le tourisme qui crée à Radio-Oléron ses principales difficultés de programmation. L'été, la population insulaire passe de 17 000 à 200 000 habitants, avec des exigences nouvelles. Il faut se transformer en radio de services : météo marine, heures de marée, distractions, fêtes locales... Sans moyens, ce n'est pas facile ; d'autant que la plupart des bénévoles sont eux-mêmes en vacances et qu'ils sont, à cette époque, partis ailleurs. Mais, disent les responsables de la radio, *« c'est là où l'utilité de notre rôle est le plus évidente »*. Raison de plus pour s'accrocher dans un département pourtant surchargé : la Charente-Maritime ne compte pas moins de vingt et une radios locales en activité.

GEORGES CHATAIN.



Le bachot de l'Empereur

Question : quelle date ? Réponse : 1809.

LES trois professeurs de la faculté des lettres étaient là, en robe et épitoge. Lui, âgé de seize ans, avait produit le certificat visé par le proviseur du lycée attestant qu'il avait fréquenté l'établissement au moins deux ans avec assiduité. Il n'avait pas omis de verser les 60 F de droit, dont 5 iraient à chaque examinateur. Maintenant, il se trouvait au milieu de sept autres candidats, devant quelques notables ou oisifs venus en curieux, comme la loi les y autorisait. Rhétorique, philosophie, quel sujet allait-il lui échoir ? Il ne tremblait pas trop : seuls les textes étudiés dans les « hautes classes » pouvaient lui être soumis.

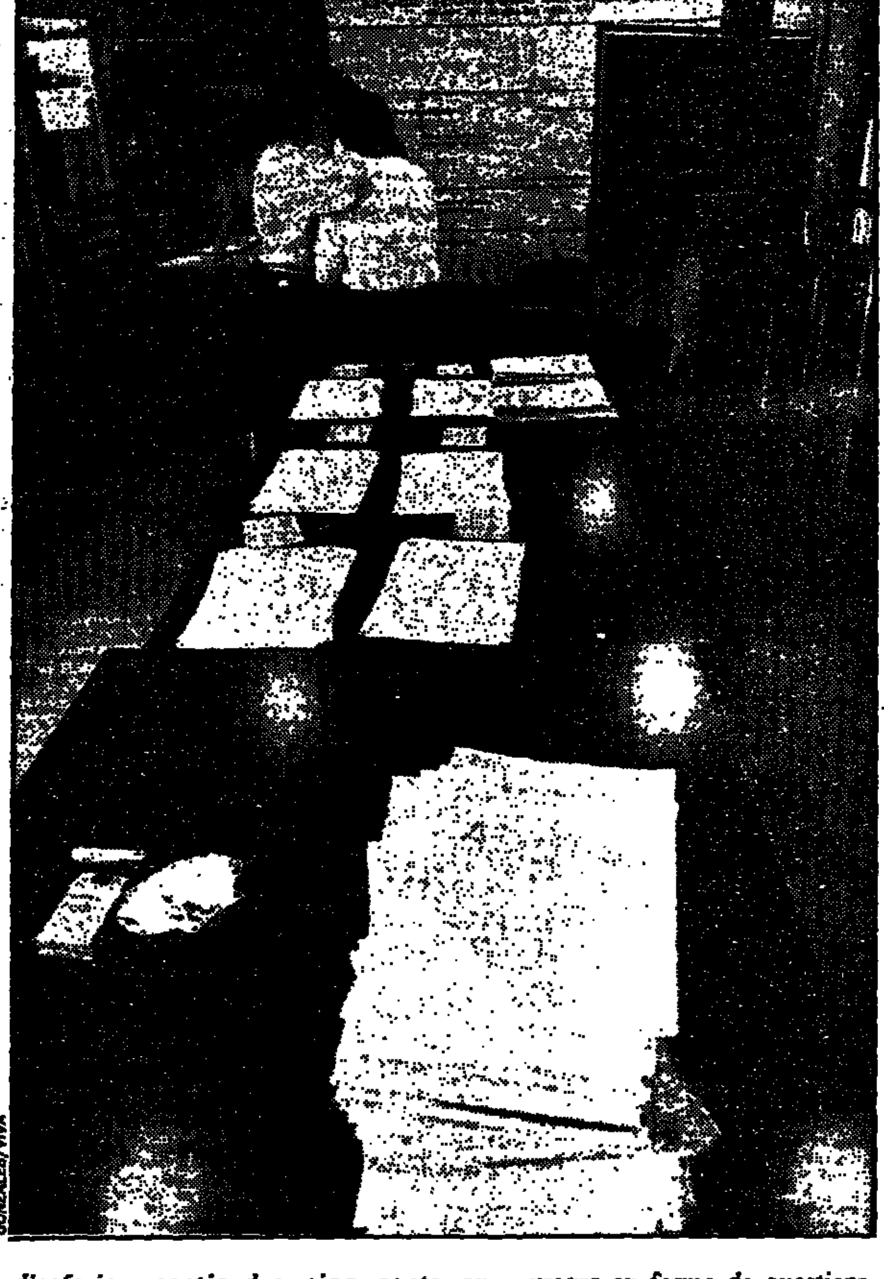
Quintilien. C'était un texte de Quintilien qu'il lui fallait commenter. La conversation s'engageait entre les trois examinateurs et les huit candidats du groupe. Une demi-heure durant, moins de trois quarts d'heure en tout cas, l'échange roula, comme dans un cours. Puis le jury se retira, procéda à un vote secret sur chacun des candidats, et revint. Le doyen de la faculté des lettres lut alors la liste des admis. Il ne restait plus qu'à attendre l'envoi du diplôme de bachelier, établi sur parchemin (1) et signé par Son Excellence le Grand Maître de l'Université impériale, au nom de « *Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin* ».

Cette année là, 1809, trente-deux diplômes furent décernés. Curieusement, trente et un du baccalauréat ès lettres et un du baccalauréat ès sciences. Curieusement, car le baccalauréat moderne, celui qui se modela peu à peu pour ressembler au bac 84, mais sans changer fondamentalement, ce baccalauréat venait tout juste d'être créé par un décret en date du 17 mars 1808.

Or l'article 22 indiquait qu'on ne serait reçu bachelier dans la faculté des sciences qu'après avoir obtenu « *le même grade dans celle des lettres* ». Un candidat, un seul certes, a donc dérogé, la première année. Il est vrai que, d'emblée, d'autres exceptions ont envahi la règle, parfois sous le couvert de mesures transitoires.

Ce qui distinguait le baccalauréat-Napoléon de son ancêtre médiéval, ce n'était pas qu'il fût le premier grade universitaire. La « déterminance », qui prend au quinzième siècle le nom de baccalauréat, était un examen de la faculté des arts. Mais, en confiant au lycée et non plus à la faculté la préparation de l'examen, le décret de 1808 installe définitivement le baccalauréat comme le couronnement des études secondaires.

L'empereur a l'exigence lourde : seuls les lycées d'Etat – qu'il vient de créer – seront habilités à cette préparation. C'est toutefois ce monopole qui, dans les faits, connaîtra de sérieux accrocs. D'abord, il est prévu que les deux années d'études dans un lycée ne seront exigibles qu'à partir de 1812. Dès 1811, il est décidé qu'une année suffira. En outre, l'enseignement public, qui, selon un texte de 1808, ne devait être confié qu'à l'Université, ne posait cette obligation qu'à la date du 1er janvier 1815. Jusque-là, les individus qui auraient exercé pendant dix ans des fonctions d'instruction publique obtiendraient le diplôme du grade correspondant à leurs fonctions... Un texte de 1809 étendait aux élèves des séminaires dans les académies dépourvues de facultés des lettres le bénéfice du baccalauréat. Le Grand Maître l'attribuait sur présentation d'un certificat d'aptitude signé par les professeurs du séminaire et visé par l'évêque ! L'année suivante, un arrêté précisait qu'un « *inspecteur de l'académie en tournée* » ou un autre officier de l'Université désigné par le recteur pourrait « *se transporter au grand séminaire pour examiner les candidats* ». Tant pis pour la règle rappelée pourtant la même année : « *Tous les examens sont publics.* » Cette règle millénaire allait tomber en désuétude, au moment où elle voyait le jour en d'autres contrées, en Prusse par exemple.



GONZALES/VIVA

Trente-deux en 1809, les bacheliers sont au nombre de 666 l'année suivante. La progression ne sera pas aussi rapide par la suite (1 026 lauréats en 1811). L'utilité du baccalauréat n'est pas encore reconnue, sauf chez les étudiants qui veulent s'inscrire en théologie, en droit ou en médecine, ou dans un séminaire diocésain. Les choses vont changer.

En 1820, le comte Siméon, ministre de l'intérieur, président de la commission de l'instruction publique, se plaint aux recteurs de la « *facilité que certaines facultés de lettres* [mettent] *à la réception des bacheliers* ». Il confesse avoir reçu des correspondances libellées par des « *individus pourvus de ce grade* » et dont « *le style et l'orthographe offraient la preuve d'une honteuse ignorance* ». Cela ne saurait durer. Il s'agit dorénavant de « *prévenir une indulgence d'autant plus coupable que désormais le grade de bachelier va ouvrir l'entrée à toutes les professions civiles et devenir par conséquent, pour la société, une garantie essentielle de la capacité de ceux qu'elle admettra à la servir* ».

Ainsi se forme l'image d'un baccalauréat destiné à devenir, selon le mot de M. Piobetta, la « *clé de toutes les positions* ». Ainsi se trouvent justifiées une suite de mesures qui, de la Restauration à Louis-Philippe, vont parler le langage de la sévérité. L'âge d'or d'un baccalauréat facile – le plus difficile étant parfois de se procurer les certificats d'études requis pour se présenter – est révolu. Dès 1821, l'examen devient individuel. L'épreuve de philosophie a lieu en latin à partir de 1823 (mais elle sera rétablie en français par le duc de Broglie en 1830), et tous les candidats au baccalauréat ès lettres « *devront répondre sur les éléments des sciences mathématiques et physiques* ». Et, surtout, « *les objets de l'examen seront tirés au sort* ».

Innovation, s'il en est : ce n'est pas encore l'examen par QCM (questionnaire à choix multiples) tel qu'il se pratique aujourd'hui aux Etats-Unis et au Japon. C'est tout de même le corps du savoir découpé en tranches soigneusement numérotées, classées, délimitées. Le candidat tirait des boules d'une urne. Chacune portait un numéro correspondant à une question, dont l'examinateur ne devait pas s'écarter. En 1840, le programme du baccalauréat contiendra cinq cents numéros !

C'est que la méfiance régnait à l'égard des jurys. Le doute sur leur impartialité était d'autant plus vivace que depuis 1815 des commissions avaient été créées pour examiner les candidats là où n'existait pas de faculté. Si bien que les élèves des collèges royaux (les lycées) étaient jugés par leurs propres professeurs. En 1840, proviseurs et censeurs sont éliminés des jurys. En 1847, les commissions, très critiquées par les établissements privés, disparaissent. Victor Cousin, qui pressent que la reconnaissance de la liberté d'enseignement va placer les collèges de l'Université dans une vaste concurrence, obtient de la Chambre des pairs cet article de loi : « *Les professeurs qui composent les facultés des lettres et des sciences procéderont respectivement et exclusivement aux examens du baccalauréat ès lettres et ès sciences.* »

La suspicion des autorités n'était pas sans fondement. A peine majeur, le baccalauréat se mit à susciter de telles convoitises – signe de son prestige montant – qu'il tenta les faussaires de tout poil. Si les examinateurs n'étaient pas à l'abri de tout soupçon, les candidats non plus. Un arrêté pris en 1837 par Guizot en dit long à ce sujet. Il renforce les procédures de vérification de l'identité des postulants, certains individus peu scrupuleux ayant pris la détestable habitude de se présenter aux lieux et place du candidat. Moyennant rétribution, s'entend...

Ce n'était pas encore le trafic des sujets qui, cent vingt-cinq ans plus tard, en 1964, défraiera la chronique. Mais déjà, baccalauréat et commerce se faisaient des avances. Le partage des épreuves en séries numérotées avait provoqué la dérive : l'art d'apprendre s'était mué en art de réussir l'examen. L'ère des « manuels » et celle des préparateurs prirent leur essor. Tandis que les examinateurs officiaient, des commerçants attentifs épiaient leurs manières et leurs manies. Puis ils couraient rédiger des ouvrages en forme de questions-réponses. C'était pour les candidats le succès assuré ! Et l'oubli le lendemain. De même, des maîtres de pension, chefs d'institution et autres individus passaient outre l'interdiction de dispenser des cours préparatoires. Dès la monarchie de Juillet, les « fours à bachot » font florès, n'hésitant pas à passer publicité dans les revues universitaires. Deux, trois mois de préparation, le bac au bout. Entre deux placards pour du vin de bordeaux ou le médicament qui guérit les « *maladies secrètes* », l'annonce est alléchante : on ne paiera le cours qu'une fois l'examen réussi.

L'industrie du baccalauréat prospère d'autant mieux que le programme s'enfle au gré de l'évolution des connaissances. En 1821, le Conseil royal avait ajouté l'histoire et la géographie, et des éléments de sciences mathématiques et physiques. En 1830, l'écrit s'ajoute à l'oral. L'épreuve consiste pour le candidat à « *écrire instantanément un morceau en français, soit de sa composition, soit en traduisant un passage d'auteur classique* ». La même année, l'enseignement des langues vivantes s'impose dans les collèges royaux. En 1840, histoire naturelle et chimie complètent la classe de philosophie, et Victor Cousin remplace le « *morceau en français* » de l'épreuve écrite par une version latine, éliminatoire.

Le programme (comme on disait à l'époque, et non *les* programmes) « *c'était l'encyclopédie de toutes les sciences humaines* », écrira Jules Simon. La pleine mutation de ces sciences au cours du siècle entraîne retouches et modifications du baccalauréat. Arago et Lamartine s'étaient querellés sur la tutelle du latin et du grec que le poète jugeait comme un bien nécessaire. La polémique avait paru sans lendemain.

Cependant, quand Fortoul, ministre de Napoléon III, réforme le baccalauréat en 1852, il place celui de lettres et celui de sciences sur un pied d'égalité en ne subordonnant plus le passage du second au passage du premier. L'écrit, s'il est noté « *mal* » par les examinateurs, signifie l'ajournement du candidat. Une recommandation apparaît au détour d'une circulaire. Elle aura la vie dure et séculaire : « *Le jugement une fois rendu, aucune considération ne pourra en changer l'expression* ». Aujourd'hui encore, le jury du baccalauréat est souverain. Avec Victor Duruy, qui déplore que les professeurs n'aient plus en face d'eux « *des élèves attentifs à leurs cours, mais des candidats aux prises, dès le milieu de l'année de seconde, avec les préoccupations étroites du diplôme* », un effort est tenté pour endiguer l'encyclopédisme. En 1884, il réduit l'examen aux matières enseignées en classes de rhétorique (première) et de philosophie, ou de mathématiques élémentaires (la terminale d'aujourd'hui) ; il supprime la liste annuelle des auteurs.

L'effort est poursuivi, après la défaite de 1870, par le ministre Batbie qui, en 1873, soumet au Conseil supérieur de l'instruction publique un projet de Jules Simon. Mgr Dupanloup, qui, comme Victor Duruy, se lamente que l'on demande « *des hommes et* [que] *l'on ne nous donne que des bacheliers* », défend le projet finalement adopté et traduit en décrets l'année suivante : le baccalauréat se passera désormais en deux parties, l'une en fin de rhétorique, l'autre en fin de philosophie ou de mathématiques élémentaires. La formule vivra près d'un siècle. Jusqu'en 1963.

Ainsi, par des ajustements successifs, le baccalauréat traverse-t-il vents et marées au cours du XIXe siècle qui l'a vu naître. Etrangement, les tempêtes ressemblent à s'y méprendre à celles qu'il essuiera encore, plus près de nous. Il n'y manque même pas un « sondage », puisque, en 1885, Armand Fallières adresse un questionnaire aux recteurs où l'on peut lire cette interrogation : « *Y aurait-il lieu de supprimer purement et simplement les baccalauréats ?.* » Déjà, le « bachot » a dû se colleter avec ses vices qu'il ne cessera d'exhiber : loterie, encouragement au surmenage scolaire, à l'encyclopédisme, aux commerces illicites. Il porte en écharpe le sceau de son ambiguïté congénitale : est-il le couronnement de l'enseignement secondaire ou la première pierre de l'enseignement supérieur ?

Constat et questions qui ont autant de réalité aujourd'hui, quand plus de 400 000 candidats s'offrent à l'épreuve qu'à la fin du siècle dernier, où 7 500 jeunes furent élus bacheliers.

Du *Bachelier* de Jules Vallès, en 1881, au film de Maurice Pialat *Passe ton bac d'abord*.en 1979, le baccalauréat n'a cessé de nourrir l'inspiration des créateurs. Dans le même temps, son rôle a changé. Il n'a plus la même fonction de promotion sociale. Devenu un point de passage obligé pour près de la moitié de chaque classe d'âge, il ne s'est pas pour autant banalisé et n'a rien perdu de sa force emblématique. A tel point que les réformateurs qui osent y toucher risquent d'être foudroyés...

CHARLES VIAL.

(1) ... *Qu'il aura soin de ne pas égarer, sous peine de devoir débourser 5 F pour obtenir un duplicata. Cette précision est rapportée dans l'ouvrage : le Baccalauréat*, par Jean.-B. Piobetta, édité par J.B. Baillière et fils, 1937, auquel cet article emprunte largement.

Polémique entre Pierre Lefranc et le général Nicot

De Gaulle putschiste ?

Le général Edmond Jouhaud, ancien numéro deux de l'OAS, produit, dans son dernier ouvrage, à preuve de son affirmation selon laquelle le général de Gaulle aurait accepté, en mai 1958, de revenir aux affaires par un coup d'Etat militaire, le témoignage écrit, inédit jusqu'à présent, du général Jean Nicot, qui était à l'époque général de brigade de l'armée de l'air. Ce témoignage, publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté 20-21 mai, suscite aujourd'hui une polémique dont voici les éléments.

Le démenti du saint-cyrien

M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, dont il fut l'un des collaborateurs, a adressé au général Jouhaud, le 29 mai, une lettre dans laquelle il dément formellement le témoignage du général Nicot.

Je vous donne l'assurance que le coup de téléphone du 29 mai en fin de matinée dont fait état un texte du général Nicot, dont je n'ai pas eu connaissance, n'a jamais eu lieu.

Dans sa conférence de presse du 19 mai 1958, le général de Gaulle avait expressément demandé que l'armée demeurât instrument de l'Etat.

Le 27 mai, pour mettre fin aux bruits qui circulaient, il renouvelait ses consignes à l'armée en déclarant : *« Je ne saurais approuver toute action qui met en cause l'ordre public »* et faisait demander au général Salan de lui envoyer un de ses adjoints.

Le lendemain, 28 mai, il recevait à Colombey le général Dulac et lui répétait de la façon la plus formelle qu'il n'accepterait de revenir au pouvoir que dans le respect de la légalité républicaine.

Enfin, le 29 mai, le jour même du prétendu coup de téléphone, M. René Coty, président de la République, faisait savoir qu'il avait décidé de faire appel au *« plus illustre des Français »*.

Dans ces conditions, qu'eût signifié un appel téléphonique au général de Gaulle qui se trouvait en liaison directe avec le général Salan, se préparait à rencontrer le chef de l'Etat et dont le refus de toute action militaire avait été si nettement exprimé ?

Les initiatives des anciens collaborateurs réunis spontanément rue de Solferino n'eurent, durant ces journées, d'autre objectif que le respect de cette volonté affirmée par le général de Gaulle.

Voici donc les faits qui constituent la réponse du saint-cyrien qui vous précise que sa promotion dans la France libre porte le nom de « 18 Juin 40 » — et non 44 — et que ses anciens en sont fiers.

M. Michel Debré, également mis en cause par votre texte, a approuvé les termes de la présente réponse.

« Ma parole vaut bien la sienne »

En réponse à M. Lefranc, le général Nicot réaffirme dans une lettre adressée le 6 juin au général Jouhaud, l'exactitude des faits qu'il a rapportés.

Je confirme ce que j'ai écrit dans mon témoignage concernant cette affaire.

Le 27 mai, à la demande des chefs d'état-major (E.M.) des trois armées et du général Ely, je me suis rendu rue de Solferino où j'ai été introduit par le général de Rancourt pour faire état de leur scrupule à faire revenir le général de Gaulle aux affaires avec le concours et l'appui des forces armées sans l'accord explicite du général.

Le général de Rancourt, que je viens d'interroger ce jour, me confirme que MM. Debré, Lefranc, Papon, Foccart et Guichard (et probablement le colonel de Bonneval et le commandant Vitasse, d'Alger), entre autres, assistaient à cet entretien, d'où il est ressorti que le Général, effectivement, souhaitait revenir aux affaires par des voies légales, mais que, faute d'ouverture politique du côté du président Coty ou du gouvernement en place, il n'y avait pas d'autre voie, pour sauver le pays, qu'un retour appuyé par les forces armées et que, dans l'état du moment, cela semblait bien être la seule issue.

L'accord de l'EM gaulliste paraissant insuffisant aux trois chefs d'EM, et au général Ely, pour intervenir, le général Gelée, à leur demande, me prie de retourner rue de Solferino, le 29 mai en fin de matinée, pour obtenir l'accord personnel et verbal du général.

Les mêmes personnes étaient présentes rue de Solférino, à l'exception du général de Rancourt, du colonel de Bonneval et du commandant Vitasse.

J'ai exigé qu'un membre de l'EM gaulliste téléphone à la Boisserie pour que je puisse exposer au général de Gaulle les scrupules des chefs d'EM Après concertation, c'est M. Lefranc qui, au bout d'un certain temps, vers 12 h-12 h 30 peut joindre la Boisserie. Il conserve le combiné et l'écouteur et je ne peux pas entendre le général répondre à l'exposé que lui fit Lefranc, ce dernier se contentant de dire, en fin de communication : *« Oui, mon Général, bien mon général, mes respects mon général ! »*. Se tournant vers moi et ses compagnons, Lefranc déclare : *« Le général est d'accord pour que l'opération soit déclenchée sans retard. »*

M. Lefranc peut nier les faits que je rapporte et faire état, pour donner du poids à cette dénégation, de sa parole de saint-cyrien. Saint-cyrien moi-même, de la promotion « Joffre », ma parole vaut bien la sienne. Je n'ai jamais fait de politique et n'ai jamais été considéré comme un menteur ou un mythomane pendant mes trente années de carrière militaire, ni par la suite du reste.

Quel intérêt aurais-je à inventer cette histoire ? Bien sûr, les principaux protagonistes sont morts et ne peuvent témoigner. Sont encore vivants le général Gouraud, le général de Rancourt et moi-même. J'affirme, une fois de plus, sous la foi du serment que le fond du témoignage que je vous ai adressé et les faits historiques que j'ai rapportés sont exacts.

Boîte aux lettres de gare (type Mougeotte).

Edmond Jouhaud : « l'histoire jugera »

Le général Jouhaud commente cette polémique dans une lettre adressée le 12 juin au Monde :

Je ne saurais prendre parti, laissant à vos lecteurs le soin de se faire une opinion, mais je désirerais leur apporter quelques précisions à ce sujet.

M. Pierre Lefranc objecte que le général de Gaulle se refusant à être porté au pouvoir autrement que légalement ses collaborateurs ne pouvaient avoir d'autre objectif que le respect de cette volonté. Dans quels buts alors, comme je l'ai rappelé dans mon dernier ouvrage, recevaient-ils les officiers chargés de mettre sur pied *« Résurrection »*, tandis que Michel Debré arbitrait un différend entre Alger et Paris sur la mise sur pied de l'opération et envisageait les cas où *« Résurrection »* pourrait avoir lieu dans une lettre adressée à Jacques Soustelle qui la communiquait au commandement militaire à Alger le 27 mai ?

M. Pierre Lefranc souligne aussi que le président Coty, ayant fait appel au *« plus illustre des Français »*, le 29 mai, il était inconcevable pour ses fidèles de lui demander (à midi) son accord pour déclencher un coup de force. Toutefois, M. Lefranc néglige d'indiquer que cet appel ne fut connu à Paris que dans l'après-midi du 29 mai. Que s'était-il passé auparavant ?

Le 29 mai, l'atmosphère à Paris est lourde. La veille, vers minuit, l'entrevue du général avec M. Le Troquer a eu un caractère orageux. De Gaulle est reparti pour Colombey s'enfermer *« dans son chagrin »*. Devant le refus obstiné de la gauche d'accorder tous pouvoirs au général, l'opération *« Résurrection »* ne restait-elle pas l'ultime recours ? Le général était-il farouchement opposé à cette solution ? Certains le prétendent. Cependant, de Gaulle s'informant, le 28 mai, auprès du général Dulac, des conditions d'arrivée de la première vague de parachutistes sur Paris, ne lui avait-il pas déclaré qu'il ne voulait pas apparaître tout de suite, attendant d'être appelé comme arbitre ? Nuance qui laisse à penser que le général ne désavouait pas *« Résurrection »*, qui, en définitive, lui permettait d'arriver indirectement aux affaires *« légalement »*.

Dès lors, on ne peut s'étonner de la communication de M. Olivier Guichard au général Salan, le 29 mai vers 9 heures : *« Nos affaires se présentent mal. A vous de jouer maintenant. »* Ainsi s'expliquerait la démarche du général Nicot, émissaire des chefs d'état-major à Paris, qui désiraient connaître la décision du général avant de déclencher l'opération. Cette décision connue, le général Salan était informé, par mon intermédiaire, de passer à l'action. En ce qui concerne la métropole, le général de Rancourt, compagnon de la Libération, commandant le transport aérien, faisait décoller ses avions sur le Sud-Ouest pour embarquer les parachutistes. Les avions, déjà en vol, seront rappelés à leur base lorsque l'on apprendra que le général de Gaulle devait être reçu par le président Coty. Le témoignage du général Nicot se justifierait parfaitement de la sorte, cependant que, sur cette controverse, l'histoire jugera.

Il peut paraître étonnant de revenir sur ces événements plus de vingt ans après. S'il en est ainsi, c'est que la relation du drame algérien demande à être revue sans complaisance, même si la légende qui s'attache à certains hommes devait en souffrir. L'histoire aura à se pencher aussi sur le désarroi résultant de promesses non tenues, de déclarations contradictoires, de même que sur la responsabilité du non-respect des accords d'Evian et sur la distinction confessionnelle et raciale dans l'application des mesures d'amnistie prévues par ces accords. On ne peut laisser passer sous silence des contre-vérités, de même qu'il est normal de dénoncer l'apologie de l'aide matérielle apportée par certains hommes aux rebelles dans leur lutte contre la France.

Papa-dimanche

« Le problème », écrit Bruno Frappat dans *le Monde Aujourd'hui* du 3 juin, *« ce n'est pas d'être père, c'est de le rester. »* Le divorce se répand comme une épidémie.

Je voudrais que ceux qui se croient épargnés, que ceux qui n'y pensent pas, réfléchissent une seconde à cette question.

Le divorce désigne un parent gardien (la mère, neuf fois sur dix) chargé de l'exercice de l'autorité parentale et d'un parent qui dispose d'un droit de surveillance, totalement illusoire, et d'un droit « de visite et d'hébergement », sous la forme de la moitié des vacances et d'un week-end sur deux.

Théoriquement, tous les partages sont possibles. Mais les juges se conforment à l'habitude. Toute formule divergente (proposant ne serait-ce qu'un soir ou un après-midi de plus par semaine) est considérée comme « trop compliquée », sauf accord des deux parents.

Ni la capacité (témoignée par le recours humiliant aux attestations), ni la proximité, ni la disponibilité (parfois plus grande que celle de la mère qui travaille), ne sont prises en considération.

Ce schéma rigide a des racines anciennes, quand il fallait alors protéger les mères par toutes sortes de dispositions, quand les divorces étaient moins fréquents. Aujourd'hui, le divorce explose. Pour les enfants en bas âge, il consacre l'absence (l'élimination !) du père, que l'enfant prend l'habitude de retrouver comme s'il allait au manège : un petit tour et puis s'en va... A plus tard. A dans quinze jours.

Comment faire cesser cette situation humiliante pour les pères transformés en visiteurs à temps partiel, dramatique pour les enfants qui n'ont qu'un parent de loin en loin, au rabais, et même indigne d'un pays moderne ?

A. CHARLES
(Paris).

G.I.

Dans l'article « La bannière étoilée claque sur la Normandie », paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 3-4 juin, les initiales G.I. ont été traduites par General Intendence. Plusieurs lecteurs nous font remarquer que l'origine de ce sigle mystérieux serait en fait Government Issue (produit du gouvernement). C'est d'ailleurs ce que dit le Petit Larousse.

Les deux versions ont couru, toutes deux fondées sur le fait que les soldats américains s'étaient, par dérision, rebaptisés de ces initiales omniprésentes qui les désignaient comme du matériel de l'Etat.

Quant au terme « jeep » — devenu la propriété de la firme Willys Overland, — il provenait des initiales de *General Purpose*, c'est-à-dire tous usages.

*D*ésert

Liturgie de l'innocence

TORDRE le cou à l'éloquence. Le désert supporte mal le romantisme, le bavardage, l'enflure. Muet, minéral et introverti, il exprime la mort plus que la vie. Il est sec, gigantesque, cahotique : une mer pétrifiée. Quand le vent le soulève, il brouille la vue et étouffe le voyageur imprudent. Où sont les gazelles dont on voit parfois les empreintes en forme de cœur ? Où sont les dromadaires ironiques et rêveurs qui tanguent au-dessus du vide ? Où sont ces oiseaux délicats qui se cachent pour ne pas mourir ?

Oui, mais il y a les dunes... Elles sont la tendresse du désert, claires, joueuses. Elles montent à l'assaut du ciel, douces et lisses.

Le désert n'est plat que sur les cartes postales. Ses horizons sont cassés ; il brûle ou glace. Il jongle avec les couleurs, les formes, les à-pic. L'omniprésence du sable bute sur des rocs noirâtres que de mystérieux architectes ont transformés en nécropoles, en statues, en forts ou en basiliques rongées par les siècles. Gaudi y Cornet ou Picasso, deux Espagnols, sont-ils venus chercher ici le secret de leurs courbes et de leur symétrie fantastiques ?

L'inattendu domine. Que fait-il là dans ce creux, cet arbre solitaire et rachitique, piquant comme un chardon ? On le croyait hospitalier et il blesse. Le désert est un immense mirage. Déconcertant, il ne donne pas ce qu'il promet, mais davantage ou tout autre chose. Ses plages de sable soyeux ne se perdent dans aucune mer ; blondes comme des blés, elles sont la chair du désert, vivantes et chaudes, frémissant sous la bise. Leur dentelle est sans cesse recommencée, précise, délicate.

L'homme pénètre par effraction dans l'univers mystérieux du désert. Il doit s'entourer de mille précautions. Car le désert tue. Un temps, on peut tricher avec lui, mais il suffit d'une gourde prématurément vide, de provisions épuisées, d'une vipère, d'un scorpion ou d'une cheville foulée, pour devenir à jamais prisonnier de cette étendue implacable.

L'homme désire le désert, qui risque pourtant de l'engloutir. N'est-ce pas parce qu'il chérit sa peur qu'il recherche cette immensité ? On aime le désert comme on aime la nudité, c'est-à-dire l'aventure. Seules les constellations de la nuit prennent vraiment possession du désert. Elles l'entourent de leur chape étoilée et le parent de leurs feux : le tout sur le rien.

Tragique dans son silence et son dépouillement, le désert est en outre d'une étonnante propreté. Est-ce le vent qui l'aspire ? Est-ce l'enclume du soleil ? Ou bien l'absence de déchets végétaux ou animaux ? En tout cas, le résultat est surprenant. Nul besoin d'eau pour laver le désert. Il s'inonde tout seul de lumière lustrale. Il est si net qu'on se refuse à le salir : laisser traîner un papier, jeter une cigarette, *a fortiori* des conserves (les guides les écrasent à coups de pierre avant de les remporter avec eux).

Un hommage à la pureté

Je ne sais pas si la propreté est vertu, mais elle est communicative : qui salirait une autoroute ou un champ hésite avant de souiller le désert. Il rend hommage à la pureté.

Parce qu'il est pauvre, décapant, parce que ses présents appartiennent à un autre monde, le désert accule à l'ascèse. Il faut souffrir pour y vivre. Il nous parle d'un ailleurs à la manière de la haute montagne. La Lune elle-même ne doit pas faire beaucoup mieux...

Dans le désert, on ne se perd pas forcément mais on risque de s'égarer faute de points de repère. Toute trace est bienvenue : empreintes d'hommes, de véhicules, d'animaux, excréments de chameaux, cendres de feux, etc. Mais si ces traces-là tiennent compagnie ou rendent service, elles ne sont pas les plus importantes. Le désert tout entier est à sa façon un signe ; il vous fait signe. Sa splendeur irréelle subjugue et déroute. Son message est inoubliable même s'il est ardu à formuler. L'homme y prend conscience de sa fragilité. Il est proprement dépaysé, et tout dépaysement entraîne un autre enracinement. Les hommes de la mer le savent — et on peut supposer que les Touaregs feraient d'excellents marins.

Le désert fait penser à l'amour parce qu'il est violent et exclusif, obsédant, et qu'il met hors de ses gonds. Rien d'étonnant qu'il soit devenu la terre privilégiée des mystiques. Dans le désert, le croyant se sent enté sur un autre et plus disponible pour le contempler.

On ne trouve certes ici que ce qu'on y apporte. Il est ridicule de dire que le désert « convertit ». Prétention hérétique, car rien ni personne ne convertit si ce n'est la grâce, dont la nature n'est pas propriétaire. Mais elle peut être une caisse de résonance. Elle arrache l'homme à la routine et à son « divertissement ». Tout au plus peut-on avancer que le désert incite à la contemplation par l'exemple de dépouillement qu'il offre : son néant dépossède et réoriente le désir.

Jean Sulivan disait de la *Cantate 51*, de Bach, qu'elle l'invitait à croire en Dieu. Il serait bien étonnant qu'en décentrant le désert n'influe pas sur la foi et ne réveille la torpeur du croyant. On parle moins aujourd'hui de la « théologie des signes » ; n'est-ce pas dommage de déprécier les chemins de la foi sous prétexte d'exigences mal placées ?

Car la foi est elle aussi dénuement, rupture et mystère. La liturgie du désert est bouleversante. Elle ne nous fait pas toucher l'inaccessible et le silencieux mais éventuellement nous donne à le pressentir. Ce n'est pas pour fuir les hommes que Charles de Foucauld, après tant d'ermites, a choisi le Hoggar mais pour se rapprocher de l'Eternel. Le désert est « sacrement » au sens extensif du mot. Comme tout ce qui est beau, il induit à penser et à aimer l'invisible. L'ermite est habité. D'où le nom donné à Charles de Foucauld : « frère de l'universel ». Les mystiques — il en est dans toutes les religions et dans toutes les situations — nous disent l'envers des choses et des êtres. Ils nous aimantent mais ignorent le prosélytisme (à preuve, l'échec de Foucauld à fonder un monastère). Homme libre, toujours tu chériras le désert.

Le désert n'est pas un diseur de bonne aventure. Son langage est multiple et obscur : il appartient à l'homme de le décrypter. Il a été créé le premier, bien avant l'oasis de l'Eden.

Il nous donne une leçon d'innocence.

HENRI FESQUET.

Trois mille siècles d'occupation humaine

Dans les vitrines du temps à Guiry-en-Vexin.

OUVERT le 30 septembre 1983, le musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin avait déjà accueilli dix mille visiteurs au 30 avril. Situé à 19 kilomètres au nord-ouest de Pontoise, ce nouveau musée présente de façon claire et jamais ennuyeuse le passé du Vexin français (1), du Parisis (autour de Cormeilles) et du pays de France (c'est-à-dire le nord-est du Val-d'Oise) depuis – 300000 ans (paléolithique inférieur) jusqu'aux temps mérovingiens (Ve-VIIe siècle de notre ère). Trois mille siècles dont on suit le déroulement chronologique, d'abord dans les salles du rez-de-chaussée, puis en-dessous, dans celles du « rez-de-patio ».

Les plus anciennes traces d'occupation humaine datent de – 300 000 ans environ. Point de restes des *Homo erectus* qui vivaient alors, mais des dents et des défenses de mammouth, ainsi que de gros bifaces et des racloirs acheuléens. Cette industrie lithique montre que nos ancêtres taillaient la pierre de la même façon que leurs contemporains le faisaient dans tout l'ancien monde.

Les vestiges des industries du paléolithique moyen (– 100000 à – 35000 ans) et du paléolithique supérieur (– 35000 à – 10000 ans) sont abondants dans le Val-d'Oise, aussi bien sur le plateau que dans les vallées.

Pendant tout le paléolithique, les hommes ont dû subir les périodes glaciaires plus ou moins accentuées qui se sont succédé depuis – 2 millions d'années. Tout change il y a quelque dix mille ans, avec la fin de la dernière glaciation. Le climat se réchauffe progressivement ; la faune et la flore changent. Toutes conditions qui rendent possible le début d'un genre de vie radicalement différent. Nomade, chasseur et cueilleur jusqu'alors, l'homme se sédentarise ; il devient éleveur et agriculteur, et il découvre la technique de la céramique. C'est la période néolithique, qui a commencé dans le Val-d'Oise vers 3 500 avant Jésus-Christ. Le département est alors très peuplé – pour une époque où les techniques de culture épuisaient vite les terres et obligeaient les agriculteurs à aller s'installer, tous les huit ou dix ans, sur des lopins de terre « neufs ». Sur la seule commune de Guiry-en-Vexin (6 kilomètres carrés), on connaît plus de huit sites néolithiques. Les hommes d'alors cultivaient le blé, élevaient des chèvres, des moutons, des porcs et des chiens ; ils se paraient de bijoux confectionnés dans des coquillages fossiles ou dans des schistes. L'outillage lithique, les tessons de poterie, l'absence de sépultures, entre autres, montrent qu'une partie de ces populations néolithiques était de tradition danubienne. Cette dernière semble être née vers 5 500 avant Jésus-Christ en Europe centrale d'où elle s'est peu à peu propagée, vers l'est jusqu'en Ukraine, vers l'ouest jusqu'aux Pays-Bas et jusque dans le nord de la France.

Mais à la même époque, dans les vallées de la Seine, de l'Oise et de la Marne, vivait une autre population dont la culture est caractérisée essentiellement par des sépultures collectives installées dans des allées couvertes. Les constructions mégalithiques de la civilisation « Seine-Oise-Marne », particulièrement nombreuses dans le Val-d'Oise (on en connaît au moins vingt-trois), sont parfois fort imposantes : celle de Guiry a 15 mètres de long. Elles sont souvent fermées par une pierre plate verticale faisant office de bouchon. Et ce « bouchon » est bien ajusté grâce à une gorge périphérique s'adaptant dans un relief symétrique ménagé tout autour de l'entrée de l'allée couverte. La face extérieure du bouchon peut être ornée : à Guiry, par exemple, un collier et deux seins sont sculptés sur cette face, qui comporte aussi une poignée centrale analogue à celle d'un couvercle de marmite. Mais on peut se demander si la poignée a été souvent utilisée : le bouchon-couvercle pèse 160 kilogrammes...

Les hommes enterrés dans les sépultures collectives ont parfois eu une fin tragique : l'un des morts ensevelis dans l'allée couverte de Guiry avait une pointe de flèche en pierre fichée dans une vertèbre.

Certaines de ces allées couvertes ont d'ailleurs servi de sépulture bien au-delà de la période néolithique : on y trouve aussi des squelettes ou des vases datant de l'âge du bronze (1800-700 avant J.-C.) et des céramiques du premier âge du fer (725-450 avant notre ère).

Après l'âge du bronze, peu représenté dans le Val-d'Oise, viennent les deux âges du fer, le second en particulier, celui de la Tène, qui commence avec l'arrivée des Celtes au Ve siècle avant notre ère et continue jusqu'à la conquête romaine (58-51 avant J.-C.).

Jusque vers 1975, on connaissait peu de traces de l'âge de fer. Grâce au travail accompli au cours de la dernière décennie, en particulier par des groupes d'archéologues amateurs réunis en Fédération des associations de recherches archéologiques du Val-d'Oise, on connaît maintenant quelques bourgades (dont la plupart ne sont pas encore fouillées), des sites fortifiés et surtout des nécropoles. Et, comme toujours, les tombes sont une mine d'objets divers, souvent en bon état (céramiques qui permettent de différencier les époques successives, fibules en bronze ou en fer, armes, objets usuels, etc.).

En maints endroits, les derniers vestiges de la Tène se mélangent aux premiers restes gallo-romains. Et il est souvent difficile de séparer ce qui date d'avant la conquête romaine de ce qui est postérieur aux guerres de César.

A Epiais-Rhus, cependant, commence à émerger le mode de vie purement gaulois, avec ses activités agro-pastorales : élevage du bœuf, du mouton et du porc (volaille et gibier sont rares), consommation de poisson, pratique du tissage, de la poterie, de la métallurgie du fer, du travail du bois.

Les restes gallo-romains sont innombrables dans le Val-d'Oise. On trouve aussi bien d'humbles vestiges de la vie quotidienne (matériel agricole, objets usuels, restes de cuisine) que des villas somptueuses et des ensembles monumentaux.

Certaines pièces plongent le visiteur dans la perplexité. Le nombre de coquilles de grandes huîtres de haute mer témoigne de la faveur dont jouissaient ces mollusques bivalves auprès des gourmets de l'époque. Mais on trouve toujours les deux valves, ce qui montre que ces huîtres étaient mangées vivantes. Or la mer est bien à 150 kilomètres et les charrois ne devaient pas être très rapides...

Autre source d'étonnement, les restes spectaculaires du « *conciliabulum* » de Génainville. Un conciliabulum était un ensemble de monuments (temples, théâtre, etc.) où la population de toute une région venait participer à des rites communs mais qui était construit hors d'une ville permanente, probablement sur le site d'une foire traditionnelle de courte durée.

Les monuments du conciliabulum de Génainville, certes, ont commencé à être détruits – et leurs éléments réemployés – sans doute dès la christianisation, qui a commencé au IVe siècle de notre ère. Depuis 1960, la fouille systématique du site par les membres du Centre de recherches archéologiques du Vexin français (CRAVF) a mis au jour d'extraordinaires vestiges qui sont maintenant la gloire du musée de Guiry-en-Vexin.

Le grand temple (28 mètres de côté), le petit (5 × 7 mètres), le théâtre de dix mille places, étaient ornés d'un décor surabondant de sculptures superbes, souvent bien conservées, où se mêlent les traditions purement romaines et purement gauloises. Dans les restes du petit temple a été trouvé un objet exceptionnel : une tête de tôle de bronze, clouée sans doute à l'origine sur une statue de bois. Faite entre 150 et 200 de notre ère, cette tête a encore ses yeux de pâte de verre.

Tête en tôle de bronze (150 à 200 ap. J.-C.).

D.R.

La population gallo-romaine habitait surtout les plateaux, comme en témoignent les très nombreux restes de villas et de grandes exploitations agricoles. Avec les Mérovingiens, l'habitat descend dans les vallées et il se groupe autour des premières chapelles. Quant aux nécropoles, elles montrent le réemploi fréquent de pierres façonnées par les Gallo-Romains. Elles sont les plus récentes nécropoles accessibles aux archéologues : les cimetières carolingiens sont souvent, en effet, situés sous les cimetières actuels.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le Vexin français est limité au sud par la Seine, à l'ouest par l'Epte, à l'est par l'Oise et au nord par les plateaux de Thelles.

Un cheval de labour tombe dans le sarcophage

Trésors en sous-sol.

LE remarquable Musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise) n'existerait pas sans l'enthousiasme, le travail et la persévérance d'amateurs bénévoles et des habitants de cette commune qui compte à peine 150 habitants. De même, nombre des objets, humbles ou superbes, présentés dans ce musée n'auraient pas été retrouvés sans les fouilles menées à bien par les mêmes amateurs, grâce aux autorisations données facilement par les propriétaires des terrains agricoles ou industriels.

Tout a commencé en 1951 lorsque le groupe spéléologique et archéologique du Camping-Club de France a été surpris en train de fouiller – avec méthode, certes, mais en pleine illégalité – une nécropole mérovingienne située à Rueil-Séraincourt (à 8 kilomètres au nord de Meulan). Le directeur d'alors de la circonscription archéologique régionale, le professeur André Piganiol, vint voir les fouilleurs, qui ne cherchaient pas à se cacher, mais avaient totalement ignoré la loi de 1941 interdisant toute fouille archéologique sans autorisation préalable. André Piganiol comprit que ces amateurs étaient compétents, et ceux-ci furent chargés, officiellement cette fois, de continuer le travail, puis d'aider M. Prieur, l'instituteur local, à mener à bien, à Guitrancourt, la fouille d'une autre nécropole mérovingienne.

En 1953, le maire de Guiry-en-Vexin, M. André Huppe, eut la surprise de voir son cheval de labour tomber subitement dans un sarcophage dont le couvercle venait de se casser. Il découvrait ainsi une troisième nécropole mérovingienne, dont la fouille fut confiée aux archéologues amateurs du Camping-Club de France.

L'intérêt et l'aide du maire et de la population de Guiry-en-Vexin, la richesse archéologique des environs de ce petit village, ont fait que le groupe a fixé sa base à Guiry. Dès mai 1955, un petit musée a été ouvert à la mairie, où il a grignoté peu à peu six pièces. Ouvert seulement le dimanche, il a attiré pourtant cinq mille visiteurs par an.

L'activité du groupe du Camping-Club de France est telle qu'en 1959 il est rejoint par le groupe d'archéologie du Touring-Club et qu'en 1963 le Centre de recherches archéologiques du Vexin français (CRAVF) est créé par les membres des deux groupes. Le CRAVF a donné le cadre juridique nécessaire pour accueillir le musée de Guiry-en-Vexin, qui, jusqu'alors, dépendait du Foyer rural.

Très vite, le musée de la mairie a été trop petit. Mais ni le CRAVF ni la commune n'ont les moyens d'en construire un nouveau. En 1978, une convention est signée entre le CRAVF et le département. Ce dernier (pour 60 %) et l'Etat (pour 40 %) apportent les 8 millions de francs nécessaires à l'édification du musée départemental du Val-d'Oise. Outre les salles d'exposition permanente, celui-ci comprend une salle réservée aux expositions temporaires, des réserves de dépôts de fouilles, une salle de travail et des locaux techniques.

Le CRAVF compte actuellement trois cents personnes, toutes bénévoles, exerçant les professions les plus diverses, de la pédiatrie à l'emballage, de la direction de banque au secrétariat. Son président-fondateur, M. Georges Mercier, est typographe (en retraite maintenant), son secrétaire général, M. Pierre-Henri Mitard, fonctionnaire, son muséographe et conservateur-adjoint du musée départemental, M. Jacques Sirat (1), dessinateur en tapisserie. Quant à l'inventeur d'un cerf-volant pour photographies aériennes, Lucien Bulot, il travaillait dans une librairie.

Tous les week-ends, une cinquantaine de membres du CRAVF viennent passer à Guiry-en-Vexin au moins quelques heures et une dizaine d'entre eux restent les deux jours entiers. Aux temps héroïques, les jeunes du Camping-Club avaient à leur disposition une dépendance du château de Guiry prêtée par le propriétaire, M. Bernard de Maistre. Depuis 1964, le CRAVF est propriétaire d'une maison du village achetée grâce à un don d'André Véra. Ainsi ceux qui viennent les week-ends pouvaient-ils, avant la création du nouveau musée, y faire le tri, le lavage et l'inventaire des objets découverts, et peuvent-ils encore y répondre au courrier, y travailler sur les informations recueillies pendant les fouilles, y préparer les publications sans lesquelles le travail des fouilles archéologiques n'est pas achevé... et y remplir les différentes fonctions domestiques inhérentes à une vie communautaire. Certes, certains membres du CRAVF – surtout les plus anciens – ont, à Guiry ou dans les environs du village, un pied-à-terre. Mais la tradition s'est perpétuée depuis plus de trente ans : la maison comporte encore des dortoirs et les repas sont pris en commun. La bibliothèque de cinq mille volumes est restée dans la mairie et devrait être bientôt ouverte au public.

Le CRAVF a, dans chaque village de la région, des correspondants qui lui signalent les découvertes, fortuites le plus souvent. Actuellement, il fouille depuis vingt ans le site gallo-romain de Génainville et depuis dix ans celui d'Epiais-Rhus. Et il publie, une fois par an, le *Bulletin archéologique du Vexin français*, qui « tire », en moyenne, à sept cents exemplaires (2).

Y. R.

(1) M. Sirat était conservateur du premier musée de Guiry-en-Vexin. Depuis la « départementalisation », le conservateur en titre est Mme Monique Depraetere-Dargery.

(2) CRAVF, 3, rue Madame, Guiry-en-Vexin, 95450 Vigny.

Alain de Benoist *exprime ses désaccords avec le Front national, considère François Mitterrand*

Les ordonnances du docteur Droite

« Un débat sur l'essentiel. Non pour bétonner des clivages archaïques. »

ÉCRIVAIN, rédacteur en chef de la revue *Nouvelle école,* membre fondateur du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne), membre de la Société des amis de Bayreuth, du Mouvement normand, des Amis de Joseph de Maistre, de la Voluntary Euthanasia Society et de la Viking Society for Northern Research, Alain de Benoist, quarante et un ans, licencié en droit et ès lettres, est considéré comme le principal idéologue du courant de pensée de la « nouvelle droite ». Il a répondu à nos questions sur l'évolution de ce mouvement.

« Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, la droite française, si l'on en juge par la tonalité autant que par le fond de son discours, semble plus portée vers un retour aux sources de ses archaïsmes que vers les pistes de la nouvelle droite. Ce sont les thèses de Le Pen qui font un « tabac », ce ne sont pas les idées de votre courant de pensée... N'est-ce pas là, pour vous, la marque d'un échec stratégique? La « mode » de la nouvelle droite est-elle passée? Comment expliquez-vous que l'opposition soit peu attirée par les « munitions » que vous lui proposez? Seriez-vous donc trop intelligents à une époque où les simplismes sont redevenus prédominants?

– Simplisme et politique ont toujours fait bon ménage. C'est pourquoi, dès sa création, la nouvelle droite s'est délibérément située en dehors des marges de l'action politicienne. Il me semble de ce fait impossible de faire la moindre comparaison entre un phénomène politique ponctuel, largement amplifié par les médias, comme le « phénomène Le Pen », et une école de pensée qui, depuis quinze ans, a entrepris une réflexion en profondeur qui excède largement les frontières partisanes. Le « phénomène Le Pen » constitue un intéressant symptôme de la lassitude d'une partie de l'opinion vis-à-vis du discours institutionnel. Mais il s'agira très probablement d'un feu de paille.

» Nous ne nous situons pas sur le même plan, nous ne nous adressons pas au même public et, quant aux idées, dans les rares domaines où le Front national a fait connaître les siennes, celles-ci m'apparaissent comme tout à fait étrangères aux nôtres. Partisans de la cause des peuples, d'une solidarité entre l'Europe et le tiers-monde, d'une lutte contre l'idéologie occidentale et la politique des blocs, nous ne saurions approuver l'atlantisme du Front national, pas plus que sa critique du gaullisme ou des institutions de la Vᵉ République. Nous sommes également en désaccord avec toute campagne anti-immigrés. La critique de l'immigration est légitime dans la mesure où celle-ci constitue une forme de déracinement forcé. Mais à la condition de s'affirmer solidaires des immigrés qui en sont les premières victimes et qui se trouvent en fin de compte confrontés au même problème que nous : comment conserver une identité culturelle dans un monde de plus en plus soumis à la logique de l'homogène?

» Je ne pense donc pas du tout que l'on puisse parler d'échec stratégique en ce qui concerne le nouvelle droite. Les réunions et les colloques du GRECE, plus d'une centaine dans toute la France depuis octobre dernier, attirent aujourd'hui plus de monde que jamais. Les thèmes que nous avons lancés depuis le début des années 70 (problématique des rapports entre nature et culture, débat monothéisme-polythéisme, conquête du pouvoir culturel, critique de l'égalitarisme et de la société marchande, « révolution conservatrice », etc.) ont été, directement ou non, au centre de tous les grands débats intellectuels récents. A une époque où l'intelligentsia de gauche accumule les désillusions, la nouvelle droite, qui elle n'est déçue de rien, lance des idées tous azimuts afin que s'instaure un vrai débat sur l'essentiel, non pour bétonner des clivages archaïques.

» En ce qui concerne l'opposition, je pense que, depuis 1981, elle a commencé à assimiler les leçons de Gramsci sur le pouvoir culturel et qu'elle a compris la nécessité d'une critique de fond de l'égalitarisme. Il lui reste encore à apporter des réponses alternatives dans tous les domaines de la pensée et à étudier plus clairement les limites du « libéralisme ». Dans l'immédiat, le fait majeur reste l'extraordinaire décalage qui existe entre les familles politiques et les familles intellectuelles. J'y vois un signe révélateur et largement positif.

– Tout vous paraît-il négatif dans l'action de la gauche depuis 1981 ? Pouvez-vous dire ce que vous approuvez et désapprouvez le plus dans les choix de M. François Mitterrand ?

– Le cas de l'actuel gouvernement est assez particulier. En 1981, M. Mitterrand proposait le « changement sans risque ». Les Français ont eu le risque sans changement. M. Max Gallo, porte-parole de l'Elysée, convie la gauche à se convertir à l'individualisme. M. François Mitterrand se voit qualifié de « meilleur allié » de M. Reagan, tandis que M. Jacques Delors poursuit la politique de M. Raymond Barre.

» La France s'installe en fait dans la social-démocratie la plus plate, et M. Mitterrand, qui se voulait le restaurateur du socialisme, restera plus probablement dans l'histoire comme son fossoyeur. Ce que je lui reproche le plus : sa gestion économique désastreuse, son incapacité à concevoir un grand dessein, son absence de politique étrangère. Ce que j'approuve : quelques velléités de défense de la culture et de la langue françaises, le discours de M. Jack Lang à Mexico, qui méritait mieux que la façon dont il a été reçu, mais qui est resté de toute façon lettre morte.

» Cela dit, ce genre de bilan revient vraiment à voir les choses par le petit bout de la lorgnette. Il serait plus urgent de se demander pourquoi le vingtième siècle n'a créé aucune grande idéologie politique, et s'est seulement borné à appliquer, avec des résultats généralement médiocres, voire désastreux, des systèmes hérités du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Il serait plus urgent aussi de se demander si le nouveau paysage social qui se met en place dans la société occidentale depuis quinze ans va enfin trouver les éclairages théoriques qui lui conviennent.

» Les travaux d'un Baudrillard sur l'implosion du social, d'un Louis Dumont sur la genèse de l'individualisme, d'un Régis Debray sur la place de la Nation dans le monde de demain, d'un André Grjebine sur les zones économiques autoconcentrées, d'un Christopher Lasch sur la montée du narcissisme, d'un Edgar Morin sur les nouvelles épistémologies, me paraissent plus importants que les spéculations sur les combinaisons électorales du moment. Je ne pense pas, disant cela, faire de l'intellectualisme. Sous la croûte des micro-événements, il faut simplement tâcher d'aller à l'essentiel.

– L'originalité de votre position sur l'immigration a été remarquée. Mais comment vous situez-vous dans les autres débats politico-culturels actuels ? Par exemple, quelle est votre position dans le débat sur l'avenir de l'enseignement privé ? Etes-vous dans le camp de la laïcité ou dans celui de l'enseignement privé ?

– Le problème est complexe, puisqu'il s'agit de concilier la nécessité d'un enseignement national, transmettant et inculquant des valeurs caractéristiques de la nation et du peuple français, et la réalité plurielle de la société d'aujourd'hui, qui semble rendre impossible un système éducatif unique. Il n'y avait en fait pas d'utilité à ranimer la querelle scolaire. Elle l'a été par la volonté du gouvernement et si elle a pris l'ampleur qu'elle connaît actuellement, c'est essentiellement en raison de la dégradation du service public : dégradation de la qualité de l'enseignement et dégradation de l'idée même de la laïcité.

» Les motivations confessionnelles représentent à peine 20 % des motivations de choix du privé, le vrai problème est donc celui de la qualité de l'enseignement public. C'est aussi le problème de la nécessaire diversité de l'enseignement : diversité des programmes, des méthodes et des établissements. La privatisation ne constitue pas à cet égard la panacée : généralisée sur le modèle américain, elle aboutit à une école de classe. En fin de compte, je suis favorable au maintien du système antérieur au projet Savary, tout en admettant que l'attribution de subventions de l'Etat est nécessairement liée à un certain contrôle : si l'école privée avait les mêmes avantages financiers que l'école publique, mais avec moins d'obligations, cela reviendrait à instaurer en sa faveur une discrimination inacceptable. Je pense par ailleurs qu'il faut se battre sur le terrain de l'enseignement public, qui ne doit en aucun cas être considéré comme voué par avance à la médiocrité.

– Prenez-vous part dans le débat sur le projet de loi relatif à la presse ? Pensez-vous que le gouvernement porte atteinte aux libertés en voulant empêcher la constitution de trusts ?

– L'idée selon laquelle la presse doit avoir un statut particulier me semble discutable. Si l'on veut empêcher la formation de monopoles – j'y suis favorable, – il faut organiser en ce sens la loi commune, et y soumettre les entreprises de presse au même titre que les autres. Mais il faut alors aussi remettre en question les monopoles d'Etat. Je pense par ailleurs que, dans la société telle qu'elle est aujourd'hui, il est absurde de prétendre empêcher une entreprise de presse de lancer un nouveau journal sous le prétexte qu'elle aurait déjà atteint son « quota » d'exemplaires imprimables. Le projet de loi du gouvernement aboutirait en fait, d'une part à subventionner artificiellement des journaux sans lecteurs, d'autre part à faire disparaître des titres qui pourraient être normalement repris par des groupes déjà existants. L'intention qui y préside n'est pas entièrement mauvaise, mais la formulation en est détestable. Tel qu'il se présente, le projet ne peut qu'être condamné.

– L'Etat est aussi sur la sellette. Vous préconisez une « troisième voie » entre l'« Etat-pieuvre » des socialistes et l'« Etat-veilleur de nuit » des libéraux. Dans quels domaines, selon vous, fraudrait-il donc qu'il y ait, dans une société développée comme la nôtre, plus d'Etat et moins d'Etat ?

– Il faut plus d'Etat en politique et en diplomatie, et moins d'Etat en économie. Mais la querelle actuelle est tout à fait faussée. On parle de l'Etat comme s'il s'agissait d'un saucisson : en dessous de trois tranches, on serait en régime libéral, au-dessus en régime socialiste. Valéry Giscard d'Estaing avait fixé le « seuil » à 40% du prélèvement obligatoire : c'est sous son septennat que ce seuil a été franchi. En réalité, il ne s'agit pas tant de définir la « quantité » souhaitable d'interventions de l'Etat que de s'entendre sur la fonction qualitative de l'Etat.

» En tant qu'instance souveraine de la nation, l'Etat doit avoir une fonction essentiellement politique. Mais dans une société marchande, où la préoccupation économique absorbe toutes les finalités, le politique est lui-même soumis à l'économique. Dès lors, l'Etat se voit investi de fonctions économiques qui, par le jeu des réglementations, ne cessent de croître. C'est alors qu'il devient omniprésent et donne naissance à une bureaucratie génératrice de contraintes insupportables. Il faut donc récuser le dilemme « Etat-providence » ou « Etat-veilleur de nuit ». C'est en dépolitisant l'Etat, en le réduisant à un arbitre des intérêts incapable de décider en situation d'urgence, que l'on crée les conditions d'apparition de l'Etat « providentiel ».

» Historiquement parlant, le libéralisme n'est d'ailleurs pas étranger à cette évolution. Le meilleur moyen de lutter contre l'étatisme et la bureaucratie est de rendre à l'Etat sa fonction politique. L'Etat n'a pas à intervenir dans la vie économique, sauf lorsque celle-ci met en jeu le domaine politique : par exemple, lorsqu'il s'agit de préserver l'indépendance nationale ou de créer les conditions qui permettent de l'assurer. La « politique économique » ressort alors du politique, non de l'économique. Il s'agit bien d'une troisième voie.

» L'économie de marché a fait les preuves de son efficacité. Ce n'est pas pour autant que le marché peut servir de paradigme à l'analyse de tous les faits sociaux. Croire que les libertés économiques conditionnent toutes les autres est assez risible, surtout si l'on considère l'exemple du Chili (despotisme politique, libéralisme économique et ruine du pays). Là encore, c'est sur la place de l'économique dans la société qu'il convient de s'interroger. Sur la théorie de l'équilibre général par le marché pur, François Perroux a dit à mon avis tout ce qui s'imposait.

– Face à la montée des intolérances – et même des extrémismes religieux, – le salut de l'homme occidental est-il dans un retour à l'individualisme ?

– L'individualisme est lui aussi un extrémisme, qui, comme tel, peut être générateur d'intolérances (vis-à-vis de l'intérêt général, par exemple). Mais encore faut-il s'entendre sur les mots. Historiquement, la montée de l'individualisme

XAVIER LAMBOURS

comme un « fossoyeur » du socialisme, recherche un « grand dessein gaullien » et réclame un nouveau Charlemagne.

est associée à celle de l'égalitarisme. Elle en est la conséquence logique. L'individualisme est le contraire même de la personnalisation : il y a pour moi autant de différence entre l'individu et la personne qu'entre une masse et un peuple. Dans l'idéologie occidentale, l'individu est cet atome abstrait, convertible, désaffecté, qui considère comme légitime la répudiation de ses héritages et de ses appartenances.

» Une société saisie par l'individualisme est une société de repli narcissique sur soi, de refus des solidarités, d'érosion des communautés et des identités collectives. C'est, au sens propre, une société en voie de désagrégation. Une telle société est mûre pour le collectivisme. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'individualisme fleurit surtout à l'ère des masses. L'actuelle conversion d'une certaine gauche à l'individualisme témoigne qu'elle ne croit plus en rien, et atteste de son incapacité à mobiliser encore les enthousiasmes et les énergies collectives. Dans cette conception de la vie, rien n'a plus de valeur, mais tout a un prix.

— On a parfois l'impression, quand vous parlez de la nécessité d'un « grand dessein », que vous vous sentez proche de la pensée gaullienne, voire d'un Jean-Pierre Chevènement, mais à 100 lieues d'hommes comme Jacques Chirac ou Raymond Barre... Cette impression vous paraît-elle fondée ?

— Je considère que le général de Gaulle a été le seul vrai chef d'Etat que la France ait connu depuis un demi-siècle et je me sens effectivement assez proche de la pensée « gaullienne », sans que cela implique pour autant une affiliation politique précise. Je ne suis pas, en tout cas, de ceux qui croient que les grands principes gaulliens sont morts avec le général. Je pense plutôt qu'ils sont appelés à transcender les familles politiques classiques. Par exemple, je n'exclus pas l'idée qu'à l'opposition droite-gauche traditionnelle se substituent de nouveaux clivages, qu'on voit déjà s'ébaucher dans le domaine intellectuel, qui associeraient, où qu'ils se trouvent actuellement, ceux pour qui il n'y a pas de liberté sans indépendance, et pas d'indépendance sans la volonté de faire naître un grand dessein, et ceux qui se résignent à la logique des blocs et à la dépendance, qu'il s'agisse d'une dépendance politique et militaire vis-à-vis de l'Est ou d'une dépendance économique et culturelle vis-à-vis de l'Ouest.

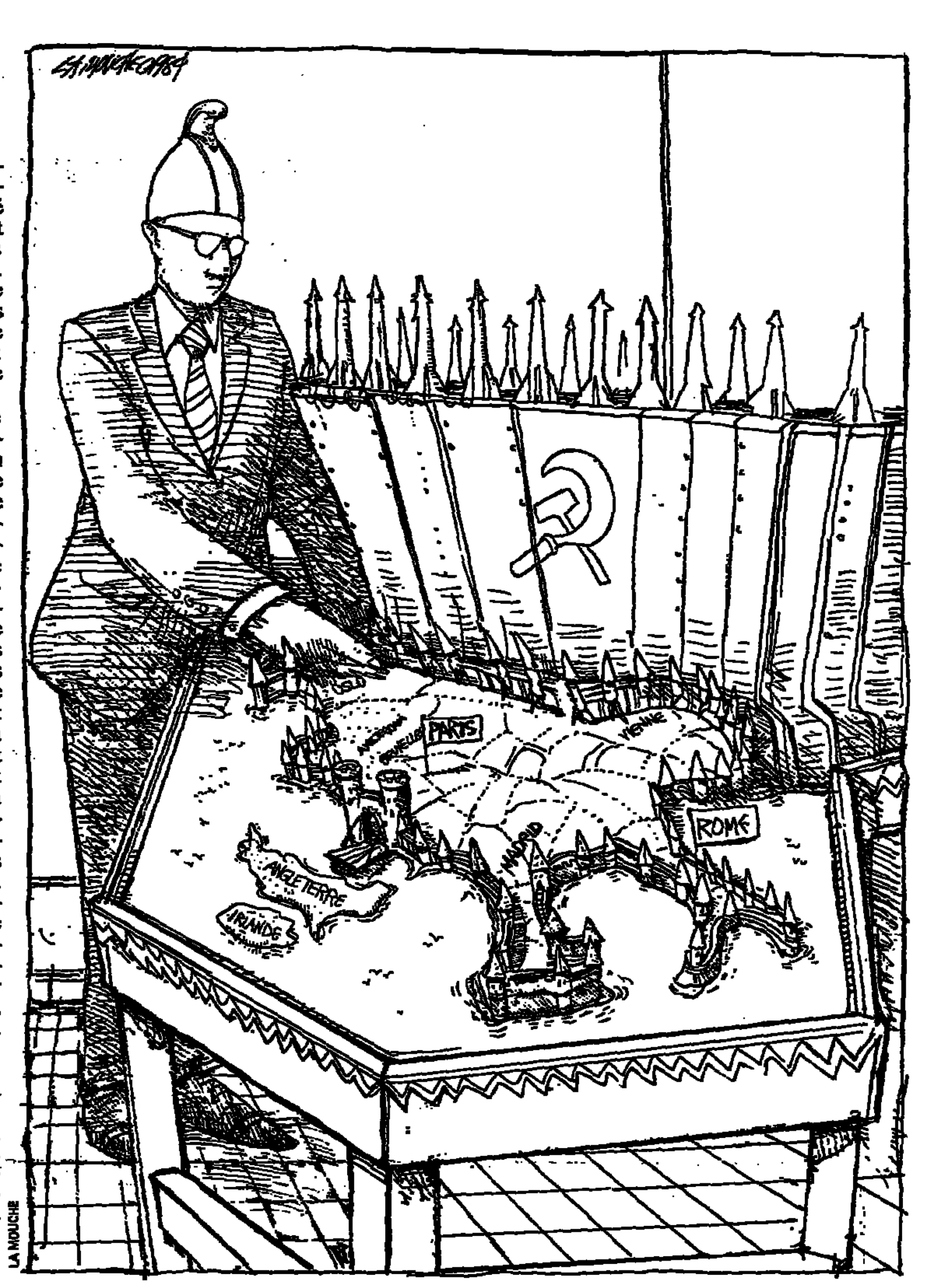
— Vous préconisez la construction d'un Europe impériale indépendante des deux blocs. Qui pourrait jouer, à votre avis, le rôle de Charlemagne ? Comment un tel empire pourrait-il voir le jour et comment pourrait-il fonctionner compte tenu des actuelles divisions de l'Europe des Dix ? La Grande-Bretagne aurait-elle sa place dans cet empire ?

— Qui jouera le « rôle de Charlemagne » ? C'est le secret de l'histoire, qui n'est pourvoyeuse de destin qu'en tant qu'elle abonde en aléas. Nietzsche disait : *« L'Europe se fera au bord du tombeau. »* Cette parole me semble toujours actuelle. Pour l'heure, l'Europe est dans l'impasse ; depuis dix ans, elle est même sur le déclin. A court terme, on ne voit pas de possibilité de dépasser ce stade. Là comme ailleurs, il faudrait une volonté politique rigoureuse. Elle fait défaut, alors même que les moyens potentiels sont là. Quant à la spéculation, elle met nécessairement aux prises les deux grands modes de construction politique dont l'histoire européenne a été le témoin : la nation et l'empire.

» Le modèle national me semble ne pas pouvoir être retenu pour l'Europe, en raison de son extrême diversité. Je conçois l'empire comme une communauté de destin débarrassé des tendances normalisatrices et de la connotation de fermeture, voire de chauvinisme, qui caractérise la nation. Cela n'a pas le moindre rapport, bien entendu, avec les impérialismes modernes. Dans une époque d'interrègne, ce modèle peut constituer un sujet de réflexion. Mes vœux vont à une Europe réunifiée, de part et d'autre du rideau de fer et du mur de Berlin, et à sa constitution en tant que troisième force, indépendante, souveraine, alliée naturelle de tous les pays non alignés du monde. La Grande-Bretagne ? Ce serait à elle de faire savoir si elle entend s'associer à l'avenir géopolitique de la puissance continentale ou si elle préfère céder aux sirènes du « grand large », comme elle l'a toujours fait jusqu'à présent.

» Pour le reste, il faudra faire avec le possible : en politique, il n'y a pas de vérités, il n'y a que des réalités. Une seule chose est sûre : les peuples qui ne veulent plus avoir d'histoire se condamnent par avance à être l'objet de l'histoire des autres. »

ALAIN ROLLAT.



LA MOUCHE

Livre

L'Etat, ennemi héréditaire

L'OPPOSITION ne manque pas seulement aujourd'hui du chef charismatique incontesté qu'appellent le monarchisme inné des Français et l'élection du président de la République au suffrage universel. Elle aurait grand besoin d'un programme convaincant. L'ambition des auteurs réunis autour de Michel Prigent, l'actif président des Cercles universitaires, sur le thème de *La liberté à refaire* est de le lui fournir pour tous les secteurs de l'activité nationale.

Ces auteurs, au nombre de dix-neuf, pas un de moins, sont des universitaires, à l'exception de Michel Massenet et d'Yves Cannac, qui appartiennent au Conseil d'Etat. Leur discours s'en ressent souvent. Il est beaucoup moins pragmatique et beaucoup plus théorique que le langage auquel nous ont habitués les hommes politiques de droite. Envers ceux-ci, d'ailleurs, ils ne manifestent ni indulgence ni confiance particulières. Loin de là : la plupart admettent que les maux auxquels ils s'en prennent ne datent pas de l'avènement de la gauche — même si celle-ci, bien entendu, les a, d'après eux, aggravés — et ils ne se cachent pas de redouter qu'un nouveau renversement de majorité ne suffise pas à y remédier.

Il faut dire qu'ils n'y vont pas par quatre chemins. *« Toute démarche prudente serait dangereuse »,* si l'on en croit la conclusion qu'apportent Florent Aftalion et Pascal Salin à la partie économique de l'ouvrage. Bertrand Jacquillet réclame la *« reprivatisation »* non seulement des entreprises publiques, mais de la protection sociale, de la santé, de la culture, de l'enseignement, *etc.* (l'*etc.* est de lui). François-Georges Dreyfus ne demande rien de moins que... *« la séparation de l'école et de l'Etat »,* et Francis Balle le retour de la presse au droit commun des entreprises ainsi que la *« banalisation »* (qu'est-ce à dire ?) des organismes de radio ou de télévision.

Enfin, Bertrand Lemennicier répond tranquillement non à la question par lui posée : *« Le chômage est-il un problème social majeur ? »* Il se prononce entre autres pour la liberté totale de la durée du travail, la suppression de la part patronale dans les cotisations sociales, la fin de la *« quasi-gratuité des crèches et des maternelles ». « Faudra-t-il une nouvelle nuit du 4 août,* écrit-il, *pour supprimer tous les privilèges et libérer les talents comme les énergies ? Certains, dont l'auteur, le pensent, voire le souhaitent. »*

Ah, qu'angéliquement ces choses-là sont dites ! Craignons pour vous, monsieur le professeur, que vous n'attendiez longtemps. Car il est dans la nature de la grande majorité des hommes — ne le sauriez-vous pas ? — de n'appeler privilèges que ceux des autres. Et souhaitons que vous n'expérimentiez pas par vous-même, une fois disparue, comme il serait logique dans votre système, la sécurité de l'emploi des fonctionnaires, la réalité du chômage telle que la vivent tant de gens dans le monde aujourd'hui.

Toutes les contributions ne sont pas de cette veine. Le procès que Michèle-Laure Rassat fait au garde des sceaux ne l'empêche pas de noter, ce qui est le bon sens même, que *« les textes ne valent que ce que valent ceux qui ressentent la nécessité de s'y soumettre, ou sont animés au contraire du désir d'en violer la lettre ou l'esprit ».*

Et il faut mettre tout à fait à part le poignant cri d'alarme de Pierre Chaunu à propos de la situation démographique de la France, que rejoint d'ailleurs aujourd'hui François Mitterrand, encore que, bien sûr, les solutions proposées ne soient pas, précisément, les mêmes. Reste que, tout libéral qu'il est, Chaunu, loin d'attendre de l'Etat qu'il se désintéresse du sujet, lui demande au contraire de pratiquer ce qu'il appelle *« une politique de la survie ».* Le plaidoyer de Pierre Magnin pour *« une médecine au service de l'homme »* a grande allure, même s'il comporte quelques outrances. Il est vrai que lui aussi sait par expérience ce dont il parle.

D'un auteur à l'autre, les contradictions ne manquent pas. Pour Gérard Duresne, par exemple, *« l'approfondissement de la Communauté européenne »* suppose *« une intensification des politiques communes en renforçant celles qui existent et en en introduisant progressivement de nouvelles »,* alors que pour Aftalion et Salin, déjà cités, *« l'intégration européenne n'a de sens »* [lequel ?] *« qu'à condition d'accroître la liberté de choix des Européens et non de les contraindre dans l'étau des politiques communes ».* La sérénité du tour d'horizon international de Charles Zorgbrbe, auquel il y a peu à redire, est aux antipodes de la violence avec laquelle le préfacier Michel Prigent accuse tout simplement l'actuel pouvoir d'*« utiliser la politique étrangère comme masque aux opérations de politique intérieure »* et d'*« organiser des cérémonies funèbres à la mémoire des soldats morts au Liban pour récupérer le sentiment patriotique des Français ».*

Le même Michel Prigent conclut d'une référence du chef de l'Etat à Lénine qu'elle implique *« la construction volontariste d'un Etat totalitaire »* : rien de moins. Ce qui est excessif... Non nous n'allons pas citer une fois de plus Talleyrand. Ce qui est excessif rebute le lecteur non prévenu et qui ne demanderait, au vu de la mélasse où nous sommes, qu'à examiner sérieusement des propositions sérieuses. Trop de celles que contient ce livre, malheureusement, paraissent marquées au coin du même dogmatisme qu'on est trop souvent en droit de reprocher à la gauche, malgré que Michel Massenet, dans la conclusion, déclare *« exclu qu'aux dogmes socialistes succèdent des dogmes antagonistes ».* Cela dit, la croyance absolue dans les vertus de la liberté tous azimuts s'accommode à l'occasion de quelque autoritarisme : ainsi lorsque F.G. Dreyfus prétend obliger *« tout élève qui ne fait pas de fortes études mathématiques à faire du latin ».*

Cette confiance éperdue dans la tendance supposée de l'homme libéré à faire le meilleur usage de sa liberté est relativement nouvelle dans la pensée de droite, qui n'avait que méfiance jadis à son endroit. Elle relève, *à la limite,* du *rousseauisme,* et tend à prouver que la naïveté n'est pas nécessairement, comme on est souvent tenté de le croire, le monopole de la gauche. Car le bilan du libéralisme est-il si brillant ? Sans remonter aux drames sociaux du dix-neuvième siècle, il n'a pu empêcher deux guerres mondiales, séparées par la crise de 1929. *Pour s'en tenir au jour d'aujourd'hui,* le déficit budgétaire et commercial de l'Amérique reaganienne vaut largement celui de la France mitterrandiste. Le monstrueux endettement du tiers-monde doit beaucoup plus à l'instabilité monétaire et à l'imprévoyance des grandes banques d'outre-Atlantique qu'à l'étatisme.

Pour la plupart de nos auteurs, clairement, l'ennemi, c'est l'Etat. On croirait entendre Unamuno : *« Le pire ennemi de l'Espagnol a toujours été son gouvernement. »* Or la France est la France, c'est-à-dire un pays dont l'histoire précisément a été écrite avant tout par l'Etat. De tout temps, qu'il soit de gauche ou de droite, royal, impérial ou républicain, il n'a cessé de se mêler directement de l'économie. Les Girondins ont toujours perdu. Qu'il en ait résulté à l'époque contemporaine une bureaucratisation excessive, une fuite trop répandue devant les responsabilités, il faudrait être aveugle pour le nier. Le livre en offre un exemple délectable avec le décret du 25 octobre 1982 portant sur l'orientation (obligatoirement au sud), la surface et le soubassement des niches à chien. On mesure là le record d'absurdité, au demeurant bien intentionnée, à quoi peut conduire l'hypertrophie législative dont nous souffrons aujourd'hui.

Méfions-nous cependant de la tendance naturelle qui consiste, lorsque le pendule a été trop loin d'un côté, à le pousser trop loin de l'autre. Il est des secousses qu'aucune société ne peut se permettre. Mais celle que réclament nos auteurs risque-t-elle vraiment de se produire ? S'ils nous disent bien ce qu'il conviendrait de faire ou de ne pas faire, ils ne voient guère d'autre moyen de faire triompher leurs idées que la prédication : décidément, ce sont des optimistes.

ANDRÉ FONTAINE.

● *La liberté à refaire,* présenté par Michel Prigent, Hachette, collection « Pluriel », 486 pages.

Kiosque

Juin au salon

VIVATS dans les salons, canapés épuisés : c'est la saison du sport en chambre. Ils sont des millions, juin venu, à s'énerver devant leur poste de télévision, à rabioter sur les heures de travail, à faire taire les questions des enfants, à négliger la gestion du ménage, pour se plonger dans la compétition des autres.

Après l'interminable finale du championnat de rugby, nous étions lessivés. Roland-Garros nous a laissés défaits, sans force et sans ressort. Après un jour de repos – un seul – il a fallu s'atteler au marathon du championnat d'Europe de football. Et ce n'est qu'un début. Le Tour de France s'annonce, et les Jeux de Los Angeles vont occuper une partie de l'été.

C'est notre manière d'être sportifs. Car pour la pratique ce n'est pas brillant. Dans un numéro spécial intitulé « Le sport au quotidien », *Science et Vie* assène une dure vérité : *« Sorti de l'école et de l'université, le Français fait de moins en moins de sport. De l'âge de la sortie de l'école à l'âge de trente ans, la pratique d'une activité sportive régulière passe en moyenne de 80 % à 13 %. Cette chute est deux fois plus importante pour les ouvriers que pour les carrières libérales. Ainsi, dès l'âge de trente ans, plus des trois quarts des Français et Françaises adultes ont à peu près la même vie sportive que s'ils avaient soixante-dix ans ! »* Voilà au moins un domaine où nous nous préparons bien à la retraite.

La vogue de quelques sports ne doit pas faire illusion : *« Le succès réel du tennis, de la planche à voile et de la navigation de plaisance ne peut dissimuler le fait que les Français ne retournent réellement aux activités sportives que pendant des périodes qui, au total, n'excèdent guère cinq semaines par an. »*

Si la pratique est faible et la contemplation massive, la connaissance, elle, progresse à pas de géants. Des scientifiques de Normale Sup., en liaison avec le futur musée des sciences de La Villette et avec la Fédération française de tennis, font actuellement des recherches sur ce domaine mal connu : *ce qui se passe quand une balle de tennis rencontre une raquette.* Il est diablement important de savoir que, *« partie à 72 kilomètres/heure, une balle liftée tournant sur elle-même à soixante tours par seconde rebondit à une vitesse de 54 kilomètres/heure ; à la différence d'une balle plate qui, pour rebondir aussi vite, devra au départ être lancée à plus de 118 kilomètres/heure ».* Faudra-t-il un jour se présenter sur les courts avec son ordinateur personnel pour avoir quelque chance de gagner ?

Il n'y a pas que le sport, à la télévision. Il y a aussi les magazines d'information. Anne Gaillard, qui est une spécialiste, note à ce sujet une évolution du goût. Dans *Médias*, interrogée par Virgil Tanase, elle dit comment, selon elle, le téléspectateur souhaite voir le monde : *« Il veut savoir ce qui se passe loin, mais il veut aussi qu'on lui parle de ce qui se passe chez lui, à côté de lui. Il veut que ce soit lui qui s'exprime. »* Si cette évolution nombriliste devait se confirmer et s'aggraver, il faudrait songer à remplacer les écrans de télévision par des miroirs. On se paierait la redevance à soi-même.

Car, au fond, les autres, on ne les aime guère. Il y en a même qu'on déteste. *Le Nouvel Observateur* publie un sondage de l'IFOP, réalisé du 18 au 23 mai sur un échantillon de mille personnes de plus de dix-huit ans. Les Français interrogés sur la sympathie qu'ils ressentent pour différents pays donnent le tiercé suivant : Suisse (67 %), Pologne (64 %) et Suède (62 %). La sécurité, la fierté nationale, le confort. Pays d'individualisme, pays de rêve. L'URSS, en revanche, a la lanterne rouge : ils sont 15 % à la trouver *« plutôt sympathique ».*

Quant aux dirigeants étrangers, ce sont moins les sympathiques qui sont remarquables (dans l'ordre : I. Gandhi, R. Reagan et H. Kohl) que les honnis. Les pelés, les galeux du bas de la liste, sont le colonel Kadhafi (73 % d'antipathies) et l'imam Khomeiny (84 %). Il est vrai que les fréquentes apparitions desdits personnages sur nos écrans – sans parler de leurs politiques – n'inclinent guère à une adhésion. Ils focalisent nos terreurs. Dans le feuilleton de l'histoire présente, ils assument, avec un réel talent, le rôle du méchant pour tous les Français, quelle que soit leur appartenance politique. Il n'est guère qu'une exception à ce consensus dans la détestation : c'est le fait que Mme Thatcher, pour les communistes, s'insère entre l'imam et le colonel. Etrange voisinage.

Ce que nous aimons, c'est notre liberté. Et même son image. Chacun a en tête *la Liberté guidant le peuple* de Delacroix, et dont la tête orne les timbres-poste. Aviez-vous remarqué de quel côté elle regarde, cette femme décidée ? *Gauche*, la nouvelle revue proche du courant majoritaire du PS, nous l'explique à sa façon : *« La position du corps suggère qu'elle ne regarde derrière elle et à gauche que pour mieux reprendre sa course vers la droite. A moins que, courant vers la droite du tableau, elle ne se soit à l'instant aperçue de son erreur et s'apprête à changer de direction... Remarquez que c'est le spectateur-lecteur qui définit le code spatial, tout comme c'est le président de l'Assemblée qui définit qui est à sa gauche, qui est à sa droite. La liberté tourne sa tête à droite et montre votre gauche... »* Le torticolis à l'évidence la guette, depuis le temps, mais l'essentiel est que chacun soit persuadé que la liberté regarde du côté... de celui qui, la regardant, se l'annexe.

La liberté, pour Mme Jacqueline X..., interviewée par *CRI Information* – *« Bulletin d'information des personnes marginalisées »* – est un mot qui n'a plus grand sens. Elle a deux fils en prison, et pour très longtemps. Elle va les voir derrière les barreaux chaque semaine. Elle a une reconnaissance éternelle au garde des sceaux : *« Il a fait abolir la peine de mort et pour moi, c'est sûr, c'est immense, car le samedi, au lieu d'aller au parloir en prison, j'irais au cimetière. »*

La liberté, pour Marie-Claire Chevallier, c'est encore peu de chose. Son nom défraya la chronique il y a douze ans à l'occasion du fameux procès de Bobigny où son cas, défendu par Me Gisèle Halimi, permit d'accélérer la libéralisation de l'avortement en France. *Choisir* l'a retrouvée et rencontrée. Aujourd'hui, Marie-Claire est ouvrière. Elle gagne 4 650 F par mois dont 1 200 F passent à payer le loyer d'un studio de 11 mètres carrés *« dans un immeuble minable, insalubre, qui est constamment cambriolé ».* Dans sa salle d'eau, *« il y a un trou dans le mur. Par ce trou passe tout ce qu'on veut : le froid, la chaleur, les bêtes... ».* Elle vit seule et n'a pas pris de vacances depuis huit ans. Au moins, la libération des femmes a-t-elle progressé ? Voire : *« Pour les hommes, la femme est devenue plus libre ; alors ils en profitent. Ils la prennent encore plus pour un objet. A mon avis, c'est pire qu'avant. Je commence à me demander si je ne vais pas finir mes jours toute seule. »* Marie-Claire a un rêve : changer d'emploi, de vie. *« J'aimerais m'occuper d'enfants. Dans une crèche ou dans une école maternelle. Parce que j'adore les enfants... »* Mais qui, cette fois, l'aidera et se mobilisera pour ce projet-là ?

BRUNO FRAPPAT.

Naturalisation

L'Union Jacques

ME voilà enfin français. Il y a cinquante-cinq ans, j'ai débarqué dans l'Hexagone. Il m'a d'abord déçu. J'avais voulu que les étrangers fussent étranges : centaures, bicéphales, ou du moins versicolores. Dans la rue, des gens comme papa et maman, et sur la plage des enfants comme moi. Même les bêtes étaient banales : pas une seule petite strige. On m'avait promis que les chiens feraient ouah-ouah et les canards coin-coin, au lieu de woof-woof et de quack-quack ; plus de cock-a-doodle-doo, des cocoricos. J'ai constaté que Français et Anglais s'illusionnaient à ce sujet. Première leçon de sociolinguistique.

En revanche, il était vrai que les Français parlaient anglais d'une façon bizarre, et communiquaient entre eux dans un code difficilement pénétrable. Cela me fascinait, et plus tard j'ai gagné ma vie en révélant aux jeunes Britanniques ce que j'ai pu comprendre des mystères du participe passé français.

De fil en aiguille, après un demi-siècle de péripéties, la patronne et moi sommes installés dans l'Hérault, à Saint-Fulcran. Je suis assez chauvin lorsqu'il s'agit de mon village adoptif ou du quartier de Londres où on m'a élevé, mais les nationalismes m'intéressent peu. Les frontières, même lorsqu'elles ne sont pas dangereuses, embêtent. Je suis fier d'appartenir à cette partie de l'Europe où on ne risque d'être assommé que figurativement et pour un petit quart d'heure. Mais j'aime ceux de mes amis qui portent une carte d'identité française, et je voulais devenir membre de leur club. D'ailleurs la commune de Saint-Fulcran compte 83 inscrits, dont d'habitude 74 votants et 1 nul (qui ?) : après une sournoise campagne d'automarketing je pourrais avoir une chance sur trois de mourir conseiller municipal...

Ça y est. M. Torquebiau, le maire, nous a récemment présenté nos papiers et une caisse de coteaux-du-languedoc. Merci, amis fulcranais, et vous autres inspecteurs des renseignements généraux, assistants sociaux et administrateurs divers qui avez bien voulu nous accepter.

Que sommes-nous maintenant, la patronne et moi ? Européens, évidemment. Suis-je un Anglais français ou un Français anglais ? Je me sens plus chez moi à Lyon qu'à Liverpool... Et elle ? Cette Hollandaise, en me donnant sa main, a perdu sa nationalité. Exclusivement anglaise, donc, pendant trente ans, elle a maintenant comme moi la nationalité double, du point du vue des administrations. Elle prétend que son super-ego est français, son ego anglais, mais que son id reste amstellodamois.

Le problème n'est pas là. Le hic, c'est le fisc.

Presque au moment où *le Journal officiel* publie la bonne nouvelle, je commence à toucher une modeste pension, fruit de mes efforts quasi francophones dans des salles de classe britanniques. Tant mieux : on aura du beurre dans les épinards, le dimanche. Pas de rose sans épines – depuis quelques années Sa Majesté m'a laissé tranquille, et c'est seulement à un sympathique inspecteur de Pézenas que j'ai dû adresser mes déclarations de revenus. Arrive une lettre terrible : Mr Bloodsucker me dit que, selon la convention de double imposition, c'est lui qui imposera intégralement ma pension, et beaucoup plus fort que ne ferait l'aimable Piscenois. (Vous autres Français de naissance, vous ignorez votre bonheur.) Soit. Payons, pensais-je, il en restera toujours quelque chose.

LORIO-VIGNAL

Le terrible, ce sont les formulaires anglais, auprès desquels le n° 2042 n'est qu'un jeu d'enfant. Mr Bloodsucker veut savoir tout ce que j'ai fait depuis mon évasion en France, avec dates et adresses des établissements payeurs... 5, rue des Italiens, c'est facile, mais ce que j'ai oublié ! Et il s'intéresse à tout, absolument tout, concernant mes revenus de l'année fiscale 1983/1984..., je dis bien 1983/1984, car son année commence toujours le 6 avril, ce qui complique les choses (différences de catégories et de définitions mises à part) lorsqu'on veut se référer à sa déclaration française. (La raison, c'est que jusqu'en 1752 on avait le calendrier julien en Grande-Bretagne, avec le Nouvel An vers la fin du mois de mars ; puis on a supprimé onze jours de cette année, sous les huées des manifestants qui voulaient qu'on les leur rende, et on s'est aligné sur le continent... sauf le fisc, qui, enfoui sous des paquets de formulaires, n'a pas encore trouvé le temps.)

Je passe deux journées entières avec ces sacrés formulaires. Pourquoi Mr Bloodsucker veut-il tant savoir ? Pour réduire mon abattement personnel : on a droit à *n* livres sans impôt, puis on paie 30 % sur le reste... Or ma pension n'égale pas *n* livres, mais ce serait trop beau de ne pas l'imposer. Le fisc va donc faire des calculs époustouflants pour établir le rapport entre ma pension et mes revenus mondiaux, afin de m'accorder un abattement proportionnel. Ou quelque chose de pareil ; quel casse-tête...

Soudain, une idée géniale. J'écris à Mr Bloodsucker : je suis devenu Français ! Est-ce que j'échappe à vos griffes ?

Il répond : absolument pas. Mais il avoue que si j'étais Français sans être Anglais, cette pension ne serait plus imposable par ses soins ; je pourrais payer mon inspecteur de Pézenas, en toute douceur et simplicité.

J'écris à l'ambassadeur de Sa Majesté : comment cesse-t-on d'être Anglais et qu'est-ce qu'on y perd ? Ressortissant de la France, pays membre de la CEE, j'aurais sans doute toujours le droit de flâner à Londres lorsque cela me plairait – mais y aurait-il des avantages à rester membre de son club pour compenser l'importante cotisation ?

Lui, ou plutôt l'employé qui me répond, se contente de joindre une liste d'experts-comptables en matière de fiscalité franco-britannique, et m'informe poliment que le prix de renonciation de la nationalité britannique s'élève à 68 livres 50 pence par personne, ou 800 francs environ. Pas cher – ce serait amorti en quelques mois, étant donnée la relative modération du fisc français.

Mais, avec la nationalité double, me semble-t-il, je peux appeler deux Etats à mon secours en cas d'*embêtements* avec les Russes ou les Libyens...

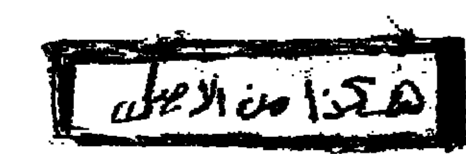
Mais je ne vais jamais dans ces pays. Par contre, il m'est maintenant interdit d'embrouiller la France avec l'Angleterre, et vice versa ; en devenant Français, j'ai perdu le droit de voir une frégate anglaise remonter l'Hérault à ma rescousse ; en renonçant à mon anglicité j'aurais la force de frappe française derrière moi, en cas d'ennuis avec Mme Thatcher...

Que faire ? L'argent, le sentiment, le pays légal, le pays réel, le devenir de la CEE, *God Save the Queen* et *la Marseillaise*... Compliquée, la vie.

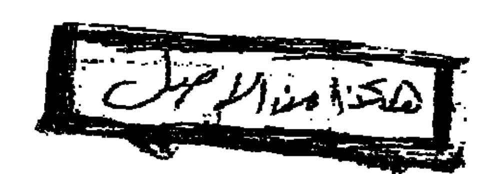
Juristes internationaux, psychiatres, aidez-moi !

Quand même, je n'ai pas à rouspéter. Le monde est plein à craquer de gens qui donneraient leur bras droit, et davantage, pour être Français. Et/ou Britanniques.

JOHN HARRIS.







DERNIÈRE ÉDITION –



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12252 6 F DIMANCHE 17-LUNDI 18 JUIN 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

(Sciences, médecine, formes et idées nouvelles)

Architecture de gauche à Montpellier

L'Europe hexagonale

Les résultats du scrutin – « vote sanction » pour les uns, vote de soutien pour les autres – détermineront la réforme électorale pour 1986

Le scrutin européen du 17 juin aura surtout une dimension nationale. C'est un paradoxe, car les Français approuvent aujourd'hui massivement la construction européenne ; davantage qu'ils ne le faisaient en 1979, alors qu'à cette époque la dimension européenne de la campagne avait été plus marquée. Mais l'opposition conduite par Mme Veil appelle à un *« vote sanction »* que M. Jospin voudrait contrer par un *« vote d'action »* en faveur d'une Europe socialiste. Cet espoir est d'autant plus incertain que, comme le notait récemment M. Raymond Barre, les Français ont la tentation de se *« défouler »*.

De ce point de vue, les indications dont on dispose à travers les sondages d'opinion sont explicites : 53 % des personnes interrogées par la SOFRES déclaraient, à une semaine du scrutin, vouloir saisir cette occasion pour exprimer leur mécontentement, 28 % affirmaient vouloir exprimer leur soutien au gouvernement. Ces chiffres ne sauraient évidemment pas rendre compte du rapport des forces gauche-droite tel qu'il s'établira dimanche soir, mais ils donnent une idée du degré de « défoulement » souhaité. Les proportions étaient en 1983, à la veille des élections municipales, respectivement de 49 % et de 31 %.

On sait aussi que le mode de scrutin — la représentation proportionnelle avec un seul tour — a pour effet de permettre aux « petites » listes de grignoter les « grandes » (*le Monde* daté 10-11 juin). L'absence d'enjeu institutionnel intérieur ajoute à l'atomisation que Mme Veil et MM. Jospin et Marchais ont tenté, au long de la campagne, de combattre en invoquant un hypothétique *« vote utile »*.

L'argument de Mme Veil, qui a beaucoup insisté sur l'absence d'un second tour, consiste à dire que seul le vote pour la liste d'union de l'opposition peut permettre de préparer dans de bonnes conditions l'alternance, celle-ci étant prévue pour 1986. Celui de M. Jospin est que les voix pour les petites listes risquent d'être perdues, car il faut 5 % des suffrages exprimés pour avoir des élus à Strasbourg, et peu de *« petites » listes peuvent y prétendre.*

Cet émiettement rendra plus difficile l'interprétation des résultats (1). A cet égard, deux problèmes se posent : celui du scrutin de référence, et celui du classement des forces politiques.

Dans les présentations des résultats que nous publierons dans nos éditions datées 19 juin, de façon complète et détaillée, nous avons choisi deux éléments de comparaison : les élections européennes de 1979, qui s'imposent naturellement (en 1979, en l'absence de scrutin analogue, nous avions comparé avec les chiffres des élections législatives de 1978), *mais aussi le premier tour* de l'élection présidentielle de 1981. Cette dernière référence est aussi importante parce qu'elle traduit la réalité du rapport des forces politiques, mieux que les élections législatives de juin 1981. Ces dernières, en effet, furent un vote de soutien au nouveau président et constituent une donnée atypique. Le premier tour de l'élection présidentielle présente d'autres avantages : le PCF est déjà affaibli alors qu'en 1979 il était encore à 20,6 %, le MRG est, avec la candidature de M. Crépeau, déjà séparé du PS.

Classer les forces politiques en présence sera également difficile en raison de la présence de trois listes dont les résultats seront observés avec une particulière attention : celle de M. Le Pen, celle des Verts, et celle de l'ERE européenne.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

(1) L'Association française de sciences politiques, dont le secrétaire général est M. Jean-Luc Parodi, a consacré le 8 juin une journée au thème : « Comprendre les élections européennes », au cours de laquelle ces problèmes ont été évoqués.

Paris-Moscou ou le dialogue sans illusions

Après bien des incertitudes et des espoirs déçus de recevoir sur la santé des Sakharov des assurances solides, M. Mitterrand fait, du 20 au 23 juin, le voyage de Moscou. Il entend bien entretenir un dialogue indispensable et dire des vérités amères. Dans ce tête-à-tête d'Etat à Etat, rien de sentimental ni même de chaleureux. Le temps de la « belle et bonne alliance » est révolu. Il est vrai que du côté soviétique on n'a jamais beaucoup aimé les socialistes français. Se parler sans illusions, mais se parler quand même. C'est, aux yeux du président de la République, une nécessité. De là à en faire une vertu...

Union soviétique contre union de la gauche

« Qu'est-ce que c'est que ce Mitterrand ? » En s'abritant derrière des lettres de téléspectateurs soviétiques, M. Zamiatine, chef du département de l'information internationale du comité central, pose la question sacrilège au lendemain du 10 mai 1981. Façon de dire que Moscou ne s'attendait pas à la victoire du candidat de la gauche et n'avait certainement rien fait pour la faciliter.

Si le Soviétique moyen ne connaît pas M. Mitterrand, les dirigeants en possèdent un portrait peu flatteur que l'on retrouve de temps en temps dans la presse. Le nouveau président rappelle la IVe République, ses majorités éphémères et changeantes, fondées sur des coalitions centristes. Il est pour Moscou un Européen convaincu et un partisan actif de l'Etat d'Israël. Après l'Afghanistan, il s'est fait *« l'avocat de l'accroissement de la tension internationale »*, et ses critiques contre la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing à Varsovie (mai 1980) l'ont placé *« à l'extrême droite de l'éventail politique français »*. Les citations sont extraites de l'hebdomadaire soviétique de politique étrangère *Temps nouveaux*.

M. Mitterrand était allé à Moscou, en tant que premier secrétaire du PS, en avril 1975. Les Soviétiques lui avaient fait faire antichambre ; la visite avait été ajournée trois fois et encore reportée au dernier moment, à l'agacement évidemment de l'impétrant. Mais les conversations elles-mêmes s'étaient plutôt bien passées. C'était la première prise de contact entre les socialistes français et le Parti communiste d'URSS depuis un voyage de Guy Mollet en 1963. Mikhaïl Souslov, le gardien de l'orthodoxie marxiste-léniniste, avait fait signer à la délégation française un communiqué commun où M. Mitterrand constatait *« les succès du développement de l'Union soviétique dans la voie du socialisme »*.

Ce ne devait être qu'une parenthèse dans une longue histoire de rapports plutôt tendus. M. Mitterrand aurait bien voulu retourner à Moscou, mais les péripéties de l'union de la gauche en France, l'intervention soviétique en Afghanistan, puis les événements de Pologne l'empêchèrent de mener à bien son projet. De leur côté, les Soviétiques étaient prêts à le considérer comme un interlocuteur valable, mais certainement pas comme le futur chef de l'Etat. Entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1974, M. Tchervonenko, alors ambassadeur d'URSS à Paris, avait rendu visite à M. Giscard d'Estaing, en sa qualité de ministre de l'économie et des finances certes, mais il ne pouvait ignorer que son geste serait interprété comme un soutien au candidat Giscard. En 1981, le choix de la *Pravda* avait été encore très net ; le journal du PC soviétique avait fait l'éloge de l'*« autorité personnelle »* du président sortant, tout en dénonçant le *« glissement à droite »* du Parti socialiste et en ajoutant : *« M. Mitterrand provoque la méfiance dans de larges milieux. »* Le Kremlin ne pouvait plus clairement proclamer sa préférence pour le candidat du « libéralisme avancé » contre celui du « peuple de gauche ».

Paradoxe ? Pour les dirigeants de Moscou, deux forces politiques françaises sont bien disposées à leur égard : le Parti communiste, mais ses chances de prendre le pouvoir sont considérées comme nulles, et la droite giscardo-gaulliste qui, depuis la chute de M. Willy Brandt en Allemagne fédérale en 1974, apparaît comme la partenaire la plus sûre de l'URSS en Occident.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

Voyage dans la ville des Schneider

De notre envoyé spécial

Le Creusot. — *« Autrefois*, dit un vieil ouvrier creusotin, *tout appartenait aux Schneider : le château, le parc, les domaines, les cités, l'hôtel-dieu et même les quatres églises de cultes catholique ou protestant. »*

Aujourd'hui encore, la moitié de la ville relève de ce patrimoine : des centaines de bungalows de plain-pied, ni beaux ni laids, vendus peu à peu aux anciens salariés qui ont pris leur retraite ou leur préretraite : des centaines d'hectares de terrains, et aussi de nombreuses entreprises de sous-traitance, qui vivaient et vivent encore de la métallurgie.

Le Creusot, c'est d'abord, et c'est toujours, l'empire des Schneider ; un empire décadent, démantelé progressivement par les temps modernes, à la faveur desquels il s'était créé. *Mais un* empire tout de même avec son château blanc aménagé dans l'ancienne verrerie, entouré d'un parc, aujourd'hui propriété de la ville ; ses monuments et ses statues dévotes.

Des statues, il y en a un peu partout. Ainsi celle d'Eugène Schneider, place Schneider : aux pieds du fondateur de l'usine, une mère reconnaissante montre à un adolescent en habits d'ouvrier le prestigieux maître de forges. On retrouve un autre Eugène, boulevard Henri-Paul Schneider, mais barbouillé de vert-de-gris, ce qui lui va très bien, car celui-là, représenté en cape d'apparat, l'épée au côté, était membre de l'Institut.

De l'ancienne puissance, il demeure, à l'entrée du faubourg, un marteau-pilon fabriqué en 1876, dressé là comme un arc de triomphe.

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 21.)

Morosité nationale

Heureusement il y a l'évolution des prix

Les Français sont moroses. Peut-être s'en serait-on douté, mais l'enquête de conjoncture auprès des ménages publiée par l'INSEE, en date du 13 juin, vient, de manière scientifique pourrait-on dire, confirmer cette assertion. Interrogés entre le 25 avril et le 15 mai derniers, les ménages se sont montrés plus pessimistes qu'en janvier, alors que déjà, à ce moment-là, ils ne corrigeaient pas une opinion indéfectiblement pessimiste depuis juin 1982. Juin 1982, c'est la *première phase* du plan de rigueur, la seconde intervenant en mars 1983.

Cela fait deux ans que les ménages manifestent leur inquiétude et leur trouble. Le seul point positif – loin d'être négligeable, il est vrai – concerne les prix. Les Français croient de moins en moins que l'inflation puisse reprendre, ce qui dénote un profond changement de mentalité sur les dix dernières années.

Ils ne voient pas pour autant leur niveau de vie s'améliorer – les indicateurs sur ce point *« sont à des niveaux exceptionnellement bas »* – et démontrent leur anxiété par les réponses contradictoires qu'ils font à propos de l'épargne et de la consommation. Ils se disent moins que jamais à même de *« mettre de côté de l'argent dans les mois qui viennent »* et affirment en même temps qu'il vaut beaucoup mieux épargner que consommer. La contradiction ne serait qu'apparente selon l'INSEE *« si l'on fait l'hypothèse que les ménages ont l'intention pour leur propre compte de moins épargner pour préserver leur niveau de vie malgré la baisse de revenus qu'ils anticipent, mais qu'ils admettent que, compte tenu de l'évolution du chômage et du niveau de vie qu'ils prévoient, il est plus « opportun » d'épargner que de consommer. »*

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite pae 21.)

RENDEZ-VOUS

Dimanche 17 juin. – Élections européennes.
RFA : Référendum des Verts sur le stationnement des missiles de l'OTAN.
Pologne : Elections municipales.

Lundi 18 juin. – *Paris* : Session plénière de l'UEO (jusqu'au 21).

Mardi 19 juin. – *Luxembourg* : Négociations sur l'entrée de l'Espagne dans la CEE.

Mercredi 20. – Voyage de M. Mitterrand à Moscou (jusqu'au 23).

Jeudi 21 juin. – *Budapest* : Visite du chancelier Helmut Kohl.

SPORTS

Dimanche 17 juin. – *Football* : Championnat d'Europe (RFA-Roumanie à Lens ; Portugal-Espagne à Marseille).
Automobilisme : Grand Prix de F 1 du Canada ; arrivée des 24 heures du Mans.
Motocyclisme : Grand Prix de vitesse de Yougoslavie.

Lundi 18 juin. – *Tennis* : Tournoi de Bristol.

Mardi 19 juin. – *Football*, Championnat d'Europe (France-Yougoslavie à Saint-Étienne ; Danemark-Belgique à Strasbourg).
Sports équestres : CSIO d'Aix-la-Chapelle.

Mercredi 20 juin. – *Football*, Championnat d'Europe (RFA-Espagne à Paris ; Portugal-Roumanie à Nantes).

Jeudi 21 juin. – *Golf* : Open de Monaco (jusqu'au 24).

Samedi 23 juin. – *Football* : Championnat d'Europe (demi-finale à Marseille).
Rugby : 2e test-match, Nouvelle-Zélande-France à Auckland.

Dimanche 24 juin. – *Football* : Championnat d'Europe (demi-finale à Lyon).
Automobilisme : Grand Prix de F 1 à Détroit.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

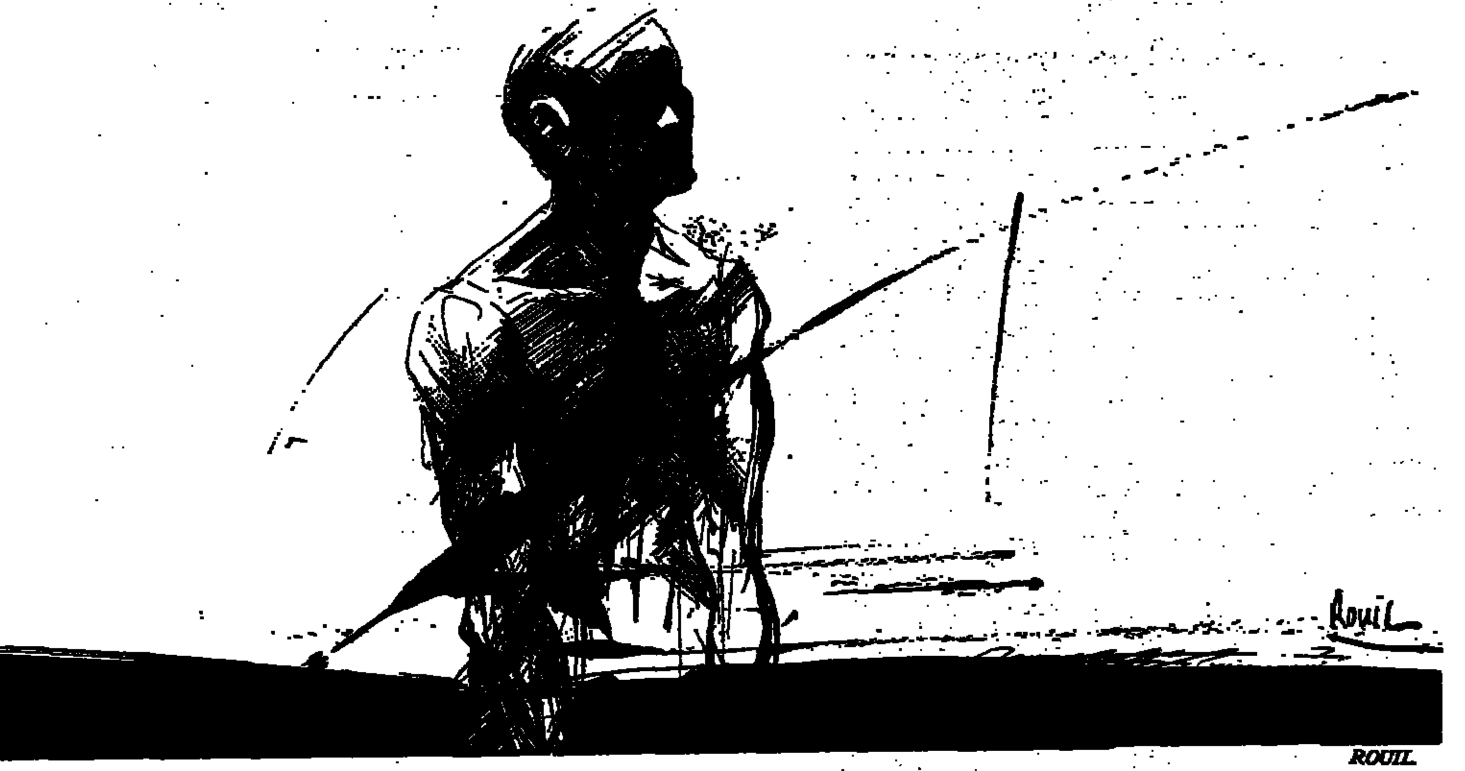

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

IL Y A VINGT ANS, LA CONDAMNATION DE NELSON MANDELA

Le bagnard de l'apartheid

« J'ai combattu le racisme toute ma vie, je le combats aujourd'hui et le combattrai jusqu'à la fin de mes jours. » Lancées par Nelson Mandela à ses juges, ce sont là les dernières paroles prononcées publiquement par le militant noir sud-africain. Nous sommes le 12 juin 1964, et il vient d'être condamné à l'emprisonnement à vie. L'ancien dirigeant de l'ANC (Congrès national africain), mouvement anti-apartheid, est ensuite ramené dans le cachot qu'il occupe depuis deux ans déjà. Il y purge une peine de cinq années d'emprisonnement qui lui a été infligée en novembre 1962. Cinq ans qui, par une singulière addition, s'ajoutent à la condamnation à perpétuité. Depuis vingt-deux ans, aujourd'hui, Nelson Mandela attend une hypothétique remise en liberté. Les campagnes internationales, les requêtes émanant des plus hautes autorités mondiales, les pétitions et les interventions n'ont pas abouti. Les chefs d'Etat européens ont encore demandé son élargissement à M. Pieter W. Botha, premier ministre de l'Afrique du Sud, lors de son récent voyage sur le Vieux Continent. Les espoirs d'une mesure de clémence avaient été ravivés en mars dernier, lorsque le bruit courut que Nelson Mandela et son compatriote Walter Sisulu pourraient bénéficier d'une mesure de grâce à condition qu'ils s'établissent dans le homeland du Transkei. Une condition s'apparentant à une forme d'exil, qui a été catégoriquement rejetée par les deux prisonniers.



ROUIL.

Matricule 464/1964

Incarnation de la lutte du peuple noir, contre l'apartheid, Nelson Mandela aura soixante-six ans le 18 juillet prochain. Sa vie tout entière a été un combat. Il est devenu le symbole et la figure de proue de la résistance aux lois ségrégationnistes toujours tenaces dans la pointe de l'Afrique. Sa légende s'est forgée au long de ces années passées au bagne de Robben Island, une prison construite sur un îlot situé à une dizaine de kilomètres au large du Cap, bout de caillou battu par les vents de l'Atlantique sud et qui abritait jusqu'en 1920 une colonie de lépreux. Aujourd'hui, ce sont les pestiférés politiques que l'on incarcère dans ce bagne du bout du monde d'où l'on ne s'échappe pas. Malgré tout, l'isolement de Mandela n'était sans doute pas suffisant. Pour éviter sa « mauvaise influence » sur les autres détenus, le matricule 464/1964 est transféré en avril 1982 au pénitencier de haute sécurité de Polsmoor, dans la province du Cap. Il a droit, chaque mois, à deux visites de sa famille de quarante-cinq minutes chacune. Au dire de ses proches, l'homme qui, pour les Blancs hostiles à tout aménagement de l'apartheid, incarne le *« péril noir »*, est toujours aussi déterminé. Le « ministre de la loi et de l'ordre » a d'ailleurs déclaré, en 1980, devant le Parlement, que Mandela n'a *« pas changé d'idées et qu'il n'est pas question de remettre en liberté un terroriste »*. Aucune action violente n'a cependant jamais pu lui être reprochée. Lui-même était éthiquement et philosophiquement opposé à la violence. *« Je déteste la violence*, disait-il. *Mais j'ai analysé calmement, froidement, la situation... Mon idéal est une société de liberté et de démocratie. J'espère vivre pour le réaliser. Mais je suis prêt à mourir pour lui. »* Il vit, certes, mais derrière des murs si hauts, selon Mme Helen Suzman, Blanche et député du Parti fédéral progressiste, au retour d'une visite, *« qu'on ne peut voir qu'un petit morceau de ciel »*.

Cette vie aujourd'hui recluse débute dans une petite maison d'Umtata, capitale du bantoustan du Transkei, en 1918. Le père de Nelson, père, chef traditionnel de l'ethnie Tembu, meurt alors qu'il a à peine douze ans. Il grandit au milieu de treize frères et sœurs, élevé par le responsable de la tribu. Ses aînés lui parlent, selon ses propres termes, *« du bon vieux temps d'avant l'arrivée des Blancs, quand notre peuple vivait pacifiquement sous les règles démocratiques de ses rois et conseillers et se déplaçait librement... »*.

A vingt-trois ans, il fuit le village natal pour échapper à un mariage forcé et se retrouve à Johannesbourg, la ville de l'or, où les cloches sonnent chaque soir pour signifier aux Noirs qu'il est l'heure de rentrer dans leurs *townships*. Débuts difficiles dans un univers où la loi est faite pour les Blancs. Son neveu lui conseille de devenir policier, mais il est gardien de mine, poste qu'il n'occupe que quelques mois, le temps de découvrir le monde de la misère et de l'exploitation. Tour à tour employé, agent immobilier, il s'inscrit à l'université de Fort-Hare, à l'époque seul établissement secondaire et supérieur habilité à recevoir des *« non-Blancs »*.

Le premier avocat noir

En 1942, il est stagiaire dans un cabinet d'avocat et il deviendra plus tard, en compagnie d'Olivier Tambo, l'actuel président de l'ANC, le premier avocat noir d'Afrique du Sud.

L'apprentissage du métier le fait se frotter à la dure réalité de la ségrégation. A ce propos, Mandela raconte une anecdote. Une secrétaire blanche lui demande quelquefois de l'aider dans son travail. Un jour, alors qu'il lui dicte un texte, un client blanc entre dans le bureau. *« Elle fut embarrassée, et pour prouver que je n'étais pas son employeur, elle prit de la monnaie dans sa bourse et me dit : « Nelson, s'il vous plaît, allez me chercher un shampooing. »*

Dès 1944, Nelson Mandela rejoint les rangs de l'ANC, organisation fondée en 1912 par quelques militants noirs et qui, de ce fait, est l'un des plus vieux mouvements nationalistes du continent africain. Réformiste et somnolent, l'ANC va se radicaliser petit à petit sous l'impulsion de celui qui deviendra son secrétaire général. Membre du bureau exécutif en 1950, puis président de la *Youth League*, un mouvement de jeunes, son rôle de plus en plus actif commence à lui attirer des ennuis.

En 1952, il est arrêté une première fois pour avoir lancé une campagne de défiance à l'encontre des *« lois injustes »*, notamment celle dite de *« l'élimination du communisme »* édictée en 1950 et selon laquelle est communiste *« celui qui cherche à provoquer le changement politique, industriel, économique ou social par des moyens illégaux »*. Il est condamné à neuf mois d'emprisonnement avec sursis, et assigné à résidence dans la région de Johannesbourg pendant six mois.

En 1956, il est à nouveau traîné devant les tribunaux avec cent cinquante-cinq autres nationalistes, cette fois pour trahison, mais tous seront finalement acquittés faute de preuves, après un procès qui durera cinq ans.

La tuerie de Sharpeville

Le Congrès panafricain (PAC), créé en 1959 d'une scission de l'ANC et dont le mot d'ordre est *« l'Afrique aux Africains »*, lance une campagne nationale de défiance contre les *« pass »*, cette fiche signalétique qu'aujourd'hui encore chaque Noir doit porter sur lui, sous peine d'amende. Des manifestations ont lieu un peu partout. A Sharpeville, dans le sud du Transvaal, le 21 mars 1960, c'est la tuerie. Mary Benson écrit, dansson livre intitulé *Struggle for a Birthright* : *« Soixante-quinze menbres de la police sud-africaine tirent environ sept cents fois dans la foule, tuant soixante-neuf Africains et en blessant cent quatre-vingts. La plupart d'entre eux sont atteints dans le dos. Deux heures plus tard, un orage lavait le sang de la rue devant le commissariat. »* A Langa, deux manifestants sont tués et quarante-neuf blessés. Les émeutes se multiplient. L'état d'urgence est décrété le 30 mars. Le 9 avril, le bilan définitif se soldera par quatre-vingt-six morts, tous Africains, dont trois policiers. La veille, le gouvernement avait décrété que l'ANC et le PAC représentant *« une menace sérieuse pour la sécurité publique »* étaient désormais des organisations illégales.

Ces événements alertent l'opinion internationale. Pour l'ANC, qui avait refusé sa participation à *« des actions sensationnelles et ne pouvant réussir »*, c'est un tournant capital. Reconnaissant l'échec des tactiques non violentes, elle crée, en 1961, Umkhonto we Sizwe (La lance de la nation), bras armé du mouvement dont Mandela passe pour être l'un des fondateurs.

Après avoir tenté d'organiser des grèves, celui qui n'est encore, à l'époque, qu'un membre de l'exécutif national de l'ANC, entre dans la clandestinité et quitte le pays. Il entreprend une tournée des capitales africaines à la recherche d'aide et de soutien. Pretoria l'accuse d'avoir suivi un entraînement militaire en Algérie. Au cours de ces dix-sept mois de pérégrinations, il se rend également en Grande-Bretagne où il rencontre les leaders du Labour et ceux du Parti libéral.

Rentré secrètement au pays, l'homme le plus recherché d'Afrique du Sud se déguise pour échapper à la police. Il est finalement appréhendé en août 1962, au cours d'un contrôle routier à Howick, dans le Natal. Là s'arrête, à quarante-quatre ans, la vie d'homme libre de ce combattant de la liberté. L'année suivante, en août 1963, des policiers cachés dans une camionnette font irruption à la ferme de Liliesleaf, à Rivonia, dans les faubourgs de Johannesburg. Ils saisissent deux cent cinquante documents, certains ayant trait à la fabrication d'explosifs, d'autres relatant le périple de Mandela en Afrique et surtout un texte intitulé *Opération Mayibuye* (retour), plan détaillé, assure l'accusation, pour renverser le gouvernement par l'action militaire. Au total, dix personnes sont arrêtées dans cette ferme appartenant au Parti communiste, parmi lesquelles les responsables éminents d'Umkhonto we Sizwe comme Walter Sisulu et Govan Mbeki.

La plaidoirie de Rivonia

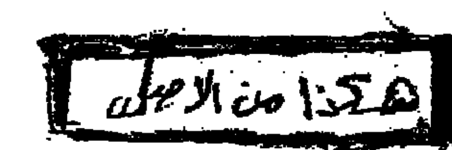
Le procès dit « de Rivonia » débute en octobre 1963 et dure huit mois. Deux cent vingt-deux actes de sabotage sont reprochés à l'organisation La lance de la nation, mais vingt seulement peuvent être prouvés. Mandela dément farouchement être communiste et que l'ANC soit procommuniste. En avocat qu'il est, il conduit brillamment sa défense. Plaidoirie devenue célèbre : *« Les Noirs veulent un salaire qui leur permette de vivre. Ils veulent le travail qu'ils sont capables de faire et non celui que le gouvernement leur assigne. Nous voulons pouvoir vivre où nous travaillons et non pas être rejetés d'un endroit parce que nous n'y sommes pas nés. Nous voulons pouvoir posséder la terre à l'endroit où nous travaillons. Nous voulons être partie intégrante de la population, et non pas être obligés de vivre dans des ghettos. Les Noirs veulent vivre avec leurs épouses et leurs enfants à l'endroit où ils travaillent, et n'être pas obligés de mener une existence contre nature dans des hôtels réservés aux hommes. Nos femmes veulent être avec leurs époux, et non pas abandonnées comme des veuves dans les réserves. Nous voulons pouvoir sortir après 11 heures du soir, et non pas être confinés dans nos chambres comme des enfants. Nous voulons pouvoir voyager dans notre propre pays et chercher du travail où nous voulons, et non pas où le bureau d'embauche nous dit d'aller. Nous voulons notre juste part en Afrique du Sud. Nous voulons la sécurité et une place dans la société. »*

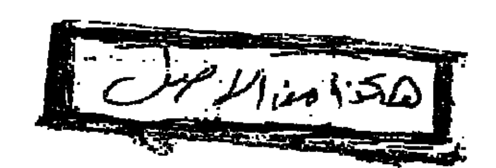
Il poursuit : *« Je n'ai pas le droit de vote parce que le Parlement est contrôlé par les Blancs. Je n'ai pas de terres parce que la minorité blanche a pris la part du lion... Je ne me considère ni moralement ni légalement obligé d'obéir à des lois votées par un Parlement où je ne suis pas représenté. Je suis un homme noir dans un tribunal de Blancs. Cela ne devrait pas être... »* Mandela s'assied. *« De la salle*, écrit Mary Benson, *monte comme un profond soupir. Puis c'est le silence absolu. »* Bien qu'il ait été établi que les huit inculpés n'avaient pas adopté le plan de l'*« opération Mayibuye »*, ils sont tous condamnés à l'emprisonnement à vie. Le quotidien libéral *Rand Daily Mail* qualifie, cinq jours plus tard, le verdict de *« sage et juste »* car *« la peine de mort aurait été justifiée »*. Depuis lors, l'influence politique et la popularité de Mandela n'ont fait que s'accroître. Son charisme a passé les murs de sa prison. A tel point que, selon un sondage effectué en octobre 1982 dans les trois grandes villes du pays (Johannesburg, Durban et Le Cap), 76 % des personnes interrogées déclarent « aimer » le leader noir.

Pourtant, ses écrits, ses propos et son portrait ne peuvent être publiés sous peine de poursuites. Sa femme Winnie, qu'il a épousée en 1958 et dont il a eu deux filles, est assignée à résidence à Brandford, une *township* de l'Etat libre d'Orange. Elle ne peut recevoir plus d'un visiteur à la fois, ni assister à des réunions publiques. Ses propos sont soumis à la censure. Contrainte au bannissement à plusieurs reprises, elle n'en a pas moins repris le flambeau du fond de ce territoire boer où ses faits et gestes sont étroitement surveillés. En vingt-trois ans, Winnie Mandela n'a connu que neuf mois de liberté d'aller et venir. La vie commune a été brève avec celui qu'elle appelle *« mon guide et mon directeur de conscience »*.

En dépit de la chape de silence que les autorités sud-africaines font peser sur le héros de la lutte contre le « pouvoir pâle », son nom a franchi les frontières. Des rues, des places à travers le monde le portent aujourd'hui. Docteur *honoris causa* d'universités américaines et britanniques, citoyen d'honneur de Rome, couvert de distinctions et de prix, Mandela est aujourd'hui plus qu'un symbole, il est la personnification d'un combat. Combat qui n'a cependant jamais véritablement mis en danger le pays de l'apartheid. L'ANC a subi dernièrement de sérieux revers. Ses militants sont impitoyablement pourchassés. Le soutien des pays frères s'est amenuisé mais les revendications exprimées par Mandela, il y a vingt ans, au procès de Rivonia sont toujours, ô combien ! d'actualité.

MICHEL BOLE-RICHARD.





Étranger

L'ADHÉSION DE L'ESPAGNE A LA CEE

M. Dumas souhaite que les discussions progressent avant le sommet de Fontainebleau

De notre correspondant

Madrid. – Le ministre français des affaires européennes, M. Roland Dumas, a fait, le vendredi 15 juin, une visite éclair à Madrid au cours de laquelle il s'est entretenu avec son homologue espagnol, M. Manuel Marin, et avec le ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran. Il s'agissait d'harmoniser les positions de la France, en tant que président en exercice de la Communauté, et de l'Espagne à la veille de deux échéances importantes : l'ouverture, le 19 juin, d'une nouvelle phase, décisive cette fois, des négociations pour l'entrée de Madrid dans la CEE, et le conseil européen des 25 et 26 juin à Fontainebleau.

M. Dumas a réitéré à ses interlocuteurs la volonté de Paris que les discussions sur l'adhésion puissent aboutir sinon en septembre comme il avait été initialement prévu, en tout cas avant la fin de l'année. Pour le ministre français, les deux pays ont intérêt à des résultats rapides. Des progrès significatifs, le 19, faciliteront en effet grandement un accord à Fontainebleau sur une augmentation des ressources propres de la CEE voulue par la France. Ces deux éléments sont en effet indissolublement liés, ainsi que l'avaient décidé les Dix lors du conseil européen de Stuttgart.

M. Dumas a laissé entendre que la France pourrait, le 19, avancer des propositions nouvelles, en tant que président en exercice, si l'actuel blocage dans les négociations se poursuit. L'Espagne considère, en effet, que les Dix ont durci leur position : les propositions faites ces derniers mois par la Communauté constituent le « *plus petit dénominateur commun* » entre ses membres, affirme-t-on à Madrid, tout en additionnant les exigences de chacun. Si elles étaient acceptées telles quelles par l'Espagne, celle-ci risquerait, paradoxalement, de se retrouver au sein de la CEE dans une position moins favorable qu'actuellement.

Trois gros dossiers restent encore sans solution. Pour l'agriculture, les Dix exigent que les fruits et légumes espagnols soient soumis à une période de transition de dix ans avec un système d'étapes, ce que Madrid rejette. A propos de la pêche ensuite, la proposition communautaire aurait pour effet d'exclure l'Espagne des bénéfices de l'« Europe bleue » jusqu'en l'an 2002. Le troisième thème délicat est celui de l'abaissement des barrières douanières qui protègent l'industrie espagnole, la CEE proposant d'échelonner le processus sur une période de six ans, mais avec une forte réduction initiale à laquelle s'oppose l'Espagne. Sur toutes ces questions, M. Dumas a tenté, à Madrid, de rechercher un point de rencontre entre les exigences des Dix et celles de l'Espagne.

THIERRY MALINIAK.

Washington envisage des négociations « assez proches » avec Moscou sur les armements antisatellites

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis pourraient « *prochainement* » proposer à l'URSS d'ouvrir des négociations sur un contrôle des armements antisatellites (ASAT). « *Il est possible que nous soyons en mesure d'en discuter* [avec les Soviétiques] *dans un avenir assez proche* », a indiqué, vendredi 15 juin, le porte-parole de la Maison Blanche, après que M. Reagan eut déclaré, la veille, que son administration n'avait pas « *déjà opposé un non catégorique* » aux appels de Moscou en faveur d'un bannissement de ces armes.

Estimant que l'URSS a pris une avance en ce domaine, et que les Etats-Unis ne doivent donc pas renoncer à leurs propres efforts de recherche sur les ASAT, Washington n'envisagerait cependant que des mesures de limitation et non pas d'interdiction totale. Selon le *Washington Post* de samedi matin, plusieurs mesures, sur lesquelles la Maison Blanche ne s'est pas encore prononcée, seraient à l'étude. La première consisterait à interdire à chacune des deux parties de développer plus d'un seul système d'interception. L'URSS a déjà procédé à plusieurs essais d'armes lancées à partir de la terre, alors que les Etats-Unis ne devraient se décider qu'en novembre prochain sur leur propre armement conçu pour être lancé en vol par un avion F-15. Le système américain paraît *a priori* plus fiable, et les Etats-Unis auraient ainsi les mains libres pour développer un système plus prometteur que celui des Soviétiques. L'URSS, en revanche, pourrait poursuivre son avance sur les systèmes de brouillage électronique ou d'« aveuglement » par laser à partir du sol.

Moscou et Washington devraient, en second lieu, s'interdire l'un et l'autre de développer des armes pouvant frapper les satellites placés en haute altitude, c'est-à-dire, concrètement, ceux qui sont utilisés pour signaler une éventuelle attaque de missiles. Les deux superpuissances, enfin, s'interdiraient chacune d'utiliser leurs satellites pour neutraliser ceux de l'autre ; elles s'entendraient pour pouvoir échanger en permanence des informations sur leurs essais et examiner en commun des allégations de violation des éventuels accords.

Si elles étaient effectivement avancées, ces propositions pourraient peut-être assouplir la position de la Chambre des représentants, qui s'est prononcée pour l'interdiction de tout essai, tant que l'URSS maintiendrait son moratoire. Elles donneraient aussi probablement satisfaction au Sénat, qui a, lui, autorisé de futurs essais à la seule condition que M. Reagan « *s'efforce de négocier* [avec Moscou] *les limitations les plus strictes et (...) conformes aux intérêts de sécurité nationale des Etats-Unis* ».

La réaction de l'URSS, qui souhaite un accord de bannissement complet des ASAT, afin, selon Washington, de conserver son avance, serait, en revanche, beaucoup plus aléatoire.

BERNARD GUETTA.

● *Une proposition de l'Inde.* – L'Inde, soutenue par l'URSS, a proposé vendredi 15 juin à Vienne, dans le cadre du comité de l'ONU pour les utilisations pacifiques de l'espace, un moratoire sur la militarisation de l'espace. Cette proposition a été fraîchement accueillie par les Occidentaux, qui estiment que l'exploitation militaire de l'espace est du ressort de la conférence du désarmement à Genève, et non pas du comité de Vienne. La délégation américaine a quitté brièvement la salle de réunion de ce comité en signe de protestation. *(AFP.)*

L'Iran souhaite étendre la trêve des bombardements aux eaux du Golfe

L'Iran et l'Irak respectaient toujours, le samedi 16 juin, la trêve des bombardements civils, alors que les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont nettement exprimé leur volonté d'apaisement et celle de rester hors du conflit, à l'issue d'une réunion de quarante heures tenue à Taëf, en Arabie Saoudite.

Prenant la parole à la prière du vendredi de Téhéran, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Parlement iranien, a affirmé que son pays était prêt à étendre la trêve des combats aux eaux du Golfe. « *Si les Irakiens,* a-t-il dit, *n'attaquent pas dans le Golfe persique, nous ne tirerons pas un obus. S'ils nous contraignent, nous réagirons là-bas aussi.* » Il a ajouté que Téhéran accueillerait favorablement une proposition du secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, invitant les deux parties à mettre fin aux attaques contre les pétroliers naviguant dans le Golfe.

Il est cependant peu probable que Bagdad accepte une telle proposition. Les Irakiens ont, en effet, déclenché vers la mi-mai l'escalade militaire dans le Golfe dans le but d'internationaliser le conflit irano-irakien, alors que Téhéran a toujours souhaité éviter que la guerre s'étende à d'autres fronts que la frontière qui sépare les deux pays. Bagdad n'accepterait donc une trêve dans la « *guerre contre les pétroliers* » que si elle entre dans le cadre de négociations de paix destinées à régler une fois pour toutes la guerre du Golfe. Or Téhéran a, jusqu'à présent, rejeté toute idée de pourparlers de paix avec Bagdad, tant que « *le « président Saddam Hussein ne sera pas châtié* ».

● *Aux Nations unies,* M. Javier Perez de Cuellar a indiqué vendredi, dans une lettre au président du Conseil de sécurité, que les modalités de la supervision de la trêve des bombardements sur des objectifs civils entre l'Iran et l'Irak étaient désormais en place. Deux équipes d'enquêteurs – une pour l'Irak, l'autre pour l'Iran – ont été créées et pourraient se rendre sur place en cas de violation. Chacune des deux équipes est composée de quatre membres : trois militaires de l'ONUST, la plus ancienne force de paix de l'ONU, dont le quartier général est à Jérusalem, ainsi qu'un haut fonctionnaire du secrétariat des Nations unies. L'identité et la nationalité de ces huit personnes n'ont pas été révélées, en attendant que l'ONU obtienne l'approbation des pays dont elles sont originaires. Ces enquêteurs seront placés sous l'autorité directe du secrétaire général, et le Conseil de sécurité n'aura donc pas à donner son accord formel à leur nomination.

Dans sa lettre, M. Perez de Cuellar précise que le mandat des deux équipes « *sera de vérifier l'application des engagements pris* » par les deux pays. Il ajoute qu'en cas de violation, il informerait en temps voulu le Conseil de sécurité des conclusions des enquêtes, et qu'il demandera aux gouvernements iranien et irakien des assurances sur la sécurité de ces enquêteurs au cas où ils auraient à se rendre dans des zones de guerre.

● *Au Caire,* les autorités égyptiennes ont refusé d'accorder l'asile politique à huit Iraniens ayant détourné un Fokker F-27 de leur pays sur Louxor. Ils doivent quitter l'Egypte samedi à bord du même appareil pour une destination qui n'a pas été précisée. On indique au Caire que plusieurs militaires figurent parmi les passagers de l'avion iranien. Ce dernier s'était posé auparavant sur l'aéroport de Bahrein, après s'être vu refuser l'atterrissage en Arabie Saoudite. – *(AFP, Reuter.)*

Deux soldats marocains ont été tués en territoire algérien

Rabat fait état d'une « escarmouche » due à une « erreur »

Un accrochage entre forces algériennes et marocaines en territoire algérien a fait, vendredi 15 juin, deux morts et deux blessés marocains, selon Alger. Rabat qualifie l'incident de « *légère escarmouche* » consécutive à une « *erreur* ».

Selon notre correspondant à Alger, le présentateur de la radio algérienne a lu sans commentaire, vendredi à 19 heures, le communiqué du ministère de la défense, qui indique :

« *Le 15 juin 1984, à 6 h 30, une unité motorisée des Forces armées royales marocaines, forte d'une soixantaine d'hommes environ, a franchi la frontière algérienne en direction de Hamaguir, dans la willaya de Béchar. Les unités de surveillance de l'Armée nationale populaire ont intercepté cette unité qui, après un bref engagement, a subi les pertes suivantes : deux morts, deux blessés, trente et un prisonniers dont onze gradés. Le reste des éléments infiltrés s'est replié en territoire marocain.* »

Le communiqué ne dit rien des intentions prêtées aux Marocains et ne précise pas non plus s'il y a eu des pertes du côté algérien.

Donnant, après la publication du communiqué algérien, sa version des faits, le ministre marocain de l'information a précisé qu'une patrouille des Forces armées royales, procédant aux opérations de ravitaillement et de relève du poste marocain situé à Hassi-Lebraber, au sud de Boudnib (Est marocain), « *a emprunté par erreur une piste se trouvant sur le territoire algérien, à la limite de la ligne frontière.* »

Cette unité, est-il précisé, a été « *interceptée par une patrouille algérienne, ce qui provoqua une légère escarmouche* ».

Le communiqué indique encore que des contacts ont aussitôt été pris entre les ministres marocain et algérien de l'intérieur « *pour replacer l'incident, qui n'est qu'un incident de parcours, dans ses véritables dimensions* ».

Le ministre marocain de l'information ne fournit aucun bilan de l'« *escarmouche* ».

Ancienne base de lancement du premier satellite artificiel français à l'aide d'une fusée Diamant en novembre 1965, remise à l'Algérie en 1967 conformément aux accords d'Evian, Hamaguir se trouve à 130 kilomètres au sud de Béchar, sur la route de Tindouf. Il s'agit d'une région située bien au nord du Sahara occidental. Environ 80 kilomètres séparent Hamaguir de la frontière algéro-marocaine. On ignore à quelle profondeur à l'intérieur de l'Algérie l'engagement a eu lieu.

L'incident, dont l'Algérie a pris l'initiative de faire état d'une façon pour le moment laconique, nous indique notre correspondant à Alger, ne peut que rappeler à la population la « *guerre des sables* » qui avait éclaté en octobre 1963 à la suite d'un différend frontalier algéro-marocain. Depuis le début du conflit saharien, il y a neuf ans, la tension entre les deux pays a toutefois une autre origine puisque le problème des frontières est officiellement réglé. Les espoirs de complète réconciliation un moment nourris après la rencontre entre le président Chadli et le roi Hassan II en février 1983 se sont aujourd'hui dissipés. Non seulement les relations diplomatiques rompues en décembre 1975 n'ont pas été rétablies, mais les timides mesures prises en faveur de la libre circulation des personnes sont restées sans lendemain.

SIX PERSONNES SONT MORTES A CASABLANCA VICTIMES D'ÉMANATIONS RADIOACTIVES

Rabat *(AFP).* – Le ministère marocain de l'intérieur a confirmé, vendredi 15 juin, le décès ces derniers jours, dans la région de Casablanca, de six membres d'une famille marocaine, victimes d'émanations radioactives.

Cet incident remonte au 9 juin dernier, précise un communiqué du ministère qui indique que les émanations radioactives provenaient d'une « *pastille de fer, de petit format, importée par une société (de Casablanca) à des fins industrielles* ».

Une enquête a été ouverte, déclare encore le communiqué, pour déterminer comment la pastille a pu être sortie du siège de la société, dont le nom n'a pas été révélé. Trois responsables de cette entreprise ont été interpellés, a confirmé le communiqué en précisant que les émanations radioactives ont touché une vingtaine d'autres personnes, qui se trouvent actuellement sous surveillance médicale. Trois d'entre elles ont été envoyées pour soins à l'étranger.

« NOUS SOMMES EN DROIT DE NOUS MÉFIER DES AUTORITÉS POLITIQUES FRANÇAISES », déclare à Paris le numéro deux voltaïque

Il y a actuellement « *beaucoup d'incompréhension* » entre la France et la Haute-Volta, a affirmé vendredi 15 juin à Paris le numéro deux voltaïque, le capitaine Blaise Compaoré, qui a dénoncé le soutien apporté, selon lui, par la Parti socialiste français au professeur Joseph Ki-Zerbo, opposant au régime.

M. Ki-Zerbo, qui vit en exil depuis le coup d'État du 4 août 1983, était à la tête du Front progressiste voltaïque, dissous par le Conseil national de la révolution, au pouvoir en Haute-Volta. Il est présenté à Ouagadougou comme l'âme de la tentative de coup d'Etat du 28 mai.

« *Les relations franco-voltaïques,* a déclaré à l'AFP le capitaine Compaoré, ministre d'Etat délégué à la présidence de Haute-Volta, *n'ont, d'une manière générale, pas tellement évolué, en ce sens que nous voyons beaucoup d'incompréhension que nous attribuons, bien sûr, à nos partenaires français, qui ne comprennent pas les objectifs de la révolution voltaïque.* »

Le capitaine Compaoré, arrivé jeudi à Paris pour une visite de prise de contacts, a estimé que la « *pierre d'achoppement* », en ce qui concerne la Parti socialiste, est M. Ki-Zerbo.

« *Quand on veut imposer au peuple voltaïque Ki-Zerbo, qui fut le cerveau du régime le plus fasciste qu'ait connu la Haute-Volta, nous pensons,* a-t-il dit, *que c'est une insulte qu'on fait à ce peuple. Nous sommes en droit de nous méfier des autorités politiques françaises.* »

Selon le ministre, l'enquête sur la récente tentative de coup d'Etat a montré qu'une intervention étrangère avait été programmée par les putschistes, et que M. Ki-Zerbo leur avait promis de demander le soutien de la France et d'Israël. Evoquant enfin l'exécution récente de sept personnes à Ouagadougou, après le putsch manqué du mois dernier, le ministre a souligné la menace que les condamnés faisaient peser, selon lui, sur le peuple voltaïque.

Soudan

● *Pendaison en place publique.* – Le Soudanais condamné à mort par un tribunal d'Omdourman pour vol à main armée (*le Monde* du 16 juin) a été pendu, vendredi 15 juin, sur la place de la Justice de Khartoum devant la prison de Kober, devant une foule de quelque sept mille personnes. Il s'agit de la première pendaison en place publique au Soudan depuis l'adoption de la loi coranique par le président Nemeiry, en septembre dernier.

Tunisie

L'ANCIEN DIRECTEUR DE LA SURETÉ A PRÉSENTÉ SA DÉFENSE DEVANT LA HAUTE COUR DE JUSTICE

(De notre correspondant.)

Tunis. – La Haute Cour de justice de Tunis a siégé, vendredi 15 juin, durant trois heures, pour entendre les plaidoiries de deux défenseurs de M. Abdelhamid Skhiri, ancien directeur de la sûreté nationale. Les avocats se sont attachés à démontrer que leur client était innocent de l'accusation de complicité du crime de haute trahison imputé à l'ancien ministre de l'intérieur, M. Guiga, en soulignant que, bien qu'il n'ait pas eu la responsabilité de la sécurité dans la capitale, M. Skhiri s'était efforcé, durant les émeutes du 3 janvier, de fournir tous les « *faibles moyens* » dont il disposait pour renforcer les unités de la préfecture de police. Ils ont aussi insisté sur le fait que leur client n'aurait pas dû être déféré devant la Haute Cour, cette juridiction n'étant habilitée à connaître que les crimes de membres du gouvernement.

Les avocats de l'ancien préfet de police, M. Ezzedine Driss, lui aussi accusé de complicité, devaient plaider ce samedi.

M. D.

● *Un message de Mme Mitterrand à Mme Bourguiba.* – Mme Danielle Mitterrand, épouse du président de la République, a adressé, jeudi, un message à Mme Wassila Bourguiba, lui demandant d'intervenir afin que soient graciés par le chef de l'État tunisien les huit jeunes condamnés à mort, dont le pourvoi en cassation avait été rejeté, a-t-on appris vendredi, à Tunis, de source digne de foi. On ajoute de même source que le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, était auparavant intervenu discrètement dans le même sens auprès de son homologue tunisien, M. Beji Caïd Essebsi.

RDA

« L'ÉTOILE MONTANTE » DU PARTI, M. EGON KRENZ, EST NOMMÉ VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ETAT

Berlin-Est *(AFP, Reuter).* – L'irrésistible ascension de M. Egon Krenz dans les instances du parti (SED) et de l'État est-allemands se poursuit. Il a été nommé vendredi 15 juin vice-président du Conseil d'Etat (présidence de la République) par la Chambre du peuple (le parlement est-allemand).

M. Egon Krenz, quarante-sept ans, ancien chef des Jeunesses communistes, était devenu, en novembre 1983, membre à part entière du bureau politique du parti et secrétaire du comité central, chargé de l'important domaine de la sécurité. Depuis un an, il a joué un rôle de plus en plus important, représentant la direction du parti à l'étranger et dans des déplacements à l'intérieur du pays. Il participait, avec d'autres hauts dignitaires, au sommet du COMECON, qui vient de s'achever à Moscou. Les observateurs à Berlin-Est estiment que l'actuel chef de l'Etat et du parti, M. Honecker, âgé de soixante et onze ans, pourrait faire de lui son « dauphin ».

La Chambre du peuple a également porté à la vice-présidence du Conseil d'Etat M. Günther Mittag, chargé des questions économiques au bureau politique du SED, en remplacement de M. Paul Verner, soixante-treize ans, qui avait quitté ce poste pour raisons de santé le mois dernier.

Au Conseil d'Etat, M. Honecker est entouré de huit vice-présidents : MM. Heinz, Mittag, Stoph (premier ministre), Sindermann (président de la Chambre du peuple), ainsi que des présidents des quatre partis qui, théoriquement, partagent le pouvoir avec les communistes.

Turquie

UN GRÉVISTE DE LA FAIM SERAIT MORT DANS UNE PRISON D'ISTANBUL

Ankara *(AFP, Reuter).* – Abdullah Meral, ancien militant de l'organisation d'extrême gauche Dev-Yol, détenu après le coup d'Etat militaire dans la prison de Sagmalcilar, à Istanbul, serait mort des suites d'une grève de la faim qu'il avait commencée le 11 avril, selon ses proches. Cette grève de la faim, la première que les autorités turques aient reconnue, avait été lancée par deux cent soixante-six détenus des prisons de Sagmalcilar et Metris, qui réclamaient une amélioration des conditions de détention. Selon leurs familles, seize d'entre eux, dont Abdullah Meral, ont été hospitalisés début juin, alors qu'ils se trouvaient dans un état comateux.

Pour la première fois, une condamnation à mort a été prononcée, jeudi 14 juin, contre un tortionnaire, Sain Sener, ancien directeur de la prison d'Izmit, près d'Istanbul, accusé d'avoir torturé à mort un détenu. Les prévenus dans des affaires de torture n'ont été condamnés jusque-là qu'à des peines inférieures à dix ans de prison.

D'autre part, le directeur de l'agence de presse privée UBA, son rédacteur en chef et la responsable du bureau d'Ankara de cette agence ont été arrêtés ces derniers jours. Ils sont accusés de diffusion de fausses informations. L'agence UBA avait publié, mercredi, une dépêche annonçant que l'ancien leader de l'extrême droite, M. Aspalan Turkès, avait tenté de s'évader de l'hôpital militaire de Mevki, à Ankara, avec la complicité de médecins militaires. Les autorités militaires avaient immédiatement interdit aux journaux d'utiliser cette dépêche.

Grande-Bretagne

Un mineur gréviste a été tué devant une centrale thermique

Londres *(AFP).* – Joe Green, cinquante-cinq ans, mineur, faisant partie d'un piquet de grève qui visait à empêcher l'approvisionnement en charbon de la centrale thermique de Ferrybridge (Yorkshire), est décédé le vendredi 15 juin à l'hôpital de Portefrac, après avoir été heurté par un camion. L'accident s'est produit après une discussion entre M. Green et le chauffeur du poids lourd qui transportait du matériel destiné à la centrale. Selon un responsable de la police, il n'y aurait pas eu de lutte entre les deux hommes.

M. Arthur Scargill, président du syndicat des mineurs anglais (NUM), a demandé, à la suite de cet accident, à tous les travailleurs de s'opposer à l'approvisionnement en combustible des centrales thermiques semblables à celle de Ferrybridge. M. Green est la seconde victime depuis qu'a débuté, il y a quatorze semaines, la grève des mineurs. Un tribunal a rendu, en début de semaine, un verdict « ouvert » sur le décès, le 15 mars dernier, de M. David Jones, vingt-quatre ans, mineur gréviste, se refusant à trancher entre les hypothèses criminelle et accidentelle. David Jones avait succombé, à la suite de heurts entre mineurs grévistes et non grévistes devant les houillères d'Ollerton (Nottinghamshire).

Étranger

LIBAN

Le Parlement qui marche au canon...

Cette semaine, le gouvernement libanais de M. Rachid Karamé a obtenu l'investiture par 53 voix pour, 15 contre, 3 abstentions et... 120 morts. Etrange Parlement qui se survit à lui-même en l'absence d'élections et qui, imperturbable sous la mitraille, traduit en échanges de propos les échanges d'artillerie...

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Dans ce pays où la moindre querelle d'automobilistes se règle à coups de roquettes, où le kalachnikov est devenu l'arme du pauvre et où les seigneurs de la guerre se taillent au canon des principautés, dans ce pays éclaté, anarchique, où se sont enlisées les armées de l'Occident et de l'Orient, régne parfois un formalisme juridique pointilleux dont le Parlement désuet est l'ultime dépositaire.

Preuve atroce mais éclatante du rôle central que joue encore cette assemblée vieillotte dans la vie politique libanaise : les ministres — seigneurs de la guerre ont soumis Beyrouth, lundi dernier, à un déluge de feu dont l'enjeu se trouvait dans l'enceinte parlementaire. Cent vingt morts selon le décompte le plus récent, et plus de trois cents blessés ont fait les frais de ces jeux dangereux.

Les chefs des milices ont beau toiser de très haut les députés et les traiter avec désinvolture et mépris, ils ne s'en présentent pas moins devant eux, se pliant au rite de l'investiture, comme pour légitimer le pouvoir qu'ils ont pris par la force des armes.

Un passage obligé

Individuellement, c'est vrai, les députés ne pèsent pas lourd, et la plupart d'entre eux sont démonétisés aux yeux de l'opinion publique, et même de leur propre clientèle. Sauf s'ils sont en même temps, comme M. Pierre Gemayel, les chefs d'une des grandes milices belligérantes. M. Nabih Berri n'est pas député, ni M. Walid Joumblatt — encore que ce dernier soit héritier d'une tradition parlementaire, son père l'ayant été durant un quart de siècle, jusqu'à son assassinat en 1977, — ni, en fait, M. Soleiman Frangié, qui, devenu président de la République, avait légué son siège à son fils, Tony, lui aussi assassiné en 1978.

Mais dès qu'ils siègent pour sanctionner des affaires importantes dont ils détiennent la clé — élection du président de la République, investiture du gouvernement, ratification des traités — ces vieux messieurs, dépassés et déphasés, reprennent du poids, et les voici de nouveau courtisés de toutes parts, dans une chasse fébrile aux voix Bechir Gemayel n'a pas échapper à ce rite parlementaire pour accéder à la présidence de la République en août 1982, bien qu'il fût fort de sa puissante milice et de la présence militaire israélienne à Beyrouth même. Les Syriens eux-mêmes sont passés par là en mai 1976 pour faire élire à la présidence M. Elias Sarkis. Enfin M. Nabih Berri comme M. Walid Joumblatt ne viennent-ils pas de se soumettre, quoi qu'ils en disent, à la même épreuve ?

Bien sûr le canon a eu le dernier mot, et le cabinet de M. Karamé la confiance et les pouvoirs spéciaux. Mais, malgré une pluie d'obus, le Parlement a manœuvré et ne s'est pas trouvé totalement démuni face aux milices. On en parlera sans doute encore de cette assemblée anachronique, à l'occasion de la révision projetée des structures constitutionnelles du Liban. Les nouvelles institutions reflèteront, certes, le rapport de forces sur le terrain et, en filigrane, les intérêts régionaux et internationaux, principalement ceux de la Syrie et d'Israël. Mais pour naître, ces institutions devront, à un moment, recevoir l'aval du Parlement, et des procédures strictes sont prévues pour *amender la Constitution*.

Déjà, de grandes manœuvres se préparent autour de deux réformes sur lesquelles, pourtant, les ministres-seigneurs de la guerre sont d'accord : la déconfessionnalisation de l'administration publique et l'augmentation du nombre de sièges parlementaires, de quatre-vingt-dix-neuf à cent vingt. Le passage du premier chiffre au second est moins anodin qu'il n'y paraît, car il constitue une rupture de la « *proportion d'or* » du parlementarisme libanais depuis l'indépendance du pays : 6,5 %. Six députés chrétiens pour cinq musulmans, alors que le rapport démographique est devenu au fil des ans de 6/4 dans le sens inverse. Désormais, pour les députés, ce sera 6/6. Evidemment, les chrétiens sont, arithmétiquement, toujours très avantagés. Mais ils sont presque tous d'accord pour faire valoir que les équilibres dans un pays aussi délicat que le Liban ne procèdent pas de la seule arithmétique.

Quoi qu'il en soit, pour la première fois, le nombre de sièges au Parlement ne devrait pas être un multiple de onze (les variations sur cette base ont été nombreuses : — 44, 55, 66 77, 99) mais tout bêtement de deux. Et, au lieu de cinquante-quatre sièges aux chrétiens et quarante-cinq aux musulmans, qui constituent l'Assemblée dans son état actuel, les deux communautés en auraient soixante, à égalité. Ainsi en a décidé la Syrie et ainsi l'ont accepté à contrecœur les dirigeants chrétiens, qui se sont cependant arrangés pour retarder l'échéance jusqu'à présent. Il faudra donc pourvoir quinze sièges de députés musulmans et six de députés chrétiens. Comme, de plus, huit sièges sont vacants — deux par assassinat, cinq par mort naturelle (cela arrive encore !) et un, celui de M. Amine Gemayel, par accession à la présidence de la République, — c'est finalement vingt-neuf sièges qui devront être pourvus par nomination : vingt de musulmans et neuf de chrétiens.

Députés « autoprorogés »

Les députés, qui n'ont aucun scrupule à autoproroger leur mandat en raison de l'impossibilité d'organiser des élections en ces temps de guerre (et à se gratifier de majorations massives de leurs indemnités pour cause de vie chère), se voilent la face à la perspective de côtoyer des députés nommés. Sur le fond, ils n'ont d'ailleurs pas tout à fait tort car, autoprorogé ou pas, leur mandat conserve un vague relent de légitimité populaire. Il n'en reste pas moins que, même s'ils devaient ferrailler pied à pied, particulièrement certains députés chrétiens, la cause paraît cette fois entendue — et perdue.

Les notables replets et vieillissants, quand ils ne sont pas carrément croulants, qui constituent *le* Parlement libanais détiennent en tout cas un original record : celui de la longévité. On voit mal dans l'histoire moderne quelle Assemblée nationale pourrait le leur disputer : douze ans déjà... Et deux bonnes années et demie encore en perspective *puisqu'ils viennent, dans la foulée* du vote de confiance, de proroger leur mandat jusqu'à fin 1986. Autant de gagné. Démocratie ou dictature, vraies élections ou élections factices, guerre ou paix, quel pays *n'a* pas changé de Parlement durant douze ans ?

Leur élection, qui remonte au printemps 1972 — heureux temps où le Liban pouvait en organiser — n'était déjà pas un modèle du genre. Mais, tous comptes faits, c'était encore l'expression la moins dévoyée de la volonté populaire à travers tout le monde arabe.

Au fil des ans, les plus vieux sont morts, les plus jeunes ont vieilli et l'institution s'est ratatinée sans mourir. *Beaucoup de ces députés sont* cependant de fins connaisseurs des réalités libanaises. Il faut les voir en discuter autour d'une tasse de café bien amer pour constater que, s'ils ne font pas l'événement ou ne contribuent à le faire que rarement, beaucoup en ont une compréhension assez fine. Ils sont d'ailleurs menés de main de maître par un président, M. Kamal El Assad, fort adroit pour tirer les ficelles, chiite détrôné au sein de sa communauté par M. Berri. Le Parlement libanais, héritier du système de la III[e] République française, sera sans doute l'institution qui passera la main à celles du Liban de demain, car il faudra bien que celui-ci renaisse un jour du chaos. Il siège depuis huit ans dans un hôtel particulier faisant fonction de local « provisoire ». Son ancien immeuble, bien que restauré et ravalé à la fin de 1982 quand tout semblait redémarrer, n'a pas pu être réutilisé, emporté par la tourmente de 1983-1984. Son nouveau siège, en chantier depuis sept ans, n'en finit pas d'être construit et d'être « cassé » *à coups d'obus. Image parfaite* d'un pays qui n'a ni renoncé aux structures passées ni bâti les nouvelles.

LUCIEN GEORGE.

SERGUEI

SERGUEL



TUNISIE

Le chantier de l'unité arabe

Tunis avait offert, ni par hasard, ni par nécessité, l'hospitalité à la Ligue arabe. Voici que tous les Arabes prennent goût à cette nouvelle capitale, plaisante, bien située et, surtout, n'ayant guère de prétention à imposer une quelconque suprématie du petit pays hôte. On construit le palais d'une unité encore en chantier...

De notre envoyé spécial

Tunis. — Dans un fracas assourdissant, les bulldozers s'activent à aplanir le sommet d'une des collines dominant Tunis : c'est là que doit s'élever le nouveau siège de la Ligue arabe dont l'inauguration est prévue en août 1986. Le terrain de 6,5 hectares, don du gouvernement tunisien, est superbement situé. Il surplombe le quartier du Belvédère et la capitale qui se détache sur la mer à l'horizon, fait face à l'hôtel Hilton en ayant sur sa gauche une grande polyclinique et le campus universitaire.

Du haut de ses six étages, le futur bâtiment, qui devrait *harmonieusement marier le style* traditionnel arabo-musulman et l'esthétique contemporaine, aurait dû toiser les misérables masures du djebel Lahmar (la montagne Rouge), un des quartiers les plus pauvres de Tunis qui s'étale à moins d'un kilomètre. Pour éviter ce face-à-face, le projet offrira l'occasion d'une opération d'assainissement : les bidonvilles seront évacués, ses habitants relogés et le secteur rénové.

Les travaux avancent à vive allure depuis la fin du mois d'avril. Les Tunisiens ont-ils voulu conjurer le mauvais sort ? Ont-ils, comme on l'a écrit ici ou là, cherché à mettre les pays membres devant le « fait accompli » pour éviter que le siège de la Ligue ne retourne au Caire le jour où l'Egypte aura « réintégré la famille arabe » ? N'est-ce pas parce que cette « menace » se précisait que Tunis s'était prononcée, en janvier dernier, au sommet islamique de Casablanca, contre la réintégration de l'Egypte dans l'Organisation de la conférence islamique ?

« Rien de tout cela n'est vrai », nous affirme un des responsables du projet. Et d'expliquer : *« Après la signature par Sadate des accords de Camp David, c'est le sommet arabe de Bagdad, en 1979, qui avait décidé le transfert provisoire du siège de la Ligue du Caire à Tunis. C'est un autre sommet, celui de Fès, en septembre 1982, qui a mis fin au provisoire en approuvant la construction d'un nouveau bâtiment et en débloquant le budget nécessaire, soit 30 millions de dollars. »*. Les Etats paieront en fonction de leur quote-part, ce qui revient à dire que les riches émirats de la péninsule arabique seront les principaux bailleurs de fonds.

Il est vrai que les fonctionnaires de l'organisation pan-arabe se sentaient *à l'étroit dans l'immeuble* banal — malgré une débauche de marbre — et peu fonctionnel mis à leur disposition « en catastrophe » il y a cinq ans, avenue Khereddine-Pacha, artère *poussiéreuse et bruyante dont le seul* avantage est sans doute d'être sur la route de l'aéroport. Et puis, la guerre leur ayant « fermé » le Liban, fonctionnaires, délégués et ministres des pays du Golfe ont découvert et apprécié les charmes de la Tunisie « pays de tourisme et de culture ».

A ces raisons pratiques s'ajoutent des considérations politiques : en raison de son poids spécifique, l'Egypte avait eu tendance à faire de la Ligue arabe une annexe et une courroie de transmission de son ministère des affaires étrangères. Aujourd'hui, les pays membres ne sont pas mécontents de se réunir dans un pays qui se veut une « terre de dialogue », à qui ses dimensions interdisent de peser sur leurs orientations et qui se trouve, ce qui n'est pas le moindre des avantages, à deux pas de la Côte d'Azur, de la Riviera, de la Costa del Sol et des capitales européennes. Enfin, on imagine mal, en tout cas pour le moment, que la Ligue se retrouve dans la seule capitale arabe abritant une ambassade d'Israël.

Que le choix de Tunis, confirmé par le sommet de Fès, ait comblé d'aise les Tunisiens ne fait aucun doute. Outre que la présence du siège accroît la dimension internationale de Tunis et la valorise sur le plan diplomatique, ce dont les ambassadeurs en poste ont parfaitement conscience, elle constitue aussi une relative garantie contre les ambitions de voisins plus puissants et moins policés. Enfin, et ce n'est pas négligeable, elle accroît le *« coefficient de remplissage »* des hôtels au point que de nouveaux établissements fort luxueux, dont la capitale avait bien besoin, ont été construits ou commencent à sortir de terre.

Le salon des rois

Ainsi, l'an dernier, le secrétariat général de la Ligue a-t-il lancé un concours international posant comme condition que les architectes soient arabes ou originaires d'un pays musulman. Une cinquantaine de cabinets d'études s'étaient mis sur les rangs. Finalement, la réalisation de l'ouvrage a été confiée au bureau tunisien Architecture et urbanisme de MM. Brahim Taktak et Ben Chanem, qui a construit le quartier résidentiel El Menzah 7, à la sortie de Tunis, et le bureau irakien Mekya installé à Londres. Le plan d'ensemble agréé, on en est à la sixième variante, et le projet définitif inscrivant arcades et coupoles traditionnelles dans une vision contemporaine, voire futuriste, devrait être approuvé fin juin.

Entouré de jardins et d'un parc, doté d'une piste d'hélicoptères, le bâtiment aura 35 000 mètres carrés couverts dont la moitié de bureaux susceptibles d'accueillir quelque six cents employés, pour la plupart polyglottes (arabe, français, anglais). L'autre moitié sera composée de salles de travail, d'une salle de congrès, de six salles de commissions d'une capacité de six cents personnes et de trois salons : le Salon des rois, destiné aux chefs d'Etat, qui sera « grandiose », celui des ministres et celui des ambassadeurs. Chacun rappellera par sa décoration les styles respectifs du Maghreb, du Proche-Orient et du Golfe. Mais, tout en reflétant la diversité du monde arabe, l'ensemble devra exprimer un symbole : son unité.

Le nouveau siège devrait être inauguré solennellement par M. Chedli Klibi, dont le mandat de cinq ans vient à échéance fin juin, mais qui a été réélu à l'unanimité secrétaire général de la Ligue dès le mois de mars. Fait encore plus significatif, tous les délégués au conseil des ministres ont tenu à rendre hommage à son activité, à commencer par les représentants de la Syrie et de l'Irak qui, en 1979, lui avaient opposé des postulants, alors que cette fois ils ont parrainé sa candidature avec l'OLP. Même le Libyen, qui ne l'a pas souvent ménagé, a déclaré : *« Il a renforcé l'instrument de notre diplomatie communautaire servi par son envergure internationale. »*

Agé de cinquante-neuf ans — il est né le 6 septembre 1925 à Tunis — M. Klibi est un homme de culture, alors que ses prédécesseurs avaient été surtout des « politiques ». Licencié de philosophie de la Sorbonne, agrégé d'arabe à vingt-cinq ans, il a été à deux reprises ministre de la culture et ministre de l'information avant de diriger le cabinet du président Bourguiba. Maire de Carthage depuis 1963 et auteur de plusieurs ouvrages, cet homme courtois s'est révélé un fin diplomate et un habile médiateur. Il a, en tout cas, réussi à empêcher l'éclatement de la Ligue tiraillée par les différends inter-arabes qui n'ont fait que croître en nombre et en intensité.

Il a réussi aussi à mieux faire entendre la voix arabe dans le monde et plus particulièrement dans les pays occidentaux où plusieurs bureaux permanents de l'organisation ont été ouverts. De même, dans un monde arabe souvent intolérant à l'égard des journalistes, il a déployé de multiples efforts — pas toujours couronnés de succès — pour améliorer et libéraliser l'information.

Pourtant, ce qui l'intéresse, c'est moins d'avoir « ravalé » la façade morale de la Ligue ou de la doter d'un nouveau siège. Il voudrait surtout la réformer de l'intérieur. A cet effet, il a élaboré un nouveau projet de charte, mieux adaptée aux exigences du monde actuel, et revu les statuts datant de la création de l'organisation, en 1945, qui attendent d'être ratifiés. Il en résume lui-même à notre intention les lignes de force.

« Il faudrait mettre l'accent sur l'importance primordiale de l'action commune en matière de développement. Il convient aussi de créer des organes nouveaux comme la Cour de justice arabe, pour régler les litiges d'ordre réglementaire, et le Comité des sages, pour arbitrer dans les différends politiques. La pratique a enfin montré qu'il faut étendre les prérogatives du secrétaire général sur le plan administratif et renforcer son rôle politique, notamment en lui confiant la présidence du Comité des sages. »

En somme, M. Klibi voudrait insuffler un esprit nouveau à une nouvelle charte que la Ligue adopterait avant de s'installer dans la capitale de tous les Arabes.

PAUL BALTA.

GRANDE-BRETAGNE

Les « bouledogues de l'empire »

Ils ont organisé à Londres, le 10 juin, une immense et spectaculaire manifestation, à l'initiative des partisans d'un Etat sikh. Ils vomissent Mme Gandhi et n'admettront jamais qu'elle ait fait « profaner » leur Temple d'or, même s'ils sont loin d'approuver unanimement les fanatiques qui s'y étaient retranchés. Les sikhs de Grande-Bretagne, qui furent les bouledogues de l'empire, n'ont ni la vie ni l'oubli faciles.

De notre correspondant

Londres. — Au coin de la rue, le marchand de journaux vient de changer le gros titre sur l'affiche posée à l'entrée de la boutique. « *Tués à bout portant, les mains liées derrière le dos.* » Il s'agit des rebelles sikhs du Pendjab et de la façon dont un millier d'entre eux auraient été exécutés, selon des témoignages rapportés par la presse britannique. « *Evidemment, ici, il n'est pas question de titrer sur la grève des mineurs* », remarque le kiosquier, qui, depuis deux semaines, a quadruplé ses ventes.

« *Ici* », c'est le faubourg londonien d'Hounslow, l'un des principaux foyers de la communauté sikh en Grande-Bretagne. « *C'est un morceau de Khalistan, très loin de notre ville sainte — Amritsar — et du Temple d'or profané.* » M. Sardar Singh Ranjit explique à une petite fille innocente que le Khalistan est un pays, en Inde, qui n'existe pas, « *pas encore* ». Puis comme s'il avait une hésitation, M. Ranjit ajoute : « *Enfin, c'est un pays que les sikhs ont voulu créer et certains le veulent toujours, plus que jamais...* » D'une voix douce et lente, il distille des nuances qui échappent à l'enfant.

M. Ranjit, la cinquantaine, est teinturier. Dans le voisinage, on nous l'a recommandé en précisant : « *C'est un sage, il sait dire ce que pensent la plupart d'entre nous.* » Il sourit, se dit « *quelqu'un de tout à fait ordinaire* » et constate : « *Oui, les nôtres n'aiment pas beaucoup parler de tout cela. Et pourtant...* » Un silence. « *Ils sont comme moi*, reprend-il, *c'est parce qu'ils ne voient pas très bien ce qu'ils doivent dire, penser ou faire. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes tous très troublés, profondément.* » D'après lui, ce trouble mal exprimé permet de comprendre que, soudain, pour près d'un quart la communauté sikh en Grande-Bretagne se soit retrouvée, le 10 juin, dans les rues de Londres pour protester haut et fort contre la répression menée par le gouvernement de Mme Indira Gandhi.

« *Il est vrai que la foule a repris les slogans séparatistes*, reconnaît M. Ranjit, *mais cela n'a pas forcément une très grande signification pour le moment, car ces organisations ne représentaient auparavant que quelques centaines de personnes. Il s'agissait d'exprimer notre colère devant ces événements révoltants. Ici, nous n'avons pas l'habitude de prendre parti. Il est trop tôt pour se faire une idée.* »

M. Ranjit n'est pas allé à la manifestation, mais il admet avoir « *presque* » encouragé son fils à s'y rendre. Nouveau silence prolongé, nouveau sourire indéfinissable. « *C'est parfois difficile de vivre à des milliers de kilomètres de son pays* », murmure-t-il avant de plonger ses lèvres dans une tasse de thé parfumé à la cardamone.

Sabres de cérémonie

M. Ranjit porte le turban et la barbe comme la majorité des sikhs continuent de le faire en Grande-Bretagne. « *C'est récent*, précise-t-il. *Je les avais abandonnés, mais je suis revenu à la tradition quand j'ai compris que mes enfants risquaient de la perdre.* » Songeur, son regard se perd un instant au dehors, vers l'alignement uniforme de ces maisons typiques des banlieues anglaises. Au mur du salon, entre l'inévitable bow-window et une bibliothèque très abondamment garnie, deux poignards entrecroisés. « *Ce sont des symboles importants dans notre religion, ils marquent le courage et d'abord celui de la foi* », indique-t-il, avant de rappeler qu'en tête de la manifestation, dimanche, on avait brandi des « *sabres de cérémonie* ». « *Il ne faut pas se méprendre*, insiste M. Ranjit. *Si les autorités ont permis cela, c'est bien parce qu'il ne s'agissait pas véritablement d'armes. Mais je reconnais que c'était un peu équivoque, surtout après les quelques incidents de la semaine dernière où des activistes peu représentatifs ont causé des dégâts à des institutions indiennes. Les Anglais se sont souvenus que nous avons été, comme ils disent, de « rudes » ou de « farouches guerriers ». Ce n'est pas complètement faux. Mais quel peuple n'a pas compté de redoutables combattants ?* »

M. Ranjit estime que les tentatives d'incendie contre deux temples hindous, à Hounslow et dans le quartier voisin de Southall, ont été des « *incidents isolés* ».

« *Je sais*, déclare notre hôte, *que l'autre communauté* [hindoue] *est actuellement très inquiète et redoute des affrontements, d'autant que nous sommes, en Angleterre, beaucoup plus nombreux qu'eux, mais ils ont pu se rassurer. Depuis plusieurs jours, il n'y a pas eu d'autre incident à déplorer. Le passé, là-bas, nous a souvent opposés, mais voilà des années que nous vivons ici sans gros problèmes dans les mêmes quartiers.* »

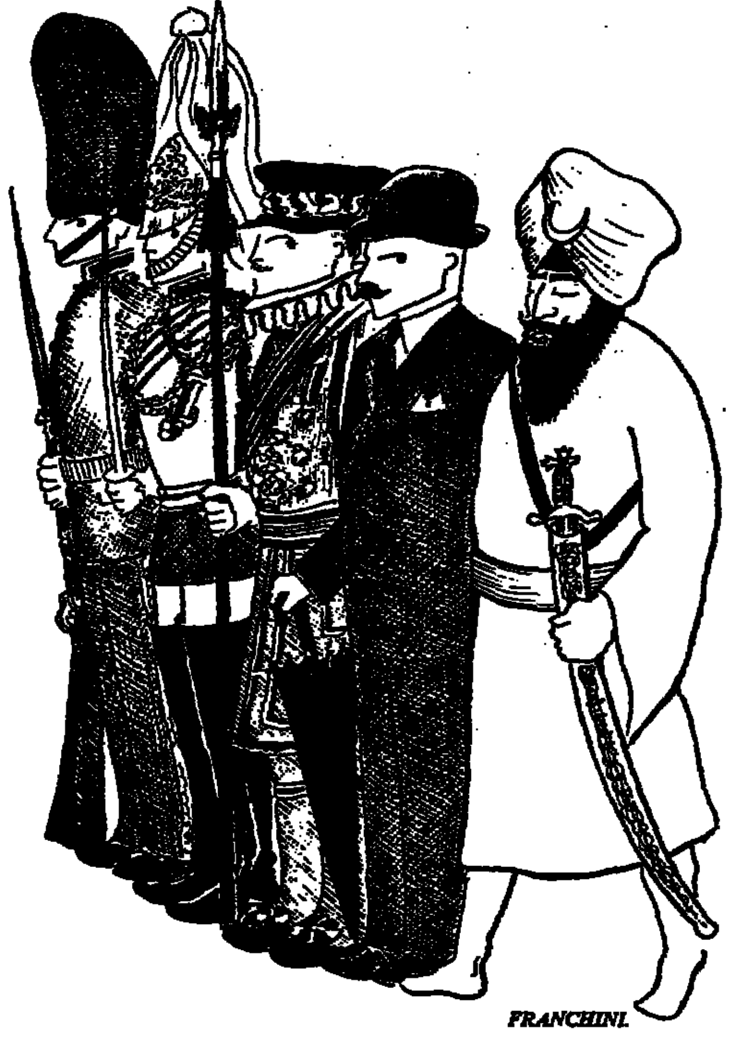
400 000 immigrés

Toujours soucieux des nuances, M. Ranjit affirme que l'unité remarquée lors du défilé du 10 juin n'était qu'apparente. « *L'émotion a réuni les sikhs, mais nous ne pouvons oublier que nous nous sommes toujours moqués de nous-mêmes en racontant que partout où les sikhs se sont installés ils ont commencé par fonder un temple avant de se livrer aussitôt à d'interminables querelles intestines.* » Approuvé par ses voisins qui se retrouvent dans son salon et l'écoutent avec un évident respect, M. Ranjit considère que la majorité des 400 000 sikhs qui sont aujourd'hui au Royaume-Uni ont des sentiments « *plutôt modérés* ». « *Certes*, ajoute-t-il, *nos jeunes ont réagi violemment en paroles et leur attitude est compréhensible, mais je ne crois pas que les choses iront au-delà. Pour eux — plus encore que pour nous les anciens — les massacres du Pendjab sont une terrible occasion d'affirmer leur identité.* » M. Ranjit confesse que, « *comme beaucoup* » de ses compatriotes, il ne partageait « *pas du tout* » l'extrémisme du sant Bhindranwale, le chef de la rébellion d'Amritsar. Mais maintenant, étant donné le comportement « *ignoble* » du gouvernement indien, il approuve le mouvement de désertion des sikhs au sein de l'armée et il souhaite que le président de l'Etat, M. Giani Zail Singh, sikh lui aussi, se démette au plus vite de ses fonctions. « *Avant d'envisager une réelle sécession, c'est le moins que l'on puisse faire.* »

Au-dessous des deux poignards, M. Ranjit a épinglé au mur une coupure de journal où figure la photo d'un agent de police londonien coiffé du turban, un sikh désormais célèbre depuis qu'il a participé au maintien de l'ordre pendant la manifestation de dimanche. « *C'est une image que j'ai placée là pour expliquer notre situation très particulière à mes enfants. Pour leur montrer que nous pouvons être citoyens britanniques et être sikhs à la fois, l'un n'empêchant pas l'autre.* » Mais M. Ranjit, en se tournant vers son fils, soupire : « *Ce n'est pas facile d'être sikh...* »

Il raconte que les sikhs ont toujours été traités comme les « *bouledogues de l'empire* » parce qu'ils ont formé l'élite de l'armée des Indes. C'est cette pénible réputation qui a contribué à isoler la communauté sikh au moment de l'indépendance de l'Inde et à provoquer l'exil en masse d'une grande partie d'entre elle, dans les années cinquante. « *La revendication de notre indépendance n'a rien arrangé.* » Il n'aurait pas suivi le mouvement d'expatriation s'il avait eu à l'époque l'espoir de la création d'un Etat sikh. « *Arrivés ici*, poursuit M. Ranjit, *nous nous sommes distingués d'autres communautés étrangères qui nous ont jalousés parce que dans l'ensemble nous avions un meilleur niveau d'éducation le savoir est l'une des grandes valeurs de notre religion, — et parce qu'ayant depuis des siècles vécu en minorité nous gardions davantage nos coutumes et nos traditions. Nous le payons aujourd'hui ; avec nos turbans on nous remarque, et quand certains Anglais, dont le racisme renaît actuellement, parlent avec mépris des* « Pakis » (1), *c'est souvent nous qui sommes les premiers visés.* »

FRANCIS CORNU.



FRANCHINI.

(1) Terme très péjoratif désignant initialement les Pakistanais mais, à présent, s'appliquant à l'ensemble des personnes originaires du sous-continent indien, qui sont actuellement au nombre d'un million environ.

ANDREI GROMYKO PAR LUI-MEME

Le doyen de la diplomatie mondiale passe aux confidences

Quarante-cinq ans dans la diplomatie, dont vingt-cinq en tant que ministre des affaires étrangères. Un record inégalé dans le monde contemporain, et qui n'a pas de précédent depuis Metternich ou Talleyrand au siècle dernier. A soixante-quinze ans, Andrei Gromyko est aujourd'hui le seul responsable diplomatique encore en fonction qui ait participé aux conférences de Téhéran en 1943 et de Potsdam en 1945, le seul ministre des affaires étrangères qui ait fréquenté tous les présidents américains depuis Eisenhower (et même Roosevelt en tant qu'ambassadeur), avec, bien sûr, leurs innombrables secrétaires d'Etat. En France, le premier homologue de M. Gromyko lors de sa nomination, en février 1957, était Christian Pineau. Il a eu depuis cette époque neuf successeurs au Quai d'Orsay, de Pleven à Claude Cheysson.

Poursuivant une pratique inaugurée par Souslov, Brejnev et Andropov, Andrei Gromyko vient de faire paraître en français un recueil de ses discours et articles (1) essentiellement consacré à ses interventions sur les relations avec la France. Aucune surprise n'est à relever dans ce livre, à l'exception d'une longue préface écrite spécialement pour l'occasion. Comme on le verra à la lecture des extraits ci-dessous, le ministre soviétique y décrit sa vie avec des précisions inédites et fort peu habituelles de la part des dirigeants du Kremlin.

M. T.



SZLAKMANN.

Après avoir rappelé qu'il est né en 1909 dans une famille *« mi-ouvrière, mi-paysanne»* de la région de Gomel, puis évoqué son adhésion au parti en 1930, ses études d'économiste à Minsk, puis à Moscou, Andrei Gromyko évoque d'abord les carrières qu'il faillit embrasser : celle de pilote de chasse (il voulut s'inscrire à des cours, mais, à vingt-six ans, il avait déjà dépassé la limite d'âge) et celle de scientifique : *« A la fin de 1938*, dit-il, *je fus convoqué par Vladimir Komarov, président de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., qui m'offrit le poste de secrétaire scientifique de la filiale extrême-orientale de l'Académie. »* Il avança des objections convaincantes, ce qui lui permet de conclure aujourd'hui : *« S'il* (Komarov) *avait été psychologue et non botaniste, il l'aurait peut-être emporté, et je serais parti pour Vladivostok ».*

Ce n'est qu'ensuite que commencent les choses sérieuses : *« Au début de 1939, je fus convoqué devant une haute commission du comité central du parti qui recrutait de nouveaux cadres préparés pour les services diplomatiques et les affaires étrangères. (...) Lorsque je me présentai à l'heure dite, je reconnus aussitôt parmi ses membres Molotov et d'autres dirigeants du parti et de l'Etat connus. Trois autres candidats avaient été convoqués avec moi ce jour-là. Nous attendions tous ce que la fortune voulait de nous. »*

Andrei Gromyko fut retenu, et il avoue ne pas savoir encore exactement aujourd'hui *« pourquoi les membres de la commission fixèrent le choix sur moi »*. Il pense seulement que la *« circonstance décisive »* fut qu'il était *un militant, un activiste»* et qu'en outre il avait appris l'anglais, *« bien que mes connaissances fussent encore loin de la perfection ».*

Le voilà en tous cas chef du service Amérique au « Quai d'Orsay » soviétique au printemps 1939, à trente ans. Mais il n'y resta que six mois.

Staline : « Allez écouter les pasteurs américains »

« Un jour, je fus convoqué chez Staline. C'était quelque peu inattendu. Jusque-là, je l'avais vu seulement de loin, sur la place Rouge, où il assistait aux défilés et saluait la foule, ainsi qu'à la présidence du grand palais du Kremlin, où je m'étais trouvé parmi les représentants invités des entreprises et des établissements, y compris scientifiques. Je filai au Kremlin. Dans l'antichambre se trouvant à côté du bureau de Staline, je fis la connaissance de Poskrébychev, son aide et secrétaire. Il m'annonça.

» Me voici dans le cabinet de Staline. Il était assis non pas devant son grand bureau, mais au bout de la grande table à laquelle siégeait généralement le bureau politique. Avec lui se trouvait Molotov, alors commissaire du peuple aux affaires étrangères, que j'avais déjà rencontré et avec lequel j'avais examiné des questions relatives aux relations avec les Etats-Unis, bien que moi-même je n'eusse encore pas eu le temps d'étudier à fond certaines d'entre elles.

» Staline et Molotov me saluèrent. Staline engagea la conversation. Il avait dit qu'il était envisagé de m'envoyer en qualité de deuxième conseiller à l'ambassade de l'URSS aux Etats-Unis. A franchement parler, je fus quelque peu étonné de cette décision, bien que déjà à cette époque j'estimasse que le diplomate, comme un soldat, devait être prêt aux mutations inattendues.

Brièvement, comme il excellait à le faire, Staline énuméra les domaines auxquels il fallait attacher une importance particulière dans les relations soviéto-américaines. Et il découlait de ses observations que l'URSS aurait pu avoir avec les Etats-Unis, un grand pays, d'assez bonnes relations, surtout en raison de l'apesantissement de la menace fasciste en Europe. Le fascisme allemand, fit remarquer Staline, marchait vers le déclenchement de la guerre, c'était évident pour quiconque avait l'esprit tant soit peu observateur. Molotov intervenait de temps en temps, appuyant les idées de Staline.

» Staline me demanda notamment où j'en étais avec l'anglais. Je lui répondis que je luttais avec cette langue et que j'avais l'impression de la terrasser peu à peu, bien que tout le processus d'apprentissage fût très compliqué, surtout si la pratique nécessaire est insuffisante, ou si on n'en a pas du tout. Et là Staline donna un conseil qui me rendit quelque peu perplexe et m'égaya à la fois, m'aida à me décrisper dans la conversation. Il dit « Pourquoi n'entreriez-vous pas » de temps en temps dans les » églises, les cathédrales améri- » caines pour écouter les prêches » des pasteurs ? Ils parlent un » bon anglais, un anglais pur. Et » ils ont une bonne prononciation. » Beaucoup de révolutionnaires » russes, se trouvant à l'étranger, » recouraient à cette méthode » pour se perfectionner dans les » langues. »

» Je fus d'abord, je m'en souviens, un peu dérouté. Comment ! Staline, un athée, me recommande soudain à moi, athée également, d'aller dans des églises étrangères ? N'était-il pas en train de m'éprouver ? Je faillis demander : « Et vous, camarade » Staline, avez-vous recouru à » cette méthode ? » Mais je me retins, sachant que Staline ne connaissait pas de langues et que ma question aurait visiblement été quelque peu déplacée. Je me mordis la langue et fis bien. Staline aurait sûrement tourné tout cela en plaisanterie, il le faisait souvent, comme je pus m'en convaincre par la suite.

» Ce fut, à l'évidence, la seule fois où un ambassadeur soviétique désobéit à Staline. Vous vous imaginez l'impression que la fréquentation d'églises américaines aurait produite sur les journalistes occidentaux. Ils auraient été sûrement désorientés, se perdant en conjonctures : pourquoi l'ambassadeur soviétique, ce sans-Dieu, fréquente très régulièrement des églises et des cathédrales américaines, et n'y a-t-il pas là danger pour les Etats-Unis ? Ou bien n'est-il pas athée ?

» C'est ainsi que se déroula ma première rencontre avec Staline. »

Le poste de numéro deux à l'ambassade des Etats-Unis pouvait en effet paraître une semi-disgrâce à celui qui dirigeait le département en cause du ministère, mais il n'en allait pas ainsi dans le système Staline. Arrivé à Washington à la fin de 1939, le jeune Gromyko est déjà chargé d'affaires en 1941, ambassadeur au même poste en 1943. En 1946, il se déplace vers New-York, où il devient le premier représentant permanent de l'URSS à cette ONU dont il a signé la charte. Il est en même temps vice-ministre des affaires étrangères jusqu'en 1952, année où il est nommé ambassadeur en Grande-Bretagne. Cela lui vaut une nouvelle convocation chez Staline, qui, lui dit-il, ne voit pas *« bien clairement dans quel sens travaillera la diplomatie experte et subtile »* de Londres. *« Nous avons besoin de gens qui en saisissent tous les détours »*, conclut le dictateur en guise de vade-mecum.

« Mon travail a été hautement apprécié »

Comme on le voit, Andrei Gromyko ne sous-estime pas ses talents, le politburo non plus. Après avoir relaté ses diverses promotions dans le parti, il conclut : *« Mon travail a été hautement apprécié et, en 1973, au plénum d'avril du comité central du parti, j'ai été élu membre du bureau politique. »*

Il est aussi assez fier de ses travaux d'économiste, qu'il publie sous pseudonyme, tels que *l'Exportation du capital américain* et *l'Expansion du dollar*, parus en 1957 et 1961 sous la plume de G. Andreev. Il récidive en 1982 avec *l'Expansion extérieure du capital.*

Dernier sujet de satisfaction, sa famille : *« En 1931, encore étudiant, je me suis marié avec Lidia Dmitrievna Grinevitch, étudiante comme moi, fille de paysans biélorusses habitant dans les environs de Minsk. Nous avons deux enfants : un fils, Anatoli, et une fille, Emilie. Anatoli est devenu professeur, docteur ès sciences historiques, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'URSS, directeur de son institut d'Afrique. Ma fille est candidate ès sciences historiques, ce qui équivaut au grade de docteur en Occident, et fait de la recherche. Par conséquent nous sommes contents de nos enfants, ma femme et moi. En outre, nous avons trois petits-fils : Igor, Andrei et Alexei, et deux petites-filles, Lidia et Anna. Un de mes petits-enfants a un fils, un brave petit cosaque, comme je l'appelle. J'ai aussi une sœur, Evdokia, qui vit et se porte bien. Mes deux frères, Alexei et Fedor, ont péri pendant la guerre. Tous deux étaient officiers de l'armée soviétique. »*

De Gaulle et la tour Eiffel

Le domaine privé ainsi traité, Andrei Gromyko se tourne ensuite vers sa vie publique. Si, comme on l'a vu, il relate longuement ses rencontres avec Staline, il reste très discret sur Brejnev et Andropov, qu'il mentionne sans commentaire, encore plus sur Khrouchtchev, qu'il oublie complètement, et Constantin Tchernenko, car son texte a été écrit avant l'accession de ce dernier à la tête du parti. En revanche, les récits abondent sur les personnalités françaises qu'il a rencontrées.

Et d'abord sur de Gaulle, qu'il évoque d'emblée par cette *« étrange association »*, qui lui venait à l'esprit à chaque rencontre : *« Il y a deux hauteurs en France, la tour Eiffel et de Gaulle. »*

« Lorsque je venais à Paris en qualité de ministre des affaires étrangères, il me recevait chez lui, à l'Elysée, donnait toujours un dîner. Les entretiens avaient un caractère ouvert et amical.

» De Gaulle savait arrondir les angles dans la conversation. Il avait le talent de ne pas réagir sur le fond à une question délicate. Et il construisait le cours de son raisonnement sur cette question de manière, tout en restant fidèle à son opinion, à donner l'impression d'être d'accord avec les considérations de son interlocuteur, alors qu'en réalité il ne l'était pas. Dans ces cas, de Gaulle recourait généralement à la formule salvatrice : « Tout est » possible. »

» Je me souviens qu'une fois, alors que je m'intéressais à la possibilité pour la France et l'URSS de signer un traité politique qui servît la cause de la paix en Europe, il dit : « Tout est pos- » sible dans les relations soviéto- » françaises. » Un autre interlocuteur aurait pu disserter sur le point de savoir si les conditions pour un traité étaient mûres ou non, mais de Gaulle se déroba avec une élégance française à une réponse concrète, ne disant ni oui ni non.

» De Gaulle était un bon orateur. Aux dîners et déjeuners officiels, son discours était assez coulant et il parlait souvent sans consulter le texte écrit. Cela impressionnait, surtout les étrangers. Mais les proches de de Gaulle racontaient qu'il apprenait sans peine par cœur des discours préalablement écrits. Il avait une mémoire excellente et la méthode lui réussissait bien. »

Le peu d'indications que l'auteur nous livre sur le contenu des conversations franco-soviétiques tourne autour de cette même idée : les Français font preuve, en général, de bonne volonté, mais ils se dérobent ». C'est encore plus le cas dans la période Pompidou, avec *« des explications répondant entièrement aux exigences classiques du rococo, un style largement répandu en France, avec ses volutes, ses ramifications et ses entrelacs, derrière lesquels se perdait souvent la trame »*. Même si, il est vrai, *« des explications complémentaires étaient données ensuite, allant généralement dans le bon sens ».*

Pompidou et le drame de Pitsounda

Mais Andrei Gromyko se souvient surtout de la rencontre de Pitsounda, en mars 1974, qui lui a laissé *« une impression profonde et pénible à la fois ».*

« Pompidou était déjà gravement malade. A l'aéroport d'Adler, près de Sotchi, Pompidou, Brejnev, les ministres des affaires étrangères des deux pays, M. Jobert et moi-même, nous nous rencontrâmes assez aimablement. Pompidou souriait, était très avenant, bref un véritable Français. Mais nous fûmes tous littéralement frappés par sa couleur de cire. Il était accompagné de personnel médical, dont une infirmière, visiblement une esthéticienne [sic !]. *Mais elle ne pouvait cacher que la terrible faux était déjà levée sur le président.*

» Nous nous rendîmes d'Adler à Pitsounda en hélicoptère. On voyait que le président était fatigué. La conversation ordinaire et le minimum de vivacité à donner à ses traits exigeaient de lui des efforts. Par instants, il se concentrait et on sentait alors, en dépit de son air attentif, que son regard n'était pas dirigé vers le monde extérieur. Il regardait au-dedans de lui-même. Au cours des négociations qu'on s'efforçait de rendre le moins contraignantes possible, tous les désirs du président étaient pris en considération.

» Mais le cerveau de Pompidou ne donnait pas de ratés. Il exprimait ses pensées clairement, nettement. Les négociations et les entretiens se déroulaient sans réserves, dans une atmosphère sérieuse et amicale.

» En dépit de ses efforts pour dissimuler la douleur, il n'y parvenait pas. Son visage exprimait une véritable souffrance. Nous nous disions tous dans notre for intérieur : le président français ne foulera sûrement plus jamais le sol ami de l'Union soviétique. Trois semaines plus tard, Georges Pompidou s'éteignit. »

M. Giscard d'Estaing : « Un comportement décanté »

Le portrait de Valéry Giscard d'Estaing est encore plus nuancé et met en valeur les *« contradictions »* de ce représentant du *« courant bourgeois du centrisme »*. Mais l'homme est plutôt bien traité : *« Très instruit, avec un comportement décanté. Giscard d'Estaing pouvait se permettre, semble-t-il, des digressions, des libertés de conversation mondaine, des incursions dans l'histoire, dans l'art, mais il ne le faisait pas. C'était probablement un trait de caractère. Jamais je n'ai vu Giscard d'Estaing nerveux, excité, emporté. »* Il était *« d'une rigueur de pensée suffisante, ce qui se manifestait au cours des conversations. Il faut lui rendre hommage sur ce plan. »*

Plus surprenant après tout ce qui a été dit en France, *« il n'attachait pas trop d'importance au protocole. Cela nous plaisait, et à moi personnellement aussi »*. Et Andrei Gromyko de conclure sur un coup de chapeau : *« Giscard d'Estaing est rentré dans la vie privée et n'occupe pas de poste officiel. Mais, en France et à l'étranger, beaucoup se souviennent de cet homme, qui a déjà écrit dans les annales de l'histoire contemporaine de la France et de sa politique extérieure des pages qu'il est impossible d'arracher. »*

Ce n'est peut-être pas là la meilleure introduction possible pour les conversations de la semaine à venir avec son successeur. Mais, en ce qui concerne M. Mitterrand, le ministre soviétique des affaires étrangères préfère revenir aux platitudes de la langue de bois : la conversation qu'il a eue avec lui en septembre 1983 a été *« riche de contenu »* et a *« dégagé le rôle des contacts politiques dans la coopération soviéto-française »...*

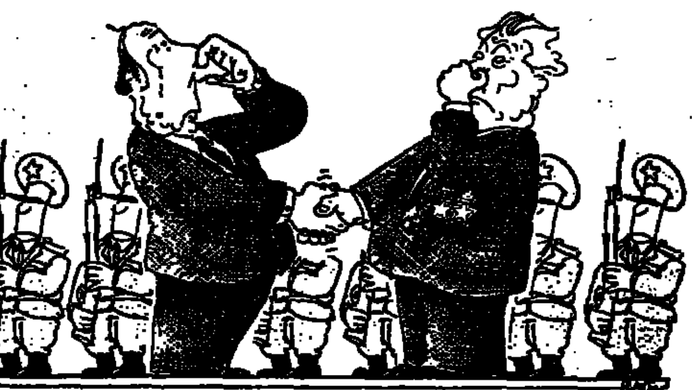
(1) Editions Pergamon Press, 24, rue des Ecoles, Paris 5e. 430 pages.

Union soviétique contre union de la gauche

(Suite de la première page.)

La politique intérieure française, les luttes sydicales et les revendications économico-sociales ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'analyse des Soviétiques. Quand ils en parlent, c'est uniquement pour manifester ostensiblement leur solidarité avec le PCF ou pour laisser percer leur mécontentement à l'égard du gouvernement français, sans le critiquer ouvertement.

Car, du point de vue de la stratégie soviétique globale, les hommes et groupes politiques se divisent en France en deux tendances : la première accepte la force de frappe, prône l'indépendance nationale et le dialogue avec l'Est. C'est la tendance « globalement positive », même si elle



PLANTU.

compte dans ses rangs des composantes de la droite la plus nationaliste. La seconde est favorable à l'intégration européenne sous la houlette des Etats-Unis. C'est celle que détestent Moscou.

Nul doute que les socialistes français version SFIO ou PS soient placés dans la deuxième catégorie. Moscou éprouve face à d'eux la méfiance congénitale portée à la social-démocratie. Les socialistes français n'ont même pas les circonstances atténuantes des sociaux-démocrates allemands, chantres de la détente. Pendant toutes les années de l'union de la gauche, les Soviétiques ont regretté la *« faiblesse idéologique »* du PS. Ils sont restés très discrets sur le programme commun, tout en soulignant les divergeances entre communistes et socialistes après la rupture. Mais ils se sont surtout acharnés sur le « projet socialiste » de 1979. Le PS était accusé de s'associer à la *« cacophonie anti-soviétique et anti-communiste des adversaires bourgeois du socialisme ».*

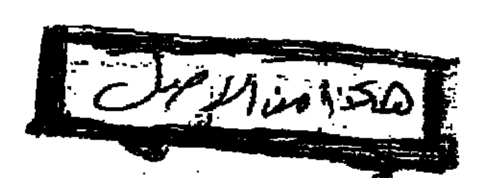
En 1981, les Soviétiques feignaient de ne pas savoir qui était M. Mitterrand. Depuis, ils ont appris à le connaître. Souvent à leurs dépens. Les prises de position du président de la République sur l'Afghanistan ou sur la Pologne ont été sans équivoque, et cette fermeté ne s'est pas payée seulement de mots. Il n'a pas hésité longtemps avant d'expulser quarante-sept agents soviétiques travaillant sous couverture diplomatique, et il a ouvertement encouragé un chancelier allemand chrétien-démocrate à accepter l'installation des euromissiles américains sur son sol, geste que M. Giscard d'Estaing avait toujours refusé. Finalement, les préventions des Soviétiques n'étaient peut-être pas, de leur point de vue, totalement injustifiées.

Pourtant, le Kremlin respecte le pouvoir et ceux qui le détiennent. Il n'a aucune confiance en M. Mitterrand, mais il est prêt à traiter avec le président de la République française. Faisant de la patience une vertu diplomatique, il a attendu que les « pesanteurs » ramènent les dirigeants français à Moscou. Le premier signe est venu quand, de Belgrade, M. Mitterrand a affirmé : *« L'harmonie de l'Europe passe par le dialogue franco-soviétique. »*

Le Kremlin ne craint plus, comme il a pu le redouter, que la victoire de la gauche en France ne renforce les tendances centrifuges dans le mouvement communiste international en créant une sorte d'« eurogauche » où se seraient retrouvés les socialiste, les sociaux-démocrates et des communistes en rupture de ban avec l'URSS. Quand le PS était dans l'opposition, certains indices auraient pu laisser penser en effet que la recherche d'une « troisième voie », d'un « nouvel internationalisme », était dans ses intentions.

Tout est rentré dans l'ordre. Après quelques velléités novatrices, M. Mitterrand est revenu au plus classicisme dans la conduite de la diplomatie française. Après la Communauté européenne, le tiers-monde, l'Afrique, la défense, les rapports franco-soviétiques constituaient la dernière pièce du puzzle que le voyage à Moscou va mettre en place.

DANIEL VERNET.



Étranger

SANS ILLUSIONS

Feu la « belle et bonne alliance »

Quand de Gaulle débarque à Moscou le 2 décembre 1944, il réalise un vieux rêve : un des premiers à avoir deviné – dès la fin de 1941 – le poids que la Russie allait avoir dans les affaires du monde, il aspire à une alliance qui protégerait la France des ingérences anglo-saxonnes. Staline, qui adorait les pactes autant qu'il était enclin à les violer, était tout disposé à en ajouter un à sa panoplie. A des moments difficiles pour de Gaulle, il s'était même montré compréhensif et, apparemment, misait sur ce général récalcitrant. Mais le don gratuit n'était pas son fort. Dès le début des négociations, il démasqua ses batteries : d'accord pour un traité d'assistance mutuelle, il posait comme préalable la reconnaissance d'une Pologne où il serait le maître.

Après une semaine de marchandages pied à pied, Staline s'accommoda de l'envoi du commandant Fouchet auprès du gouvernement polonais à direction communiste, installé à Lublin. Et de Gaulle repartit avec sa *« belle et bonne alliance »*.

Peut-être eût-il été plus sage que, voyant où on le fourvoyait, il se contentât d'un communiqué aussi chaleureux qu'anodin. En tout cas, il se reprit vite. Que Staline ne l'eût pas fait admettre à la conférence de Yalta l'offensa. Lors de sa conversation avec Truman pendant l'été 1945, il envisagea de détacher du camp soviétique les pays satellites, comme si le pacte de décembre était déjà caduc. Et les quelques gestes d'allié auxquels il se hasarda semblent n'avoir été faits que pour démontrer leur inutilité : ainsi, en décembre, un mois avant sa démission, lorsqu'il enverra Hervé Alphand négocier à Moscou un accord économique où deux pays dévastés ne pouvaient échanger que leur misère.

Entrée en 1947 dans un coma irréversible, la *« belle et bonne »* survivra quand même huit ans encore. Et un jour de mai 1955, Khrouchtchev la jettera au panier.

Sa nature même la condamnait d'avance : elle reposait sur un sous-entendu compliqué d'un malentendu. Le sous-entendu était d'accord tacite : sur le papier, l'alliance visait l'Allemagne ; dans l'arrière-pensée, elle devait faire pièce à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Quant au malentendu, il était de propos délibéré : de Gaulle considérait le pacte comme un moyen de rendre son « rang » à la France, en obligeant Churchill et Roosevelt à la traiter en égale ; Staline y voyait un soutien contre l'Occident pour pousser le plus avant possible en Europe. Chacun savait où l'autre voulait en venir. Aucun des deux n'acceptait le rôle qu'on lui assignait. Staline avait trop de problèmes avec les Grands de la coalition pour s'encombrer des ambitions gaulliennes. Les eût-il satisfaites que l'horreur du communisme aurait interdit à de Gaulle de rembourser. Et comme la France pesait moins que l'Union soviétique, ce n'est jamais de son côté que pencherait la balance.

La victoire posthume

De retour au pouvoir, de Gaulle ne revint à Moscou qu'en juin 1966. Brejnev n'aurait peut-être pas demandé mieux que renouer par traité : c'eût été continuer de déstabiliser l'OTAN, déjà ébranlée par le retrait des forces françaises. Mais de Gaulle n'avait aucune envie de retomber dans le piège de 1944. Sa résolution était même assez émouvante pour qui l'avait approché en cette ère lointaine.

Ce second voyage n'en témoignait pas moins de la persistance du vieux rêve : une Ostpolitik, gage de l'indépendance française. Et il engageait l'avenir par le système de *« rapports privilégiés »* qui s'ensuivit : échanges de visites au plus haut niveau, réunions régulières de commissions mixtes, déplacements de ministres aussi bien que d'hommes d'affaires, accords commerciaux, transferts de technologie, toutes pratiques dont la presse soviétique s'employait à souligner qu'il ne s'agissait pas de *« phénomènes conjoncturels »*. Ce fut le cas lorsque Georges Pompidou fit sa première visite présidentielle. Et si l'on a, en France, justement reproché à Valéry Giscard d'Estaing sa rencontre avec Brejnev à Varsovie après l'invasion de l'Afghanistan, c'est de la tradition gaullienne qu'il était en droit de se prévaloir.

Les successeurs de Staline ne pouvaient que se féliciter de ces relations nouvelles : exemples de ce qu'ils appelaient *« détente »*, elles se révélaient aussi bénéfiques sur le plan de l'économie que sur celui de la politique étrangère. C'est ainsi que, de Gaulle à peine reparti, se déclencha en URSS la campagne pour une conférence sur la sécurité et la coopération, campagne aux visées d'abord obscures, mais qui aboutira à ces accords d'Helsinki où sera reconnu à l'URSS ce que Yalta ne lui avait pas concédé : l'intangibilité de ses protectorats européens. C'était la victoire posthume de Staline (1).

Du mythe à la raison

Les mythes qui, pendant quarante ans, ont brouillé notre vision de l'URSS sont aujourd'hui dissipés. Le mythe de l'Union soviétique garante de l'indépendance française a sombré dans l'absurde : trop souvent ce pays a montré son mépris pour l'indépendance des autres. Le mythe du partage de l'Europe à Yalta n'a pas résisté au scalpel des historiens. Le mythe des deux blocs s'est heurté à la constatation que seul le bloc communiste existe, les démocraties – c'est leur honneur – ne disposant pas des mêmes moyens pour contraindre à une discipline sans hésitation, sinon sans murmure. Le mythe d'Helsinki, censé obliger l'URSS au respect des droits de l'homme, a été démoli par l'URSS même, puisqu'elle les viole impunément. Et le mythe d'une libéralisation par la détente a volé en éclats quand il s'est révélé que la détente avait servi à surarmer la Russie.

Désormais, le champ est libre pour la raison. Désormais, les démocraties, voyant l'URSS telle qu'elle est, sont en mesure de bâtir une politique où le dialogue porte sur des réalités, où la négociation ne consiste pas à échanger des lanternes contre des vessies, où les traités deviennent des textes engageant sur tout ce qui y est stipulé. Jamais la situation n'a été aussi opportune pour enfin parler de choses sérieuses avec l'URSS : entre autres du sort des Sakharov.

Depuis trois ans, François Mitterrand a prouvé sa fermeté dans les rapports franco-soviétiques. C'est rude épreuve que les contacts qu'il va prendre avec des dirigeants formés par un système qui déroute nos modes de pensée comme de comportement. Mais c'est épreuve décisive, dont on peut sortir grandi.

JEAN CATHALA.

(1) Il est significatif qu'un gros roman soviétique, centré sur la conférence d'Helsinki et exprimant manifestement le point de vue officiel, ait pour titre : *la Victoire*.

Le gaz : une mauvaise affaire

La France cherche à renégocier le prix du gaz soviétique. M. Pierre Delaporte, directeur général de Gaz de France ajoutait même, il y a un mois : *« Si les Soviétiques veulent lier prix et quantités et mettre dans la balance une réduction des livraisons, nous n'y serons pas opposés. »*

Le bouleversement du marché énergétique depuis le second choc pétrolier – et la moindre consommation qui en résulte – ont quelque peu remis en cause les justifications apportées à la signature du second contrat franco-soviétique en janvier 1982. C'est à peine si l'on se souvient que M. Mauroy déclarait alors : *« Fallait-il ajouter au drame des Polonais le drame supplémentaire des Français qui seraient privés d'approvisionner de gaz. »*

Or la France n'a plus guère besoin de gaz soviétique en telles quantité, même si la consommation a augmenté de 11 % en un an. Si le premier contrat (4 milliards de mètres cubes par an) est appliqué pleinement, celui de janvier 1982 a une montée en puissance lente. Les premières livraisons sont bien intervenues en janvier de cette année, mais elles ont vite été interrompues jusqu'en avril ; et au lieu de 1,6 milliard de mètres cubes prévu contractuellement (avec une souplesse de + 5 à – 20 %), il ne sera livré que 0,8 à 1 milliard de mètres cubes. Les autorités françaises ne désespèrent d'ailleurs pas d'obtenir une montée en régime plus lente, qui ne les obligera pas à enlever 6 milliards de mètres cubes l'an prochain et 8 milliards en 1986.

Le prix qui était jugé bon lors de la signature – alors que les cours de l'énergie étaient nettement plus élevés qu'aujourd'hui – ont eux aussi fâcheusement dérivé. Il est vrai que, pour être libellés en francs, ils n'en sont pas moins indexés sur le prix du pétrole brut et sur les cours des fuels sur le marché de Wiesbaden en Allemagne fédérale ; autant d'indices sur lesquels l'érosion du franc est sensible. Aussi le gaz soviétique est-il notablement plus cher que la moyenne des autres gaz importés par la France (hors gaz algérien). Ce qui justifie contractuellement aux yeux de Gaz de France une révision en baisse d'au moins 10 % de ce prix, avec effet rétroactif au 1er janvier 1984. L'obtention récente par les Italiens (qui ont attendu le 23 mai 1984 pour signer avec Soyuzgas Export) d'un prix plancher nettement inférieur au cours demandé aux Français est un argument de poids.

Du fait du peu de contrats signés depuis 1982 – car le gaz entre en concurrence directe dans l'industrie avec l'électricité d'origine nucléaire qu'il faut bien placer – la dépendance de la France à l'égard de l'URSS ressortir, d'ici trois ans à quelque 30 % à ce qui est sans doute excessif.

M. Mitterrand se présentera cependant à Moscou comme le défenseur de la mise en exploitation des réserves gazières de Sibérie. L'opposition ferme de la France à l'embargo de Washington sur les fournitures sous licence américaine destinées au gazoduc eurosibérien – assez incohérent et justifié successivement par la situation en Pologne, la dépendance de l'Europe, le travail forcé en Sibérie, le coup de pouce donné à l'économie soviétique et les gains ainsi procurés en devises à Moscou – n'a pas peu contribué à la réalisation dans les délais de ce gazoduc de 5 500 kilomètres. Car, si seule la France reçoit actuellement de ce gaz sibérien – soit à peine 1 milliard de mètres cubes par an pour un ouvrage qui est censé voir passer entre 25 milliards et 40 milliards de mètres cubes dès 1988, – on est persuadé à Gaz de France de bien recevoir à Wald- haus, – à la frontière germano-tchécoslovaque, de ce gaz du Nord au pouvoir calorifique plus faible.

Ce soutien dans une période difficile permettra peut-être à la délégation française d'aborder le dossier du contrat d'équipement de traitement de gaz associé au gisement pétrolier de Tenguiz au Kazakhstan. Technip et Creusot-Loire Entreprise (une filiale de Creusot-Loire récemment achetée par Technip) – deux sociétés françaises en difficultés et aux carnets de commandes plats, – qui avaient déjà travaillé ensemble sur le gisement d'Astrakhan, sont en concurrence avec le groupe canadien 3 L pour ce contrat de 1,5 milliard de francs. Une préoccupation pour les pouvoirs publics, même si les entreprises françaises ne devaient obtenir qu'une partie importante de la sous-traitance (plus de 60 %).

B. D.

Étranger

Israël

LE PROCÈS DU RÉSEAU TERRORISTE JUIF

Les accusés bénéficient d'un traitement de faveur exceptionnel

De notre correspondant

Jérusalem. – Dans la salle d'audiences du tribunal de district pleine à craquer, il règne, en cette matinée du jeudi 14 juin, une atmosphère bon enfant, presque inconcevable dans un prétoire européen. Au spectacle de cette pièce minuscule où les avocats, les témoins et les curieux s'entassent et conversent face au juge sans formalisme ni solennité, on en viendrait à oublier la gravité des charges retenues contre *« l'accusé numéro 9 »*, l'un des vingt-sept membres de ce réseau clandestin juif qui défraie la chronique en Israël depuis un mois et demi.

Faute de sièges, quelques journalistes présents griffonnent leurs notes debout ou assis à même le sol. Les feuilles d'un dossier s'envolent sous le souffle du ventilateur à hélice, dont l'incessant bourdonnement oblige l'auditoire à tendre un peu l'oreille. Rien ne permet d'identifier l'accusé. Comme tous ses amis venus le réconforter, il arbore la calotte et la barbe des juifs religieux. Assise près de lui, sa jeune épouse porte la robe austère et le long foulard cher aux femmes pieuses.

Un peu plus tard, lorsque le magistrat aura suspendu la séance, l'accusé ira, tout sourire, se dégourdir les jambes dans le couloir. On viendra lui serrer la main et l'encourager. Le policier de service, discret et débonnaire, attendra à distance que prennent fin ces civilités chaleureuses.

« Politiser » le procès

Si l'on évoque ces détails d'audience, c'est qu'ils provoquent une controverse. Les éditorialistes et les députés de l'opposition sont de plus en plus nombreux à s'étonner du traitement de faveur dont semblent bénéficier des prisonniers accusés, entre autres, de vol d'armes, d'actes de sabotage et, pour six d'entre eux, de meurtres avec préméditation.

Les accusés ont d'abord obtenu de la justice qu'elle interdise la publication de leur identité. Ils justifiaient cette exigence d'anonymat par la nécessité de prévenir d'éventuelles représailles contre leur famille. Cette semaine, après leur arrestation, alors que la presse a tout publié d'eux sauf leur nom, l'argument n'a plus guère de valeur. *« Le maintien du secret est devenu grotesque*, écrit le quotidien *Maariv. Si les accusés craignent tant pour leurs proches, que n'y ont-ils songé avant de commettre leurs forfaits ! »*

Autre privilège : les accusés sont incarcérés au commissariat central de Jérusalem, où ils jouissent de conditions de détention nettement plus favorables que les prisonniers « ordinaires » soumis au régime du droit commun. Ils y reçoivent la visite quotidienne de leurs parents et amis. On ne leur refuse pas grand-chose : l'accusé numéro 18 a pu, lui, assister tranquillement, mardi dernier, au mariage de sa sœur à Hébron. Nombre de militants du mouvement extrémiste Goush Emounim assistaient à la noce, vite transformée en une manifestation de solidarité par les membres du réseau. Le rabbin Ariel, maître de cérémonie, ne manqua pas, dans son sermon, de chanter les louanges des malheureux détenus.

Ceux-ci n'ont apparemment aucune difficulté à propager leur message messianique. Un reporter de *Maariv* a pu s'entretenir longuement avec plusieurs prisonniers dans leurs cellules. Ceux-ci lui ont expliqué par le menu qu'ils avaient l'intention de *« purifier »* le mont du Temple – autrement dit, de faire sauter les mosquées d'Omar et El Aqsa, troisième lieu saint de l'islam, – afin de hâter l'avènement du *« royaume d'Israël »*. Cette interview fut publiée en trois épisodes.

Les accusés passent une bonne partie de leur temps à prier. On leur a aménagé une pièce du tribunal à cet effet. L'autre jour, l'un d'eux – ancien catholique d'origine française converti au judaïsme – resta plongé pendant l'audience dans l'étude du livre de Josué.

Les membres du réseau, qui, à une ou deux exceptions près, n'ont pour l'instant exprimé aucun remords, ne cachent pas leur désir de « politiser » leur procès et de légitimer leurs crimes en évoquant le climat d'insécurité qui a régné, selon eux, en Cisjordanie depuis 1980. Grâce à l'appui financier de leurs amis qui ont lancé une campagne en leur faveur, notamment aux États-Unis, ils peuvent s'offrir les services des meilleurs avocats du pays.

Plusieurs détenus ont, d'ores et déjà, préféré plaider coupable et transiger avec le ministère public qui a aussitôt levé l'anonymat sur leur identité. Ce fut le cas jeudi de Gilad Peli – l'accusé numéro 9 – et de Yosef Tzuria, inculpés notamment d'appartenance à une organisation terroriste. Cette tactique devrait leur permettre d'obtenir une sentence plus douce. Le premier des condamnés, Noam Yinon, a été condamné, il y a une semaine, à dix-huit mois de prison, alors qu'il encourait une peine maximale de dix ans.

Il avait transporté cinquante mines qui servirent ensuite à la fabrication des bombes placées dans cinq autobus de Jérusalem-Est. C'est la découverte de cette tentative d'attentats anti-arabes qui permit, fin avril, le démantèlement du réseau. Yinon ignorait tout de l'usage des mines, a plaidé son avocat, qui il s'est félicité du caractère *« humain »* de la sentence.

Son client, il est vrai, s'en est bien sorti. Après tout, il ne se passe guère de semaine sans que les tribunaux de Cisjordanie condamnent des adolescents palestiniens à des peines bien plus sévères pour beaucoup moins que cela. Huit jours avant la condamnation de Yinon, l'administration militaire de Cisjordanie avait porté à vingt ans de prison la peine maximale encourue par les jeunes arabes qui lancent des pierres sur les véhicules israéliens...

J.-P. LANGELLIER.

Lectures

L'abandon de la séduction par Freud : un besoin de respectabilité ?

Sigmund Freud a-t-il commis une apostasie en abandonnant sa théorie de la séduction par peur de s'aliéner l'establishment médical de l'époque ? Un jeune analyste et chercheur de quarante-deux ans, *Jeffrey Masson*, l'affirme dans un livre (1) qui a provoqué l'indignation de ses collègues mobilisés pour la défense du père de la psychanalyse. En tout cas, les extraits de l'ouvrage parus dans le mensuel *Atlantic* ainsi que les articles dans le *New-Yorker* assurent à Masson une publicité exceptionnelle, à sa grande satisfaction et à celle de ses éditeurs, anticipant un tirage dépassant cent mille exemplaires.

Masson, il est vrai, n'a pas ménagé les provocations. Dans une interview, il imagine qu'à la lecture de son livre, plus d'un malade va se précipiter chez son analyste pour demander des explications : « Si ce que dit Masson est vrai, quand il affirme *qu'il y a quelque chose de profondément* mauvais à la base de la psychanalyse, qu'est-ce que je fais chez vous ? »

Masson prétend qu'après avoir développé, en 1896, sa théorie dite de la séduction (un mot inapproprié étant donné qu'il s'agit d'abus et de violences sexuels commis sur des enfants) Freud, l'année suivante, renia sa thèse en faisant valoir que les abus et violences n'avaient pas eu lieu en réalité, mais avaient été phantasmés ou souhaités par les malades. Pour Masson, cette retraite, qui a mené Freud à développer la théorie de la sexualité infantile – un des deux grands fondements, avec celle de l'inconscient, de sa pensée, – est une lâcheté, motivée par le désir de protéger sa carrière et d'éviter l'ostracisme de ses collègues. *« On s'est donné le mot de m'abandonner (...). Le vide se fait autour de moi »*, écrivait-il à son ami Fliess. Masson estime qu'en abandonnant la théorie de la séduction Freud lança la tendance à s'écarter du monde réel, qui, à son avis, est *« à l'origine de la stérilité actuelle de la psychanalyse et de la psychiatrie »*.

Le revirement de Freud, écrit-il encore, est *« un désastre pour des générations de malades, notamment pour les très nombreuses femmes victimes d'abus sexuels commis par leurs parents dans leur enfance »*.



Masson relie les évolutions de Freud à *un incident* qu'il juge révélateur. Il s'agit de l'affaire Emma Eckstein, un des premiers malades soignés par Freud et que ce dernier confia à son ami Wilhelm Fliess, qui voulait expliquer la vie sexuelle par l'affinité existant, disait-il, entre la qualité nasale et les organes sexuels. Une femme pratiquant la masturbation ne pouvait être guérie que par une opération du nez suivie d'un traitement de psychanalyse.

Hémorragies psychosomatiques

Malheureusement, l'opération d'Emma Eckstein fut catastrophique, Fliess oublia plus d'un mètre de gaze dans le nez de la malade, qui faillit mourir. Elle survécut cependant, mais continua de souffrir d'hémorragies nasales périodiques... Freud, qui nourrissait une affection particulière pour Fliess, chercha dans ses lettres à décharger son ami chirurgien de sa responsabilité *en estimant que les hémorragies* d'Emma Eckstein étaient psychosomatiques. Les amis de Freud déplorent cet incident, l'attribuant à son trop grand attachement pour Fliess et à sa crédulité. Mais Masson va plus loin... Il lie l'affaire Eckstein à l'abandon par Freud de la théorie de la séduction. Pour lui, il s'agit de la même fuite devant le monde réel... Le fondateur de la psychanalyse ne voulait pas plus voir la réalité d'un désordre physique causé par la maladresse d'un chirurgien que l'existence réelle d'abus sexuels...

Dans sa majorité, la communauté des psychanalystes a vigoureusement dénoncé Masson. Si Freud a rejeté la théorie de la séduction, disent-ils, c'est que, de son propre aveu, il n'a pu corroborer cette hypothèse.

Aussi nombreux que soient les cas de séduction réelle, ils n'étaient pas suffisants pour asseoir une étiologie des névroses. D'autre part, prétendre que Freud recherchait la respectabilité en abandonnant la thèse de la séduction pour celle de la sexualité infantile n'a pas de sens, dans la mesure où l'establishment médical de Vienne était plus encore imperméable à la thèse qui veut que les enfants profitent ou souffrent d'une vie psychosexuelle aussi riche que les adultes. N'était-ce pas attenter à la croyance bien ancrée de l'innocence de l'enfant ? Aussi bien Freud continua-t-il pendant longtemps d'être dédaigné par ses collègues viennois.

Dans l'hebdomadaire *New Republic*, le professeur Paul Robinson souligne que Freud n'a jamais vraiment rejeté la théorie de la séduction. Il l'a corrigée en admettant que la séduction n'était pas la cause universelle de toutes les névroses, mais simplement que certaines pouvaient être sorties de l'imagination des malades. M. Robinson cite à cet effet un texte en 1916 où Freud reconnaît l'existence de véritables abus sexuels commis sur des enfants, soulignant seulement que, du point de vue des conséquences, la psychanalyse ne peut établir une différence entre les maladies mentales venant de véritables traumatismes et celles venant de phantasmes. Bref, Freud n'est pas un apostat.

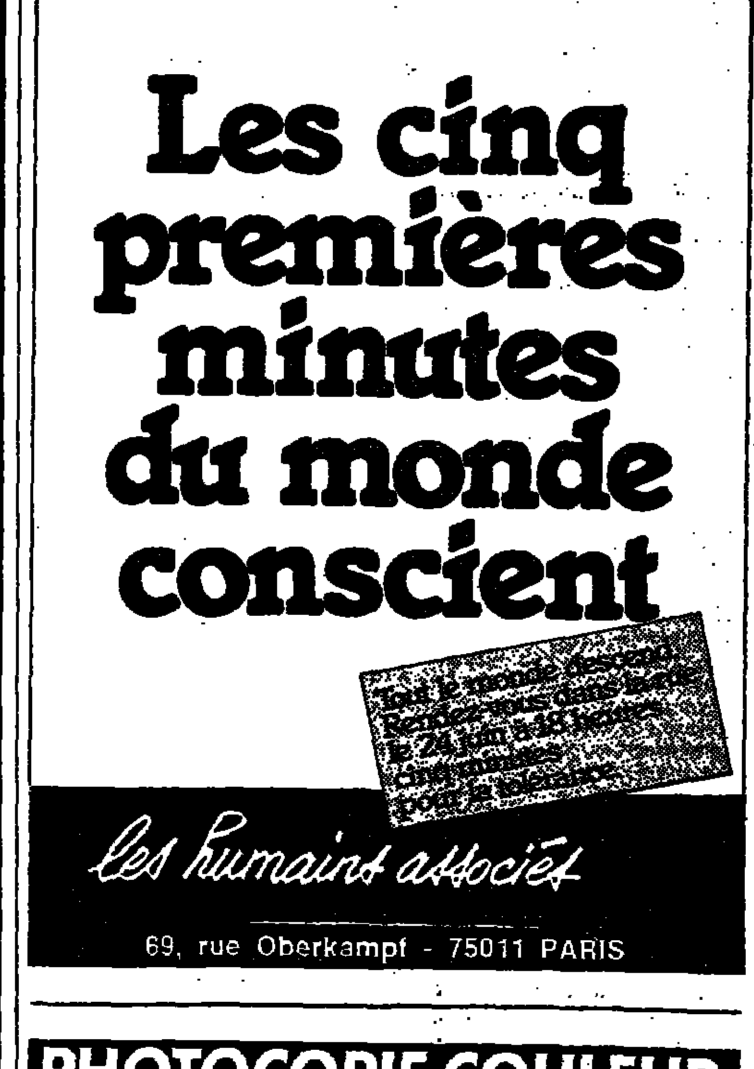
« Absurde et sans intérêt », *« Une supercherie analogue à celle du journal de Hitler »*, *« Une déformation de l'histoire de la psychanalyse »*, *« Une tempête dans un verre d'eau »*, *« Du sensationnalisme douteux »* : les psychanalystes n'ont pas manqué de clouer au pilori Masson, défendu cependant par un professeur de psychiatrie de Harvard, qui écrit : *« Une insistance totale sur les phantasmes est le point faible de l'analyste qui ne se préoccupe pas assez des véritables cas d'abus sexuels dont trop de femmes sont accusées, abus pratiqués ou imaginés. »*

Pourquoi cet intérêt pour Masson, davantage historien et chercheur qu'analyste ? Parce qu'en 1980, le septuagénaire Kurt Eissler, vénéré disciple de Freud et de sa fille Anna (morte en 1982), séduit par l'iconoclaste Masson, lui demanda de gérer à sa place les archives de Freud, une vaste collection de lettres, de documents privés, de photographies réunis à la bibliothèque du Congrès à Washington et aussi à la maison de Freud à Londres. C'est là que Masson trouva 116 lettres inédites de Freud à Fliess, écrites de 1872 à 1902. D'autres extraits de lettres avaient été publiés, mais Masson affirme que certains passages avaient été omis parce qu'ils reflétaient un aspect peu favorable de Freud. A partir de ces lettres, Masson lança son attaque publique contre Freud. En 1981, Eissler, courroucé et sans doute déçu d'avoir fait un mauvais choix, renvoya son protégé et lui demanda de retourner les documents utilisés. Masson riposta par un procès contre Eissler et les Archives. Il exigea d'abord 13 millions de dollars puis se contenta de 150 000 dollars.

En Californie, il prépare un nouveau livre intitulé *Contre la psychothérapie... « Tous ces gens-là se prennent pour des gourous, ce sont des demi-malades mentaux »*, dit-il, en parlant des analystes. Pour le professeur Robinson, le livre et les déclarations de Masson laissent à penser qu'il fut lui-même victime d'abus sexuels dans sa jeunesse, et que, en tout cas, il relève du psychiatre. Il est vrai que Masson s'était targué d'avoir, avant l'âge de vingt-quatre ans, fait l'amour avec mille femmes... Une belle performance. Pourtant, le record de don Giovanni *(mil et tre)* n'est pas battu.

HENRI PIERRE.

1) *The Assault on truth : Freud's Suppression of the Seduction Theory.* Ed. Farrar, Straus et Giroux.



Freud

France

LES DERNIERS DISCOURS

M. Jospin à Mme Veil : « Personne n'aime les lettres anonymes »

« Apothéose » ? Le mot a été prononcé par M. Lionel Jospin à propos de la dernière réunion publique de sa campagne, vendredi 15 juin, porte de Versailles, à Paris. Ce fut, pour le premier secrétaire du PS, une apothéose à la mesure d'une campagne commencée modestement, presque timidement, il y a un mois, dans sa circonscription du dix-huitième arrondissement de Paris.

Il y avait, porte de Versailles – lieu symbolique des grands rassemblements de la gauche unie (1974) ou concurrente (1981), – sept à huit mille personnes dans une salle surchauffée, et une belle brochette de ministres socialistes, dont M. Jospin a énuméré les noms. Exercice fort dangereux. C'est offrir à la foule l'occasion d'établir un classement à l'applaudimètre, flatteur pour les uns, désagréable pour d'autres. Cela n'a pas manqué : applaudissements nourris pour M. Jacques Delors, ovation interminable pour M. Robert Badinter, quelques sifflets pour M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique.

Cette foule était évidemment dans les meilleures dispositions d'esprit pour entendre la dénonciation des *« caricatures »* de la politique de la gauche que Mme Veil, selon M. Jospin, a dessinées au fur et à mesure de sa campagne. *« Caricatures »* sur la politique économique et sociale, *« caricatures »* sur le thème des libertés, *« caricatures »* aussi de campagne électorale. *« Le problème, pour Mme Veil, n'est pas de construire l'Europe,* affirme M. Jospin, *mais de détruire les socialistes, de dissoudre, avec M. Léotard, l'Assemblée nationale, de faire en sorte que le gouvernement de la gauche se démette. »*

Le chef de file de la liste socialiste s'est élevé une nouvelle fois contre les méthodes utilisées par Mme Veil lorsqu'elle dit, sans citer de noms qu' *« il y a dans l'entourage de M. Mitterrand des personnes qui ont fait des choses plus graves que M. Hersant ». « Une campagne électorale n'autorise pas tout »*, a dit M. Jospin, avant d'indiquer : *« Si personne n'aime les lettres de délation, personne non plus n'aime les lettres anonymes. »*

Pour le reste, le premier secrétaire du PS a livré une sorte de condensé de sa campagne : les atteintes aux libertés en Union soviétique, la politique *« égoïste »* des Etats-Unis, la *« folie »* du déséquilibre nucléaire, la politique de *« régression »* des gouvernements conservateurs, le tiers-monde, *« secoué de convulsions »*, toutes dérives qui justifient, selon lui, que l'Europe s'unisse davantage et *« ramène le monde à la raison »*.

M. Jospin a conclu sa dernière réunion publique en appelant les socialistes, venus au pouvoir *« pour durer et pour gagner »*, à se préparer à défendre les résultats de leur action – *« pourquoi serait-ce les autres qui en recueilleraient les fruits et non pas nous ? »* – et à se mobiliser pour les élections législatives de 1986 face aux dirigeants de l'opposition, *« qui s'y croient déjà ». « Disons-nous que nous avons encore deux ans pour rassembler, et qu'ils ont, eux, deux ans pour se diviser*, a-t-il déclaré. *Rappelons-nous que nous aurons à les affronter projet contre projet et qu'ils ne pourront plus se contenter d'attitudes négatives »*, a-t-il ajouté.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. GEORGES MARCHAIS : avancer plus résolument

M. Georges Marchais, qui était, vendredi 15 juin, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a notamment déclaré : *« Dans l'hypothèse où une partie de l'électorat qui a porté la gauche au pouvoir en 1981 se détournerait de la gauche, ce serait en s'abstenant. Je ne pense pas que ces électeurs voteraient à droite. Il y en a qui avaient voté à gauche au deuxième tour et qui retourneront à leur vote de droite, mais ce n'est pas la caractéristique essentielle. Les électeurs déçus, mécontents, risquent de s'abstenir et, naturellement, cela risque d'affaiblir l'influence de la majorité.*

« Quelles conclusions faut-il en tirer ? Compte tenu du fait que le programme de 1981 a été approuvé par une majorité, nous devons examiner comment nous allons avancer plus résolument dans la mise en œuvre de ce programme et, notamment, dans la solution des questions primordiales, c'est-à-dire les problèmes de la croissance, de l'emploi, du pouvoir d'achat, non seulement des salariés mais des retraités et des familles.

« Il y a le problème de l'école. Il y a ce problème du grand service public qui constitue un engagement du président de la République, vers lequel il faut aller, par la discussion. C'est ce que nous avons toujours dit, très tranquillement, et nous continuons de penser que c'est souhaitable. Mais il y a aujourd'hui une question tout aussi importante, sinon plus, c'est qu'il faut donner au service public les moyens nécessaires pour donner à notre jeunesse la formation dont elle a besoin. »

Le secrétaire général du PCF a ajouté : *« Ce qu'il faut, c'est respecter les engagements que nous avons pris en 1981. Les Français et les Françaises ont fait l'expérience de ce qu'est la politique de droite. C'est la raison pour laquelle, en 1981, ils ont dit : « Giscard, ça suffit ! ». »*

Mme LAGUILLER : le gouvernement devrait nationaliser Creusot-Loire

Mme Arlette Laguiller, chef de file de la liste de Lutte ouvrière, qui participait, mercredi soir 15 juin, à un meeting à la Mutualité, à Paris, a dénoncé *« le formidable culot de ce Pineau-Valencienne, PDG de Creusot-Loire, et derrière lui (...) des gros actionnaires du trust* [qui] *se servent de l'emploi de quelque trente mille ouvriers pour faire du chantage »* au gouvernement.

« Si [ce dernier] *n'était pas un gouvernement de lâches, il répliquerait à cette arrogance et nationaliserait immédiatement, mais sans indemnités ni rachat, tout le trust »*, a-t-elle déclaré avant d'ajouter : *« La menace de mettre à la porte les trente mille travailleurs du trust n'est plus qu'un chantage pour obtenir officiellement le droit d'en licencier quand même douze mille ou quinze mille, une fois l'aide de l'Etat obtenue. »*

Evoquant l'Europe, qui n'est, selon elle, qu'*« un thème électoral pour discours du dimanche »*, Mme Laguiller a expliqué qu' *« on ne peut parler d'Europe unifiée »* et observé que Airbus et Ariane *« ne sont pas seulement les seules réalisations en commun mais sont aussi le symbole de ce qu'est le Marché commun : une entente entre trusts et monopoles pour se répartir les débouchés »*.

Mme VEIL EN LORRAINE

Mme Simone Veil, tête de la liste d'union de l'opposition, a choisi, pour la dernière journée de sa campagne, de se rendre, vendredi, dans un petit village lorrain de soixante-dix-huit habitants, Tarquimpol, où la totalité des cinquante-deux électeurs avait voté aux élections européennes de 1979.

Mme Veil, accompagnée de son mari et de M. Bernard Pons, deuxième de liste, a été accueillie par le maire du village, M. Barthélémy, et par les mandataires régionaux de la liste d'union de l'opposition. Elle a déclaré qu'elle avait souhaité terminer sa campagne dans *« ce secteur victime dans le passé de guerres fratricides »* et qui témoigne de *« la victoire de l'Europe sur le nazisme »*.

● *M. Pasqua et la « majorité marxiste ».* – Prenant la parole à Meudon et à Rueil (Hauts-de-Seine), le jeudi 14 juin, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a dénoncé la *« persévérance dans l'aveuglement sectaire »* de la *« majorité marxiste »* de l'Assemblée nationale, dont la démarche *« consiste à empêcher le débat au fond sur deux textes de loi qui mettent deux de nos libertés les plus fondamentales* [enseignement et presse] *en péril »*. M. Pasqua estime que la majorité sénatoriale devra utiliser tous les moyens que la Constitution et le règlement du Sénat lui procurent pour *« examiner au fond, et aussi longtemps qu'il le faudra, quitte à siéger tout l'été, le texte sur l'enseignement privé »*.

L'Europe vue de Toulouse : planante

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Mythographes à *vos plumes ; peintres à vos chevalets.* Europe, enlevée par un taureau qui s'enfuit à la nage ? Allons donc, ce n'est plus de saison. Chacun en a ici, à Toulouse, l'intime conviction. Mieux, à la veille du *17 juin, chacun, à sa façon, le sait.*

Fini donc le taureau. Démodé. Hors service. Grâce à Toulouse, le changement, avantageux, est assuré. Un avion, un Airbus de préférence, peut faire l'affaire. Une fusée, bien sûr, disons... Ariane, ce serait mieux. Et s'il faut demeurer sur orbite, va pour un satellite.

Tout cela, Toulouse peut l'offrir à l'autre Europe, celle qu'on ne s'arrache pas. Celle dont on vous entretient nuit et jour depuis quelques mois. Celle pour laquelle les circonstances obligent donc à mener campagne et parfois à battre la campagne. Celle qui hésite *entre une nouvelle mythologie et* une histoire chaotique et incertaine.

Ailleurs, en France du moins, on se sera souvent donné bien du mal au cours de cette campagne. On aura bien pataugé, condamné au poussif dans le poncif, pour tenter de rendre attrayantes ces élections un peu embêtantes, même si personne n'ose encore le dire. Mais Toulouse n'a pas ce souci. Toulouse n'est jamais en reste de métaphores et de symboles *aériens, célestes, spatiaux.*

Elle en aura eu, pour ces deuxièmes élections européennes *dont le long lever de rideau* s'achève, un stock inépuisable. Elle aura réussi, avec des mots, à faire décoller l'Europe, à la faire s'envoler, à la jeter dans l'espace, à lui faire franchir le mur du son et de la crédibilité. C'est toujours cela de pris.

Il ne fallait qu'un effort de plus, qui aura manqué jusqu'au 13 juin, jour de la réunion présidée par M. Lionel Jospin, pour que le quidam d'électeur ébahi, s'étant un peu frotté les yeux, aperçoive en imagination une Europe qu'il a quelque peine à contempler dans la vie de tous les jours : planante.

Ariane et Airbus

Tel fut le petit luxe de Toulouse, perdue sans cela au milieu du déferlement national de réunions *publiques et de discours le plus* souvent stéréotypés ou de petites phrases en surnombre. Tel fut son supplément à elle en ces temps si difficiles pour le supplément d'âme ou de génie.

Voilà aussi – il faut être juste – ce qu'on peut précisément se permettre lorqu'on est une sorte de ville phare pour tout ce qui navigue dans les airs. Une cité où les sociétés de construction aéronautique, les sous-traitants innombrables, les centres de recherche et autres écoles de formation spécialisées, pullulent. Une commune dont le nom est associé à presque tous *les grands noms du passé et du* présent de l'aviation et de ses progrès, hommes ou sociétés, petites inventions ou grandes réalisations.

Comme il est naturel, l'instrument livré avec toutes ces grandes machines est, en pareil moment, l'applaudimètre électoral. Airbus, européen en diable, fait grimper l'aiguille pour peu que l'on demeure évasif sur le marasme persistant du moment. Car Airbus égale Toulouse. Ariane, en ces jours pleins de promesses, affole l'aiguille. Car Ariane égale aussi Toulouse.

N'était un fait divers récent et malencontreux (1), on pourrait presque être assuré d'un franc succès en ressortant à l'occasion le grand ancêtre, Pierre-Georges Latécoère, et tout ce qui vient lorsque l'on tire sur ce fil-là : l'Aéropostale, Saint-Exupéry...

Il faut, à ce propos, rendre à presque toutes les têtes d'affiche de cette campagne européenne pleine justice : ce qu'aucune bête *non politique n'aurait fait, ils l'ont* généralement accompli sous la pluie et dans la froidure. Comme Mme Simone Veil et son acolyte M. Bernard Pons. Comme le pauvre député communiste européen René Piquet, l'une des voix de la région à Strasbourg, hier et sans doute demain. Noyé, et un peu seul, au milieu d'une Fête de *l'Humanité* rendue, par les éléments, semblable à une kermesse flamande où le Ricard aurait remplacé la bière, tel fut le sort de M. Piquet. Ou encore comme le tribun Jean-Marie Le Pen, dont les deux mille partisans venus de la Haute-Garonne et des départements voisins, méritèrent deux palmes : celle d'une exaltation militante sans borne et celle des pieds gelés et humides.

Baudis père et fils

N'ayons garde d'oublier Dominique Baudis, maire de Toulouse, comme son père avant lui, et bientôt député européen, comme son père avant lui. Au côté de Mme Veil, sa jeune et télégénique image a eu les mots modestes et les mots fermes qui convenaient aux circonstances. Il a su parler de *« la liste sur laquelle j'ai l'honneur de figurer pour défendre Toulouse et sa région »*. Il a su exalter, lui aussi, *« la capitale européenne de l'aéronautique et de l'espace »* (vifs applaudissements). Il a su promener de ville en ville, ici ou là sous *l'œil paternel et attendri du prési*dent du Sénat, Alain Poher, les phrases ciselées d'un discours toujours identique.

Demain à l'Assemblée européenne, il saura siéger à la commission des transports, comme son père avant lui – tel est son vœu, – et y faire prévaloir des vues d'intérêt général qui fassent aussi vibrer la fibre européenne et *aéronautique de « sa » ville.*

Comme toutes les grandes vérités appartiennent à tout le monde, les socialistes ne furent pas les derniers à faire chatoyer le label *« Toulouse, capitale européenne »*. Un dépliant largement diffusé par eux exalte le *« centre d'une Europe élargie »* (à l'Espagne et au Portugal). L'imagination socialiste laisse survoler la carte de cette Europe-là par le futur Airbus A-320 et brandit, sans trop de souci du vraisemblable, *« la volonté des socialistes de relancer une industrie laissée à bout de souffle par la droite »*.

Une réunion singulière

Rendons cette banale justice à Toulouse : elle n'eut pas le monopole des approximations de campagne. Ni celui des phrases alambiquées de Simone Veil, aux rivages ultimes desquelles on aborde souvent étourdi, épuisé et oublieux du point de départ. Ni l'exclusivité d'une chaleur RPR supérieure de plusieurs degrés à l'atmosphère UDF lorsque sonna l'heure de l'opposition « unie ».

Mais rendons surtout cet hommage moins prévisible à la ville rose : *elle a connu sur le tard,* à deux pas de la ligne d'arrivée, au soir du 13 juin, une réunion électorale à plus d'un titre singulière, celle des socialistes.

Ce rassemblement fut le premier à renouer avec la chaleur, celle du ciel et celle de l'allégresse. Le premier aussi à retrouver une certaine tradition toulousaine faite des goûts mêlés de la foule, de la *sociabilité et de la joute oratoire.* Ce n'est pas le nombre seulement qui fit la différence : près de sept mille participants pour Lionel Jospin, un petit cinq mille pour Simone Veil et Bernard Pons, deux mille *pour Jean-Marie Le Pen, pas grand* monde pour les autres.

Ce fut, plus décisive, faite du vacarme des bandas et des interpellations joyeuses, faite d'une passion sans hargne ni haine, l'impression d'un vrai spectacle politique, et non d'une triste contrainte à laquelle il faut la sauce du show-business pour faire passer le merlan des discours.

Ce furent aussi les mots mêmes de Lionel Jospin, marqués par un rien de cette *« civilisation du langage et de l'échange »* qu'il exaltait à propos de Toulouse. Des mots que l'on ne peut prononcer sur ce *ton que là où l'on revient chercher « sources, racines et encouragements »*, comme le dit encore le premier secrétaire du Parti socialiste.

Autant dire qu'il n'y eut – en terre d'élection socialiste, il est vrai – qu'un seul rassemblement digne de rester un moment dans les mémoires, un seul qui « décolla » véritablement.

Deux records

Voilà pour les petites annales d'une campagne électorale peu éclatante au total, à Toulouse comme ailleurs. Mais les annales fourmillent de petits détails. Faudra-t-il mentionner qu'au moment où Jean-Marie Le Pen haranguait ses deux mille électeurs, deux cent soixante-douze personnes assistaient à une autre réunion consacrée par l'opposition à la question scolaire ? Ou rappeler pour mémoire que la liste ERE, si solidement implantée en principe – *MRG oblige, – ne parvint à ras*sembler qu'un fantomatique banquet, pourtant annoncé à sons de trompes radicales ?

Ou bien préfère-t-on un de ces records dérisoires dont aucun *Guinness Book* ne voudrait mais dont la campagne européenne de 1984 fournit comme toutes ses sœurs un plein florilège ? Le record de la mièvrerie un tantinet démagogique fut sans doute atteint ici à Toulouse par Simone Veil. Non content d'avoir été accueillie par un pittoresque *« Madame, toutes les petites filles d'Europe vous souhaitent une bonne fête »* proféré par de mignonnes et minuscules Toulousaines, elle en rajouta dans le mélofête des mères entre deux phrases dévastatrices. On crut même comprendre, paroles imprudentes, que son cœur était resté auprès de ses petits-enfants.

L'autre record – plaise aux dieux qu'il ne soit pas battu – est celui de la violence. Epargnant les personnes, elle a quand même *réduit à peu de chose* la plus grande salle municipale de réunions de Toulouse, détruite à l'explosif à la veille de la venue de Jean-Marie Le Pen, qui devait y prendre la parole. La circonstance *ne légitime pas l'acte. Pas plus que* la folklorique hache de guerre déterrée par une Section carrément anti-Le Pen (SCALP), née pour l'occasion, ne la pare de couleurs gaies.

Mais Toulouse ne s'est pas émue outre mesure. Toulouse a vaguement souri, invoquant le plus souvent une sorte de tradition anarchisante et explosive bien connue. Toulouse n'a pas voulu se soucier de ce mauvais exemple ni de cette évidence : l'Europe des violences n'est pas toujours un mythe et elle n'est jamais un sujet de réjouissance.

MICHEL KAJMAN.

(1) L'inculpation et la condamnation de M. Pierre Latécoère à dix-huit mois de prison par défaut pour exportation frauduleuse de trente-cinq mille pièces d'or vers le Canada.

M. Le Pen : « Magouille ! »

M. Jean-Marie Le Pen a terminé sa campagne électorale, vendredi 15 juin, à Nantes, où il a affirmé que, dans certaines villes, les bulletins de vote imprimés au titre de sa liste avaient été volontairement rendus inutilisables. Voyant dans ces incidents *« une magouille particulièrement grave »*, le président du Front national a déclaré : *« Ces bulletins remis et acceptés en état intact aux préfectures des départements des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault et du Var sont arrivés saccagés en mairies. Tous les bulletins avaient été déchirés, percés de trous ou maculés. »*

M. Le Pen a *« lancé un appel aux autorités pour empêcher que ne soit interdit le vote de notre peuple, quel que soit le vote »*. Devant près de dix mille personnes réunies au Champ-de-Mars, il a fustigé *« la bande des quatre »*, opposée, selon lui, à *« l'émergence du courant populaire et national »*.

Cette dernière journée de campagne du chef du Front national a été émaillée de quelques incidents en début de soirée, à la suite d'une manifestation d'extrême gauche.

L'Europe hexagonale

(Suite de la première page.)

Dans nos colonnes (*le Monde* du 13 juin), M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, a analysé l'électorat de ces listes. Cette étude lui a permis de définir la liste du Front national comme une excroissance de la droite et la liste ERE européenne comme un *« vrai centre »*. Il a aussi souligné le *« virage à gauche »* des Verts.

Les responsables de ces listes ont à leur tour pris position. M. Le Pen se situe lui-même dans l'opposition. Toute sa campagne a d'ailleurs consisté à se fondre dans la droite, plutôt que de se distinguer comme une extrême droite. MM. Stirn, Doubin et Lalonde, de leur côté, ne veulent pas être classés ailleurs qu'au centre, récusant à la fois la droite «dogmatique» et la gauche «bloquée». Les Verts, enfin, continuent de refuser toute appartenance partisane.

A ces deux critères (l'électorat, le souhait des listes elles-mêmes) il faut en ajouter un troisième, plus politique : à qui peut-on associer ces listes dans une hypothèse gouvernementale ? De ce point de vue, M. Le Pen est un facteur de division de l'opposition. M. Chirac rejette toute alliance avec lui et M. Jospin invite les *«partis de la République»* à le tenir à l'écart. En revanche, la liste ERE européenne représente une promesse d'élargissement de l'actuelle majorité. M. François Doubin, membre du secrétariat national du MRG, a rappelé au *«Grand Jury RTL-le Monde»* son appartenance à la majorité présidentielle.

La référence au premier critère, électoralement la plus rigoureuse, est évidemment de nature à rendre l'interprétation des résultats plus sévère pour la gauche ; la référence au troisième critère, politiquement la plus juste, car elle correspond mieux aux conséquences politiques très visibles du scrutin sur le jeu politique français, est, au contraire, de nature à favoriser la majorité.

Celle-ci voit dans les élections européennes, selon l'expression de M. Lionel Jospin dans nos colonnes (*le Monde* du 16 juin), une *« utile répétition générale »* pour 1986. Ce qui signifie que les *résultats du 17 juin* permettront notamment au pouvoir de « calibrer » une réforme de la loi électorale, dont le président de la République a parlé à plusieurs reprises et annoncée pour le printemps 1985.

La majorité devra, dans la perspective de l'échéance législative, se garder de donner trop d'importance, comme elle a tendance à le faire, au phénomène de l'abstention. Ses responsables considèrent, en effet, qu'elle en est la victime aujourd'hui et que, en revanche, pour 1986, elle peut tabler sur une plus forte mobilisation susceptible de la mettre en meilleure posture.

Il est vrai que l'abstention aujourd'hui ne se répartit pas de façon égale, les électeurs de droite étant très mobilisés, ceux de la gauche ne l'étant pas. Dans une intervention devant l'Association française de sciences politiques, M. Jaffré a établi que, dans un rapport de forces, 55 % contre 45 %, en faveur de la droite, cette abstention différentielle coûte 2 points à la gauche.

En d'autres termes, une abstention également répartie ramènerait ce rapport à 53 % contre 47 %. L'analyse des responsables de la majorité n'est donc pas fausse. Mais une plus forte mobilisation ne suffirait pas à elle seule à rétablir sa situation. Précisément, le scrutin européen de dimanche ne se présentait pas bien pour la majorité. Le niveau d'intérêt pour ces élections est du même ordre qu'en 1979 (55 % des Français s'intéressent aux élections européennes : 56 % en 1979). L'abstention avait été cette année-là très forte : 38,8 %. Un tel taux, dimanche soir, ne pouvait que desservir la gauche.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

France

UNE EUROPE DE LA CULTURE

La recherche insistante d'une identité

La campagne européenne qui vient de s'achever aura été essentiellement dominée par des questions de politique intérieure susceptibles, sans doute, de mobiliser les électeurs, voire de les intéresser, davantage que de grands discours sur l'Europe, *dont il est entendu — et ce en dépit* des sondages qui tendent à prouver le contraire — qu'ils n'y entendent *rien.*

Parallèlement à cette campagne et en partie suscités par la proximité de ce rendez-vous électoral du 17 juin, se sont multipliés ces derniers mois, à Venise ou à Paris, colloques et rencontres réunissant, dans de paisibles enceintes, intellectuels, scientifiques, experts européens en tout genre et parfois même responsables politiques autour d'un même thème, celui de « l'identité culturelle européenne ». *L'idée* n'est certes pas nouvelle, sans doute est-elle aussi vieille que... l'Europe. Si le choix d'un tel sujet devait cependant être justifié, il le serait par ceux qui, rejetés à l'Est ou éloignés du Vieux Continent, ont su rappeler à l'une ou l'autre de ces rencontres combien le monde, imprégné de culture européenne, pouvait avoir les yeux tournés vers *l'Europe, et* attendre *d'elle qu'elle se* réveille. Ainsi l'écrivain argentin, Jorge Luis Borges : *« Je crois,* disait-il à Venise (1), *que la totalité du monde occidental et une bonne partie du monde oriental sont une projection de l'Europe. Je crois que nous sommes le reflet de l'Europe, le prolongement de l'Europe et que nous pouvons être un miroir de l'Europe, puisque l'Europe oublie généralement qu'elle est l'Europe. »* Après lui, cet autre écrivain, polonais celui-là, Kazimierz Brandys insistait sur *« cette profonde conviction de l'unité de la culture européenne »* qui existe *« dans les pays séparés politiquement de l'Occident tels que la Pologne ou la Tchécoslovaquie » ;* conviction *« certainement plus enracinée et plus forte dans ces pays qu'en Italie ou en France ».*

Toute réflexion sur « L'identité culturelle européenne » appelle inévitablement une première série d'interrogations qui portent sur la définition *même des concepts évoqués.* Parle-t-on de l'Europe ? Mais de quelle Europe s'agit-il ? D'une Europe sans rivage, sans frontière, d'une Europe coupée en deux depuis quarante ans, *de la seule Europe de l'Ouest ou de* l'Europe réduite aux dix pays de la Communauté économique ? Parle-t-on de culture ? Mais faut-il ne penser qu'en termes de « production culturelle » sans évoquer les valeurs fondamentales qui servent de référence, l'idée *de démocratie, de dé*fense des droits de l'homme ; peut-on oublier les sciences, l'éducation...

*Parle-t-on d'identité ? Mais n'est-*ce pas ambigu, réducteur, si l'idée d'identité se confond avec l'idée de *conformité, alors que* l'Europe est riche de ses diversités, du brassage de ses langues, de ses traditions, de ses cultures. N'est-ce pas dangereux même : *« Il n'y a nulle part rien qui ressemble à une « identité culturelle européenne »,* explique, par exemple, Bernard-Henri Lévy (2). Il ajoute : *« Pourquoi est-ce si important que la culture européenne n'ait pas d'identité ? Eh bien, parce que c'est le meilleur moyen, en plus, d'arracher l'Europe à tous les espaces douteux où elle a pu mariner pendant cinquante ans. Nous qui sommes des Européens militants ne devons jamais oublier, en effet, que l'ordre nazi, par exemple, était aussi un ordre européen. »*

De telles interrogations engendrent des réflexions sans fin, qui suffisent à elles seules à occuper les esprits pendant un temps considérable.

Plus simplement, sans doute, faut-il revenir à ce qui suscite cette recherche, peut-être plus insistante aujourd'hui, d'une identité culturelle européenne. Il semble que ce soit un mélange de *nostalgie, d'impatience,* d'inquiétude et d'orgueil. Nostalgie d'une Europe, creuset de civilisation, d'une Europe puissante aussi et dont l'« héritage » se perdrait. Impatience à une Europe qui semble manquer d'une « volonté d'être » ; une Europe en sommeil qui, pour les uns, souffre *de ce « péché originel »* qu'a été l'acceptation des conséquences de la seconde guerre mondiale ; une Europe qui, pour les autres, n'en finit pas de se perdre, quand elle s'unit, dans les *querelles stériles d'une communauté* marchande. Inquétude pour une Europe menacée par l'impérialisme de *grandes puissances* — impérialisme militaire ou culturel — et souffrant d'une crise non seulement économique mais aussi de civilisation. Orgueil enfin, à la pensée que l'Europe possède *toutes les capacités de retrou*ver un nouveau rayonnement et que seule la dispersion de ses forces l'empêche d'y prétendre.

Sans doute convient-il aussi de souligner *l'évolution des* « intellectuels », qui n'ont pas toujours manifesté *le même intérêt pour l'Europe.* Le sociologue Edgar Morin le rappelait à l'ouverture du colloque sur l'Europe *récemment organisé* à Paris par le forum pour l'indépendance et la paix (3) : *« La première Europe, née après la seconde guerre mondiale pour exorciser le spectre du nazisme et des deux guerres, a été l'objet du plus grand dédain de la part des intellectuels. »* Ceux-ci, expliquait-il en substance, étaient alors *« fascinés par d'autres soleils rouges »,* et ne pouvaient accepter que l'Europe fût *« le foyer du déferlement impérialiste ».* Réconciliés avec l'Europe quand celle-ci a perdu son *« ambivalence »,* ces intellectuels veulent croire *aujourd'hui que la* culture, comme *« valeur supranationale »* pourrait réussir à cimenter l'unité de l'Europe, là où d'autres « politiques » ont échoué ou balbutient encore. Ainsi la culture pourrait soit venir coiffer un édifice fragile en lui apportant ce qui lui manque : *« un supplément d'âme » ;* soit jeter les bases d'une construction toujours en devenir : *« Si l'Europe était à refaire, il faudrait peut-être commencer par la culture »,* confiait à des amis l'un des pères fondateurs de la Communauté européenne, Jean Monnet. Mais *peut-être aussi tout cela procède-t-il* d'une nouvelle illusion, de ce que Rudolf von Thadden (4) appelle *« la tradition de compensation intellectuelle que connaît l'Europe depuis toujours ».* Tradition qui voudrait que *« moins cela marche sur le plan des réalités, plus on avance sur le plan des rêves et des théories ».*

Quels que soient les enthousiasmes ou les doutes que suscite cette idée d'une Europe de la culture, il n'en reste pas moins vrai que les *défis des nouvelles technologies* lancés à l'Europe sont bien réels, avec notamment le développement des réseaux câblés et des satellites de communication. Ils peuvent être *l'instrument d'un déclin — irréversible,* peut-être — de l'Europe, qui se laisserait inféoder par quelque grande *puissance mieux armée* en ce domaine. Ils peuvent aussi, parce qu'ils favorisent *la diffusion et la création* culturelle, être l'instrument d'un nouvel essor.

Depuis peu, les ministres de la culture des dix pays de la Communauté ont pris l'habitude de se réunir *comme peuvent le faire leurs collè*gues de l'agriculture, par exemple. Le 22 juin à *Luxembourg, ils auront leur* première réunion formelle, présidée *par le ministre français,* M. Jack Lang. Ils s'efforceront essentiellement de définir une politique de l'image *face* à la diversification des moyens de diffusion. *« Il existe deux logiques de développement audiovisuel,* explique M. Jack Lang : *une logique de création ou une logique de l'importation des produits. Ou l'Europe,* dit-il, *demeure un continent créateur d'images ou elle devient un continent consommateur d'images fabriquées par d'autres. »* Des mesures bilatérales d'encouragement à la *création* dans le secteur audiovisuel ont déjà été prises. Un fonds commun d'aide aux coproductions entre l'Allemagne et la France a été créé. D'autres accords pourraient *intervenir. Un quota de films euro*péens pourrait aussi être imposé aux chaînes de télévision européennes. *Ce sont des pistes de recherche,* comme cette idée émise par M. Lang d'un comité permanent *qui assurerait* la continuité des politiques culturelles au-delà des changements de *présidence, à la tête du conseil euro*péen, tous les six mois.

Les possibilités ouvertes par les *nouveaux moyens de télécommuni*cation sont nombreux. Ils demandent cependant un minimum de coordination entre les pays, mais aussi, comme d'autres domaines, une « volonté » assez forte pour dépasser les obstacles traditionnels, qui tiennent aux habitudes, aux mentalités.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Lors du colloque organisé les 29, 30 et 31 mars par Mme Maria-Antonietta Macciocchi, *membre sortant* de l'Assemblée de Strasbourg, et placé sous le patronat du président de cette Assemblée.

(2) Dans le premier numéro de la revue *Euroscopie* que publie la Fondation européenne des sciences, des arts et de la culture.

(3) Créée il y a un peu moins d'un an, l'association Forum pour l'indépendance et la paix que préside M. Laurent Schwartz, a organisé les 1er, 2 et 3 juin à Paris un colloque réunissant intellectuels et spécialistes européens sur le thème « Europe : *identité culturelle et* modernité ». Simultanément, cette association publiait *le* troisième numéro de ses cahiers consacré à l'« Europe, mirage ou volonté d'être », préfacé par M. Jean Elleinstein.

(4) Professeur à l'université de Göttingen *(RFA).*

Les élections vues du Maghreb

Le Vieux Continent plus proche que La Mecque

Si les islamistes présentent l'Europe comme un *lieu* de débauche et de perdition où le musulman risque le salut de son âme, pour la plupart des Maghrébins le Vieux Continent — et plus particulièrement la France en raison de *l'histoire — apparaissent comme un* Eldorado. N'est-ce pas là que travailleurs immigrés ou Maghrébins *en visite se procurent* les *mille* et un produits qu'ils ne trouvent pas chez eux et, qui plus est, à des prix compétitifs.

Mais l'Europe c'est aussi une plage de liberté. Et d'abord sur le plan de l'information qui joue un rôle plus important qu'on ne croit. *Il faut voir les Maghrébins à* l'écoute des radios étrangères et les astuces auxquelles ils se livrent, *dans* les *zones* côtières, pour capter les télévisions italienne, française et espagnole. Quant aux plus fortunés, ils compensent la faible qualité des programmes locaux par l'achat massif de *vidéo-cassettes.* C'est d'ailleurs un problème qui commence à préoccuper les dirigeants, les satellites devant bientôt déverser des flots d'images qu'ils ne pourront ni contrôler, ni censurer.

L'Europe, c'est aussi un style de vie auquel sont sensibles les Maghrébins, en nombre croissant, et pas seulement dans les nouvelles bourgeoisies. *L'élévation des niveaux de* vie et de culture incite en effet la société maghrébine à regarder ce *qui se passe chez ses* voisins du Nord et à se montrer plus exigeante. Elle a vu l'Espagne et le Portugal rompre avec la dictature au profit du multipartisme et, à son tour, *elle réclame plus* de démocratie.

Pour les Etats qui, depuis les indépendances, ont renoué avec le monde arabe avec lequel ils multiplient les échanges de tous ordres, l'Europe demeure *néanmoins* le premier partenaire commercial et, à bien des égards, culturel. Madrid, Paris, Rome sont plus proches de Rabat, Alger et Tunis que Le Caire, Damas et La Mecque : voilà une réalité dont les capitales maghrébines ont une conscience *plus aiguë que leurs sœurs* européennes. Le Vieux Continent est à la fois l'inventeur et le dépositaire *le plus proche d'une technologie* que le Maghreb entend acquérir et le débouché naturel de nombre de produits qu'il souhaite exporter.

Certes, les pays de la CEE ont été — et demeurent — par rapport aux Etats-Unis et au Japon, les plus ouverts au tiers-monde en général et au Maghreb en particulier. Toutefois, les Maghrébins sont surtout sensibles aux restrictions imposées par *l'Europe à ses* importations pour faire face à la crise mondiale et tenir compte de l'entrée prochaine dans le Marché *commun* de l'Espagne et du Portugal, survenant après celle de la Grèce, trois gros producteurs, *comme* le sud de la Méditerranée, de vin, d'agrumes et d'huile d'olive.

Floués

Aujourd'hui, les dirigeants *maghrébins* ont le sentiment d'avoir été floués. N'est-ce pas la France qui a introduit dans leur pays la production intensive du vin, pratique étrangère à leur religion et à leurs *coutumes ?* N'est-ce pas l'Europe qui les a incités, au lendemain de l'indépendance, à intensifier la culture des agrumes et des primeurs au détriment des produits vivriers, et ce au nom de la rationalité et d'un meilleur profit ? N'est-ce pas elle, encore, qui se montre *réticente* à acheter les produits des usines qu'elle construit au Maghreb ? Les avantages retirés par les firmes internationales du faible coût de la main-d'œuvre locale sont progressivement annulés par l'introduction de la robotique en Europe : cette main-d'œuvre représentait il y a dix ans 20% du prix des produits, dans dix ans elle ne représentera même pas 10%.

Les cinquante-cinq millions de Maghrébins savent qu'ils seront deux fois plus nombreux en l'an 2000. Ils savent moins que leur autosuffisance alimentaire tombera de 55 % à 35 % d'ici là s'ils n'accroissent pas leur production agricole. Ainsi risquent-ils avant la fin du *siècle de connaître une dou*ble dépendance, alimentaire et industrielle.

Malgré l'attrait exercé par la société de consommation, les Maghrébins éprouvent des senti*ments de frustration* et de déception à l'égard de ces voisins qui les ont naguère colonisés et qui, maintenant, cherchent égoïstement à se « débarrasser » de leurs frères émigrés qui ont pourtant contribué au bien-être de l'Europe.

Mais ces défis sont aussi un aiguillon pour l'unité maghrébine et une meilleure utilisation des ressources locales, comme vient de le prouver *la première Foire de la* production nationale à Alger, qui a fait découvrir aux Maghrébins le « made in Algeria ». *Quant à leurs* dirigeants, ils auront sans doute jugé *« globalement positif »,* selon l'expression *reprise* par M. Edgard Pisani, le « document d'orientation » élaboré par la Commission de la CEE sur les relations futures entre l'Europe et le Maghreb, parce qu'il prend en compte toutes ces données et formule des propositions.

PAUL BALTA.

Ce qu'ils en disent

***« Il serait temps que dans les débats sur l'avenir de l'Europe, la culture cesse d'être l'ornement indispensable à la bonne présentation des discours politiques »,* écrit M. Michel Jobert, ancien ministre, dans son dernier livre *Vive l'Europe libre.* Pour démentir, peut-être, ce propos nous avons demandé à cinq des personnalités qui *conduisent une liste aux* élections européennes du 17 juin de nous parler de l'Europe de la culture en répondant brièvement à deux questions : que signifie pour eux l'Europe de la culture et quelle proposition formuleraient-ils pour faire *progresser cette culture* européenne.**

M. Lionel Jospin : entre l'universel et le particulier.

La culture européenne (peinture, musique, architecture, littérature, cinéma) est née de l'échange, de l'opposition de la fusion de *particularismes.* C'est pourquoi elle est universelle sans être uniforme. L'Europe de la *culture doit servir à maintenir* vivante cette tension entre l'universel et le particulier. Aider les créateurs à toucher la masse, aider des millions d'hommes et de femmes à devenir créateurs. Pour cela la maîtrise — démocratique, intelligente, respectueuse — des moyens modernes de communication est, pour moi, essentiel.

Je choisirais la mise en place d'un fonds européen pour favoriser *la création,* c'est-à-dire la *réa*lisation de programmes nationaux et européens dans le domaine de l'*audiovisuel* (*radio, cinéma, télé*vision). Si nous ne créons plus dans ce domaine, c'est notre *culture et notre identité qui sont* menacées.

Mme Simone Veil : le rendez-vous des idées creuses.

Le discours sur la culture européenne risque souvent d'être le rendez-vous des idées creuses. Pourtant, il est vrai que les Européens se sont forgés une identité collective qui n'est autre *qu'une* certaine idée de l'homme dans un certain type de civilisation. Cette *idée s'est traduite* à travers ce qu'il faut bien appeler la culture européenne, mélange indéfinissable et complexe de l'intelligence et du savoir-faire de l'imagination et du génie. Cette culture existe toujours sans que les *Européens le* sache.

Cette culture, il est possible de la faire connaître grâce, *en* particulier, à la télévision avec le lancement d'un satellite européen permettant de relayer les principales chaînes des pays membres et même de diffuser une chaîne européenne *en plusieurs langues ;* au cinéma, avec la création d'une commission européenne d'avances sur *recettes (il existe déjà une* commission mixte franco-allemande) ; aux fondations, avec l'élaboration d'un statut européen *des fondations* qui permettrait la multiplication et le développement d'organismes culturels privés d'intérêt public ; aux universités, avec la mise au point d'un statut permettant *aisément* aux professeurs d'enseigner dans plusieurs universités européennes *au cours de leur carrière.*

M. Jean-Marie Le Pen : la plus haute expression de l'histoire de l'homme.

La culture *européenne* a *réalisé* un modèle universel, une synthèse des cultures orientales venues à *elle par la Méditerranée,* la culture hellénistique et ses *rejets* latino-chrétiens. La culture européenne, parce *qu'elle a su établir* une synthèse harmonieuse des principales cultures occidentales *et orientales, est aujourd'hui un* modèle universel. En respectant l'homme sans renoncer à conquérir le monde ni à le comprendre, en explorant toutes les voies de l'art et du savoir, elle a atteint la plus haute *expression* de l'histoire de l'homme.

J'établirais l'obligation de l'*enseignement du latin dans* le secondaire.

M. Georges Marchais : l'envahissement des modèles d'outre-Atlantique.

Qu'il s'agisse de la création artistique, de la recherche scientifique, des *modes* de vie, des traditions des luttes populaires, il y a en Europe un héritage considérable qui tient à l'originalité et à la diversité de l'histoire de ses peuples. La France à toujours été un lien d'échange, d'accueil et donc de confrontation des cultures (...) Cela dit, chacun voit bien qu'aujourd'hui, avec le développement des industries culturelles, de la communication audiovisuelle, le poids et les objectifs des multinationales font courir un risque majeur au renouvellement des cultures, des créations, des recherches, dans tous les pays d'Europe qui subissent l'envahissement des modèles idéologiques et culturels d'outre-Atlantique.

Tout ce qui peut relever de l'initiative publique pour favoriser la création et imposer le pluralisme et la diversité là où la règle du profit tend à uniformiser les *goûts* et les *aspirations* est bon pour la culture. Pour ne prendre qu'un seul exemple, devant l'*explosion* des techniques audiovisuelles, il faut assurer une rémunération équitable aux auteurs, aux réalisateurs, aux interprètes, aux techniciens, en même temps *qu'il faut parier* sur l'essor d'un fort service public de la radio et de la télévision pour la production *de programmes* et leur *diffusion.*

MM. Lalonde, Stirn, Doubin (ERE) : des siècles de vie commune.

Après tous nos âges d'or, ce *n'est pas une récession de plus qui* nous fera perdre la tête. Nous avons vu passer les empires et *leurs armées,* les *prédicateurs et* leurs fidèles, les inventeurs et leurs techniques, nous avons visité *les continents, répandu* le *mal* et le bien, tout appris, tout oublié, et nous sommes toujours dispos et *curieux. Nous sommes* les *cités* grecques et les tribus gauloises, les Etats européens. Nous parlons des langues *différentes, goûtons* des cuisines différentes, habitons des maisons différentes, vivons des rythmes, des *amours,* des rêves différents. Nous n'avons pas les mêmes talents ni les mêmes défauts, mais nous avons des siècles de vie commune, l'habitude de la démocratie, l'amour du savoir et le sens de la beauté.

Avec les satellites de télévision et de diffusion directe, nous proposons aux téléspectateurs de chaque pays de recevoir les images des autres. Déjà, aux interstices, certains téléspectateurs reçoivent la *télévision des voisins, parlant* plusieurs langues, soupesant l'information.



En RFA

Fin de campagne tumultueuse pour le chancelier Kohl

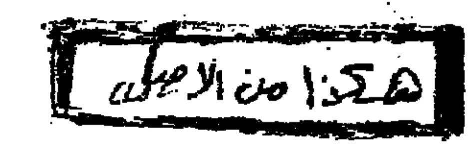
Correspondance

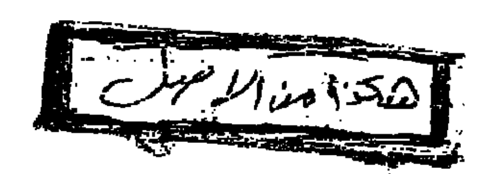
Bonn. — Les projectiles ont une *nouvelle* fois volé bas lors du dernier rassemblement électoral tenu, vendredi 15 juin à Francfort, par le *chancelier Helmut Kohl. Malgré* les contrôles effectués à toutes les entrées de la place Römerberg, plusieurs centaines de jeunes, *punks,* militants écologistes et « alternatifs » confondus, s'étaient mêlés à la foule pour perturber le discours du chef du gouvernement allemand, atteint par un œuf alors qu'il s'efforçait de serrer des mains dans les peremiers rangs massés devant la tribune. M. Helmut Kohl n'a pu se faire entendre que grâce à une sonorisation particulièrement efficace. Pendant toute la durée de son allocution, un chahut indiscriptible a régné sur la place de l'hôtel de ville, là même où les anciens empereurs du Saint-Empire romain germanique venaient se faire élire par les princes et les rois allemands. Les manifestants brandissaient des billets de 100 *marks pour* rappeler l'affaire de l'amnistie que la majorité avait voulu faire voter en faveur des auteurs de dons illicites aux partis politiques, et des affiches exhibant une caricature du chancelier sous les mots *« Légal, illégal, c'est égal ».* Dans les derniers rangs, sous une immense banderole bleue, quelques *syndicalistes* de la métallurgie, reconnaissables à leurs cirés jaunes et à leurs casques de chantier *rouges, protestaient contre* les lock-out décidés par le patronat pour répondre à la grève.

Peu mobilisatrice dans son ensemble, la campagne des « européennes » n'a pas été d'un niveau très haut en République fédérale. Elle a surtout confirmé une certaine radicalisation du débat politique en RFA, due au déploiement des missiles américains, aux grèves et aux *« affaires »* dans lequel le gouvernement s'était trouvé impliqué au cours des derniers mois. Y ont eu leur part les verts ; les sociaux-démocrates, dont le meilleur thème de campagne a été la dénonciation du *« gouvernement des copains et des coquins » ;* mais aussi les dirigeants de la majorité, qui n'ont pas perdu une occasion d'accuser les SPD d'être le *« parti des grèves »* et de faire le lit des *« neutralistes pacifistes ».*

Face à ses détracteurs, le chancelier Kohl a longuement réaffirmé vendredi qu'il ne se laisserait pas dicter sa politique *« sous la pression de la rue ».* Passant en revue l'expérience du Troisième Reich, la résistance intérieure au nazisme et l'édification de la démocratie allemande après la guerre, il a mis en garde les syndicats contre la tentation de faire cause commune avec ceux qui ne rêvent que de *« détruire la société »* ou d'instaurer un monde totalitaire. *« Les groupuscules politiques qui se tiennent derrière ces jeunes n'ont pas de chance dans nos pays »,* a-t-il martelé sous les huées et les sifflets qui n'ont pas cessé un seul moment, même lors de l'hymne national *entonné en finale depuis la tribune.*

HENRI DE BRESSON.





Le Monde

ECONOMIE

Le protectionnisme au secours de l'acier américain

CE ne sont que haut-fourneaux éteints, cheminées à demi écroulées, immenses laminoirs immobilisés, carcasses cassées, creusets de fours éventrés. Duquesne, Homestead, Swissvale, les villes se succèdent en remontant la rivière Monongahela et se ressemblent. Autant de ferrailles, de désolation et désormais de silence. De l'acier qui coulait là, dans cette banlieue de Pittsburgh, avec un bruit d'enfer, l'Amérique a fait ses rails, ses navires, ses gratte-ciel et sa force. En ce printemps 1984, tout ou presque s'est tu. Ça et là, un panneau miteux signe le désastre. « *Closed. For sale* ». Fermé, à vendre.

Le triomphe d'hier a cédé la place aux vitrines brisées des commerçants, aux rideaux de fer abaissés à jamais. *Le vide. Un désert* noir et rouille. On songe immanquablement à *Longwy, mais à l'échelle américaine.* Ici, les friches s'étendent sur plus de... 20 kilomètres.

La sidérurgie américaine comptait 682 000 personnes en 1953 ; on sortait de la guerre. Le pays produisait plus de la moitié (57 %) de tout l'acier mondial. Aujourd'hui, après une érosion brusquement accélérée en 1977 et plus encore en 1982, l'Amérique n'a plus que 245 000 sidérurgistes. Déjà 150 usines ont été fermées. Et la « restructuration » n'est pas achevée...

Sortie du « rouge »

Phénomène mondial ? Sans doute. La crise de l'acier est universelle. *Le fer n'a plus la puissance* économique d'antan. Mais ici plus qu'ailleurs. Cette industrie ne représente plus que 3 % du PNB américain contre 5 % en 1970 et 6,5 % en 1950. En mars dernier, le Japonais Nisshin Steel a acquis 10 % de Wheeking-Pittsburgh. Début mai, le groupe Nippon Kokkan (NKK) a racheté la moitié de National Steel, le septième sidérurgiste américain *par la taille. Quelques jours plus* tard, Kawasaki Steel faisait savoir qu'il envisageait de prendre 25 % des sites californiens de Kaiser Steel. Ce sont des signes. « *For sale* » ? La sidérurgie américaine se vend en effet aux Japonais, acculée par l'archaïsme de ses usines et le manque de fonds propres. Parallèlement, les importations croissent : elles représentaient 25 % du marché au premier trimestre.

Tout se passe comme si l'acier n'intéressait plus les investisseurs de ce pays. Comme si les capitaux s'en retiraient pour se placer ailleurs, dans le Sud ou en Californie dans l'électronique. Certains (en particulier en Europe) ne manquent pas de conclure à la fin de l'acier américain, en *notant* non sans raison que Washington ne donne pas un cent à une industrie massivement subventionnée partout ailleurs. A Washington, à New-York, à Pittsburgh, cette conclusion trop rapide fait rire. Personne n'imagine ici que la sidérurgie puisse disparaître. Et de citer un argument de taille : la sidérurgie américaine a dégagé dans son ensemble 2 milliards de dollars de profits nets encore... en 1981, quand les Européens perdaient leur chemise. En 1984, au premier trimestre, US Steel (le n° 1), National Steel et Inland Steel sont sortis du rouge. L'acier peut être une activité profitable. L'Amérique sait redresser des causes perdues de façon surprenante — que l'on songe à Chrysler. Elle restructure vite, sans se soucier de la casse sociale. « *Les capacités de production ont été réduites de 21 millions de tonnes, et quelques usines représentant 8 ou 10 millions de tonnes seront encore fermées* », note le révérend William Hogan, économiste mondialement connu dans la sidérurgie. « *Mais déjà 70 % des installations sont modernisées. Nous avons fait l'essentiel du chemin.* »

Retard technique

Ni condamnée, ni tirée d'affaire, la réalité de la sidérurgie américaine est entre les deux. « *Il restera une sidérurgie compétitive et rentable ici, mais la question est de savoir de quelle taille* », commente M. David Roderick, PDG d'US Steel. Et de préciser : « *Si l'on veut que la nation ne dépende pas des autres pour ces produits stratégiques, il faut prendre des mesures appropriées, en particulier celles de nous défendre contre les importations. Sinon il faudra qu'un jour le gouvernement nous subventionne en catastrophe* »... Un discours dans la bouche d'un des plus hauts représentants du grand capitalisme américain que ne renierait pas le parti communiste en France : une seule solution, le protectionnisme.

La sidérurgie américaine souffre de plusieurs handicaps. Le premier est historique, selon le révérend Hogan : « *Dans les années 50, le gouvernement, pour couvrir les énormes besoins d'acier nés de la guerre de Corée, fait pression sur les maîtres de forges pour qu'ils accroissent leur capacité de production. Après hésitations, ceux-ci cèdent et construisent des aciéries d'une capacité totale de 46 millions de tonnes. La capacité atteint 136 millions de tonnes. A cette époque, la technologie est celle des fours Martin. Or, dans la décennie suivante, Japonais et Européens reconstruisent leur sidérurgie avec les aciéries à oxygène, technologie qui venait de faire ses preuves. Ce handicap ne sera jamais surmonté.* » La faute à Truman ? L'explication n'est pas fausse. Le fait est que 10 % de la fonte est toujours convertie outre-Atlantique dans des fours Martin, procédé archaïque. La modernisation — coûteuse — a dû être étalée dans le temps. Privés d'une bonne rentabilité de ce fait, les maîtres de forges n'ont pu, de la même façon, installer aussi rapidement que les autres pays des équipements de coulées continues.

Ce retard technique a toutefois une autre explication qu'historique. « *On investit désormais dans des équipements de coulée continue, et dans trois ans nous produirons 50 à 60 % de notre acier avec cette technique*, explique M. Roderick, *mais il faut se méfier des fanatiques de la technologie. Je viens de fermer deux aciéries à oxigène à Southworks et à Duquesne, et je conserve par contre certains fours Martins ailleurs. Pourquoi ? Tout simplement parce que les deux premiers sont déficitaires alors que les autres gagnent de l'argent.* » Pragmatisme — de vieilles usines amorties depuis longtemps peuvent être rentables — mais aussi conservatisme. Une telle politique de courte vue perpétue le retard technologique de départ, et force un jour à devoir se protéger vis-à-vis des fabricants étrangers.

Le second handicap est d'ordre social. Les salaires des sidérurgistes américains, fortement syndicalisés, sont supérieurs de 30 % à ceux des autres secteurs. Un accord salarial très important a été conclu en mars 1983 pour quarante et un mois, qui s'est traduit par une baisse de 10,5 % des salaires. Baisse qui sera rattrapée peu à peu d'ici à 1986. « *Un cadeau de 3 milliards de dollars aux entreprises* », estime Franck Lunney, directeur des affaires internationales du syndicat United Steel Workers of America (USWA). « *Elles ont en outre obtenu, grâce à nos pressions à Washington, des assouplissements aux lois antipollution et le droit d'amortissement sur cinq ans au lieu de quinze.* » Les syndicats estiment avoir ainsi payé leur écot, ils n'en donneront pas plus.

Ce « cadeau » pourtant ne suffit pas. Les entreprises sidérurgiques ont perdu près de 5 milliards de dollars en 1982 et 1983 (1). Leur cash-flow négatif de 10 milliards de dollars pour la seule année 1982 les a contraints à emprunter massivement. US Steel, par exemple, accumule une dette à long terme de 7,2 milliards de dollars, et ses charges financières sont passées de 226 millions de dollars en 1981 à 856 l'an passé. L'augmentation des taux d'intérêt coûte cher à la sidérurgie, troisième handicap. Les banques hésitent désormais à s'engager plus avant.

La quête d'argent frais (mais aussi l'attrait de secteurs plus rémunérateurs) explique qu'un vaste mouvement de diversification se soit engagé depuis quelques années avec, exemple phare, le rachat en 1982 de l'entreprise pétrolière Marathon Oil par US Steel pour 4,93 milliards de dollars. Investissement dont se félicite M. Roderick, car il permet *d'améliorer le bilan consolidé qu'il* présente à ses actionnaires... mais que dénonce le syndicat, qui juge que les patrons de la sidérurgie désinvestissent de l'acier. Pour eux, US Steel est désormais une « *oil company* ». Le fait est que l'acier ne représente plus en 1983 que 56 % du chiffre d'affaires cumulé des grands sidérurgistes, contre 70 % en 1981. Les investissements dans ce secteur ont été réduits d'année en année : 1,9 milliard de dollars en 1983 contre 2,2 milliards en 1982 et 2,4 milliards en 1981. « *C'est exact*, reconnaît M. Roderick, *les moyens des sidérurgistes sont insuffisants. Il faudrait investir pour moderniser toutes les usines au moins 4 milliards de dollars par an, pendant cinq ans. Ne pouvant le faire, on abandonne des sites pour moderniser le reste.* »

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 12.)

(1) Pertes cumulées des grandes entreprises représentant 80 % de la production totale américaine. Sources : Institut américain du fer et de l'acier.

La montée des importations

(Aciers au carbone et alliés)
(En millions de tonnes)

	1970	1981	1982	1983	1984 (premier trimestre)
Marché	127	94,3	68,2	74,4	22,8
Importations	11,8	17,7	14,8	15,2	5,7
Part des importations (en %)	9,3	18,7	21,8	20,4	25,2

Source : American Iron and Steel Institute.

La perte d'une suprématie mondiale et un effondrement de l'emploi

	1950	1960	1970	1975	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Production américaine (millions de tonnes)	64	90	119	106	124	101	110	68	77	+37% (1)
Part de la production mondiale	33 %	26 %	20 %	16,5 %	16,6 %	14 %	15,5 %	10,5 %	11,5 %	
Emploi (milliers)	680	—	530	457	453	399	391	289	245	

Source : International Iron and Steel Institute.

1) *Augmentation observée sur les trois premiers mois de 1984 par rapport à la même période de 1983.*

UN COLLOQUE SUR L'INDUSTRIE

Surmonter l'« europessimisme »

LA lutte quotidienne pour la compétitivité, si elle n'élimine pas totalement les états d'âme, contribue grandement à les limiter. Ainsi s'explique peut-être la relative résistance à l'« europessimisme » des économistes d'entreprise européens, récemment réunis à Rome pour débattre de la « revitalisation de l'industrie européenne » (1).

Dès l'abord, un contraste s'est manifesté entre l'exposé passionné du professeur Prodi, président de l'IRI, qui invitait les entreprises à plus de flamme, et l'analyse froide et quelque peu inquiète du professeur Lesourne, à qui revenait la tâche de démêler les espoirs et les obstacles dérivés des technologies nouvelles. L'inventaire des maux dont souffrent les industries européennes traditionnelles a été très « classique » : sureffectifs, surcapacités, rigidité des coûts salariaux, poids des charges financières, tout y est passé. Quant aux industries techniquement avancées, la comparaison avec les Etats-Unis est également spectaculaire. Alberto De Macchi, économiste d'Olivetti, eut beau jeu de comparer la dimension et la rentabilité des « industries de l'information » de part et d'autre de l'Atlantique : 89 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 9 % de marge nette d'un côté ; 33 milliards et – 5,8 % de l'autre.

Mais, tout de suite, la description de divers exemples pris sur le terrain contribua à rasséréner quelque peu l'atmosphère, en montrant l'aptitude de certaines entreprises à *traiter* la crise, ou à s'en *dégager*. Ainsi de l'industrie européenne des fibres synthétiques, dont Donald Anderson, économiste en chef de la British Man-made Fibers Association, a montré qu'elle était parvenue à réduire ses capacités de façon concertée : 23 % en quatre ans (malgré le comportement quelque peu individualiste des Italiens...). Ainsi encore de Thyssen, qui a adopté, elle, la voie de la reconversion : de 51 % en 1972, le poids de la sidérurgie dans son chiffre d'affaires est revenu à 31 % en 1983, alors que progressait la part des biens d'équipement, du commerce et des services. Et cela va continuer, dit l'économiste de Thyssen...

Mais cela, c'est seulement « sauver les meubles ». Comment aller plus loin ? Comment imaginer une Europe agressive alors qu'elle subit tant de handicaps face aux Etats-Unis et au Japon ?

Le primat de la qualité sur la productivité

La condition préalable, c'est d'abord de ne pas considérer ces faiblesses comme des calamités naturelles. Le professeur Schmahl, du célèbre Institut de conjoncture de Hambourg, a bien montré que la faible rentabilité des entreprises européennes n'était que le reflet de choix socio-économiques conduisant à un partage de la valeur ajoutée moins favorable qu'outre-Atlantique. Durant cette conférence, on a pu constater à plusieurs reprises que cela était en train de changer, et pratiquement partout : on comprend mieux la nécessité du profit, le rôle moteur de l'entreprise. Dans tous les pays, l'indexation des rémunérations, que l'on croyait intangible, a été fortement ébranlée. Le virage est incontestable.

A l'évidence, les industriels comptent beaucoup plus sur cette évolution de leur environnement que sur l'instauration d'une politique industrielle explicite de l'Europe. A tort ou à raison.

Reste ensuite à raviver la foi des entreprises dans leur pugnacité. A cet égard, rien ne vaut l'air vivifiant des cas concrets. Voir l'exemple de Fiat : il y a quatre ans, qui eût parié sur son redressement, alors que la firme était accablée par les grèves, que sa gamme vieillissait et que sa part de marché paraissait reculer inéluctablement ? Fabrizio Galimberti, économiste de l'entreprise turinoise, a montré comment, contre toute attente, le salut était venu. Non pas de la CEE ou du fait de circonstances extérieures, mais de l'entreprise elle-même, qui a effectué un sursaut sur tous les plans : social, commercial, technique.

Prenons maintenant le cas de la sidérurgie française. On souligne souvent ses malheurs, mais sait-on que, aux Etats-Unis, les tôles pour automobiles fabriquées par les aciéries françaises ont conquis une part significative du marché ? André Signora, de la chambre syndicale, a indiqué que cela n'était aucunement circonstanciel, mais procédait d'un avantage technique durable.

Et il arrive aussi que les Européens *parviennent à s'unir ! En matière* de recherche-développement, Olivetti a pu souligner les vertus du projet ESPRIT, certes limité, mais tout de même hautement symbolique quant à la volonté européenne de s'intéresser (enfin !) aux techniques nouvelles et non pas seulement à la sauvegarde des industries traditionnelles.

Vieillie, ayant parfois le sentiment d'être cernée, l'Europe n'est pas pour autant condamnée. A condition de ne pas rater les occasions, et de ne pas commettre d'erreurs d'analyse. Cela va parfois jusqu'au contresens : ainsi présente-t-on fréquemment le dollar fort comme une calamité pour l'Europe. Certes, le renchérissement de nos importations pèse sur nos comptes ; mais, en contrepartie, le niveau actuel du dollar offre aux entreprises européennes non seulement l'occasion de succès à l'exportation, mais aussi la possibilité de se refaire du muscle, donc de se restructurer.

Enfin, s'il est vrai que l'on doit passer d'une économie de masse à une économie de l'information, l'avantage des économies d'échelle, qui a fait la force des Etats-Unis, pourrait s'amoindrir. M. Tielens, président de la division électroménager de Philips, a souligné que dans les « ingrédients » de la réussite industrielle la productivité classique le céderait de *plus en plus à trois* facteurs-clés : qualité, fiabilité et flexibilité. Il y a peut-être là, pour l'Europe, l'espoir d'un second souffle... si elle se remue enfin.

La Terre est ronde

Mais il ne faudrait pas se polariser sur la seule défense du « sanctuaire », avec le désir de faire coïncider marché européen et entreprises européennes : autre contresens à éviter. Pour certaines firmes, le territoire de l'Europe peut suffire ; pour d'autres, c'est au niveau de l'« économie monde » qu'il faut raisonner si l'on veut être compétitif. A chacun de définir son rayon d'action, son « *espace d'assurance* », comme dit le professeur Lesourne.

Pourtant, les nouvelles zones d'expansion (Asie et Pacifique) sont volontiers considérées comme hors de portée des Européens. Conclusion plus ou moins explicite : il faut nous réserver l'Europe. En fait, c'est le plus sûr moyen de la perdre. Pour se défendre, il faut attaquer, et il n'y a pas de raison majeure — autre que la force de l'habitude — pour que les Européens ne réussissent pas aux antipodes. *Pas de partage du globe a priori* : la Terre est ronde, a conclu Alfonso Jozzo, le président de l'EUROFABE. Redécouverte qui n'a rien pour surprendre au pays de Galilée !

ALBERT MERLIN,
directeur des études économiques de Saint-Gobain, vice-président du CIREM (Club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale.)

(1) Quatrième convention de la Fédération européenne des associations d'économistes d'entreprise (EUROFABE).

Vive les investissements japonais en France !

LA *récente visite au Japon* d'une importante mission de la SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières) confirme, s'il en était besoin après le rachat de Dunlop France par Sumitomo et celui du vignoble Château Lagrange (Médoc) par *Suntory, le changement d'attitude* des pouvoirs publics français à l'égard des investissements japonais. La nécessité d'attirer dans l'Hexagone des investissements de production nippons (accompagnés, si possible, de transferts de technologies) apparaît désormais d'autant plus urgente que, *d'une part*, la France a pris du retard sur d'autres Européens plus ouverts et que, d'autre part, les difficultés régionales et le chômage national augmentent — notamment dans les régions minières du Nord, de l'Est et du Midi.

Hier à peine entrebâillée, la porte française est résolument ouverte. Sollicités aujourd'hui comme *les Arabes et leurs pétro*dollars le furent il y a peu, les Ja*ponais et le yen se voient offrir* des conditions de placement particulièrement avantageuses.

Ainsi, M. Jean Bonnefont, président de la SOFIREM (société liée au groupe des Charbonnages de France), soulignait-il fin mai à Tokyo que « *venir dans les régions minières françaises c'est :*

1° *S'assurer du maximum des aides financières de l'Etat à ces régions ;*

2° *Bénéficier d'une situation géographique privilégiée sur le marché européen ;*

3° *Avoir la possibilité de sélectionner une main-d'œuvre abondante et disponible* ».

La SOFIREM propose en outre quatre formes d'assistance cumulables à ceux qui désirent s'installer : des terrains « *à des prix très inférieurs à ceux auxquels les Japonais sont habitués* », des prêts, une participation au capital et une aide générale (juridique, technique, etc.). La délégation est officiellement en « *mission de sensibilisation* » et non pas de « *négociation* ». Elle opère dans le cadre *de la politique d'aménagement* du territoire et a bénéficié du soutien du bureau de la DATAR à Tokyo.

La SOFIREM s'est particulièrement intéressée aux grands (Hitachi, Toshiba) de l'industrie électronique. « *Mais*, disent ses membres, *toutes les activités productives sont les bienvenues.* » L'automobile japonaise le serait-elle également ? « *Ce sera aux pouvoirs publics de trancher au cas par cas.* A priori *nous sommes favorables à toute forme d'implantation, sans restriction* », précise-t-on dans la délégation. On fait valoir que les *intérêts du pneu français n'ont* pas empêché (priorité à l'emploi oblige) un dénouement favorable aux Japonais dans l'affaire Dunlop-Sumitomo.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 12.)

UNE CONFÉRENCE DE L'OCDE

La protection de l'environnement n'est pas un frein à la croissance

par MICHEL POTIER (*)

Politiques de l'environnement et politiques économiques : conflit ou complémentarité ? Cette interrogation servira de toile de fond aux discussions qui vont animer les quatre journées de la Conférence internationale sur l'environnement et l'économie que l'OCDE organise, du 18 au 21 juin, au château de la Muette en présence de plusieurs ministres de l'environnement, de fonctionnaires de haut niveau, d'industriels, de syndicalistes, de représentants d'organisations de défense de l'environnement et d'experts en matière d'économie de l'environnement.

LES participants vont essentiellement discuter des résultats des travaux du secrétariat de l'OCDE dans ce domaine. On peut schématiquement les regrouper autour de trois axes principaux :

1) Des succès appréciables ont été obtenus sur le plan de l'amélioration de la qualité de l'environnement à des coûts négligeables pour la collectivité ;

2) La consolidation des succès *acquis comme la prise en compte de* problèmes nouveaux se traduiront par des dépenses additionnelles qu'il faut d'ores et déjà *anticiper* ;

3) Pour faire face à ces nouvelles exigences, les politiques de l'environnement devront être dans l'avenir orientées dans le sens d'une plus grande efficacité.

L'expérience des années passées

Les pays de l'OCDE ont remporté ces dernières années des succès indéniables dans la mise en œuvre de *leur politique de protection de l'environnement*. Les émissions d'oxydes de soufre ont diminué ou se sont stabilisées dans la plupart des pays ; les émissions d'oxyde d'azote se sont également stabilisées ou ont diminué comme au Japon. On a également constaté une diminution ou une stabilisation des émissions de monoxyde de carbone. De ce fait, la qualité de l'air s'est sensiblement améliorée dans certaines grandes agglomérations. *La pollution de l'eau* par les matières organiques a également diminué dans nombre de rivières et de lacs.

On a essayé de donner une valeur *monétaire à ces succès qui* traduisent les avantages ou « bénéfices » que l'on retire des mesures de protection de l'environnement. Ainsi les avantages de la lutte contre la pollution due aux oxydes de soufre ont été estimés représenter entre 0,6 et 2,2 % du PIB dans plusieurs pays de l'OCDE, alors que les avantages de la lutte contre la pollution de l'eau sont estimés pour la France à 0,6-0,7 % du PIB et à 0,3 % aux Etats-Unis.

Ces chiffres doivent être utilisés *avec précaution, mais ils suggèrent* que les avantages, quand on peut les chiffrer, l'emportent sur les coûts – *qui eux varient pour les pays de* l'OCDE de 0,5 à 2 % du PIB. Ce sont pourtant les coûts qui sont – au sens large – mis en avant par les détracteurs des politiques de l'environnement. En effet, la dégradation des résultats économiques au cours de la seconde moitié des années 70 et au début des années 80 a amené certains observateurs, en particulier des représentants de l'industrie, à mettre en cause les politiques de l'environnement. Le raisonnement est simple : l'adoption de mesures de *protection de l'environnement* se traduit par une augmentation des coûts, qui provoque nécessairement *un relèvement des prix ou un alourdissement de la fiscalité*. Ces ajustements entraînent alors des effets négatifs *sur la productivité et sur* l'emploi et contribuent à détériorer la compétitivité des entreprises.

Les travaux réalisés par l'OCDE et qui s'appuient sur ceux des pays membres réalisés au cours de ces dernières années permettent d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

- Les dépenses de protection de l'environnement – de l'ordre de 0,5 à 2 % du PIB dans les pays de l'OCDE – ont eu une incidence positive sur le taux de croissance économique dans le court terme, en raison de l'augmentation de la demande qu'elles suscitent dans *les économies qui ne fonctionnent* pas à pleine capacité. En revanche, à plus long terme, ces effets pourraient devenir légèrement négatifs (0,1 à 0,2 % par an en moyenne).
- L'impact des dépenses de protection de l'environnement sur le niveau *des prix (1) a été très faible* : 0,4 point de pourcentage par an aux Etats-Unis ; entre 0,1 et *0,4 point dans les pays européens* de l'OCDE.
- L'incidence des mesures de protection de l'environnement sur la productivité du travail apparaît négligeable et l'impact de ces mesures sur la balance commerciale et des paiements incertain en raison de la variabilité des résultats et des hypothèses de base.
- L'impact des mesures de protection de l'environnement *sur* l'emploi s'avère jusqu'à ce jour largement positif même si, à long *terme, on peut s'attendre à une* réduction limitée de l'emploi global due aux effets des coûts et des prix.

Les dépenses dans les prochaines années seront-elles supportables ?

Le ralentissement de la croissance constitue-t-il un facteur positif pour les politiques de l'environnement dans la mesure où une croissance économique plus faible engendre moins de pollution ? C'est ce qu'a voulu vérifier le secrétariat de l'OCDE en évaluant diverses émissions de polluants associées à certaines hypothèses sur le taux de la croissance économique d'ici à 1990. Que nous apprennent ces projections ?

Sans changement dans les politiques actuelles, c'est-à-dire en l'état présent des technologies et des normes d'émissions existantes, les polluants « classiques » auront tendance à s'accroître dans la plupart des pays de l'OCDE, dans l'hypothèse d'un taux annuel de croissance économique de 3 % et d'un taux de consommation d'énergie de 1,8 %. *C'est le cas des polluants atmosphériques* comme le dioxyde de soufre, les particules, les oxydes d'azote qui devraient *augmenter en Amérique* du Nord à l'exception du monoxyde de carbone. En Europe occidentale et en Europe du Nord, les émissions de polluants devraient rester à peu près constantes, alors qu'elles devraient augmenter en Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) et surtout en Europe méridionale, avec des taux de 30-50 % pour la plupart des polluants et de plus de 100 % dans le cas des particules.

Les perspectives semblent plus favorables en ce qui concerne les émissions dues aux véhicules à moteur dans la mesure où les émissions d'hydrocarbure d'oxyde de carbone et d'oxyde d'azote seraient plus faibles en 1990 qu'en 1978, sauf pour l'Europe du Nord, l'Europe occidentale (pour les hydrocarbures) et l'Europe méridionale. Les projections en matière de pollution de l'eau se limitent à la demande biochimique d'oxygène (DBO et DCO) : elles font apparaître une augmentation des rejets de l'ordre *de 20 % pour l'Europe occidentale*, de 30 % pour l'Amérique du Nord et de 40 % en Europe méridionale.

Ces projections ne prennent pas en compte les nouveaux défis à l'environnement que constituent le contrôle et l'élimination de nombreuses substances toxiques comme *les métaux lourds, les PCB, le plomb* et le mercure, bien que plusieurs pays membres de l'OCDE se soient déjà attachés à ces problèmes. *Elles* ne prennent pas en compte non plus les déchets dangereux qui verront le jour dans le futur et qui devront faire l'objet d'un traitement spécial. Or on estime qu'aujourd'hui 30 millions à 35 millions de tonnes de déchets dangereux sont « produits » annuellement dans les pays européens de l'OCDE et 150 millions aux Etats-Unis.

La réduction de ces émissions se fera-t-elle à des coûts supportables pour les différents pays de l'OCDE ? Pour l'estimer, le secrétariat de l'OCDE a procédé à deux évaluations, la première chiffrant les implications financières d'un scénario basé sur l'hypothèse de normes constantes dans le temps, c'est-à-dire en supposant pour 1990 les mêmes normes qu'en 1978 ; la seconde chiffrant le coût du maintien du volume total des émissions au niveau de 1978, c'est-à-dire en supposant pour 1990 des normes plus rigoureuses qu'en 1978.

Dans le cas du premier scénario, *les accroissements de dépenses* à prévoir apparaissent bien inférieurs à ceux qui ont été enregistrés dans *les années 70 : dans l'ensemble*, plus de la moitié des pays verraient leurs dépenses augmenter de 20 %.

Dans le second – comme il fallait s'y attendre, – les dépenses de lutte *contre* la pollution devraient, en moyenne, doubler ; mais si le coût du contrôle des substances toxiques et du traitement des *déchets* dangereux était pris en compte, les projections feraient apparaître une augmentation des dépenses encore plus importante. Ces dépenses représenteraient, comme en 1978, entre 0,5 % et 2 % du PIB dans la majorité des pays de l'OCDE, avec une certaine diminution pour le Royaume-Uni, la Suède et l'Allemagne et une augmentation notable pour les pays qui ont peu dépensé pour cette activité dans les années 70, comme les pays de l'Europe méridionale.

Vers une plus grande efficacité

Des perspectives économiques moins brillantes que dans les années 70 et des dépenses à assumer du même niveau que dans le passé *plaident pour une orientation des politiques* de l'environnement dans le sens d'une plus grande efficacité. Le secrétariat de l'OCDE a rassemblé toute une série d'indications sur les moyens d'y parvenir qui seront discutées par les participants, à savoir : mise en place d'une planification prospective de l'environnement afin d'anticiper les nouveaux problèmes et d'entreprendre très tôt la mise au point des politiques destinées à les résoudre ; recours accru à l'analyse économique des coûts et avantages *des politiques de l'environnement et* des évaluations de risques en tant qu'aide à la prise de décision ; meilleure *intégration* des différents milieux de l'environnement (eau, air, sol) dans le cadre du processus de décision en vue d'éviter des transferts de pollution ; prise en compte des conséquences pour l'environnement (par exemple, de politiques menées en matière d'agriculture, de *transports, d'énergie...*) ; plus grand recours aux instruments économiques tels que les redevances et taxes *de pollution ; mise en œuvre de politiques* plus effective, notamment en matière d'investissements.

Les pays de l'OCDE seront-ils capables de répondre au défi que leur poseront les politiques de croissance économique et d'environnement dans les années 90 ? L'expérience des années passées *est rassurante en* ce sens que des progrès importants ont pu être réalisés dans la gestion *de l'environnement à des coûts négligeables* pour la collectivité. La possibilité pour les pays de l'OCDE de *maîtriser les problèmes futurs* d'environnement à des coûts supportables pour la collectivité dépendra largement de leur capacité d'anticipation et d'innovation technologique et politique.

(*) Chef de la division Environnement et Economie de l'OCDE. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) Les experts de l'OCDE s'obstinent à qualifier d'« inflation » une élévation du niveau général des prix due à une cause matérielle dont l'effet se fait sentir une fois pour toutes (au contraire de l'inflation, qui se traduit par une hausse continue et le plus souvent irrégulière des prix). – N.D.L.R.

Vive les investissements japonais en France !

(Suite de la page 11.)

Depuis le début des années 70, une quinzaine d'investissements *japonais de production* (industriels) ont été faits en France et quelque trois mille emplois créés, auxquels il convient désormais d'ajouter ceux de Dunlop France (environ quatre mille personnes). La plus remarquable est sans doute celui de Toray avec *Elf-Aquitaine* et Pechiney pour une usine de fibres de carbone (fin 1984). Cependant, moins *fermés au cours des années 70* à la pénétration du capital nippon, les Britanniques (une trentaine d'investissements industriels et plus de sept mille emplois), les Allemands de l'Ouest (vingt-huit et trois mille), les Hollandais, les Belges et même les Espagnols ont bénéficié d'investissements plus nombreux et à plus forte densité de transferts technologiques, notamment dans l'électronique (appareils grand public et circuits intégrés), la chimie, le *matériel* optique.

1 % du total

Tout compris (commerce, services, immobilier, industrie) les investissements *japonais* en France représentent à peine 1 % du total des investissements japonais dans le monde, total qui est proche de 60 milliards de dollars. Le pourcentage est deux à quatre fois plus élevé pour la RFA et la Grande-Bretagne.

Les investissements industriels nippons dans la CEE ont progressé en valeur absolue au *cours des dernières années.* Mais, d'une part, leur progres*sion a été* due, parfois, aux contraintes protectionnistes (type Poitiers pour les magnétoscopes) et, d'autre part, *leur valeur* relative tend à baisser au profit d'autres régions du monde. Pays industrialisés et pays sous-développés rivalisent aujourd'hui *pour mieux* les attirer. Les déséquilibres *s'accentuent* : les investissements nippons *sont* dix fois *plus élevés dans la CEE que* ceux des Dix au Japon ; environ 6 milliards de dollars d'un côté, 600 millions de l'autre. Par comparaison, 15 milliards de dollars aux Etats-Unis, contre un peu plus de 2 milliards en sens inverse.

Au Japon, les Français, avec cent cinquante-cinq sociétés et 13,5 % du capital total, sont à la *quatrième place des pays de la* Communauté, loin derrière les Britanniques (cent quatre-vingt-dix sociétés, et 38 %), la RFA (trois cent trente, 27,5 %) et les Pays-Bas. Elle est également derrière la Suisse et la Suède.

Quand aux investissements croisés entre Français et Japonais, la France a pris du retard des deux côtés. On paraît aujourd'hui, dans une conjoncture économique et sociale difficile, *décidé à rattraper* le « capital perdu ». Reste à savoir si les Japonais, refroidis par cette politique, sinon par *les problèmes* économiques, sociaux et syndicaux, profiteront autant que Paris l'espère des avantages qui leur sont offerts.

R.-P. PARINGAUX.

Le protectionnisme au secours de l'acier américain

(Suite de la page 11.)

De fait, les capacités de production ont été réduites chez Bethlehem Steel de 20 %, chez National Steel de près de moitié, chez US Steel d'un tiers. Pour ce dernier, elles sont passées de 38 millions de tonnes en 1979 à 31,3 millions en 1982. Un nouveau plan annoncé en décembre 1983 et réalisé en six mois les a réduites encore à 26 millions. US Steel comptait *dix usines intégrées et sept usines de seul laminage* en 1978. Il n'en reste que six au total. En conséquence, 200 000 sidérurgistes ont perdu leur emploi depuis cinq ans.

Les ouvriers, licenciés d'une semaine sur l'autre puisqu'on adapte les effectifs de cols-bleus à la production, n'ont guère réagi. La dernière grève des sidérurgistes *remonte* à 1959. Peut-être est-ce parce que, « privilégiés », ils touchent en moyenne 65 % de leur salaire pendant deux ans en cas de licenciement grâce à des aides diverses. Le « *handicap social* » que *dénoncent* volontiers les *maîtres de* forges offre aussi des compensations...

Reste le retard technique et le manque de fonds propres, handicaps plus difficilement surmontables. Les grands groupes estiment avoir besoin d'un sursis de cinq ans pour achever leur modernisation *et* réclament une protection contre les importations jugées « *abusives* » qu'ils souhaitent voir limitées à 15 % du marché. Jouant habilement des échéances électorales, ils ont multi*plié* les recours *sous* toutes les formes légales possibles : dépôt d'un projet de loi, plus de 125 procès anti*dumping* intentés, et recours auprès du gouvernement (plainte type 201). Le syndicat les appuie.

Le « lobbying » auprès de Washington semble payer. La Commission du commerce international (ITC) du ministère du commerce a donné raison le 12 juin pour la plainte 201. Selon l'ITC, les importations sont nuisibles aux sidérurgistes américains (*le Monde* du 14 juin). M. Reagan devra décider en septembre, à deux mois de l'élection présidentielle, de concrétiser ou non cette recommandation de l'ITC. Selon toute vraisemblance, le président devra « *faire un geste* » et le protectionnisme sera renforcé. Comme les Européens et les Japonais ont déjà signé des accords bila*téraux d'autolimitation de leurs* exportations (qui leur donnent respectivement 5 et 6 % du marché), l'opération se traduira par une *limitation* sévère des parts des pays du tiers-monde, actuellement d'environ 12 %.

Un retard technologique
Part (en %) de la production en coulée continue pour différents pays en 1982

Etats-Unis	29 %
RFA	62 %
France	59 %
Grande-Bretagne	39 %
Moyenne CEE	53 %
Japon	79 %
Brésil	41 %
Corée du Nord	51 %

Source : International Iron and Steel Institute.

Bresciani américains

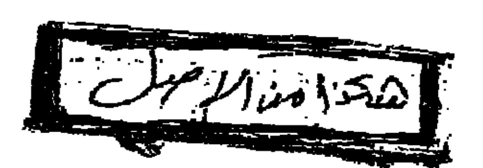
Le recours au protectionnisme n'est pas chose *nouvelle* pour les maîtres de forges américains, puisque leur marché est protégé, plus ou moins efficacement selon les années, depuis 1967. Les conséquences, comme toujours en pareil cas, ne sont pas évidentes. D'un côté, le protectionnisme a sans doute aidé la sidérurgie américaine à survivre et à rester bénéficiaire, mais, de l'autre, « *cela se paie* », sur le niveau des prix. « *en excès de 100 dollars, soit 10 à 20 % de plus que le cours mondial suivant les produits* », reconnaît M. Roderick lui-même. Au bout du compte, plutôt que de permettre la modernisation, le protectionnisme ne l'a-t-il pas freinée ?

Quoi qu'il en soit, il n'a pas évité que la part des grands groupes intégrés ne se réduise au fil du temps. Jouant du conservatisme technologique des géants de l'acier, de nouveaux venus, les *mini-mills*, sont apparus sur la scène, copiant les méthodes des Bresciani. Avec des salaires plus bas (salariés non syndiqués) et des fours électriques, quelque quarante-cinq mini-usines concentrées sur les marchés régionaux des produits longs ont pris environ 25 % du marché, reprenant parfois des marchés à des importateurs. Si la filière électrique permet un jour de fabriquer des produits plats (des recherches avancent sur ce sujet) la percée de ces mini-mills se poursuivra irrésistiblement. Aux mini-mills, s'ajoutent aujourd'hui de jeunes managers de grands groupes, ou même des ouvriers, qui essaient de reprendre des usines fermées des grands groupes sur des bases nouvelles.

Ainsi, pendant que les géants fuient vers de meilleurs horizons et cèdent du terrain (ils ne contrôlent plus que 50 % du marché), naît un nouveau capitalisme de l'acier, qui représente une carte beaucoup plus sûre pour l'avenir de la sidérurgie américaine que les barrières du protectionnisme.

Les groupes intégrés fusionnent (Republic Steel et J and L) ou cherchent un appui... du côté des Japonais, qui apportent des capitaux et des technologies très au point. L'objectif de Nippon Kokkan ou Kawasaki Steel est d'abord de contourner les mesures de protection. Il est aussi de profiter de la présence des constructeurs japonais d'automobiles sur le sol américain pour s'en réserver les commandes. Aussi qu'elle *soit* sous les couleurs japonaises, sous celles d'un nouveau capitalisme ou encore des grands groupes qui, *même réduits*, n'ont pas dit leur dernier mot, on aurait tort de croire en Europe à la fin de la sidérurgie américaine.

ERIC LE BOUCHER.



10 milliards d'ECU

par JEAN L. BLONDEEL (*)

L'introduction de l'ECU (European Currency Unit), l'unité monétaire européenne, à la cote du marché des changes de la Bourse de Paris depuis le 4 juin confirme, cinq ans après sa création, son succès grandissant.

CE succès est d'autant plus remarquable que les fondateurs du système monétaire européen n'avaient pas à l'esprit, en le créant, un ECU destiné aux *transactions privées*. Aujourd'hui encore, l'ECU « officiel », c'est-à-dire celui qui est employé dans le circuit des *banques centrales* et des *institutions européennes*, ne représente qu'une unité de compte, alors que *l'ECU « privé »* est, paradoxalement, le plus concret des deux : il est, en effet, traité comme *monnaie* par des investisseurs, des emprunteurs, des banques et des industriels, aussi bien à l'intérieur de la Communauté européenne qu'à l'extérieur de celle-ci. Plusieurs grandes banques japonaises, y compris la Bank of Tokyo et l'Industrial Bank of Japan, ont récemment émis des emprunts en ECU.

Toutefois, cette heureuse constatation ne doit pas nous faire oublier qu'il y a cinq ans, et malgré les efforts de certains pionniers, la communauté bancaire était plutôt sceptique quant aux chances de réussite de cette énième tentative de coopé*ration monétaire qu'était le système* monétaire européen. S'il est vrai que cette attitude dubitative prévalait dans les *milieux bancaires* de certains pays de la Communauté européenne, il n'en était pas de même dans d'autres pays de cette même Communauté, dont les résidents avaient déjà une préférence marquée pour des formules monétaires composites, quelquefois sophistiquées (*unité de compte*), tendant à assurer une plus grande stabilité de leurs investissements. Les débuts de *l'ECU furent donc hésitants. Il* n'est guère étonnant que, dans ces temps « préhistoriques », le nombre de banques croyant suffisamment en l'ECU pour le propager ait été limité. Ces banques, pionniers de l'ECU, se situaient essentiellement dans l'union économique belgo-luxembourgeoise, en France et en Italie, et ce sont toujours elles qui sont les plus actives dans ce marché, même *si aujourd'hui l'utilisation* de l'ECU s'est répandue en Europe et même en Extrême-Orient. Actuellement, plus de deux cents banques commerciales, *dont une trentaine* peuvent être considérées comme *teneurs de marché actifs*, acceptent des dépôts et font des prêts en ECU.

Le marché monétaire en ECU date du jour où celui-ci n'a plus dû être éclaté entre ses devises composantes.

Le *marché au comptant* travaille sur la base d'un ECU égal à un certain montant d'une devise donnée. *Les cours indiqués s'appliquent* à des montants variant de 1 million à 50 millions d'ECU, mais les investisseurs privés peuvent acheter et vendre des montants moins importants. Le *marché à terme* travaille sur la base d'un cours pour chaque devise majeure, et le marché à terme actuel traite couramment des montants de 10 millions d'ECU.

Le *marché des dépôts* en ECU of*fre un large éventail d'échéances* allant de vingt-quatre heures à douze mois, avec possibilité d'échéances brisées. En fonction de l'état du marché, l'écart entre les taux de l'offre et de la demande se situe généralement entre 1/8 et 3/16 %.

Pour un marché récent, ces résultats ne sont pas négligeables, mais ce succès relatif ne doit pas nous faire perdre de vue que la vraie percée *de l'ECU ne se produira que s'il* est utilisé à large échelle pour des *transactions commerciales*.

Pour le grand public, l'ECU est principalement un instrument d'investissement en *obligations* et en comptes à terme.

En fait, le marché des capitaux en *ECU débuta bien avant que le* marché monétaire n'ait atteint ses proportions actuelles. C'est, en effet, en mars 1981 (il y a donc à peine trois ans) que fut lancée la première émission en ECU, garantie par la Société étatique italienne de télécommunications (STET). Cette *première émission* fut un franc succès, le montant de l'émission ayant dû être augmenté par deux fois durant la période de souscription, d'abord de 25 à 30 millions, puis de 30 à 35 millions d'ECU.

Depuis lors, quelque quatre-vingt-quinze émissions publiques ont été lancées dans l'euromarché pour un montant total dépassant largement 6 milliards d'ECU. Parmi les *emprunteurs figurent des noms pres*tigieux, tels que la Banque mondiale, les institutions européennes (BEI, CEE, CEA, Euratom), les républiques d'Autriche, d'Italie et d'Irlande, le royaume du Danemark, le grand-duché de Luxembourg, des institutions publiques garanties par des débiteurs souverains, telles que le Crédit national, EDF, GDF, des sociétés à réputation internationale, telles que Hydro-Québec, Rank Xerox et Thomson-Brandt, des banques comme Citicorp, Royal Bank of Canada, Westdeutsche Landesbank, Bank of Tokyo et Industrial Bank of Japan.

En ECU, les *obligations à taux fixe* ont été prédominantes (classiques, à bas coupons, coupons zéro), bien qu'il y ait eu quelques émissions à taux flottant et que, récemment, Saint-Gobain ait émis des titres participatifs. Bref, l'ECU permet le lancement de toutes les formules pratiquées sur les euromarchés, et il y aura sous peu une palette complète d'instruments libellés en ECU (certificats de dépôt, obligations convertibles, obligations avec warrants).

L'analyse de ces émissions fait ressortir deux points saillants :

– Du côté des *emprunteurs*, la majorité des émissions ont été lancées en faveur d'institutions européennes dont l'ECU est officiellement la devise, ainsi que pour certains pays de la CEE (France, Italie, Irlande, Danemark), pays à balance de paiements déficitaire *pour lesquels l'ECU est devenu* un instrument d'importation de capitaux.

– *Du côté des investisseurs*, jusqu'à présent du moins, le marché se situe largement en Belgique et au Luxembourg, illustrant la préférence du « dentiste belge » pour ce type de placement. Cette constatation confirme la fonction d'intermédiaires financiers des grandes banques *luxembourgeoises*.

Le marché des crédits bancaires en ECU est moins développé que celui des obligations. D'après des données récentes, une trentaine de crédits internationaux libellés en ECU ont été accordés, représentant un montant total d'environ 4 milliards d'ECU. Il est vrai que, depuis deux ans, l'activité en eurocrédits s'est ralentie en faveur des euro-émissions.

A quoi donc est dû ce *succès relatif* de l'ECU ?

Il y a, bien sûr, les efforts considérables de prospection du marché des banques-pionniers : toutefois, le meilleur « marketing » est inutile ou fragile si le produit proposé n'a que peu de mérites. Si les *investisseurs*, tant privés qu'institutionnels, se portent acquéreurs de ce papier pour des montants substantiels, c'est que cet investissement correspond à *certains de leurs besoins*.

L'aspect fondamental

L'examen de la définition de l'ECU et les conditions de sa variation révèlent que l'aspect fondamental du système est d'assurer la plus *grande stabilité* possible dans un monde en constante mouvance. En effet, l'ECU est composé de devises fortes et faibles, de sorte que *la* hausse d'une ou de plusieurs monnaies fortes sera compensée par la dépréciation d'une ou de plusieurs monnaies faibles. De plus, l'élément stabilisateur le plus important provient du fait que les devises composantes sont liées les unes aux autres *au sein du système monétaire* européen et ne peuvent fluctuer entre elles que dans des limites très réduites (2,25 % par rapport aux taux-pivots respectifs, à l'exception de la lire italienne dont la marge de fluctuation est plus ample, 6 %). Il s'agit ici des fluctuations journalières dans les marchés de change et non des changements résultant d'un réalignement des monnaies européennes *au sein du SME*.

Cette stabilité de l'ECU est démontrée par les statistiques de l'Istituto Bancario San Paolo di Torino qui a calculé la variation relative des cours de change des monnaies les plus importantes, par rapport à d'autres monnaies, y compris l'ECU. Il *résulte de cette étude que, dans* l'ensemble et sur les périodes considérées, l'ECU se range dans la bonne moyenne, comparé à d'autres monnaies. Notons, toutefois, qu'une monnaie stable n'est pas nécessairement synonyme d'une monnaie forte, la trop grande fermeté d'une monnaie étant en soi un élément d'instabilité, comme l'atteste actuellement l'exemple du dollar.

Etant donnée la composition de l'ECU, cette stabilité va nécessairement de pair avec des taux d'intérêt plus élevés que ceux pratiqués pour les monnaies fortes du SME, telles que le deutschemark ou le florin. Pour qu'un investissement en DM s'avère actuellement plus intéressant qu'un investissement en ECU, il faut une appréciation annuelle du DM par rapport à l'ECU d'environ 2,78 % (étant donné que le différentiel des taux d'intérêt est de l'ordre de 3 % et que le DM compte pour environ 37 % dans l'ECU). Nous faisons ici abstraction d'une révision officielle du panier qui résulterait *non seulement en des poids diffé*rents des monnaies composantes, mais également en un différentiel des taux d'intérêt.

Si le succès de l'ECU chez l'investisseur s'explique par sa stabilité et son rendement, pour les *emprunteurs* les avantages se trouvent surtout dans la diversification de leur endettement et dans l'atténuation de leurs risques de change. Ce qui explique que certains emprunteurs français échangent (SWAP) leurs francs suisses contre des ECU. Par *ailleurs, l'ECU constitue un accès* indirect, mais limité, à certains marchés de capitaux autrement inaccessibles (Italie, Irlande, Danemark, France). D'autre part, pour les *investisseurs institutionnels* qui ont des passifs en différentes monnaies du SME, tels que les compagnies d'assurances, les fonds de pension de sociétés multinationales et d'institutions européennes, il peut être indiqué *d'avoir en contrepartie* des actifs en ECU.

De plus, le fait que les banques actives dans ces marchés maintiennent un *marché secondaire* pour les émissions en ECU est important tant pour les investisseurs que pour les emprunteurs, grâce à la très bonne liquidité du marché.

Toutefois, ce qui précède ne doit pas nous faire croire que tout est parfait *dans le monde de l'ECU*. En effet, le comportement récent des marchés démontre clairement qu'une poursuite de l'essor de l'ECU exige une nouvelle percée, notamment dans le domaine des transactions commerciales (facturation, effets de commerce), ainsi qu'une extension de l'acceptation de cet instrument monétaire en dehors de son milieu traditionnel. La nécessité se fait donc sentir d'attirer *d'autres* investisseurs, *d'étendre la gamme* des produits offerts (obligations convertibles, CD) et de diversifier davantage les *débiteurs. Il est également* évident que le développement ultérieur de l'ECU nécessite l'organisation d'un système de « clearing » simple, efficace et ouvert, et peut-être même d'un prêteur de dernier recours. L'absence continue de ces deux éléments pourrait limiter l'expansion de l'ECU.

Un dernier point pourrait inquiéter certains investisseurs, notamment la révision du *panier* et l'inclusion de nouvelles monnaies (drachme, peseta, escudo). La logi*que suppose que l'ECU reste* l'émanation monétaire de la puissance économique sous-jacente de la Communauté européenne dans son ensemble et que, dès lors, des révisions et des adjonctions puissent avoir lieu. Il est donc normal que le principe du « panier ouvert » se traduise par des révisions *raisonnables* et *réalistes* du panier de l'ECU. Le mot « raisonnable » signifie que les révisions soient peu fréquentes, et il semble qu'une période de cinq ans réponde de façon adéquate à cette *condition. Le mot « réaliste » impli*que que ces révisions ne devraient pas provoquer un ajustement trop important des composantes de l'instrument, ce qui donnerait raison aux sceptiques des premiers jours et rendrait plus difficile le développement ultérieur de l'ECU.

Pour conclure, si les banques commerciales se sont remarquablement bien acquittées de leur tâche *de développement de l'ECU, il sem*ble difficile de leur laisser la responsabilité exclusive d'aller plus loin. En d'autres termes, l'ECU a actuellement dépassé le stade où il peut encore se développer dans l'atmosphère de « neutralité » des autorités des pays membres de la Communauté. Celles-ci devraient maintenant passer à l'action et mettre en pratique leurs bonnes inten*tions en ce qui concerne la recon*naissance de l'ECU et la possibilité pour les résidents des différents pays de la Communauté de l'utiliser tant sur le plan national qu'international. L'usage de plus en plus répandu de l'ECU dans les différents secteurs de la vie économique ne peut qu'accélérer le renforcement de l'Europe.

(*) Président de la Kredietbank SA luxembourgeoise et de la Kredietbank (Suisse) SA.

A TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

Politique de l'emploi ; avantages comparatifs

par DANIEL VITRY (*)

COMMENÇONS par saluer la création de *Cahier de la revue d'économie politique*, qui comprend, dans cette première livraison, une douzaine d'articles sur les « politiques macro-économiques pour les années 80 ». Le champ couvert est double, puisque l'on y trouve à la fois des articles sur la problématique d'ensemble et d'autres analysant les politiques propres de certains pays. Pierre Maillet, outre la présentation générale de *Cahier*, plaide « Pour une meilleure articulation entre les politiques conjoncturelles et structurelles des années 80 » (1). L'auteur est frappé par le fait que les gouvernements ont cherché à résoudre les difficultés du monde contemporain avec des politiques conjoncturelles en faisant confiance à des interventions de plus en plus nombreuses de l'Etat ; mais les agents économiques se sont habitués à cet interventionnisme croissant, ce qui a eu pour effet, à la fois, de l'accélérer et de le rendre moins efficace. Or ces interventions présentent deux défauts ; elles ne s'attaquent pas véritablement aux blocages structurels de l'économie et elles ne sont pas nécessairement cohérentes entre elles, ce qui diminue leur efficacité. La cohérence peut être vérifiée par une planification à moyen terme ; il est bien regrettable à cet égard que les efforts de planification se soient ralentis au moment précis où ils devenaient plus nécessaires.

Pierre Maillet analyse les relations entre l'inflation et les structures sectorielles de l'économie. Il reprend l'idée que les gains de productivité restent très différents d'un secteur à l'autre, alors que les gains de productivité restent très différents d'un secteur à l'autre, tandis que les salaires tendent à s'uniformiser entre les différents secteurs ; il en résulte une tendance à l'inflation. Un calcul montre que les hausses de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière sont plus différenciées au Royaume-Uni qu'en Allemagne fédérale et qu'en France et que les différences se sont nettement accrues au Royaume-Uni après le premier choc pétrolier ; le Royaume-Uni serait donc, d'après cette conception, devenu structurellement plus inflationniste. En faisant l'hypothèse que les coûts salariaux s'alignent sur les secteurs où la productivité est la meilleure, l'auteur peut calculer des taux d'inflation fictifs ; le Royaume-Uni et l'Italie apparaissent alors structurellement les plus inflationnistes, ce que les taux d'inflation constatés ne démentent pas – ou ne démentiraient pas.

En matière de politique macro-économique, la délégation à l'emploi a réuni, à partir du printemps 1982, un groupe de travail, qui a publié une partie des résultats de ses travaux dans la dernière livraison de la revue *Travail et emploi* avec, en particulier, une étude sur « Le coût relatif des facteurs de production et les systèmes d'aides publiques à l'emploi et à l' investissement » (2). L'utilisation rationnelle des ressources budgétaires conduit à se poser la question classique suivante : vaut-il mieux subventionner des emplois dont la rentabilité est très faible ou au contraire subventionner l'amélioration de l'appareil productif, en espérant que cela permettra de créer à terme des emplois, mais en prenant le risque d'une augmentation passagère du chômage ? Tous les modèles montrent que, en modifiant le rapport entre le coût du capital et le coût du travail, on agit sur l'emploi. Cependant, les estimations de cet effet varient beaucoup d'un modèle à l'autre : avec le modèle Metric, on trouve que la réduction de cinq points des cotisations sociales employeurs et la création d'une taxe compensatrice de 18,5 % sur les investissements permettraient de créer quatre cent mille emplois en six ans ; avec le modèle DMS, on trouve qu'une réduction de dix points des cotisations sociales employeurs accompagnée d'une augmentation compensatrice de 3,8 points de TVA sur les investissements permettrait de créer cent quarante mille emplois seulement.

Les aides actives, c'est-à-dire opérations de reconversion exclues, sont passées de 11 milliards de francs en 1976 à 67 milliards en 1982. La répartition de ces aides allant au soutien de l'activité est passée de 51 % à 55 % du total. Ces aides restent très concentrées, puisque cinq programmes (nucléaire, télécommunications, aéronautique, espace et recherche militaire) se partagent 90 % des aides structurantes. Un autre chiffre est impressionnant : 60 % des aides à l'industrie vont vers sept grands groupes industriels et représentent autant que leur marge brute d'autofinancement. Le Groupe politique économique et emploi estime que les aides publiques devraient être globalisées pour les grandes entreprises plutôt que segmentées comme actuellement ; cela aurait pour avantage de pouvoir mieux prendre en compte les objectifs macro-économiques et d'obtenir plus de cohérence dans le système d'aide. Du point de vue de la lutte contre le chômage, les auteurs estiment que le système le plus efficace est l'aide à l'inactivité, c'est-à-dire la préretraite. Mais le coût du chômeur évité est de 120 000 F par an, ce qui est considérable.

Les multinationales

Plusieurs articles d'économie internationale viennent d'être publiés. Jean-Louis Mucchielli a fait paraître dans la *Revue économique* une étude sur « Les investissements internationaux et la dynamique des avantages comparatifs des nouveaux pays industrialisés » (3). Il s'agit d'analyser la troisième vague d'investissements internationaux qui, après celle provenant des Etats-Unis puis celle provenant du Japon et de l'Europe, vient cette fois des nouveaux pays industrialisés. Les investissements internationaux ont beaucoup changé dans les années 70 puisque maintenant des pays en cours de développement exportent des capitaux ; il existe en effet maintenant des firmes multinationales du tiers-monde, ce qui paraissait impensable il y a seulement quinze ans. En 1978, quarante des huit cent trente et une plus grandes firmes mondiales appartenaient aux pays en développement dont la moitié à l'Espagne (qu'il serait sans doute préférable de ranger systématiquement parmi les pays industrialisés), à la Corée du Sud et au Brésil ; or la Corée du Sud n'avait aucune firme internationale en 1972. Les secteurs couverts par ces firmes ne sont pas seulement le secteur pétrolier mais aussi la sidérurgie, le textile, les équipements électriques et électroniques.

Les nouveaux pays industrialisés sont à la fois des pays d'accueil des investissements internationaux en provenance des pays industrialisés et des investisseurs dans les pays en voie de développement ; ils sont donc en fait des pays intermédiaires. L'une de leurs caractéristiques essentielles est qu'ils n'ont pas cherché à se développer en substituant des productions nationales à leurs importations, mais, au contraire, à développer largement leurs exportations. Dans la période récente, on a assisté à un phénomène intéressant : ces pays ont abandonné progressivement des produits qui avaient fait leur fortune il y a vingt ans, comme le textile. Ces produits sont maintenant fabriqués par des pays qui bénéficient d'un avantage comparatif en matière de main-d'œuvre comme la Tunisie et la Turquie. Les nouveaux pays industrialisés se comportent à l'égard des pays moins développés de la même façon que les pays développés se sont comportés à leur égard dans un passé récent ; ils y investissent dans des secteurs où ils n'ont plus l'avantage comparatif qu'ils avaient avant, mais où ils supplantent les pays développés. Comment peut-on expliquer ce dernier point ?

La raison en est que la technologie des nouveaux pays industrialisés est la plus appropriée aux pays en voie de développement à la fois parce qu'elle est encore simple et rapidement assimilable par la main-d'œuvre locale, d'autre part, parce qu'elle permet souvent des fabrications en petites séries plus conformes à la demande locale. En définitive, il s'établit pour presque chaque secteur une sorte de hiérarchie des économies dans laquelle les nouveaux pays industrialisés occupent la position stratégique de pays intermédiaires.

C'est sur « Les avenirs inégalement sombres des pays en voie de développement » que s'est penchée Monique Fouet, dans un article paru dans *Observations et Diagnostics économiques* (4). Par pays en voie de développement, l'auteur entend tous ceux qui n'appartiennent ni à l'OCDE ni au COMECON, suivant en cela une terminologie généralement admise quoique excessivement globalisante. La prévision est donnée pour quatre zones géographiques, en faisant trois hypothèses sur l'évolution des économies développées ; la première est que les Etats-Unis vont poursuivre – ou amorcer – la réduction de leurs déséquilibres permettant une sortie de la crise à la fin de la décennie ; la deuxième hypothèse est que les économies européennes ne seront pas aussi dynamiques que celles des Etats-Unis et du Japon ; la troisième hypothèse est que le protectionnisme sectoriel aura tendance à se renforcer.

Pour le Moyen-Orient, l'auteur prévoit que le pouvoir d'achat du pétrole n'augmentera pas et que les quantités vendues n'augmenteront pas rapidement ; il en résulte que les pays du Moyen-Orient ne pourront plus échapper à la contrainte extérieure. En 1983, on a vu leur balance courante devenir déficitaire ; qui l'eût cru il y a cinq ans ?

En Afrique, le pouvoir d'achat des matières premières ne devrait pas non plus se redresser ; vers 1990, on devrait retrouver des cours mondiaux des matières premières minérales proches de ceux de 1983. La capacité d'importation de ces pays ne devrait pas s'améliorer, si bien que les niveaux de vie auront plutôt tendance à régresser.

Pour les pays d'Amérique latine, la question la plus préoccupante est celle, on s'en doute, de l'endettement. Les emprunts ont été contractés en partie pour financer l'industrialisation, mais celle-ci n'a pas été soigneusement équilibrée ; on en a un signe dans l'évolution des exportations où la part des produits manufacturés est restée égale à 20 % entre 1970 à 1980, sauf au Brésil, où elle a atteint 40 %. Les politiques brutales de restriction des importations ont porté leurs fruits, mais la diminution des importations de biens d'équipement hypothèque singulièrement les possibilités de croissance future. Les prévisions sont très sombres pour après 1986, car la régression du niveau de vie de ces pays est certaine avec le cortège de troubles qui accompagnent ces situations.

Les prévisions sur l'évolution de l'Asie sont moins dramatiques, d'abord parce que ces pays sont moins endettés que ceux d'Amérique latine. Les secteurs manufacturiers se sont développés plus vite qu'en Amérique latine, en particulier en Asie de l'Est. Le risque est que les pays occidentaux mettent en place un protectionnisme croissant, ce qui portera préjudice aux pays les plus endettés ; mais l'Asie de l'Est devrait rester une zone de forte croissance.

Toutes ces prévisions sont plus sombres que celles des organismes internationaux parce que ceux-ci font l'hypothèse que la croissance des pays de l'OCDE sera plus rapide et qu'ils ne se livreront à aucun protectionnisme. Peut-on vraiment l'espérer ?

Fred Bergsten, qui dirige l'Institute for International Economics à Washington, s'interroge sur ce qu'il convient de faire pour « Assurer la reprise économique mondiale », dans un article paru dans la revue *Economie prospective internationale* (5). Il reprend le chiffre souvent cité de 3 % comme minimum de croissance nécessaire pour les pays de l'OCDE si l'on veut que le chômage régresse et que les pays endettés s'assurent les rentrées de devises nécessaires au paiement de leurs dettes. Pourquoi un tel taux de croissance est-il si peu crédible ? La première raison citée est le niveau trop élevé des taux d'intérêt réels aux Etats-Unis, ce qui contribue à surévaluer le dollar. Il existe actuellement un profond déséquilibre entre le yen japonais et le dollar ; l'auteur estime que le dollar est surévalué d'au moins 20 % en moyenne, ce qui est considérable. La seconde est que la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon ont mis en œuvre des politiques restrictives.

Pour assurer la reprise internationale, l'expert estime qu'une stratégie coordonnée doit être mise en place, mais malheureusement il reste muet sur les méthodes à utiliser pour ce faire.

L'endettement français

La France aussi est endettée vis-à-vis de l'extérieur, pour 451 milliards de francs à la fin de décembre dernier, ce qui entraîne des intérêts à verser pour un montant de 45 milliards de francs en 1984, soit encore 850 F par Français. Hubert de La Bruslerie s'est posé la question de « La gestion de l'endettement extérieur français » dans un article paru dans les *Chroniques d'actualité de la SEDEIS* (6). La France a quelques points forts, en particulier des avoirs de change d'un montant de 430 milliards de francs, des créances sur l'étranger pour 250 milliards mais de qualité inégale, enfin une signature internationale incontestée. Les faiblesses sont cependant graves ; l'augmentation de nos avoirs de change au cours de 1983 correspond presque franc pour franc à l'accroissement de l'endettement du secteur bancaire si bien que, globalement, la France s'est endettée pour améliorer ses réserves de change ! D'autre part, le solde net de revenus de capitaux est devenu négatif en 1983, ce qui veut dire que nos investissements à l'étranger ne nous rapportent pas autant que ce que nous coûte notre endettement. Enfin, les prévisions sur l'évolution du service de notre dette sont inquiétantes pour le moyen terme puisque celui-ci passerait de 15 milliards en 1980 à 59 milliards en 1983 puis à 93 milliards en 1986. Ces chiffres sont plus importants que ceux du montant de la dette, car il s'agit de paiements qu'il nous faudra faire au bénéfice de l'étranger en dégageant un excédent commercial ; or les prévisions les plus optimistes situent le solde commercial à peu près à l'équilibre seulement, si bien que nous risquons de devoir nous endetter pour payer nos dettes !

Il faudrait avoir une véritable gestion de la dette extérieure ; ce n'est pas le cas actuellement, puisque l'endettement est le fait d'un grand nombre d'entreprises privées, publiques ou semi-publiques. On peut se demander du reste s'il est satisfaisant que des entreprises, qui n'exportent pas du fait du type des produits qu'elles produisent, s'endettent en monnaies étrangères.

(*) Professeur à l'université Paris-II.

(1) Pierre Maillet, dans *Cahier de la revue d'Économie politique*, 1984. Édité par Sirey, 11, rue Soufflot, Paris.

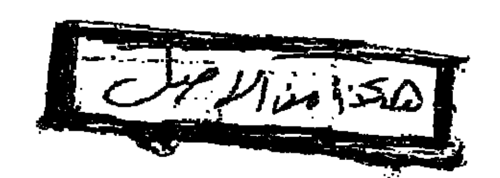
(2) Groupe politique économique et emploi, dans *Travail et emploi*, mars 1984. Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris.

(3) Jean-Louis Mucchielli, dans *Revue économique*, mai 1984, FNSP, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

(4) Monique Fouet, dans *Observations et diagnostics économiques*, revue de l'OFCE, 69, quai d'Orsay, Paris.

(5) C. Fred Bergsten, dans *Économie et prospective internationale*, revue du CEPII. Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris.

(6) Hubert de La Bruslerie, dans *Chroniques d'actualité de la SEDEIS*, 141, boulevard Haussmann, Paris.



L'AVENIR DÉMOGRAPHIQUE

La moitié des Françaises n'utilisent aucun contraceptif

La moitié des femmes françaises en âge de procréer n'utilisent aucun moyen contraceptif, 19 % ont un stérilet, 5 % recourent à d'autres méthodes (diaphragme, etc.), et 26 %, soit trois millions, prennent la pilule.

Selon l'enquête à laquelle vient de procéder le groupe pharmaceutique Organon et qu'a commentée récemment le docteur Pierre Simon à l'occasion du lancement d'un contraceptif oral légèrement modifié par rapport à ceux déjà sur le marché (1), une large majorité de praticiens (90 %) et d'utilisatrices (77 %) estime que les pilules contraceptives sont bien des médicaments et doivent donc être administrées par un médecin. Pour 73 % de gynécologues, 63 % de généralistes et 57 % de femmes, elles représentent, avec les stérilets, les seuls moyens contraceptifs efficaces.

Un échantillon représentatif de généralistes a été interrogé par les enquêteurs au même titre que les gynécologues et les utilisatrices car l'expérience montre, et l'enquête confirme, que c'est le plus souvent au médecin de famille que s'adressent les femmes pour un conseil contraceptif, un gynécologue n'étant consulté que dans 37 % des cas.

Un important changement est intervenu depuis dix ans concernant le degré d'information à propos de la contraception : 90 % des femmes interrogées et 81 % de celles dont l'âge se situe entre treize et dix-huit ans s'estiment bien informées.

Tel n'est pas cependant l'avis des médecins, dont l'immense majorité (90 %) juge que cette information est mauvaise, qu'elle recèle beaucoup d'idées fausses, que les femmes connaissent mal leur physiologie et moins encore le mode d'action des pilules qu'elles absorbent.

Un effort doit certainement être accompli en ce sens et notamment en direction des milieux ouvriers car, si l'information sur la contraception semble bonne en haut de l'échelle sociale, 86 % des femmes appartenant aux milieux ouvriers déclarent qu'elles sont mal ou très mal informées.

L'hypothèse selon laquelle la pilule favoriserait l'éclosion de cancers est écartée par 77 % de gynécologues, 57 % de généralistes et 43 % de femmes. Un doute persiste néanmoins chez 57 % d'entre elles qui avouent à ce sujet leurs craintes (29 %) ou leur ignorance (28 %).

Le désir de voir apparaître de nouveaux moyens de régulation des naissances est exprimé à la fois par les femmes, dont 81 % souhaiteraient que les deux partenaires d'un couple puissent assumer la contraception à tour de rôle, et par les médecins, dont une proportion non négligeable (52 % de généralistes et 35 % de gynécologues) juge qu'« *il n'est pas sain de prendre la pilule toute sa vie* ». Néanmoins 77 % des jeunes Françaises âgées de moins de vingt-cinq ans déclarent qu'elles la prendront le jour venu...

Au train, languissant, où vont les recherches sur la régulation des naissances, les contraceptifs oraux, découverts il y a vingt-cinq ans, relativement peu modifiés depuis lors, et qui sont absorbés quotidiennement dans le monde par cinquante millions de femmes, ont encore un bel avenir.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Il s'agit d'une pilule classique à base d'œstrogènes (30 mg), mais où le progestatif utilisé est du désogestrel, qui présenterait moins de risques vasculaires que le norgestrel habituel.

« J'aime, je m'informe »

QUOI qu'on dise, la sexualité reste un tabou. Le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports l'a constaté à ses dépens, en publiant une brochure intitulée *« J'aime, je m'informe »*. Aucune critique ne lui a été épargnée. Un beau tollé.

Le corps du délit est une plaquette illustrée de vingt-six pages, diffusée depuis 1982 dans le cadre d'une campagne d'information sur la contraception. Folon a dessiné la couverture, plusieurs associations — dont l'École des parents et le Planning familial — ont rédigé les textes et choisi les photos. Pas de circonlocutions : tout est dit de façon claire, directe.

Page 8, par exemple, la photographie des *« préservatifs pour le garçon ou capotes anglaises »* est accompagnée d'un mode d'emploi exhaustif : *« Avant la pénétration, vous placerez le préservatif sans le dérouler à l'extrémité de la verge en érection, le bourrelet à l'extérieur, vous le déroulerez alors jusqu'à la base de la verge. Après l'éjaculation, pour empêcher le sperme de pénétrer dans le vagin, retirez-vous avant la fin de l'érection. Assurez l'étanchéité en maintenant le bourrelet du préservatif avec les doigts... Il est très résistant bien qu'en caoutchouc très fin. Cependant, il n'aime pas les ongles trop longs... »*.

La première édition de cette plaquette soulignait sans détours les défauts des méthodes contraceptives dites « naturelles », les seules admises par l'Église catholique. Si la méthode des températures *« est très contraignante et ne permet pas d'éviter à coup sûr une grossesse »*, la méthode Ogino *« a donné de nombreux enfants »*, soulignaient les auteurs. Ils ne cachaient pas leur préférence pour le préservatif masculin, *« seule véritable contraception à l'usage des garçons »* et ajoutaient ce conseil : *« Pourquoi ne pas en avoir dans sa poche ou dans son sac en réserve ? On ne sait jamais. »*

A la fin de la brochure, le lecteur était renvoyé à neuf ouvrages, parmi lesquels *le Bon Sexe illustré*, de Tony Duvert et *l'Amour, c'est pas triste*, de Jane Cousins. Ce n'est pas le genre de livres qu'on conseille généralement aux fiancés catholiques. Toutes les formes de relations sexuelles y sont plus ou moins justifiées, y compris l'inceste et la pédophilie.

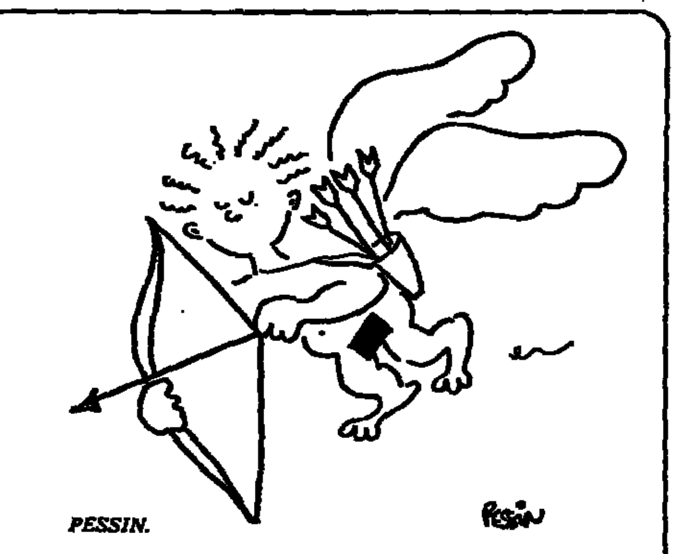
La plupart des critiques se sont concentrées sur cette bibliographie. *« Des livres délirants et monstrueux qui constituent une véritable agression morale et une incitation à la débauche d'enfants et d'adolescents »*, a tonné à l'Assemblée nationale, le 5 mai, M. Georges Tranchant, député (RPR) des Hauts-de-Seine.

« La coupe des vices »

Quatre jours plus tôt, dans *le Figaro Magazine*, M. Louis Pauwels fustigeait *« cette gauche qui salit nos enfants »*, en mettant les points sur les « i » : *« Je ne dis pas que ces gens sont sales parce qu'ils sont socialistes. Je dis qu'ils ont choisi le socialisme, prompt à ratisser dans les gouffres, parce qu'ils sont sales. »* *Minute* prenait la relève, le 15 mai, en décernant à Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, *« la coupe des vices »*.

Curieusement, cette polémique a éclaté plusieurs mois après la parution d'une nouvelle édition de la plaquette dans laquelle la bibliographie ne figure plus. Les responsables du ministère y voient *« une opération montée de toutes pièces, dans un but politique évident »*.

La bibliographie était-elle une erreur ? *« Elle comblait un vide*, soutient M. Pierre Gaborit, qui vient d'être nommé directeur de la jeunesse au ministère. *Le Centre de recherches sur la natalité et la maternité avait été fermé en 1980. Ce n'est qu'en 1982 que le Conseil supérieur d'information sexuelle a commencé ses activités... »* Toujours est-il qu'on a cru nécessaire de remplacer cette bibliographie contestable par une liste des centres régionaux d'information sur les droits des femmes. Et quelques phrases de la plaquette ont été modifiées pour tenir compte des remarques de plusieurs associations. On ne dit plus que la méthode Ogino *« a donné de nombreux enfants »*, et s'il vaut toujours mieux garder des préservatifs sur soi, le *« on ne sait jamais ? »* a disparu. La définition même de la contraception a changé. Dans la première édition, c'était *« faire l'amour sans crainte, fille et garçon, quand on le désire, dans la confiance réciproque »*. Dans la seconde, c'est *« choisir le moment où l'on veut avoir un enfant si on a décidé d'avoir une relation sexuelle dans la confiance réciproque »*.



PESSIN.

L'esprit de la plaquette reste pourtant le même. Ceux qui reprochaient à la première édition de ne pas parler assez d'amour et de tenir *« un discours mécaniste »* (Association générale des familles du Bas-Rhin) y resteront opposés. Mgr Jacques Jullien, évêque coadjuteur de Rennes, pourrait encore écrire : *« Ce texte est réalisé de telle manière que les élèves de quinze ans qui ne « font pas l'amour » vont se considérer comme des anormaux. »*

Mais la brochure s'adresse-t-elle aux élèves de quinze ans ? *« Nous ne l'avons envoyée qu'aux centres d'information jeunesse, fréquentés par des jeunes de dix-huit à trente ans »*, affirme M. Gaborit. C'est exact, mais rien n'interdisait à des associations de faire des tirages de ce document et de le diffuser. Dans certaines régions, comme l'Alsace, des enseignants les ont distribués à leurs élèves, y compris dans des classes de sixième. Des parents ont protesté.

Un peu étonnés par toute cette agitation, les auteurs de la plaquette soulignent les bonnes intentions qui les avaient animés. Ils voulaient dire aux jeunes : le choix vous appartient, c'est à vous de décider. Dire aussi que la contraception n'est pas seulement une affaire de filles. Ils ont interrogé les intéressés, sont partis des questions qu'ils se posaient et ont essayé de les retranscrire telles quelles.

On a reproché à la plaquette de détourner les jeunes de leurs parents, de les pousser à chercher ailleurs leurs informations. Mais dans combien de familles françaises parle-t-on ouvertement de la contraception ? demande Mme Anne-Marie Coutrot, de l'Ecole des parents. *« Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas aussi libérés qu'on pourrait le croire. Cette fameuse libération sexuelle ne fait rien pour rapprocher les générations. Il y a chez certains adultes une espèce de jalousie à l'égard de la prétendue liberté des jeunes, qu'ils n'ont pas eue eux-mêmes et ne peuvent supporter. »*

Selon Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, 70 % des jeunes de seize à dix-huit ans ont eu des rapports sexuels. Parmi eux, 15 % seulement emploient un moyen contraceptif. Il n'y a qu'une seule manière d'éviter le recours systématique à l'avortement : informer clairement les jeunes sur la contraception.

Un service public peut-il s'en charger ? S'il le fait de manière trop froide, on lui reproche *« un discours mécaniste »*. S'il oriente ses interlocuteurs vers *le Bon Sexe illustré*, on crie au scandale. Une juste mesure devrait être possible. Mais elle ne satisferait pas tout le monde, loin de là : pour beaucoup de familles françaises, la sexualité est encore une chose dont on ne doit pas parler publiquement.

ROBERT SOLÉ.

UN CENTRALIEN FACE AUX CHOMEURS

Le désarroi informatique du soldat Ricci

Mettre de jeunes diplômés au service des jeunes chômeurs. Telle est l'ambition du programme « Volontaires pour la formation informatique » (VFI). Depuis l'été 1983, 376 appelés du contingent diplômés des grandes écoles et des universités auront initié à l'informatique quelque 11 000 jeunes de seize à vingt-cinq ans. Cette formule sera reprise et amplifiée en 1984-1985 avec le recrutement de 600 nouveaux volontaires, dont les deux tiers seront mis à la disposition des régions.

Lui a réussi. A vingt-quatre ans, il est ingénieur, frais émoulu de l'Ecole centrale, option mathématiques appliquées. Dans quelques mois, juste après son service militaire, les entreprises se disputeront pour l'embaucher.

Eux (et surtout elles) sont des sinistrés de la scolarité obligatoire. A peine plus jeunes que lui, mais un océan de rêves gâchés les sépare. Ils ont quitté le lycée d'enseignement professionnel sur un échec au CAP ou au BEP. Chômeurs avant d'avoir jamais travaillé, ils ont bénéficié d'une seconde chance, un stage seize-dix-huit ans, pour devenir « secrétaire comptable option informatique » au LEP Mendès-France de Ris-Orangis (Essonne).

Bruno Ricci, appelé du contingent pour la formation à l'informatique (VFI), met sa « grosse tête » de centralien au service des recalés du système scolaire. C'est un *« soldat de la bataille pour l'emploi »*, comme M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, aime à nommer les VFI. Mais les ambitions de Bruno sont plus modestes. S'il a décidé de se porter volontaire, c'est parce qu'il préférait *« faire quelque chose d'utile plutôt que de perdre un an »*. Mais il ne se sent pas investi d'une mission particulièrement *enthousiasmante*. La vision lyrique de ce grand élan de solidarité qui, par-delà le mur du savoir, devrait réunir tous les jeunes ne le fait pas frissonner. *« C'était ça ou la coopération »*, reconnaît-il humblement. A la caserne où Bruno a effectué son mois de « classes », les diplômés volontaires n'étaient pas bien vus, car considérés, selon lui, soit comme des « pistonnés », soit comme des ingénieurs dont les compétences allaient échapper à l'armée.

Après cette courte période d'instruction et pendant onze mois, chaque VFI est, en effet, mis à la disposition d'une administration (éducation nationale ou formation professionnelle), moyennant le versement au ministère de la défense d'une somme forfaitaire de 10 000 F. Resté formellement militaire, le volontaire quitte son uniforme pour suivre deux mois de formation théorique avant de commencer à enseigner. Il reçoit une indemnité mensuelle de 1 500 F jusqu'à la fin de son service.

Bruno Ricci n'a pas gardé longtemps ses cheveux ras de conscrit. Il fait ses cours en sweet-shirt et baskets et rentre le soir chez lui. Au tout début du stage, il ne lui a pas été facile de se mettre à la portée de son auditoire, pas toujours motivé. Sa seule expérience d'enseignement avait consisté à donner des cours particuliers. Les stagiaires assurent qu'il a eu le trac les premiers temps, parce que *« nous ne comprenions rien à ce qu'il trouvait évident »*, mais ils reconnaissent qu'il s'est bien amélioré. Ils lâchent, suprême compliment : *« Bruno ne fait pas voir qu'il est calé. »* Dans la classe où l'on apprend ce matin à *« traiter la facturation de façon informatique »*, l'ambiance semble sereine même si une partie des élèves ne participe que de très loin à ce qui se joue sur l'estrade. L'inquiétude est ailleurs, dans l'évocation des débouchés professionnels de ce stage.

Ni manuel ni logiciel

Fascinée à l'origine par l'outil informatique comme ses camarades, Cherifa, dix-neuf ans, n'a plus d'illusions : *« Tout le monde se retrouvera secrétaire en sortant d'ici, c'est sûr. »* Parmi les stages en entreprise proposés pendant l'année, bien peu ont été l'occasion de découvrir l'informatique sur le terrain. Valérie a tapé du courrier sur une machine à traitement de texte et une autre élève a répondu au téléphone.

Bruno Ricci lui-même regrette que le programme et la finalité du stage ne soient pas plus claires et s'interroge sur la valeur du « certificat d'accomplissement régulier de stage » délivré en fin d'année. Il donne quatorze heures hebdomadaires de cours et aide l'intendant du LEP à informatiser la gestion, mais n'a pas réussi pour autant à s'intégrer à l'équipe enseignante de l'établissement. Avec les professeurs de maths, de français ou de dactylo qui s'occupent des mêmes stagiaires que lui, il n'a eu qu'une réunion par trimestre. Bruno avoue avoir rencontré son collègue de gestion *« juste une fois »*, car ce dernier suivait simultanément une formation en province. Le LEP Mendès-France était déjà doté de micro-ordinateurs mais n'a mis ni manuel ni logiciel à la disposition du VFI, qui, par chance, possédait des disquettes compatibles avec le matériel du lycée.

Pourtant, malgré toutes ces difficultés, l'intervention de Bruno face aux jeunes chômeurs de Ris-Orangis aura été positive, à en croire M. Michel Leyrat, proviseur. *« Les stagiaires sont à présent capables d'utiliser les logiciels existants et de confectionner des programmes en basic*, constate-t-il. *Les objectifs initiaux sont largement atteints. »* Pour l'établissement, l'attribution d'un VFI constitue une aubaine financière. M. Félix Masini, professeur chargé de coordonner les stages, le reconnaît. Mais il rêve d'aller plus loin, dès la rentrée prochaine, en mettant en œuvre une pédagogie adaptée aux « 16-18 ans » et en donnant au volontaire pour l'informatique un vrai rôle d'animateur proche des préoccupations des jeunes en difficulté.

PHILIPPE BERNARD.

RÉUNIS A LYON

Les jeunes issus de l'immigration réclament le droit de vote

De notre correspondant régional

Lyon. — Les premières assises nationales des associations autonomes de jeunes issus de l'immigration ont réuni, du 9 au 11 juin à Vaulx-en-Velin, puis à Villeurbanne, cent cinquante participants représentant cinquante-deux associations. Ces premières assises, à défaut d'une représentativité indiscutable — d'ailleurs non revendiquée, — ont témoigné d'un élargissement de la réflexion au sein des jeunes issus de l'immigration, avec des premières tentatives d'élaboration d'une plate-forme revendicative.

La demande la plus spectaculaire concerne le *« droit de vote et d'éligibilité à tous les niveaux »*. C'est la première fois qu'une telle revendication apparaît. Elle est même prioritaire dans les conclusions de la commission sur *l'égalité des droits »*. Même assortie de restrictions — pas de calendrier ou d'étape proposé ; *« ce n'est qu'un axe de travail »*, ont précisé les porte-parole des associations, — la demande du droit de vote pour tous les scrutins est inédite.

Cette revendication civique s'accompagne de demandes plus traditionnelles : carte de séjour unique *« non informatisée et renouvelable automatiquement »* ; droit à la double nationalité *« pour ceux qui le désirent »*. La commission police-justice a souhaité, dans ses conclusions, *« l'abrogation du délai de cinq ans pour les associations pouvant se constituer partie civile »* (sous-entendu, dans des affaires de type raciste) et *« le désarmement des* « beaufs » *par un contrôle et une réglementation »*. Plus radicalement, cette commission propose l'interdiction de *« toutes les polices municipales, de toutes les pratiques d'îlotage et des milices quelles qu'elles soient »*.

Des termes qui ont sans doute dépassé la pensée des rédacteurs de la motion, puisqu'il a été précisé que par *« polices municipales »* il fallait entendre *« les nervis payés par les municipalités »*. Quant à l'îlotage, il aurait été à l'origine de *« bavures »*. Dans le même document, la commission a dénoncé *« les principes et le fonctionnement des jurys dits populaires »*, qui représentent à ses yeux des *« structures juges et parties »*.

Autonomie avant tout

Moins spectaculaire, mais sans doute plus intéressant pour les prochaines initiatives des jeunes issus de l'immigration — qui ne sont des *« beurs »* que dans la région parisienne, — le souci des jeunes réunis dans l'agglomération lyonnaise se résume en un mot : l'autonomie. Par rapport à toutes les organisations *« politiques, syndicales ou humanitaires »*, par rapport aux gouvernements français ou des pays d'origine ou encore aux organisations étatiques (Fonds d'action sociale, Conseil national des populations immigrées).

Le message a été reçu par les associations ou partis invités à la séance de clôture. Reçu mais discuté. Ainsi le Père Christian Delorme, qui avait, par une grève de la faim menée avec le pasteur Jean Costil en avril 1981, largement contribué à la sensibilisation sur les problèmes des jeunes issus de l'immigration, a déclaré : *« En ayant la tentation d'affirmer que votre devenir dans la société française est votre affaire et seulement votre affaire, vous feriez de toute évidence une erreur d'analyse : votre participation à la société française concerne l'ensemble de cette société, qui est remise en cause dans son identité avec votre présence. Mais vous pourriez surtout entraîner une terrible démobilisation de ceux qui sont proches de vous. »*

CLAUDE RÉGENT.

AVEC LE DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU MOTEUR FUSÉE ET DU LANCEUR ARIANE-5

La France propose aux Européens un ambitieux programme spatial

En décidant, vendredi 15 juin, d'une part de demander à ses partenaires de l'Agence spatiale européenne (ESA) de commencer dès 1984 le développement du gros moteur fusée HM-60 et d'étudier le lanceur Ariane-5, d'autre part de participer au projet de l'ESA de satellite d'observation de la Terre ERS-1 (*le Monde* du 16 juin), c'est un ambitieux programme que la France propose à ses partenaires européens.

Sa réalisation implique que l'Europe augmente de moitié, dans les dix ans qui viennent, la part des crédits qu'elle consacre aux activités spatiales. L'indépendance se paie cher, comme en témoignent les 10 à 12 milliards de francs que l'Europe a déboursés pour développer le lanceur Ariane, dont les succès récents ont été peu appréciés de certains responsables américains. Or cet effort considérable doit être prolongé, car il y a tout lieu de croire, comme le ministre français de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, que « *les pays qui, demain, n'auront pas une autonomie spatiale seront des pays de second rang* ».

La décision de développer un gros moteur à oxygène et hydrogène liquide – d'une poussée quinze fois supérieure à celui qui équipe le troisième étage d'Ariane, – en permettant de disposer dans le courant des années 90 du puissant lanceur Ariane-5, est un premier pas pour éviter un tel déclin. L'Allemagne fédérale, la Suède, l'Italie, et même, semble-t-il, la Grande-Bretagne ne s'y trompent pas et souhaitent participer à ces programmes. Car, au-delà des objectifs commerciaux – lancements de satellites de grandes dimensions – qui commandent directement ces projets de moteur, puis de lanceur, se dessine l'ébauche des premiers éléments qui permettront, après l'an 2000, de réaliser une station spatiale européenne permanente habitée par un équipage d'astronautes. Celle-là même que le président Mitterrand a évoquée dans son discours de La Haye.

Quant au satellite ERS-1, à lancer vers 1990, il ne concurrence pas le programme français SPOT, puisque ERS-1 observe la Terre par radar et qu'il est orienté vers des études océanographiques et climatiques (1). Il représente pour l'industrie française la réalisation d'une plate-forme (corps du satellite) qui *serait dérivée de celle construite* pour SPOT, et il induira des progrès technologiques dans l'observation par radar, eux aussi utiles pour une future station. Mais l'adoption par le gouvernement français de ce projet tient surtout à l'intérêt majeur que lui portent certains de nos partenaires européens. La France participerait au prorata de son PNB, soit pour environ 20 % du coût.

Le développement du moteur HM-60 demandera quatre milliards de francs sur dix ans, et la France souhaite que ses partenaires en prennent la moitié en charge. Le coût du satellite ERS-1 est du même ordre. Quant au programme Ariane-5, il est évalué à onze milliards de francs.

Les dépenses spatiales françaises ont récemment beaucoup augmenté : en trois ans, le budget du CNES a doublé en francs courants, le volume global des activités spatiales est passé de 3,7 milliards en 1981 à 5,4 milliards en 1983. Une progression beaucoup plus modérée doit permettre à la France de mener ces trois programmes, d'autant qu'ils commenceront lentement et remplaceront progressivement les programmes actuellement en cours. Mais, pour certains de nos partenaires européens, il n'en est pas de même, et ce que la France leur propose exige d'eux un effort important. Même parfaitement motivées, les décisions seront donc dures à prendre.

La station orbitale américaine

D'autant qu'à ces dépenses pourraient s'ajouter une participation à la station orbitale américaine. Elle ne figure pas dans les décisions annoncées, mais n'est nullement exclue. M. Fabius décrit l'avenir spatial européen comme une série d'étages : le moteur HM-60 et le lanceur Ariane-5 constituent les deux premiers, les suivants pouvant être la réalisation de la mini-navette européenne Hermès, et celle de modules habitables, l'ensemble de la station spatiale européenne étant réalisé dans les années 2010-2020, lorsque toutes les technologies nécessaires auront été acquises. Participer à la station américaine, à des conditions qui assurent à l'Europe une réelle autonomie dans la conception et l'utilisation, est un bon moyen d'acquérir ces technologies. Mais c'est une nouvelle augmentation, de l'ordre du tiers, des budgets spatiaux européens.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et MAURICE ARVONNY.

(1) Le programme français SPOT, auxquel participent la Suède et la Belgique, prévoit la construction de deux satellites – dans un premier temps – qui observent la Terre en lumière visible et en infrarouge, et dont la mission principale est la télédétection des ressources terrestres.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

Les calculs du second tour

Afin d'éviter les calculs du fameux « match de la honte » RFA-Autriche de la dernière Coupe du monde, les organisateurs du championnat d'Europe de football ont décidé que le coup d'envoi des dernières rencontres des groupes qualificatifs aura lieu mardi 19 et mercredi 20 à la même heure. Toutefois, lorsque Français et Yougoslaves à Saint-Etienne, Danois et Belges à Strasbourg, puis Allemands de l'Ouest et Espagnols à Paris, Portugais et Roumains à Nantes, se présenteront sur la pelouse, les jeux seront peut-être faits.

Le deuxième tour disputé le 16 juin pour le groupe 1 et le 17 juin pour le groupe 2 pouvait en effet être décisif. Privés d'Amoros, suspendu pour trois matches après son coup de tête, les Français devaient rencontrer samedi à Nantes les Belges, dont le jeune milieu de terrain Vincenzo Scifo a fait forte impression contre la Yougoslavie. Décevants face aux Portugais, les Allemands, champions en titre, devaient chercher dimanche à Lens une réhabilitation contre les Roumains, qui avaient mis les Espagnols en difficulté.

Sept caméras sur ordonnance

De Lens à Marseille, de Nantes à Strasbourg, en passant par Paris, Saint-Etienne et Lyon, l'automobiliste a pu croiser, au hasard des itinéraires, un convoi de véhicules frappés du sigle SFP. La Société française de production a, en effet, mis en place un dispositif important pour permettre à TF 1 et à Antenne 2 et d'une manière générale à l'UER (l'Eurovision) d'assurer le plus correctement possible la couverture du cinquième Championnat d'Europe de football.

Une société, qui sera dissoute à la fin de la compétition, a été créée pour la circonstance : Eurofoot, qui groupe la SFP, TDF (Télédiffusion de France) et les deux chaînes françaises. Quatre unités de production, composées au total d'environ cent cinquante personnes, ont été mises sur pied par la SFP, maître-d'œuvre, pour réaliser le quadrillage des quinze matches inscrits au programme. Chacune d'elles dispose, notamment, du matériel suivant : un gros car de régie vidéo mobile, contrôlant cinq caméras, un autre plus petit en liaison avec deux caméras et un car d'enregistrement doté de trois magnétoscopes pour les ralentis et le montage des résumés filmés.

Pour chaque match, TF 1 ou Antenne 2 peut donc utiliser, sous la coordination générale du réalisateur Gérard Van der Gucht, sept caméras. Six, dont cinq sont fixes, sont placées sur le terrain : trois dans les tribunes, une derrière chacun des buts des deux camps et une caméra portable sur le bord de la touche. La septième est intallée dans un studio mobile aménagé dans les locaux des stades pour diffuser les interviews françaises ou étrangères à destination de tous pays.

Au total quarante-deux pays, débordant largement le cadre européen, ont été intéressés par la retransmission télévisée de tout ou partie de cet Euro-84. Certains n'ont acheté que les images, et ce sont les comptes rendus de Thierry Roland ou de Didier Roustan qu'entendent, par exemple, les téléspectateurs d'Afrique du Nord.

Selon les demandes, vingt-cinq à trente positions de commentateurs ont été prévues dans les cabines des stades. Il y en aura trente-cinq pour la finale le 27 juin à Paris. Pour cet ultime match, d'autres efforts supplémentaires seront faits : ainsi les responsables pensent installer, sur le toit d'une tribune du Parc des Princes, une caméra télécommandée munie d'un zoom *extrêmement puissant pour permettre* de saisissantes vues plongeantes.

L'éternel insatisfait

Toute cette ordonnance, qui nécessite un gros travail, ne contente pas forcément cet éternel insatisfait qu'est le téléspectateur, et les mêmes querelles byzantines ont ressurgi : faut-il multiplier les gros plans ou les plans rapprochés au risque de perdre l'action d'ensemble ? Faut-il privilégier le champ général et réduire alors les footballeurs à l'état de lilliputiens ? On vante souvent la compétence et le talent des caméramen et des réalisateurs de la BBC qui savent alterner les deux options au moment convenable. Pour ce qu'il nous a été donné de voir jusqu'à présent, les techniciens français n'ont pas à rougir de la comparaison.

Il faut seulement souhaiter, pour la suite de la compétition, que les principaux acteurs, c'est-à-dire les joueurs, soient tous à l'unisson. Il est difficile d'offrir un bon spectacle quand il ne se passe rien sur le terrain, comme jeudi 14 juin, lors des deux fastidieuses rencontres RFA-Portugal et Espagne-Roumanie.

L'absence d'émotion a aussi un fâcheux effet sur les commentaires, indépendamment des qualités et des défauts de chacun. Mais la presse audiovisuelle, au lieu de répéter que « *un tel passe la balle à un tel* » pourrait, peut-être, *profiter du manque* d'événement pour faire un dégagement sur le football roumain, par exemple, et ses œuvres, méconnues du public français.

MICHEL CASTAING.

« Que connais-tu à l'arbitrage ? »

Reconnu comme l'un des meilleurs arbitres internationaux, Michel Vautrot ne se prend pas pour Zorro. « *Je ne suis pas un justicier* », se plaît-il à dire. Célibataire, il vit dans une HLM à Besançon auprès de sa mère. Agé de trente-neuf ans, carrure d'athlète – 1,87 m et 88 kilos, – il ne se destinait pas précisément au football. Atteint dans sa jeunesse d'une insuffisance cardiaque, la faculté lui avait interdit tout exercice physique. Passionné de philatélie, il se contentait de collectionner les coupures de la presse sportive spécialisée.

A dix-sept ans, Michel Vautrot était déjà membre du comité directeur de l'équipe professionnelle de Besançon. « *J'arrivais*, dit-il, *avec ma vieille mobylette rouillée. Je la rangeais aux côtés de somptueuses Mercedes. J'étais de nature timide. Entouré de notables, j'écoutais et me hasardais rarement à donner mon avis.* » Jusqu'au jour où contestant la responsabilité de l'arbitre dans une défaite de l'équipe bisontine, il s'attire une verte réplique d'un dirigeant : « *Eh ! le gamin, que connais-tu à l'arbitrage ?* »

Vexé, Michel vautrot décide de devenir arbitre. Il est reçu aux épreuves théoriques de l'examen. Seules, ses fonctions de professeur de sciences et de techniques économiques auraient pu le tenir éloigné des terrains de jeu. Ce ne sera pas le cas. Il saisit l'opportunité qui lui est un jour offerte d'être inspecteur de l'apprentissage au rectorat de Besançon.

Un rôle pédagogique

L'homme considère que, dans le monde du sport, « *l'arbitre a un rôle pédagogique à jouer* ». Le doigt pointé vers le fauteur, Michel vautrot donne même parfois l'impression d'être autoritaire. S'il n'a jamais été agressé physiquement par un joueur, il a, en revanche, souvent été l'objet de menaces verbales. Avec les vingt-cinq arbitres français qui dirigent les rencontres du championnat de France, il reconnaît toutefois qu'il est très protégé. Ce n'est pas le cas de tous ceux qui exercent anonymement leur passion à un niveau inférieur, reconnaît-il. Et Michel Vautrot n'apprécie guère les gestes déplacés des supporters qui vont jusqu'à attendre ses collègues à leur sortie du stade.

Les compromissions ? Michel Vautrot ne veut pas en entendre parler. Une preuve. Un de ses amis, représentant d'une marque allemande de vêtements, lui a proposé un jour 20 000 francs pour porter des chemises de cette marque. Le numéro un français de l'arbitrage s'est étonné qu'on ait pu lui faire cette proposition. Les arbitres sont-ils vraiment des incorruptibles ? Michel Vautrot estime que à de rares exceptions près, les accusations portées contre ses amis relèvent du ragot : « *On n'a jamais le droit, sans preuves, de salir un homme.* »

Meilleur arbitre international en 1981 et 1983, il a reçu à ce titre le prix de la ville de Sienne de la Fédération internationale de football association. Comme ses collègues qui exercent cette fonction pour le plaisir, Michel Vautrot se considère comme un « bénévole », ce qui constitue la meilleure garantie du déroulement des rencontres sportives. Avec une indemnité de préparation et d'équipement de 950 francs par match, et une prime de 250 francs pour une rencontre internationale, il ne s'enrichira guère ! Il lui plaît bien davantage « *de rendre au football ce que le football lui a apporté* ».

GILLES MARTINEAU.

● *RUGBY : test en Nouvelle-Zélande.* – Les All Blacks néo-zélandais ont gagné le 16 juin à Christ-Church par 10 à 9 le premier test-match de la tournée française aux antipodes. Les All Blacks ont réussi un essai par Taylor (57e minute) et deux buts de pénalité (9e et 50e minutes) tandis que les Français ont inscrit un essai par Blanco (77e minute) transformé par Lescarboura qui a également passé un drop (31e minute).

● VOILE : *Transatlantique en solitaire.* – Le trimaran du Français Philippe Poupon avait comblé, vendredi 15 juin, son retard sur le trimaran du Britannique Peter Phillips qui était en tête de la course depuis une semaine. Les deux voiliers, qui ont été dessinés par l'architecte anglais John Shuttleworth, n'avaient plus que quelque 500 milles à couvrir pour atteindre Newport, vraisemblablement lundi 18. Ils étaient talonnés par les bateaux d'Eric Tabarly, de Marc Pajot et de Daniel Gilard.

Dialogue franc mais sans concessions entre Jean-Paul II et le clergé suisse

De notre envoyé spécial

Einsiedeln. – Située à 900 mètres d'altitude entre le lac de Zurich et le lac des Quatre-Cantons, la masse imposante de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame-des-Ermites à Einsiedeln domine cette petite station de ski du haut de ses deux tours baroques. L'église abbatiale d'un style rococo éblouissant abrite une statue qui devrait rappeler à Jean-Paul II sa Pologne natale : une Vierge noire miraculeuse datant du quinzième siècle. C'est dans ce principal lieu de pèlerinage marial de la Suisse que la conférence épiscopale se réunit quatre fois par an. Aussi l'étape mariale du voyage de Jean-Paul II en Suisse a-t-elle été choisie pour sa rencontre avec les évêques et les prêtres.

Ceux-ci se sont adressés à lui avec la même franchise que les théologiens et les jeunes (*le Monde* du 15 juin). Dans son adresse de bienvenue, Mgr Henri Schwery, évêque de Sion et président de la conférence, s'est plaint des nombreuses lettres de délation envoyées au Vatican par des chrétiens suisses « *profondément inquiets* ». Reconnaissant « *nos faiblesses et nos insuffisances* » ainsi que « *le droit pour chacun de s'adresser au pape* », Mgr Schwery a déclaré : « *Nous regrettons cependant que certains fidèles croient servir l'Eglise en s'adressant à vous à notre insu.* »

En recevant les représentants du clergé suisse, le pape a entendu des revendications encore plus nettes. Le porte-parole du clergé tessinois a parlé de la question des divorcés remariés « *qui vivent encore leur foi et désireraient recevoir les sacrements* », la souffrance des prêtres qui ont quitté le sacerdoce et, s'étant mariés, « *attendent de pouvoir régulariser leur situation de famille* » et des prêtres qui « *regrettent qu'il ne soit pas possible de recourir plus fréquemment au sacrement de pénitence avec l'absolution collective* ».

Une épingle de sûreté

C'est un représentant du clergé alémanique, le Père Markus Fischer, qui est allé le plus loin par son franc-parler. « *Ce serait une aide pour nous*, a-t-il dit au pape, *si votre représentant dans notre pays, le nonce, développait sa vigilante présence parmi nous en vous informant de façon correcte.* » Parmi d'autres requêtes, il demandait que les conférences épiscopales aient une plus grande autonomie vis-à-vis de Rome, que l'unité de l'Eglise ne passe pas par l'uniformité, que de « *nouveaux ministères* », notamment chez les laïcs, soient reconnus par Rome, que la femme soit intégrée dans le ministère ecclésial et que des hommes mariés puissent accéder au sacerdoce. Plaidant pour « *l'ouverture* », ce prêtre a offert au pape un « *cadeau symbolique* » : une épingle de sûreté, laquelle, pour être utilisée, doit être ouverte...

Si Jean-Paul II a admis que ces questions lui soient posées en toute franchise, il a marqué tout aussi clairement son refus d'envisager la moindre évolution sur ces points controversés. Dans son discours aux évêques, le pape a surtout insisté sur l'importance de la collégialité non seulement entre les évêques, mais dans leurs rapports avec le Saint-Siège. Il a souligné la nécessité d'une « *solidarité totale avec le chef du collège apostolique* ».

« *Quant aux questions posées par les chrétiens*, a conclu le pape sans détour, *il faut accepter que (...) certaines d'entres elles restent sans solution satisfaisante parce que ce sont les données mêmes des problèmes qui l'empêchent. Je pense à certains cas de foyers divorcés, à certains cas de prêtres, à certaines situations de mariages mixtes* ».

Parlant aux prêtres, Jean-Paul II a répondu à leurs interrogations avec encore plus de fermeté. L'autonomie d'une église locale ne peut jamais « *justifier quoi que ce soit de discordant avec l'unité de doctrine de la foi, de la morale et de la discipline sacramentelle catholique* ». C'est pourquoi l'attitude de l'Eglise ne changera ni sur les divorcés remariés, ni sur l'absolution collective, ni sur le statut des prêtres, ni sur l'obligation de maintenir le débat dans l'Eglise latine. A ce sujet le pape a rappelé que « *le célibat n'est pas seulement une adjonction juridique au sacrement de l'ordre mais l'engagement de la personne pris en toute maturité envers le Christ et l'Eglise. Les dispenses, même si elles sont possibles, ne peuvent supprimer, diminuer ni faire ignorer le caractère de cet engagement* ». Et il a rappelé l'exigence montrée par l'Eglise concernant l'indissolubilité de l'engagement du mariage.

En écoutant le réquisitoire sévère d'une partie du clergé suisse, Jean-Paul II s'est-il souvenu que Zwingli, père de la Réforme en Suisse, avait été curé à Einsiedeln ? Si le pape n'a pas esquivé les questions qui lui ont été posées, l'échange qui en est résulté a été un dialogue de sourds.

ALAIN WOODROW.

En bref

Deux phalangistes libanais inculpés de meurtre

M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, a inculpé d'homicide volontaire et placé sous mandat de dépôt deux phalangistes libanais, MM. Michel Krimisti, vingt-deux ans, et Simon Haïm, vingt-trois ans.

Les deux hommes, arrêtés en Seine-Saint-Denis au mois de mai pour une affaire de vol de chéquier et de recel, avaient assisté, le 19 février, rue de Flandres à Paris, au meurtre d'un autre phalangiste libanais d'origine arménienne, Manuel Kalenderian, par injection d'air dans une veine à l'aide d'une seringue hypodermique. Selon eux, l'auteur de ce crime, Ofnan Zeronian, en fuite, qu'ils avaient accompagné ce jour-là, aurait agi ainsi parce que sa victime lui devait de l'argent.

L'assassinat d'une employée dans une école de Roubaix

Lille. – Les policiers de Roubaix devaient entendre de nouveau, samedi 16 juin, le meurtrier présumé de Françoise-Marie Petit-Rinsveldt, vingt-sept ans, assassinée, le jeudi 14 juin dans l'après-midi, d'une quinzaine de coups de couteau, dans son bureau de secrétaire du collège Jean-XXIII, à Roubaix (Nord) : il s'agit d'un homme de trente-neuf ans, Jean Ducroquet, auteur d'une agression à la baïonnette il y a deux ans, et connu pour être violent lorsqu'il a bu.

Le suspect avait été aperçu à l'heure du meurtre aux abords du collège. Interrogé dès vendredi matin, Jean Ducroquet, qui se trouvait alors en état d'ébriété avancé, avait avoué être le meurtrier de la jeune femme, mais n'avait pu expliquer les circonstances et les raisons de son acte, ni indiquer ce qu'était devenue l'arme utilisée. Ses déclarations incohérentes ne pouvant justifier son inculpation, il avait été placé en garde à vue au commissariat central de Roubaix. – *(Corresp.)*

Peines d'amende pour deux « chasseurs de Turcs »

La cour d'appel de Limoges a condamné vendredi 15 juin à des peines d'amendes de 3 000 F et 1 200 F deux habitants de Bourganeuf (Creuse), MM. Alain Perrot, armurier, et Henri Vendé, gendarme en activité, qui le 22 juin 1983 avaient décidé d'aller « *foutre la trouille* » et « *rincer la gueule* » à des immigrés Turcs de cette ville.

La cour a seulement retenu contre eux les délits de « *violences légères* » et « *transports d'armes de quatrième catégorie* ». Elle a relaxé un troisième prévenu M. Alain Bellot, qui conduisait la voiture à bord de laquelle avait pris place ce commando.

Cet arrêt confirme un jugement rendu le 26 janvier par le tribunal de Guéret et dont le ministère public avait fait appel. La défense plaidait la thèse de la « *farce imbécile* » bien que des grenades lacrymogènes aient été lancées et des coups de fusil tirés. – *(Corr.)*.

RECTIFICATIF. – C'est Me Charles Libmann, et non Liberman, qui a plaidé à Lyon pour M. Georges Fillioud (*le Monde* du 16 juin).

Baccalauréat 1984

MACHIAVEL DÉTRONE MARX ET FREUD DANS LES SUJETS DE PHILOSOPHIE

Les candidats du baccalauréat d'enseignement général ont subi, vendredi 15 juin, les épreuves écrites de philosophie (nos dernières éditions). *Dans plusieurs académies, les sujets avaient trait au pouvoir, à la liberté, à l'Etat. Pour les commentaires de textes philosophiques, Aristote arrive en tête parmi les auteurs les plus souvent soumis à l'examen des candidats. Viennent ensuite Hegel, Platon, Kant, Descartes, tandis que Marx et Freud ont disparu au bénéfice de ... Machiavel.*

Voici les sujets proposés dans les trois académies de l'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles) :

● **SÉRIE A**

Trois sujets au choix :

1) Le fait de parler la même langue institue-t-il entre les hommes des liens privilégiés ?
2) La question : « Qu'est-ce que l'homme ? » est-elle la question fondamentale de la philosophie ?
3) Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte d'Aristote.

● **SÉRIE B**

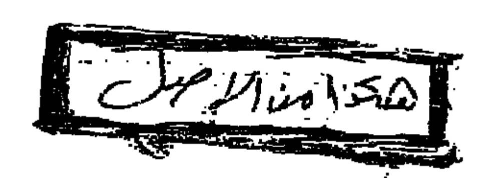
Trois sujets au choix :

1) L'histoire est-elle notre mémoire collective ?
2) La mathématique est-elle réductible à la logique ?
3) Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Lucrèce.

● **SÉRIES C et D**

Trois sujets au choix :

1) L'art est-il le règne de l'apparence ?
2) Y a-t-il un commencement du temps ?
3) Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Descartes.



Culture

LA CITÉ DES IMAGES

Les vases grecs dans le métro

La Régie autonome des transports parisiens, généralement plus connue par son sigle, la RATP, s'était déjà acquis une excellente image par ses campagnes de publicité (ticket chic-ticket choc, etc.), par une utilisation fort intelligente des couleurs jaune et marron, presque emblématiques désormais, par un dynamisme qui a considérablement aéré les couloirs du métro et accéléré les couloirs d'autobus. Toute cette agitation laissait peu de temps pour souffler et masquait une ambition culturelle d'un égal dynamisme. La musique, bien sûr, mais pas seulement. Dans les sous-sols de Paris, des stations comme Louvre ou Saint-Germain-des-Prés se sont mises à réfléchir sur l'histoire de l'art ou l'histoire de la ville. Une station désaffectée du sixième arrondissement s'est trouvée momentanément reconvertie à la création contemporaine. Et les grands « nœuds ferroviaires » que sont, à l'instar de Mouchard, Châtelet-Les-Halles, ou Auber, se sont trouvé accueillir des expositions le plus souvent très dignes d'intérêt.

La difficulté d'une exposition dans les couloirs du métro, c'est évidemment de faire que les gens s'arrêtent, ou tout au moins ralentissent le pas. C'est surtout qu'il ne peut y avoir de recette toute faite, le métro étant par essence un brassage de toutes les couches sociales, de toutes les cultures. Faut-il viser bas, faut-il viser haut ? Et peut-on viser haut sans exclure la compréhension la plus universelle possible ? Cela vient en tout cas d'être tenté pendant quinze jours à la station Châtelet-Les Halles du Réseau express régional, dit RER, et avec le concours du CNRS, alias Centre national de la recherche scientifique ; l'exposition qui vient d'immigrer boulevard Raspail est due à un sous-ensemble de ce CNRS, le centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes, avec la collaboration de l'Institut d'archéologie de l'université de Lausanne, ville où cet ensemble a d'ailleurs été déjà présenté. Elle porte sur un des sujets traditionnellement considéré les plus ennuyeux par les enfants ou les visiteurs habituels des musées, sur les objets, souvent aussi, les plus généreusement voués à la poussière aux ampoules cassées et aux vitrines archaïques : les vases grecs.

Or le charme qu'on croyait perdu pour s'être laissé écœurer devant d'interminables séries, ce charme opère à nouveau. Cela tient paradoxalement, ou au moins en partie, à l'utilisation ingénieuse de la photo. Celle-ci permet en effet d'échapper à la *monotonie qu'engendre pour le* non-spécialiste la répétition de formes, si parfaites soient-elles, et *de mettre en avant*, *en « relief »* si l'on peut dire, les fameux dessins que portent ces vases. De surcroît, les nouvelles études apportées aux vases grecs et à leurs décors, études dont un colloque international s'est fait le relais à Lausanne en février dernier, ont permis de donner une signification nouvelle plus moderne en un sens, à toutes ces histoires de beaux jeunes hommes nus, d'hommes barbus, drapés et dignes (enfin... pas toujours) de femmes soumises à la fontaine. Et voici les mêmes hommes, les mêmes adolescents, les mêmes femmes et toute la faune de la Grèce antique qui se mettent à vivre, à courir, à chasser pour de bon, à s'aimer pour de vrai, pour en rester aux plus banales activités. C'est ce qu'on peut appeler un « regard ethnologique », davantage qu'une archéologie, regard qui étudie, trie, sépare, compare ce qui relève de la réalité, de la vie quotidienne d'une part, et de l'imaginaire, chose divine ou chose de l'art, d'autre part.

On est loin de questions aussi entêtantes pour le grand public (et *même pour les autres, car l'analyse* purement technique ou purement esthétique de tels objets en donne *une idée bien décharnée*), *que celles* des vases à figures noires (les premiers chronologiquement) ou à *figures rouges ; ou plutôt, ces questions* angoissantes se révèlent ici aussi simples que les tickets bicolores *du métro.*

L'exposition s'appelle « La cité des images », elle comporte quelque deux cent cinquante documents regroupés selon une dizaine de grands thèmes familiers des Grecs : la chasse, la guerre, la fête, ou encore le monde des femmes puisque celui-ci peut être en efet perçu comme particulier. Les organisateurs ont eu l'intelligente pudeur de ne pas mettre en avant de la même manière les affaires de l'amour : on imagine ce que cela aurait suscité dans le métro. Et ils ont eu la pudique intelligence de le laisser là où il est, c'est-à-dire partout sous la forme de l'amour du beau, dans le corps de l'éphèbe. On ne peut courir plus d'un lièvre à la fois...

Parallèlement à l'exposition les éditions Fernand Nathan-LEP publient sous le même titre *la Cité des images*, un merveilleux livre, d'images précisément, mais aussi de textes qui permettent de savoir tout ce que l'on peut savoir dans l'état des recherches, sur cet art majeur qui, du huitième siècle au quatrième siècle, conquit tout le bassin de la Méditerranée.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ L'exposition est maintenant présentée, du 15 juin à la fin juillet, à la Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris-6e.

DE WEST SIDE STORY A BREAK STREET

Les rues dansent

Beat Street-Break Street. Combat de rues pour le titre gagnant. Les smurfers sont jetés sur l'écran. Smurf d'ouest, smurf d'est. Rivalité de côte à côte. Les gamins de *Beat Street* opèrent dans le Bronx, graffitisent le métro, rêvant de la rame blanche qui passe au loin, immaculée. La neige de leur rue est sale, ils mènent une existence souterraine, portent des grosses chaussettes dans leurs basketts... Ceux de *Break Street* ignorent le froid. Ils respirent la brume moite de L.A., roulent en vieille bagnole jusqu'à Venice, et là, devant le sable blanc du Pacifique, dansent, au milieu d'un cercle de Californiennes en maillot, aux belles cuisses dorées — la différence est importante. Pour eux, tout est dans la décoration : blousons rutilants, multiples bracelets cloutés, dents de requin à l'oreille, débardeurs dévoilant des biceps cent pour cent *body building*... Autre différence non moins importante : les enfants du Bronx ont l'air authentique, ceux de la côte est essaient à peine de le *paraître*.

Sans conteste, le gagnant du titre est *Beat Street*, présenté à *Cannes hors compétition* (*le Monde* du 23 mai), sorti à Paris dans douze salles, uniquement en V.O. Logique puisqu'il s'agit de montrer un mode de vie fondé sur un rythme de langage. *Break Street* sort également dans douze salles à Paris, une en V.O. onze en V.F. Etrange d'entendre : *« Ouais, on s'est bien éclaté, c'était chouette, les copains »*, vocabulaire qui marque le passage de l'héroïne de la danse jazz à danse de rue. Elle est donc danseuse, elle a des joues saines, et dans le film on dit qu'elle a du talent. Elle émeut tous les hommes qu'elle côtoie. Sagement — car ils ne sont guère prometteurs — elle n'en préfère aucun. Elle reste une bonne copine, avec cependant un faible pour l'impresario qui se bat pour la faire participer à un important concours, où, avec ses deux potes de la rue, elle subjugue l'austère jury. Copie conforme de *Flashdance*.

Sans le triomphe de *Flashdance*, qui n'aurait pas existé sans le triomphe de *Fame* (dont la reprise est annoncée pour le 4 juillet), personne n'aurait songé à tourner ce genre de film sans vedettes, à petit budget, dont le fil conducteur est de plus en plus ténu — à côté, les émissions de télé de l'après-midi, c'est Kant. Ils sont fondés sur l'attrait pour la jeunesse, destinés à une jeunesse qui ne s'identifie pas aux personnages, mais à la danse. Et dans les salles, pendant la publicité de l'entracte, le son est remplacé par la musique, et les enfants sur proscenium interfèrent avec l'image et s'exercent.

Pendant les années 30 et 40, les séries avec Shirley Temple, Deanna Durbin, avec Mickey Rooney et Judy Garland offraient au moins une intrigue avec une morale à la fin, des modèles de bons petits Américains. Là, rien. Des images, des sons, des cadences.

Beat Street s'apparenterait plutôt à *la Fièvre du samedi soir*, à un héros représentatif, un décor, un milieu situé, des personnages qui ont sinon une histoire, du moins un destin et des rêves. Dans dix ans, peut-être moins, on retrouvera avec émotion les années 70 et les yeux bleus de Travolta, comme on retrouve régulièrement depuis un quart de siècle la chemise mauve de Georges Chakiris et *West Side Story*.

West Side Story ressort une fois de plus. Mais c'est autre chose. C'est solide comme du *théâtre*. C'est du théâtre, une comédie musicale qui a encore fait le plein au Châtelet il y a *deux ans, avec une troupe pourtant* sans grand éclat. Un classique. Il y a la musique, à la fois *facile et raffinée*. Il y a la chorégraphie de Jerome Robbins, synthèse inégalée du ballet-jazz. Et il y a une histoire mythique, celle de Romeo et Juliette — comme dans *Flashdance*, celle de Cendrillon ; comme dans *E.T.*, celle du Petit Poucet...

Qu'est-ce qui permet à un film *de dépasser ses anecdotes, de* survivre au temps, sinon le retour à des rêves enfouis, et de quoi se nourrit le rêve, *sinon de mythologie ?*

COLETTE GODARD.

LA GRÈVE A L'OPÉRA

Après avoir repoussé, par 101 voix contre 5, les propositions de la direction pour une nouvelle convention collective, les danseurs de l'Opéra de Paris ont confirmé leur décision d'entamer une grève à partir du 16 juin. Les représentations prévues au palais Garnier à 19 h 30 (soirée Stravinski) et au Palais des sports à 15 heures et 20 h 30 (*le Songe d'une nuit d'été*) sont annulées. Les billets peuvent être échangés pour une représentation ultérieure ou remboursés.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

COR. — Jean-Michel Tavernier, Patrick Poigt, Gilles Balestro, Eric Brisse (élèves de Georges Barboteau).

HAUTBOIS. — Jacques Tys, René Guillamot, Pascal Zamora (élèves de Pierre Pierlot).

■ *M. CHARLES PELLAT*, ancien directeur de l'Institut d'études islamiques a été élu au fauteuil de Henri Laoust, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

[Né le 28 septembre 1914 à Souk-Ahras (Constantine), agrégé d'arabe, docteur ès-lettres, Charles Pellat a été professeur au collège de Marrakech, professeur au lycée Louis-le-Grand, et à l'Ecole des langues orientales, professeur d'arabe à la Sorbonne, chef de la section d'études islamiques, directeur de l'édition française de l'encyclopédie islamique. Il a écrit une trentaine d'ouvrages tous consacrés à la littérature arabe.]

■ LES COMÉDIENS DE L'ILE-DE-FRANCE, qui présentent plusieurs spectacles en alternance à la Comédie des Champs-Élysées, ont dû annuler les représentations des 15 et 16 juin, de *Mangeront-ils ?* de Victor Hugo, l'un des acteurs étant malades. Les représentations reprendront le 19 juin et se poursuivront jusqu'au 22 juillet.

Communication

LA GUERRE DES SATELLITES

La Grande-Bretagne, tête de pont de l'offensive américaine

La révélation faite mercredi 13 juin par la Société luxembourgeoise de satellites (*le Monde* du 14 juin) donne enfin un contenu précis à l'offensive américaine sur l'espace audiovisuel européen. Le satellite « Coca-Cola », surnom *donné* par M. *Louis Mexandeau*, ministre des PTT, au projet Coronet, a maintenant un visage : Home Box *Office (HBO), filiale* du groupe Time, première chaîne payante sur le câble américain et leader incon*testé du marché avec ses quinze* millions d'abonnés. Fer de lance de l'offensive, une société britannique à *vocation européenne, Première*, regroupant HBO, sa principale rivale Showtime, trois « majors » *hollywoodiens* (Warner, *Columbia* et Twentieth Century Fox) et du côté britannique, le groupe Thorn *EMI et le producteur* Goldcrest.

Le but est simple : profiter des réseaux existants en Belgique et aux Pays-Bas, des politiques volontaristes de câblage menées en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale pour arroser directement l'Europe avec des films et des séries américaines. *Il* manquait un relais technique : c'est aujourd'hui le satellite luxembourgeois dont HBO sera le seul actionnaire américain et Première le premier client. HBO est le prototype de ces croissances spectaculaires *à l'américaine*. Lancée en 1976, la chaîne a très vite dominé 65 % du marché de la télévision payante et s'est imposé surtout comme le partenaire obligé des compagnies de cinéma hollywodiennes, avec lesquelles elle signe des accords exclusifs. Depuis deux ans, HBO s'est lancé dans la production ciné*matographique, investissant* 400 millions de dollars dans un studio avec la chaîne CBS et Columbia. *En 1984*, la *société participe* à plus de soixante longs-métrages, devenant la principale source de *financement du cinéma aux Etats-*Unis, à hauteur de 250 millions de dollars.

Mais cette puissance redoutable a les pieds fragiles : HBO affronte aujourd'hui la crise du câble américain dont le nombre d'abonnés plafonne. La chaîne de télévision payante craint également la concurrence des satellites de télévision directe prévus aux Etats-Unis en *1986* et cherche à se placer sur ce nouveau marché. Mais l'attaque la plus brutale est venue cette année de *l'explosion du marché vidéo* (le magnétoscope), qui détourne le public de la télévision payante. La solution est vite trouvée : le redéploiement sur le marché du câble européen; en pleine croissance.

Il y a six mois, HBO et ses partenaires du cinéma prennent pied en Grande-Bretagne, dont le modèle de câblage libéral semble offrir des garanties de développement rapide. La création de Première est d'ailleurs suivie par celle de TEN, autre consortium anglo-américain regroupant le reste des « majors » hollywoodiennes : Paramount, Universal, Metro Golwyn Mayer et United Artists. Mais le câble anglais déçoit les espérances. Au mois de mars dernier, le gouvernement britannique, par souci de resserrement budgétaire revient sur les avantages financiers consentis aux câblodistributeurs. La croissance des onze nouveaux réseaux sera moins rapide que prévu : British Telecom et Thorn EMI, les deux gros partenaires du câblage, revoient en baisse leurs investissements.

Pour les sociétés américaines, c'est le signal d'une nouvelle fuite en avant : l'équilibre du marché des programmes ne se fera que sur une base européenne. Installés sur les réseaux britanniques déjà en fonctionnement, ils surveillent les nouveaux réseaux de Ludwigshafen et de Munich en Allemagne, et le plan de câblage français. TEN approche Sky Channel, la chaîne transmise par le satellite ECS, et signe un accord avec la société UVN pour lancer une chaîne payante aux Pays-Bas. Home Box Office et Première se glissent dans le projet Coronet au Luxembourg.

Grâce au marchepied britannique, les industries de programmes américaines sont donc virtuellement en mesure d'arroser l'Europe avec des produits de premier choix : films de long métrage mais aussi séries, car les compagnies hollywoodiennes sont de gros producteurs de télévision. Elles ont, face à elles, des pays qui s'équipent rapidement en réseaux mais disposent de peu de programmes. Un marché en or.

Ce n'est plus seulement le satellite franco-allemand de télévision directe qui se trouve menacé mais tout l'équilibre du plan de câblage. C'est aussi une redoutable concurrence pour Canal-Plus qui se voulait le support d'une contre-offensive française, puis européenne en matière de télévision payante et de production. C'est enfin l'ensemble des télévisions nationales qui vont se retrouver face à des concurrents bénéficiant de la priorité et de l'exclusivité sur les programmes de grande diffusion.

On mesure ainsi ce que peut avoir de fondamental, pour l'avenir culturel et économique, la partie qui se joue aujourd'hui entre la France et le Luxembourg et au sein de la Communauté européenne. Le grand-duché fait aujourd'hui figurer de brebis galeuse, mais la Grande-Bretagne n'est-elle pas le grand méchant loup ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'œuf et la poule

La Société luxembourgeoise des satellites (SLS), bénéficiaire *d'une concession pour le projet* GDL, poursuit activement la mise en place de Coronet, l'entité de droit privé luxembourgeoise, qui doit en assurer l'exploitation. Une structure provisoire a été créée, Coronet société d'études SA, qui devrait s'effacer dès qu'un nombre suffisant d'investisseurs seront réunis. Ses responsables assurent que six partenaires se seraient d'ores et déjà décidés à participer — à hauteur d'une dizaine de millions de dollars — au capital de Coronet. Les 160 millions de dollars supplémentaires encore nécessaires — selon la dernière estimation du coût de mise en route du système GDL — devraient être fournis par des apports sous forme de location-vente (*leasing*).

Simultanément à la recherche d'investisseurs, les promoteurs de *GDL* négocient *l'achat d'un* premier satellite avec deux constructeurs américains : RCA et Hughes. Ces firmes serait en mesure d'honorer une commande entre quinze et dix-huit *mois seulement après sa passation*. Un délai très court, mais qui ne laisse cependant que de six à *neuf mois aux responsables* du projet pour surmonter les obstacles du « compte à rebours ».

Ceux-ci ne peuvent en effet conclure un contrat d'achat sans spécifier au constructeur certaines données techniques, notamment les fréquences d'émission et de réception. Or les négociations entamées avec les pays voisins du grand-duché dans le cadre des procédures prévues par l'UIT de Genève ne seront pas forcément achevées d'ici là.

Mais le problème qui préoccupe le plus M. Clay Whitehead et son équipe réunie dans la *société provisoire est d'une tout* autre ampleur et ressemble plus au casse-tête de l'œuf et de la *poule*...

Pour assurer le succès de l'entreprise GDL, il faut convaincre les sociétés de programmes susceptibles d'utiliser ce satellite de l'existence d'un marché, c'est-à-dire d'un parc d'antennes suffisant pour vendre des abonnements en nombre ou pour attirer des annonceurs publicitaires. Et pour intéresser les téléspectateurs européens à l'investissement d'un équipement *spécial* (estimé aujourd'hui au moins à 4 000 F), comme pour en susciter la fabrication auprès des industriels, il faut des programmes.

Là est sans doute le point crucial. On pourrait imaginer que certains industriels acceptent de prendre un risque. Les promoteurs de GDL, qui multiplient actuellement les contacts en Europe, affirment en connaître qui seraient prêts à se lancer. Mais dans quelle direction exactement ? Les antennes de réception pour satellites doivent en effet être conçues en fonction de la puissance émise, des fréquences utilisées ainsi que d'une norme de transmission. Les *constructeurs hésitent : « Chacun est pressé de partir après les autres »*, reconnaît-on chez Coronet, *où l'on espère, là aussi, faire* changer le cours des choses.

ERIC ROHDE.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3733

HORIZONTALEMENT

I. Il en est une que l'on suit et l'autre qu'il vaut mieux éviter. Bonne patronne pour un employé de maison. A certains principes. — II. Elimination ou illumination. Héros de roman ou zéro dans la réalité. — III. Grande *première*. Echancrure. — IV. Grande réserve pour beaucoup de précipitations. Se montra chouette ou pas chouette du tout. Participe passé. — V. Cheville. Signes d'égoïsme. Se porte bien ou se porte mal. N'est guère apprécié dans la soupe, fût-elle populaire. — VI. Manière d'aller. Vont beaucoup mieux après l'intervention des pompiers. — VII. Ne manque pas de bol. Possessif. — VIII. Maux d'enfants. Article. — IX. Précis ou quelque peu bâclé. Ne fut heureusement pas étouffé par la peste. — X. Pronom. Arbre de mort. Sigle. — XI. A la tête d'une brigade. Fait des étincelles ou jette du jus. — XII. Ne convient donc pas. Partie d'une académie. En retard. — XIII. Variété de pierre. Note. Sorti mais pas absent. — XIV. Peut se mettre à la portée de chacun. Travailleur des « champs ». — XV. Fait de belles robes. Papillon.

VERTICALEMENT

1. Calment les corps et chauffent les esprits. Travail de « Romain ». — 2. Queue de chat. Se prête avec intérêt. — 3. Sortent donc en se faisant tirer. *Décoller* une enveloppe. — 4. Met à l'honneur ou met dans l'embarras. Grossit à vue d'œil. — 5. Affaire épineuse. Bateau de Malaisie. Exclamation. — 6. Cuvette remplie d'eau. Oblige à répéter ou oblige à se taire. Manière de parler. — 7. Belle, en Bretagne. Sur le petit-gris mais pas sur le bourgogne. Fluide glacial. — 8. Une vraie larve. On leur demande toujours un bon mouvement. Dans le pétrin. — 9. Préfixe. Maison de chasseurs. A un œil au bout de la queue. — 10. Arrive en coups de vent. Plante des sables. Bon grimpeur. — 11. Un tardigrade. Passe à la douche avec un savon dur. Réduction d'horaire. — 12. Ne manque pas d'agrément. Symbole chimique. Met toujours du temps à quitter le labyrinthe. — 13. Béquille de marin. Mélange explosif. Pronom. Devise. — 14. On ne peut plus accueillant. Midi, même à quatorze heures. — 15. Vieilles balles de tennis. Etablissement de grande classe. Innocente et châtiée.

Solution du problème nº 3732

Horizontalement

I. Dentelle. — II. Elue. Auto. — III. Gamme. Mal. — IV. Ipséité. — V. Insecte. — VI. Nom. Rare. — VII. Guano. Euh ! — VIII. Ost. Ça. Ra. — IX. Et. Naos. — X. Eh ! Steppe. — XI. Revuistes.

Verticalement

1. Dégringoler. — 2. Ela. Nous. Hé. — 3. Numismate. — 4. Tempe. Tsu. — 5. Escroc. Tl. — 6. La. Eta. Anes. — 7. Lumière. Apt. — 8. Etat. Europe. — 9. Soles. Hases.

GUY BROUTY.

INQUIÉTUDE SUR LE SORT DE L'ACP

Quatre associations de journalistes et la Ligue des droits de l'homme viennent de marquer leur inquiétude face aux menaces qui pèsent sur l'Agence centrale de presse (ACP), deuxième agence de presse française.

L'Union nationale des syndicats de journalistes « *interpelle les patrons de presse actionnaires de cette agence, comme les parlementaires qui débattent en ce moment du projet de loi visant à assurer le pluralisme et la transparence des entreprises de presse, pour qu'ils se préoccupent de maintenir un outil nécessaire au fonctionnement démocratique de l'information* ».

De la même manière, la Ligue des droits de l'homme « *ne peut rester insensible à la disparition éventuelle de l'ACP* », qui aurait pour conséquence, affirme-t-elle, « *le quasi-monopole des sources d'information* ».

L'Association presse informations jeunesse (APIJ), l'Association des journalistes professionnels de la défense (AJD) et l'Association française des journalistes agricoles (AFJA) ont également publié des communiqués pour faire part de leur inquiétude.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LIECHI OU L'ESPRIT DES BOIS, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont (887-74-31), sam., 21 h 30.

GROS RENÉ ÉCOLIER, Théâtre de l'Atelier du Luxembourg, sam., dim., à 17 h.

JOURNAL INTIME DE SALLY MARA, Lucernaire (544-57-34), sam., dim., à 22 h 15.

L'ENFANT DE LA HAUTE MER, sam., 20 h 30 ; LA RÉPÉTITION DANS LA FORÊT, sam., 22 h ; Cave de l'hôtel de Beauvais (887-74-31).

WIELOPOLE, WIELOPOLE, Théâtre de Paris (280-09-30), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 : Cinna ; dim., 14 h : Ivanov ; dim., 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : sam., 20 h 30, dim. (dernière), 15 h : Mariage.

ODEON (325-70-32), sam., 20 h 30, dim., 15 h : Frédéric, prince de Hombourg.

SALLE ROGER-BLIN (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant.

TEP (364-80-80), dim. : Autosatisfaction (*spectacle dans un parking du XXe, tél. 363-72-20*) : Hall (364-80-80), sam., 15 h et 21 h : la Boîte à frissons.

BEAUBOURG (277-12-33), *Cinéma/Vidéo* : sam., dim. : Nouveaux films Bpi. 13 h : Konarak, de G. Luneau/la Légende *inachevée*, de R. Faurons Palacio. 16 h : Maso et Miso vont en bateau, de les Insoumuses ; 19 h : le Village foudroyé, de Rouch ; *sam., dim. 15 h* : Hommage à la sculpture (Picasso, Calder, Collamarini, Dubuffet) : sam., dim. 18 h : Emission videography de la RTB.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 18 h 30 : Margaret Price ; sam. *20 h 30 et dim. 14 h 30* : Merce Cunningham.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), *sam. 20 h 30 et dim. 16 h* : les ballets Bougarabou (chants, danses du Sénégal).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) Sam. 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) Sam. 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00) Sam. 20 h 30, dim. 17 h : Sade-Français, *encore un effort*.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) Sam. 21 h, dim., 15 h : le Nouveau Testament.

ATELIER (606-49-24) Sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; Sam. 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BASTILLE (357-42-14) Sam. 21 h, dim. 18 h 30 : Démons.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) sam. 15 h et 20 h 30 : Dom Juan (dern.).

CALYPSO (227-25-95) Sam. 20 h 30 : la Mort douce ; 22 h : Une araignée au plafond.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) Sam. 21 h, dim. 16 h : Monet ou la Passion de la réalité.

CC DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), Sam. 20 h 45 : dim. 16 h : Hymnes à la nuit, de Novalis.

CENTRE *MANDAPA (589-01-60)* Sam. 20 h 30, dim. 15 h : Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre Sam. 20 h 30 : Artemisia Absinthium ; Galerie Sam. 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre Sam. 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) Sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), Sam. 17 h : le Mariage forcé.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) Sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14) Sam. 21 h, dim. à 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02) Sam. 20 h : Ph. Genty ; 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47) Sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Sincères - le Legs.

ÉDOUARD VII (742-57-49) Sam. 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.

ESCALIER D'OR (523-15-10) Sam. 21 h, dim. 17 h : Momus dans l'abyme (dern.).

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) Sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE 88.5 (523-43-56), Dim. 16 h 30 et 21 h : Scapino Fantasmia.

ESPACE MARAIS (584-09-31) Sam. 20 h 15 : l'Autre Dom Juan ; 22 h 30 : l'Empreinte.

ESSAION (278-46-42) I, Sam. 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h : Rimbophélie.

FONTAINE (874-74-40), Sam., 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu (dern.).

GALERIE 55 (326-63-51) Sam. 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HOTEL DES MONNAIES, Sam. 21 h 15 : Antigone.

HUCHETTE (326-38-99) Sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

INTERCLUB 17 Sam. 20 h 30, dim. 17 h : Oxtiern (dern.).

JARDIN SHAKESPEARE (264-91-49), Sam., Dim. 20 h 30 : Twelfth night.

LA *BRUYÈRE* (874-76-99) Sam. 21 h, dim. 15 h : Top Girls.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), Sam. 21 h : Nina, *c'est autre chose* (dern.).

LOUIS-LE-GRAND (331-90-15), Sam., dim. 20 h : Jeux de massacre.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. Sam., dim. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. Sam. 18 h 30 : la Ville à voile (dern.) ; Sam., dim. 20 h 15 : Quatuor.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) Sam. 21 h : Perdre.

MADELEINE (265-07-09) Sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-65), Sam. à 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MARAIS (278-03-53), Sam. 20 h 30 : Le roi se meurt (dern.).

MARIE-STUART (508-17-80) Sam. 20 h 30 : Madame Benoît ; 22 h : La reine est morte.

MARIGNY, grande salle (256-04-41) Sam. 21 h, dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MAUBEL (255-45-55), Sam. 20 h 30 : *Fool for love (dern.)*.

MICHEL (265-35-02) Sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) Sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) Sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) Sam. 18 h et 21 h : Exercices de style. – Petite salle Sam. 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) Sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), Sam. 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), Sam. *18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30* : la Fille sur la banquette arrière.

PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), *17 h : Gros René écolier ; Sam., Dim.* 18 h : Coct'Œdiporphée.

PLAISANCE (320-00-06), Sam. 20 h 45 : *la Polka du spleen*.

POCHE (548-92-97) Sam. 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. Sam. 21 h : le Plaisir de l'amour.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) Sam. 17 h et 20 h 45 : le Pain dur.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), Sam. 21 h : le Bouc (dern.).

RENAISSANCE (208-18-50) Sam. 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), Sam. 20 h 30 : *Antigone (dern.)*.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) Sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. Sam. 20 h 30 : l'Écume des jours ; Sam. 22 h 30 : dim. 17 h : l'Homme *cassé ; II. Sam. 22 h 30 : Fando et Lis*.

TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73) Sam. 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.

TEMPLIERS (303-76-49) Sam. 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), Sam. 16 h 45 et 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) Sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), I. Sam., dim. 20 h 30 : les Enfants de Zombi. – II. Sam. 20 h 30, dim. 17 h : Concerto en *ré majeur pour une reine*.

THÉATRE DE PARIS, petite salle Sam. 20 h 30, dim. 15 h : Drôle de programme. (dernières).

THÉATRE 13 (588-16-30) Sam. 21 h, Fando et lis.

TOURTOUR (887-82-48) Sam. 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) Sam. 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Samedi 16 - dimanche 17 juin

La danse

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h : la *Peau et les os (dern.)*.

BATEAUX-MOUCHES (563-40-02), sam., dim. 23 h 30 : Danseurs tous en Seine.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 21 h : Conte du Soleil *levant ; 21 h 45 : Solo ; 22 h : Performances* ; 22 h 30 : Hymne au 4e nouveau-né.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), dim. 16 h : Corps et graphie à géométrie variable.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 15 h et 20 h 30, le Songe d'une nuit d'été.

Les concerts

SAMEDI 16

Lucernaire, 19 h 45 : P.F. Vallet (Bach, Schubert, Schumann...) ; 21 h : F. Bouchet, M.-Cl. Bantigny (Schubert, Schumann, de Falla).

Eglise St-Merri, 21 h : Orchestre de chambre V. Barthe (Haydn, Mozart).

Eglise St-Georges, 18 h : G. et Ch. Andranian (Brahms, Chopin, Chailley...).

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre de chambre pro-UNESCO, D. Eisinger (Beethoven).

DIMANCHE 17

Eglise St-Merri, 16 h : Ensemble 3/2 (Landowski, Xenakis, Chaynes...).

Lucernaire, 18 h : F. Bouchet, M.-Cl. Bantigny (Bach, Schumann, Schubert).

A. Déjazet, 19 h : O. Reboul, S. Atherton (Fauré, Schumann, Prokofiev).

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Tatrai (Mozart, Schubert).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Ch. Milhe.

Eglise St-Louis des Invalides, 17 h : F. Marquis (Bach, Vierne, Widor).

Confluences, 18 h 30 : CMC (Varèse, Giner, Aperghis...).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles (Sam.), 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Jardins de l'Hôtel de Marle (Sam., Dim.), 21 h : le Voyage de Poeyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, L. (Sam.), 19 h : Bal Folk avec Quintaine.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Vaugrigneuse, église (Sam.), à partir de 15 h 30 : Quatuor parisien (Telemann, Leclair, Rameau...) ; Quintette de cuivres *Florent Musica (Scheidt, Gervaise,* Pezel...).

Ecouen, château (Dim.), à partir de 16 h *30* : les Virtuoses français, dir. : J. Moreau (Rameau, Corelli, Haendel...).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 16 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : The pinch hitter, de V. Schertzinger ; 17 h, Rétrospective Mike de Léon : C'était un rêve, de M. de Léon ; Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs : 19 h, La casa de agua, de J. Penzo ; 21 h, Everlasting love, de M. Mak.

DIMANCHE 17 JUIN

15 h, Aspects inconnus du cinéma américain : The great white trail, de L. Wharton ; 17 h, Rétrospective Mike de Léon : Batch 81, de M. de Léon ; Cannes 84 – Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Stranger than paradise, de J. Jarmusch ; 21 h, Epilogue, de G. Suarez.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 16 JUIN

Cannes 84 – Un certain regard : 15 h, Where is Parsifal, de H. Helman ; 17 h, Les condors ne meurent pas tous les jours, de F. Norden ; Cinéma japonais : 19 h, Tora-San, C'est dur d'être un homme, de Y. Yamada ; 21 h, Eros + Massacre, de Y. Yoshida.

DIMANCHE 17 JUIN

Cannes 84 – Un certain regard : 15 h. Frontières, de L. de Winter ; – 17 h, Message à Garcia, de G. Marshall ; – 19 h, Rira bien, de B. Edwards ; 21 h, Cinéma japonais : 21 h, Double suicide à Amijima, de M. Shinoda.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BEAT STREET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN *(Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile*, 17e (380-42-05) ; Cité internationale (h. sp.), 14e (589-38-69).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLE (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-66) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (*Bots.-A., v.f.*) : *Impérial Pathé*, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(271-52-36) ; UGC Biarritz*, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; V.f. : *Rex*, 2e (236-83-93) ; *Bienvenüe* Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Petite Salle, 14e (545-35-38).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.), Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11)*.

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, *8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46)* ; v.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-30-11).

LOOKER (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à *Films, 17e (622-44-21)*.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Secrétan, 19e (241-77-99).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont *Convention, 15e* (828-42-27).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WARS LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

STRYKER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-96) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Olympic Entrepôt, 14e* (545-35-38).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e *(261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45)*.

TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, (8e) (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDÉODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA VOIX HUMAINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

YENTL (A., *v.o.*) : *UGC Danton, 6e (329-42-62)* ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; *v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44)*.

LES FILMS NOUVEAUX

BREAK STREET, film américain de Joël Silberg. V.f. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.o : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE DERNIER TESTAMENT film américain de Lynne Littman. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Lumière, 9e (246-49-07).

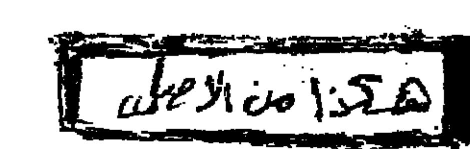
EN PLEIN CAUCHEMAR (*), film américain de Joseph Sargent. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

L'ETE DU BAC, film américain de George Bowers. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e, (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount Bastille*, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

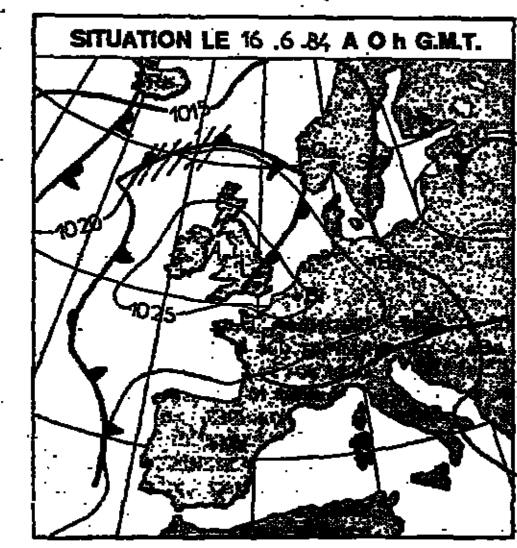
RECKLESS, film américain de James Foley. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

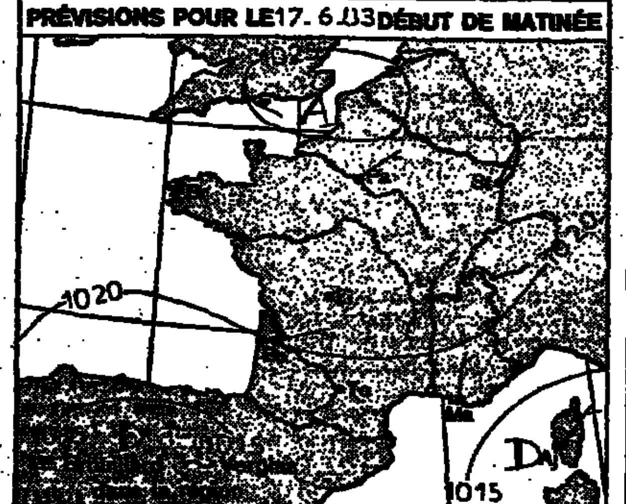
UNDER FIRE, film américain de Roger Spottiswoode. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MAIS QUI A TUE HARRY ? (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Action Lafayette, 9e (329-79-89)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).



MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 juin à 0 heure et le dimanche 17 juin à 24 heures.

Les hautes pressions des Açores aux îles Britanniques sont bien établies et protègent la France des perturbations océaniques. Seules de basses valeurs relatives sur la péninsule ibérique provoquent une menace orageuse au voisinage des Pyrénées.

Dimanche, c'est une belle journée d'été bien ensoleillée sur l'ensemble de la France. On observera quelques bancs de brume par place au lever du jour, qui disparaîtront rapidement.

Seules les Pyrénées seront menacées d'orages isolés.

Pour ce qui concerne les températures, il fera encore un peu frais au lever du jour sur la moitié nord : 8 à 12 degrés. Sur la moitié sud 14 à 16 degrés, et même 16 à 18 degrés près de la Méditerranée.

En milieu d'après-midi les températures seront très agréables : 20 degrés près de la Manche, 23 à 25 degrés de la Bretagne au Bassin parisien et aux Vosges ; 25 à 28 degrés dans le Centre et le Lyonnais ; 28 à plus de 30 degrés sur le Sud-Est et les régions méditerranéennes.

Dans l'ensemble les vents seront faibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 16 juin à 8 heures, de 1024 millibars, soit 768 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juin; le second, le minimum de la nuit du 15 juin au 16 juin*) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 24 et 15; Bordeaux, 30 et 15; Bourges, 23 et 11; Brest, 19 et 10; Caen, 22 et 9; Cherbourg, 20 et 11; Clermont-Ferrand, 23 et 11; Dijon, 22 et 8; Grenoble-St-M.-H., 28 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 10; Lille, 20 et 9; Lyon, 23 et 10; Marseille-Marignane, 30 et 15; Nancy, 18 et 12; Nantes, 23 et 15; Nice-Côte d'Azur, 21 et 17; Paris-Montsouris, minimum 12; Paris-Orly, 22 et 10; Pau, 31 et 17; Perpignan, 34 et 17; Rennes, 25 et 12; Strasbourg, 19 et 12; Tours, 22 et 11; Toulouse, 30 et 15; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 12 degrés; Amsterdam, 17 et 9; Athènes, 26 et 14; Berlin, 16 et 12; Bonn, 15 et 9; Bruxelles, 17 et 8; Le Caire, 33 et 20; îles Canaries, 29 et 22; Copenhague, 19 et 11; Dakar, 32 et 26; Djerba, 29 et 19; Genève, 26 et 11; Jérusalem, 26 et 15; Lisbonne, 32 et 18; Londres, 24 et 12; Luxembourg, 15 et 9; Madrid, 30 et 10; Moscou, 17 et 10; Nairobi, 24 et 14; New-York, 21 et 17; Palma-de-Majorque, 30 et 12; Rome, 25 et 15; Stockholm, 17 et 10; Tozeur, 33 et 22; Tunis, 29 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 16 juin :

UNE LOI

● Du 15 juin 1984 modifiant la loi du 11 juillet 1975 relative au crédit maritime mutuel.

DES ARRÊTÉS

● Du 30 mai 1984 fixant les dispositions relatives au contrôle financier sur l'agence de développement des relations interculturelles

● Du 28 mai 1984 portant interdiction d'utiliser les avions à réaction subsoniques dépourvus de certificat de limitation de nuisances.

● Du 28 mai 1984 fixant la composition du jury de passage et du jury de sortie de l'Ecole polytechnique.

● Du 21 mai 1984 fixant le nombre maximum d'élèves ingénieurs à recruter en 1984 par voie de concours sur épreuves en première année des écoles nationales supérieures d'ingénieurs.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole polytechnique féminine ayant obtenu en 1983 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

● Des élèves de l'Ecole supérieure des industries textiles d'Epinal ayant obtenu en 1983 le diplôme d'ingénieur ou le brevet de technicien supérieur Industries textiles ou le brevet de technicien supérieur Industries de l'habillement de cet établissement.

● Des élèves de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique ayant obtenu en 1983 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

UNE DÉCISION

● Du 15 mai 1984 portant classement des aérodromes en fonction des dispositifs de balisage lumineux dont ils sont dotés.

CARNET

Mariages

– M. et Mme Albert DELOFFRE,
M. et Mme Michel DELOFFRE,
Mme Jean JULLIEN,
M. et Mme Vincent JULLIEN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Françoise et Pierre.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 23 juin 1984, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes des Pavillons-sous-Bois.
37 *bis*, boulevard Pasteur,
93320 Les Pavillons-sous-Bois.
58, boulevard du Général-de-Gaulle,
93250 Villemomble.

– M. Pierre-Louis de FONT-RÉAULX,
Mme de FONT-RÉAULX,
Le docteur et Mme PIERRE-NOEL,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Manuela et Jean-Hugues,

qui sera célébré à Villamblard (Dordogne) le 23 juin 1984.

– Eric KAHANE
et Corinne LE POULAIN,

sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité à Paris le 15 juin 1984.

Décès

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

Mme M. BELLAUNAY,
née Louise Lefebvre,

survenu le 13 juin 1984 dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 75017 Paris, le mardi 19 juin, à 10 h 30.
Ni fleurs ni couronnes.
On pourra faire dire des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René DOPFF,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de Dopff & Irion SA,
(vins d'Alsace à Riquewihr).

– Mme docteur Georgette Glatz, à Lausanne,
M. et Mme Roger Glatz-Cavin, à Lausanne,
M. et Mme Poulain, à Paris,
M. et Mme René Poulain, à Paris,
Mlle Madeleine Poulain, à Paris,
Mme Boris Vodar, à Paris,

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies, à Lausanne, Genève, Berne, Zurich, Paris et Rabat,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GLATZ,
ingénieur,

enlevé à leur tendre affection le 13 juin 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne (Suisse), le lundi 18 juin.
Messe et dernier adieu en l'église du Saint-Rédempteur, avenue de Rumine, à 10 h 15.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

– Mme Nina Kanel,
Mme Ilse Weinberg,
M. William Goldstein,
Le professeur et Mme John Cronik et leurs enfants,
M. et Mme Armand Roch-Goldstein,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon KANEL,
ingénieur diplômé.

L'incinération aura lieu le mardi 19 juin 1984, à 8 h 15, au columbarium du Père-Lachaise, dans l'intimité de la famille.
Prière instante de ne pas faire de visite.

– M. et Mme Pierre Montagner,
Le capitaine de vaisseau (R) et Mme Roland Asselin de Williencourt,
M. et Mme Philippe Gantet,
M. et Mme Dominique Jehamin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Robert MONTAGNER,
née Madeleine Boussin,

rappelée à Dieu le 14 juin 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 18 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Chaville. L'inhumation aura lieu, à l'issue de la cérémonie, au cimetière de Meudon. A cette messe sera associé le souvenir de son époux,

le général
Robert MONTAGNER,

décédé le 8 avril 1981.

– L'ingénieur général du Génie maritime Charles Neu,
M. et Mme Jean-Claude Neu,
Ludovic et Camille,
M. et Mme Philippe Brault,
Olivier et Grégoire,
M. et Mme Georges Neu,
M. et Mme Marcel Alexandre,
Les familles Neu, Alexandre et Mathon,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles NEU,
née Yvonne Many,

survenu le 14 juin 1984.

Le service religieux aura lieu, lundi 18 juin, à 14 heures, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne-sur-Seine, et l'inhumation au cimetière de Lavalette (Var).

Priez pour elle.

Communications diverses

– *Mgr Massaux,*
recteur de l'université catholique de Louvain,

invite tous les anciens et amis de l'UCL résidant en France (ex-étudiants, assistants, chercheurs, conférenciers, professeurs) à assister à l'inauguration de l'Exposition sur l'UCL qu'organise le Centre Wallonie Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris, le jeudi 21 juin 1984, à 18 h 30.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 16 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
D'Aldo Nicolaï, adapt. par J. Collard, mise en scène J.-C. Arnaud, réal. P. Sabbagh, avec R. Manuel, F. Maistre et J. Jehanneuf.
Deux retraités se rencontrent tous les jours dans le jardin public d'une ville industrielle. Ils décident de s'enfuir ensemble, échafaudent mille plans.

22 h 5 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
« Sujet brûlant » sur les risques naturels majeurs et leur prévention (les incendies entre autres). Avec Haroun Tazieff, vulcanologue, responsable du commissariat à l'étude de la prévention des risques naturels majeurs, le professeur Franco Barberi, de l'Institut minéralogique de Pise, et de nombreux spécialistes des catastrophes naturelles, des pompiers, des témoins.

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 20 Football : Danemark-Yougoslavie.
Championnat d'Europe des nations, en direct de Lyon.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
D'A. Burosse, M. Eli, B. Merino.
Haute tension : avec Carte de séjour, Culture club, Laurie Anderson et Peter Gabriel, Ahmed Fakroun ; un portrait des modernistes, ces jeunes qui ont pris comme ligne de conduite celle du groupe JAM.

23 h 25 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Steven, hospitalisé à la suite de son accident, se réconcilie avec son père, mais sa mère se montre de plus en plus possessive et chasse Krystle... Les jalousies et les coups bas continuent.

21 h 25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh, animée par J. Amadou, avec M. Boudet, R. Lamoureux, R. Carel, J. Faizant.
Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.

22 h 10 Journal.

22 h 25 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château trois invités vedettes : Jean-Laurent Cochet, Jean Le Poulain, Jean-Pierre Cassel. Ambiance feutrée.

22 h 53 Parole de régions.
Lorraine-Champagne-Ardenne : les nouvelles cathédrales.

23 h 5 Football.
Championnat d'Europe (résumé de la journée).

23 h 20 Musiclub.
Tiens bons l'escarpolette, *d'après le livret de Richard Caron et Paul Fournel, musique de Jean-Michel Damase; avec Mady Mesplé, Gabriel Bacquier, Maurice Baquet, Philip Dogman et l'Orchestre national de musique de chambre d'Aquitaine, sous la direction de Jean-Michel Damase ; mise en scène : Alain Boudet.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.

18 h Troisième rang de face.
L'actualité des spectacles.

18 h 30 L'enracinement.
Le compositeur R. Cohen-Solal.

18 h 55 Atout Pic.

19 h Informations.

19 h 35 h Clip clap.
Panorama de la chanson et du cinéma français.

FRANCE-CULTURE

19 h 25 « Pol », d'A. Didier-Weill. Avec L. Terzieff, C. Piéplu, N. Vassel, J. Martin, P. Mazzotti...
21 h 50 Happy Few Opera, les cinquante ans du Festival de Glyndebourne... (Glyndebourne et les autres.)
22 h 30 Un rêveur de mots : Gaston Bachelard.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Aïda », opéra de Verdi, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. L. Maazel, sol. M. Chiara, V. Vergara, L. Pavarotti, B. Weikl, J.-P. Pogart, M. Vance.
23 h 15 Les soirées de France-Musique : Le club des archives – « Robert Casadesus » ; œuvres de Bach, Fauré, de Falla, Ravel, Casadesus ; à 1 heure, l'arbre à chansons.

Dimanche 17 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8 h 45 Vingt-Quatre Heures du Mans.

9 h Emission islamique.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 Orthodoxie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.
Second volet d'un dossier consacré au Saint-Esprit ; premier volet d'une étude sur le corps (à l'heure où le corps est mis à l'honneur, que nous dit la Bible ?).

11 h Messe, célébrée à l'intention des sourds et malentendants avec la paroisse Saint-Sulpice de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

12 h Télé-foot et Vingt-Quatre Heures du Mans.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Hip-hop.

14 h 35 Champions.
Sports : Vingt-Quatre Heures du Mans (arrivée) et variétés : J. Dutronc, J. Lefevre, Art compagnie...

17 h Football : RFA-Roumanie.
Championnat d'Europe des Nations (en direct de Lens).

18 h 50 Dessin animé.

19 h 10 Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine par J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.L. Boulay.
Le grand témoin : l'abbé Pierre, fondateur de l'association des Pèlerins d'Emmaüs ; la télévision des autres : la RAI ; reportage sur les prisonniers soviétiques en Afghanistan.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Pour 100 briques, t'as plus rien.
Film d'E. Molinaro (1982), avec D. Auteuil, G. Jugnot, Anémone, G. Géret, D. Cowl, J.-P. Castaldi.
La veille de Noël, deux chômeurs tentent le braquage d'une banque, prennent le personnel et les clients en otage. D'après une pièce de Didier Kamenka, les aventures hilarantes de deux truands improvisés. Molinaro a su transposer le comique de café-théâtre.

22 h Soirée résultats : la nuit européenne.
En direct du studio 102 de Radio France.
Avec des leaders politiques et le concours de la SOFRES pour donner dès 22 h 1 une première estimation.

0 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Récré A 2 : Candy.

10 h Les chevaux du tiercé.

10 h 30 Gym tonic.

11 h 15 Dimanche Martin.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30, Série : Les petits génies ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.

17 h 10 Série : Marie-Marie.
Dernier épisode : *Bobby père et fils.*

18 h Dimanche magazine.
Au sommaire : les passeports déchirés (une enquête sur des Français retenus contre leur gré en Union soviétique) ; les petites filles modèles (concours truqués pour devenir « Miss plus jolie poitrine » ; kidnapping légal (une mère est partie, accompagnée par un journaliste d'Antenne 2 rechercher en Afrique du Sud ses enfants pris par leur père, elle les « kidnappe » à son tour et les ramène en France).

19 h Stade 2.

19 h 45 Journal.

20 h 20 Football : Portugal-Espagne.
Championnat d'Europe des nations ; en direct de Marseille.

22 h 20 Soirée élections européennes
Sondages, résultats et analyses seront présentés par Christine Ockrent. Avec les envoyés spéciaux de la rédaction à Bonn, Rome, Londres et Bruxelles et les résultats d'une enquête Bull-BVA sur la tendance du scrutin (dès 22 h 15).

0 h 30 Journal.

0 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images d'Algérie.

10 h 30 Mosaïque.
Emission de l'ADRI.

14 h 30 Objectif entreprise.
De l'Association pour la promotion de l'information des entreprises.

15 h Les « Masters » de ski nautique en direct de Toulouse.

16 h 25 Théâtre (cycle Shakespeare) **: Le songe d'une nuit d'été.**
V.O. sous-titrée avec E. Kohler, N. Davenport...
Philtres d'amour, quiproquos et erreurs, enchantement et sommeil, une des plus jolies féeries du « grand » Shakespeare, une coproduction de qualité de la BBC et Time Life.

18 h 15 Pour les jeunes.

19 h 40 RFO Hebdo.

20 h Humour : Paul Hogan Show.

20 h 35 Variétés : Joan Baez.
Récital donné à la Concorde le 15 juillet 1983.

21 h 30 Aspects du court métrage français.
La Symphonie des Halles, *d'Hervé Nicolas.*

22 h Journal.

23 h Cinéma de minuit : Péchés de jeunesse.
Film français de M. Tourneur (1941), avec H. Baur, L. Delamare, M. Joyce, S. Dantes, M. Ducouret, M. François (N.).
Un quinquagénaire riche et célibataire cherche à retrouver les enfants illégitimes qu'il eut de quatre maîtresses, pour réparer son attitude égoïste. Ce film sur l'éveil tardif du sentiment paternel comprend quatre histoires de tons différents (de la comédie au mélo). A voir pour la composition d'Harry Baur, grand et populaire acteur dont ce fut le dernier rôle dans le cinéma français.

0 h 35 Prélude à la nuit.
In Modo Religioso, opus 38, *d'Alexandre Glazounov interprété par les Philharmonistes de Châteauroux.*

FRANCE-CULTURE

7 h Chasseurs de son : fête de la musique.
7 h 20 Horizon, magazine religieux.
7 h 30 La fenêtre ouverte.
7 h 35 Le petit jardin.
8 h Orthodoxie.
8 h 30 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h Messe chez les franciscaines, à Paris.
11 h La radio sur la place : à Arles.
12 h 5 Le cri du homard.
12 h 45 Musique : Happy Few Opera, les cinquante ans du Festival de Glyndebourne : du parc au théâtre (et à 22 h 30).
14 h « Ivanov », de Tchékhov, en direct de la Comédie-Française.
17 h 30 Rencontre avec... Elisabeth Badinter.
18 h 30 La cérémonie des mots : épopées du monde entier.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Atelier de création radiophonique : Mohamed Philonardus.
22 h Spécial élections européennes (et à 23 h 25).
22 h 30 Happy Few Opera, les cinquante ans du Festival de Glyndebourne : une façon de faire de la musique à l'opposé du star-system.
23 h 25 Elections européennes.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Musique catalane ; œuvres de Vicens, Soler, Sor, Boccherini, Albeniz, Vives, Granados, Nat, Grau, Mompou, Montsalvatge.
7 h 3 Concert-promenade : œuvres de J. Strauss, Lanner, Suppé, Weber, Grieg, Durand, Offenbach, Schubert.
8 h Cantate : *Pour la fête de la Trinité*, de Bach.
9 h 10 Intégrales : « Les musiciens de Verlaine » ; œuvres de Debussy, Fauré, Ravel.
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Disques compacts : œuvres de Mozart, Ravel, Vivaldi, R. Strauss, G. Puccini.
17 h Comment l'entendez-vous ? L'opéra : figures musicales, figures dramatiques par M. Parise, compositeur ; œuvres de R. Strauss, Beethoven, Verdi, Wagner, Debussy, Schoenberg.
19 h 5 Jazz vivant.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Concert (grand concert d'archives) : *2e symphonie pour cordes et trompette ad libitum, Cantate de Noël, Amphion, Concerto da camera, Chant de joie*, d'Honegger par l'Orchestre national de la radiodiffusion française, dir. E. Ansermet, avec F. Dufrenne, flûte, P. Taillefer, cor anglais, P. Mollet, baryton.
22 h Les soirées de France-Musique : Spécial élections européennes – programme musical ; à 23 h 30, Ex libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 18 JUIN

TF 1	20 h 35 Cinéma : *le Bataillon du ciel (2e époque : Terre de France)*, d'Alexandre Esway.
	22 h « Étoiles et toiles ».
A 2	20 h 35 « L'heure de vérité », avec M. Jacques Delors.
	21 h 55 « Le petit théâtre ».
	22 h 15 « Plaisir du théâtre » (avec Jean Marais).
	23 h 25 « Bonsoir les clips ».
FR 3	20 h 35 Cinéma : *1900* (2e époque), de Bernardo Bertolucci.
	23 h 30 « Thalassa ».
	0 h 15 « Prélude à la nuit ».

Économie

L'AUTOMATISATION A L'USINE PEUGEOT DE MULHOUSE

Dans l'œil du cyclone...

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Combien d'emplois l'automatisation laissera-t-elle subsister et lesquels ? Comment concilier la modernisation indispensable à la compétitivité industrielle et le maintien des emplois ?

Toutes les usines automobiles sont aujourd'hui confrontées à ces questions, même celles que leurs productions et leurs effectifs mettent pour l'instant à l'abri de mesures draconiennes. Ainsi, le centre de production Peugeot de Mulhouse, deuxième de la firme par l'effectif (après Sochaux-Montbéliard), préservé des crises ou des grands mouvements revendicatifs — *« Nous n'avons pas eu d'accident social important depuis 1972 »*, souligne M. Guy Perrier, son énergique directeur, — se trouve aujourd'hui dans l'« œil » du cyclone. Une deuxième visite organisée récemment par l'AJIS (Association des journalistes de l'information sociale) à un an d'intervalle (1) a permis de s'en rendre compte.

Cinquante micro-processeurs, soixante robots (deux fois plus qu'il n'y en avait auparavant), cent cinquante automates programmables (trois fois plus) : fin 1982, avec la construction de la 205, le centre de Mulhouse est passé d'une modernisation lente et progressive à une automatisation brutale et *« à dose massive »*, selon l'expression de M. Perrier. Particulièrement touchés après la fonderie et le montage : l'emboutissage, où l'on assemble les tôles déjà découpées et formées, et les ateliers d'usinage des pièces composant les boîtes de vitesses et les trains avant et arrière des voitures. Ainsi, un ensemble automatique réalisé par la SCEMM, filiale de Citroën, permet d'usiner cent dix bras de suspension à l'heure avec une intervention humaine minimale.

Les robots ne sont pas venus seuls. Pour les acclimater et observer leurs effets sur l'organisation du travail, la direction a mis en place tout un dispositif, avec l'appui des pouvoirs publics (ministère de l'industrie et ANACT, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et avec l'aide d'un cabinet d'organisation de Strasbourg : des « groupes de travail » (un par usine concernée) de onze à quatorze personnes (de l'O.S. à l'ingénieur) se réunissant tous les dix ou quinze jours pour examiner les changements *« sur le tas »*, enregistrer les *desiderata* et faire des propositions à la direction ; un groupe pour le centre, afin d'évoquer les problèmes communs ; un *« comité tripartite »* consultatif où se retrouvent direction, représentants du comité d'entreprise et des pouvoirs publics.

Court-circuit

Ce n'est pas seulement un outil, pour une direction soucieuse d'*« innovation sociale »*. *« Nous avons été les premiers* (chez Peugeot) *à supprimer le pointage, à partir de 1978, à mettre en œuvre les horaires individualisés, le travail à temps partiel »*, s'enorgueillit M. Perrier (il faudrait y ajouter maintenant une expérience de travail du week-end, comme chez Renault au Mans. Les « GTU » (2), doivent être *« de nouveaux espaces de concertation »*, voire de *« consensus »*, à côté des *« cercles de qualité » créés par l'entreprise*, des *« groupes d'expression »* introduits par la loi Auroux.

« Poudre aux yeux », comme l'affirme M. André Dudt, secrétaire du syndicat CGT ? Enjeu de pouvoir en tout cas : les syndicats, se sentant tenus à l'écart des « GTU », y ont réclamé, et finalement obtenu, une place *ès qualités*. La maîtrise aussi s'inquiète parfois du pouvoir sur l'organisation du travail conféré à ces nouvelles instances, ce qui obligera sans doute à les supprimer une fois l'automatisation entrée dans les mœurs. *« On ne peut aller trop loin en ce sens sous peine de court-circuiter la maîtrise »*, reconnaît M. Guy Erard, qui, à la direction du personnel, suit l'expérience.

L'existence des nouveaux *« espaces de concertation »* ne suffit pas à lever les inquiétudes. La perspective de suppressions d'emplois hante les syndicalistes, ceux de la maîtrise comme les ouvriers : *« Quoi qu'il arrive, l'automatisation entraînera une réduction des effectifs*, souligne M. Meyer, délégué CGC au comité d'entreprise. *A court terme, il n'y aura plus que dix mille personnes au lieu de quatorze mille »*, et M. Bucholtzer, délégué CFDT, redoute *« une hémorragie »*.

Pourtant, après une période d'érosion des effectifs, le centre a embauché neuf cents personnes depuis la fin de 1982, malgré l'« absorption » de six cent quatre-vingt-deux salariés de l'ancienne usine Citroën de Mulhouse, fermée en 1983. Il tourne aujourd'hui à la limite du sous-effectif, avec trois cents personnes « prêtées » provisoirement par d'autres établissements (La Rochelle, Lille, ou Sochaux) ; pour amortir les à-coups de l'absentéisme, on recourt aux heures supplémentaires.

Mais on ne cache pas, à la direction, que cela tient essentiellement au succès de la 205. *« Nous avons de la chance de faire un produit remarquable et de milieu-bas de gamme »*, dit M. Perrier. Dès l'an dernier, le directeur du centre jugeait inéluctable une diminution des effectifs de 3 % à 5 % par an. Aujourd'hui, on parle d'une réduction de 5 % à 7 % sur l'ensemble du personnel et de 25 % à 30 % dans certains secteurs gourmands en main-d'œuvre, toujours les mêmes (fonderie, emboutissage, montage des carrosseries et des châssis, usinage...), avec la progression de l'automatisation.

D'autres questions ont émergé à travers les « GTU ». Modification du travail d'abord, devenu plus intellectuel et plus passif à la fois sur les nouveaux ensembles automatisés ; on ne contrôle pas son fonctionnement. Or celui-ci reste souvent inconnu du « conducteur » qui en est responsable. *« Beaucoup voudraient comprendre ce qui se passe là-dedans et ne le savent pas »*, souligne un chef d'équipe. Alors que cette connaissance devient indispensable. *« L'électricien qui cherche l'origine d'une panne ne peut plus se contenter de procéder par tâtonnements*, note un ingénieur. *Il doit avoir en tête le schéma de l'ensemble et opérer de façon systématique. »*

En même temps la machine impose son rythme : *« Avant on pouvait prendre de l'avance et s'arrêter plus tôt ; si on commençait plus tard, on pouvait rattraper. Ce n'est plus possible. »* Cette contrainte nouvelle a suscité une revendication de deux pauses quotidiennes de dix minutes, soutenue par les syndicats.

Qualifications à géométrie variable

L'automatisation a aussi brouillé les rapports entre les qualifications et l'organisation du travail. Les conducteurs d'installation ont été recrutés tantôt parmi les chefs d'équipe, tantôt parmi les ouvriers professionnels. Pour les syndicats, le poste devrait toujours correspondre à une promotion. *« Tous les conducteurs devraient être des agents de maîtrise »*, dit M. Meyer, le délégué CGC. Mais la conduite d'un ensemble automatisé recouvre des tâches différentes : lorsque l'équipe est restreinte (comme en mécanique), le conducteur a une tâche essentiellement technique ; lorsqu'elle est plus nombreuse (jusqu'à une vingtaine d'ouvriers en tôlerie), il conserve en même temps une fonction proche de la maîtrise traditionnelle. Et les capacités nécessaires changent aussi avec le temps. *« La mise en route d'une installation exige une forte compétence technique, mais, à mesure que les difficultés d'exploitation diminuent, certains risquent d'être sous-employés »*, reconnaît M. Erard. Faudra-t-il remplacer les conducteurs ou enrichir leurs tâches ?

L'enjeu de la formation

Du coup, la formation devient un enjeu capital. Pour ceux qui sont affectés aux nouvelles lignes de production automatisées comme conducteurs ou aides-conducteurs, l'expérience, au dire des intéressés, ne peut compenser l'absence de formation spécifique : beaucoup d'ouvriers professionnels, par exemple, possèdent un CAP de mécanique et non la formation électromécanique qui conviendrait mieux à ces postes. Une formation importante (587 heures par personne, plus un stage de six mois à l'entretien) a d'ailleurs été mise sur pied à l'intention d'une partie des nouveaux « aides-conducteurs ».

L'enjeu est encore plus important pour les autres salariés : dans beaucoup de secteurs, seuls risquent de « survivre » à l'automatisation ceux qui pourront occuper les fonctions nouvelles. Les mutations nombreuses en 1982 et 1983 (plus de 1 400 au total à l'intérieur du centre) seront-elles possibles sans formation complémentaire ? *« Si l'entreprise n'engage pas un plan de formation volumineux et musclé*, assure M. Bucholtze de la CFDT, *on en viendra aux licenciements. »* CGT et CFDT s'inquiètent d'abord du sort des O.S. (8 000 environ des 11 381 ouvriers), parce qu'*« il y a un fossé entre le savoir nécessaire et celui qu'ils possèdent »* ; mais, au dire de la CGC, les agents de maîtrise, pas davantage formés aux nouvelles techniques, ne sont pas moins menacés...

En 1983 et 1984, le comité d'entreprise a refusé le plan de formation présenté par la direction. Pourtant, l'effort ne paraît pas négligeable : 186 000 heures au total. Mais n'en comptait-on pas 415 000 à Talbot-Poissy en 1983 pour un nombre de salariés supérieur de 20 % seulement ? Comme le font remarquer les syndicats, la formation technique y est minoritaire, malgré les 53 000 heures dévolues aux automatismes. Sans doute faut-il y ajouter des stages ou des formations sur le terrain non comptabilisés dans le plan. Mais, bien que 6 200 personnes au total aient suivi une formation (dont 1 500 pour les automatismes), le plus clair des heures est allé, comme ailleurs dans l'automobile, à un nombre restreint de salariés, en particulier aux quelques centaines de conducteurs et d'aides-conducteurs des lignes automatisées.

A la faveur du plan social qui a accompagné les suppressions d'emplois, une opération « expérimentale » est prévue en 1984-1985 pour préparer 100 agents de fabrication à des fonctions d'aide-conducteur : 842 heures par personne. Mais combien de salariés pourront ainsi être « requalifiés » dans les quelques années qui viennent ? Comme ailleurs, les moyens consacrés à la « requalification » du personnel semblent encore bien éloignés des besoins.

GUY HERZLICH.

(1) *Le Monde* du 19 juillet 1983.
(2) Groupes de travail usine.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

Voyage dans la ville des Schneider

(Suite de la première page.)

Il reste ces cent kilomètres de rails, ces dizaines de cheminées et de hauts-fourneaux, ces ateliers gigantesques qui coupent en deux *la ville*, construite tout autour à la va-comme-je-te-pousse. De telle sorte qu'autrefois, pour se rendre d'un quartier à l'autre, il fallait passer comme un octroi les grilles d'enceinte de l'usine.

C'est en 1836 que les frères Schneider, maîtres de forges à Bazeilles (Ardennes), s'installent au Creusot, une bourgade de trois mille habitants qui, depuis, a plus que décuplé sa population. C'est le temps des premières locomotives à vapeur et des grands navires qui emportent au loin les émigrants. En 1841, l'invention du marteau-pilon, due à l'un des ingénieurs du Creusot, donne son essor définitif à l'entreprise.

Au vingtième siècle, l'usine Schneider est devenue la Société des forges et ateliers du Creusot (SFAC). Elle comporte des aciéries, des laminoirs, des fonderies, des ateliers de constructions mécaniques. La SFAC occupait encore il y a quelques années dix mille personnes, avant sa fusion avec la Compagnie des ateliers et forges de la Loire, contrôlée à partir de 1973 par la famille de Wendel, par le biais de la société Marine-Firminy.

C'est la naissance de Creusot-Loire, contrôlé aujourd'hui pour 45 % par la famille de Wendel et pour 50 % par la compagnie financière Creusot-Loire, elle-même toujours détenue à 55 % par Schneider SA.

La « gestion des barons »

« Les boggies de locomotive, les turbines de centrale électrique, les usines clés en main en Chine et en d'autres parties du monde, c'est nous ! » Le contremaître parle avec fierté. Un de ses collègues renchérit : *« Et puis le TGV et aussi les plates-formes pétrolières. »* Puis, soupirent les Creusotins, *« nous avons vu chaque année disparaître des activités. A présent, l'usine locale ne compte plus que six mille salariés contre douze mille il y a une dizaine d'années »*. Et certains ajoutent : *« Tout ça, à cause des financiers. »*

Au Creusot, la demande de mise en règlement judiciaire présentée par M. Pineau-Valencienne, PDG de Creusot-Loire, a rencontré, dans un premier temps, une sorte d'incrédulité générale. *« Personne ici n'ose croire à une issue fatale,* dit un commerçant. *Ce serait monstrueux. »* Le drame est que, dans cette agglomération qui compte 15 % d'immigrés et qui rassemble près de la moitié des cent huit mille habitants du bassin industriel du Creusot, la mécanique est à peu près la seule industrie. De surcroît, par l'intermédiaire de deux de ses filiales, la Société immobilière du Creusot (SIC) et la SIPAC, Creusot-Loire gère un important patrimoine non industriel et foncier. C'est encore Creusot-Loire qui, sans compter les sous-traitants, assure 40 % des recettes fiscales de la ville. Les seuls revenus des taxes d'habitation, professionnelle ou foncières de la société représentent 40 millions de francs versés chaque année aux communes.

« Si notre usine disparaissait, nous déclare le maire, M. Camille Dufour, conseiller général de Saône-et-Loire, *ce serait une catastrophe pour la France, mais un cataclysme économique et social pour la région. »* Socialiste, élu pour la première fois en 1973, *« après un siècle et demi de règne de la bourgeoisie locale »*, M. Dufour, cinquante-neuf ans, a été tourneur chez Schneider, où il a travaillé vingt-cinq ans, exerçant notamment les fonctions de délégué syndical CFTC puis CFDT après la scission de 1964. Il sait de quoi il parle et il ne mâche pas ses mots, lui non plus, pour critiquer la *« gestion des barons »*. Paraphrasant M. Fabius, ministre de l'industrie, il s'écrie : *« Ce que demande M. Pineau-Valencienne, c'est la nationalisation des risques et la privatisation des profits. Personnellement, je trouve cette attitude immorale. »*

« Pire qu'à Longwy »

Toutefois, M. Dufour veut croire que le bon sens l'emportera au-delà de divergences qui relèvent, selon lui, *« de l'idéologie beaucoup plus que de quelconques préoccupations économiques »*. Car le gouvernement ne manque pas de moyens de pression sur le groupe Schneider, et le maire du Creusot se refuse à évoquer l'éventualité d'un dépôt de bilan. *« Impensable ! Sinon, ici, ce serait pire qu'à Longwy ! »* M. Dufour souligne que sa ville ne manque pas d'atouts.

Pour une communauté urbaine *de trente-sept mille personnes* (seize communes), on trouve au Creusot 10 000 hectares de forêt, 1 000 hectares de plans d'eau, *un équipement sanitaire* et social exceptionnel et une vie associative intense, 100 hectares de zone industrielle disponibles, *un vaste faisceau de voies de* communications : l'autoroute A-6, la liaison Rhin-Rhône par le canal du Centre, le TGV, qui met Paris à une heure trente et Lyon à une demi-heure. Dans le triangle de Chalon-sur-Saône-Montceau-les-Mines-Le Creusot, les industries disposent de la proximité de la centrale thermique de Blanzy, du centre informatique de Montceau-les-Mines, sans parler d'une forte infrastructure de formation scolaire, professionnelle et même universitaire avec l'antenne IUT de Dijon. Bref, Le Creusot, selon M. Dufour, c'est *« le mètre carré le mieux desservi au meilleur prix »*.

Une mobilisation difficile

Du côté des ouvriers, on est *moins optimiste.* D'abord parce que, comme nous l'avouera M. Jean Brochot, membre du Conseil économique et social et secrétaire du syndicat CFDT des métaux du Creusot, *« la mobilisation des travailleurs est difficile en cette période »*. C'est aussi ce que reconnaît M. Michel Pasquet, délégué syndical CGT du secteur énergie du Creusot. *« Cependant*, ajoute ce dernier, *il faut consulter les travailleurs. Eux seuls doivent se déterminer sur les moyens d'action. »*

Ils étaient deux mille cinq cents, mercredi 13 juin, dans la ville et, fait remarquable, la CGC s'était jointe à la CGT et à la CFDT pour organiser cette manifestation. Mais beaucoup d'autres salariés qui avaient eux aussi débrayé ont préféré – la chaleur aidant – passer l'après-midi au bistrot. Aussi la CFDT envisage-t-elle avec réticence la possibilité d'une grève d'avertissement, grève que la CGT, pour sa part, semble prête à proposer aux sidérurgistes lors d'une assemblée générale du personnel de l'usine, mardi prochain.

« La première chose qui inquiète les camarades que j'ai interrogés, souligne un autre syndicaliste militant CFDT, *c'est de savoir s'ils seront payés avant les vacances. »* Commentaire de M. Jean Brochot : *« C'est un peu comme s'ils étaient dépassés par les événements. Et puis, bon, la grève, il faut en préciser les objectifs. Or nous ne savons pas ce qui va se passer à Paris ces prochains jours. »*

Paris, c'est une puissance invisible, une entité plus abstraite encore que les Schneider statufiés. Paris est loin malgré le TGV et malgré les journaux, la radio, tous ces médias à l'affût d'un clash industriel. Dans une brasserie, quelques ouvriers sont assemblés devant le téléviseur à l'heure du journal parlé. L'un d'eux presse le bouton pour changer de chaîne : le match Roumanie-Espagne va commencer.

JEAN BENOIT.

Le sauvetage de Creusot-Loire semble passer par un changement d'actionnaires

Alors que la possibilité de sauver Creusot-Loire en l'état semble de plus en plus ténue, et que le tribunal de commerce de Paris, saisi le 13 juin d'une demande de mise en règlement judiciaire, tient une nouvelle audience le 18 juin, le dossier prend une tournure sordide. Les motivations accompagnant la démission des représentants de Paribas du conseil de Schneider ont provoqué une vive réaction de la CFDT et de la direction du groupe. La centrale syndicale affirme que six administrateurs sur neuf avaient réclamé la poursuite des négociations avec l'Etat. Tandis que la direction publie la conclusion du procès-verbal du conseil d'administration du 12 juin, paraphé par tous les administrateurs, à l'exception de MM. Haas et Morin de Paribas, qui précise : *« En conclusion, M. Pineau-Valencienne résume la discussion en constatant l'accord du conseil sur le fait que Schneider SA n'a pas les moyens de prélever sur son patrimoine les sommes qui lui sont demandées* [par les pouvoirs publics], *que la société n'a pas non plus les moyens de s'endetter selon les termes de la proposition faite, quelles que soient les conditions du prêt... »*

Il semble qu'en fait la confusion vienne de la forme plus que du fond. De nombreux administrateurs, qualifiant parfois la proposition gouvernementale de *« vicieuse »*, ont insisté pour que Schneider n'ait pas l'air de prendre l'initiative de rompre ; mais, sur le fond, tous paraissaient d'accord pour refuser les propositions transmises par le secrétaire général du comité interministériel de restructuration industrielle au nom des pouvoirs publics. Bref, on parle de procès entre Schneider et Paribas. Les avocats vont décidément avoir bien du travail.

Telles que sont présentées les dernières propositions du gouvernement, il semble désormais que le sauvetage de Creusot-Loire ne puisse passer que par un changement des actionnaires de Schneider.

Dans un premier temps, Suez, qui cherche depuis des mois à accroître ses participations industrielles et à se lancer, *« comme Lazard »*, dans l'ingénierie financière, a sans doute vu dans la mainmise sur Schneider la possibilité de réaliser cette ambition tout en servant l'intérêt général. Plusieurs schémas ont alors été proposés. Le premier donnait 40 % des actions de Jeumont-Industrie (une filiale de Schneider qui contrôle 20 % de sa maison-mère) au groupe d'investisseurs dirigé par Suez, les actionnaires actuels conservant 40 %, et l'un de leurs proches obtenant 20 %. Mais ce schéma a buté sur la définition d'un pacte d'actionnaires et l'obtention par la Compagnie financière de Suez d'une promesse de cession d'actions en cas de non-respect de ce pacte.

M. Bon, le président du tribunal de commerce, qui cherche d'autant plus intensément une solution qu'il n'a aucune envie de prendre la décision du plus important règlement judiciaire français, a alors proposé, mais vainement, un partage 50-50.

M. Pineau-Valencienne a, pour sa part, offert à Suez et à son groupe d'investisseurs (la BNP, le Lyonnais, quelques institutionnels), la majorité dans Schneider SA, société qui contrôle, outre Creusot-Loire, Jeumont-Schneider. Cela aurait entraîné *une césure de ce groupe*, les anciens actionnaires conservant la mainmise sur Merlin-Gérin et SPIE Batignolles. Mais Suez a demandé en sus une entrée, même minoritaire dans Jeumont-Industrie. On voit donc mal comment on sortirait du dilemme ; les pouvoirs publics disent à Schneider : soit vous payez 1 milliard de francs pour participer au renflouement de Creusot-Loire, soit vous passez la main à un groupe d'investisseurs (public, puisque tout le crédit est nationalisé) qui peut payer. Tandis que Schneider n'admet d'ouvrir son capital qu'à condition de conserver le contrôle du groupe.

Seul espoir infime : pouvoirs publics, créanciers et dirigeants de Creusot-Loire ont conscience qu'un règlement judiciaire, *s'il devait être* suivi d'un dépôt de bilan, serait la solution la plus coûteuse socialement, industriellement, commercialement *et financièrement pour la nation.* Une banque comme la BUE (Banque de l'union européenne) n'y résisterait sans doute pas. Cette grande peur du dépôt de bilan suffira-t-elle à insuffler de la sagesse à tous les responsables ? Ou les actionnaires de Schneider – plus que M. Pineau-Valencienne lui-même, dont on dit que *« ce n'est pas lui qui décide, et en tout cas pas seul »* – voudraient-ils absolument se débarrasser de Creusot-Loire, tandis que les pouvoirs publics y chercheraient l'occasion d'une opération politique, tant il est vrai que les défenseurs du capitalisme privé ne sortent pas grandis de cette affaire ?

BRUNO DETHOMAS.

BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN AVRIL

L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE s'est inscrit à 129 en avril sur la base 100 en 1970 et après correction des variations saisonnières (bâtiment et travaux publics exclus) contre *133* en mars. La baisse de la production est de 3 % en un mois. En un an, la production est en très faible hausse (+ 0,8 % entre avril 1983 et avril 1984).

NOUVELLE PROGRESSION DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES (+ 16,7 % en mai)

Le nombre de défaillances d'entreprises a atteint *2251* en mai en hausse de 16,7 % par rapport au mois d'avril (données corrigées des variations saisonnières). On retrouve *le niveau enregistré en* mars (2246) et la tendance générale demeure orientée à la hausse, souligne l'INSEE.

Par secteur, l'INSEE note un regain de défaillances dans les transports, une croissance toujours sensible dans l'industrie, le commerce et le BTP (bâtiment et travaux publics), ainsi qu'un vif accroissement dans le secteur des services rendus aux entreprises. L'an passé, 22700 *entreprises* avaient déposé leur bilan, soit une moyenne de 1890 défaillances par mois. Le début de l'année 1984 laisse donc présager une *nouvelle détérioration* du tissu économique après une croissance de 11,5 % de défaillances en 1983 par rapport à 1982.

Faits et chiffres

● **Neuf jours de chômage économique à Renault-Billancourt fin juillet.** – La direction de l'usine Renault de Billancourt a annoncé, le 15 juin, au cours d'un comité d'établissement, neuf jours de chômage économique, du 23 juillet au 2 août. Ces journées non travaillées précéderont directement la mise en congé de l'usine durant tout le mois d'août.

« Ces neuf jours de chômage économique affecteront les secteurs liés à la fabrication de la Renault-4, soit six à sept mille personnes sur un effectif total de dix mille personnes », indique la direction dans un communiqué. Pour la CGT, ces neuf jours de chômage annoncés portent le total à vingt-quatre jours depuis le début de l'année et à une *« perte minimum de salaire de 1 400 F »*.

● ***Convention entre la SNCF et*** **le ministre de l'emploi pour l'embauche de mille jeunes chômeurs.** – M. Jack Ralite a signé le 15 juin avec M. André Chadeau, président de la SNCF, une convention-cadre permettant l'embauche, dans l'année, d'au moins mille jeunes chômeurs sous contrat à durée indéterminée. Ces embauches se feront grâce à deux mesures gérées par le ministère de l'emploi : pour un tiers par un contrat emploi-adaptation et pour deux tiers par un contrat emploi-formation. Une priorité d'embauche sera accordée aux jeunes inscrits à l'ANPE depuis plus de six mois et à ceux, a précisé M. Ralite, qui ont *« un niveau de formation modeste »*.

Stabilisation du chômage en mai

Après six mois consécutifs de hausse, le chômage s'est stabilisé en *mai 1984. Selon un communiqué de* M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, publié le 15 juin en fin de journée, *« à la fin du mois de mai 1984 le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE s'élevait en données corrigées des variations saisonnières (CVS) à 2 295 900, soit au même niveau que le mois précédent, et à 13,1 % de plus qu'à la fin du mois de mai 1983 »*. Ainsi, en mai 1984, on a eu 500 chomeurs de moins, alors qu'en avril on en avait eu *52 400* de plus. En données brutes, le nombre de demandeurs d'emploi était de 2 167 500, soit 3 % de moins qu'en avril (2 234 800) *mais 13,3 %* de plus qu'il y a un an (1 913 000).

Le communiqué précise que *« 30 500 offres d'emplois ont été déposées à l'ANPE en mai (données CVS), soit un niveau correspondant à celui enregistré les mois précédents »*. Il s'agit des offres d'emploi, enregistrées, au cours du mois (30 400 en avril 1984, 45 900 en mai 1983). Les offres d'emplois en fin de mois étaient au nombre de 49 700 en brut (– 44 % sur un an), et de 43 500 en CVS (– 47 %). Au mois d'avril 1984, ajoute le communiqué de M. Ralite, *« 35 300 salariés ont été licenciés pour raison économique (données CVS). Durant le même mois, 1 600 000 journées de chômage partiel indemnisables ont été enregistrées »*. Le nombre de licenciés a donc diminué par rapport à mars 1984k, mais le nombre *de journées de chômage partiel* indemnisables a augmenté (1 501 700 en mars). Par rapport à avril 1983 les licenciements économiques (29 200) et les journées de chômage partiel indemnisables (1 221 900) ont augmenté.

[*« J'ai tout lieu de penser que le chiffre du chômage pour le mois de mai est un bon chiffre, comme le chiffre de l'inflation a été bon »*, avait déclaré M. Pierre Mauroy, le 15 juin à Coëtquidan (Morbihan). Le premier ministre était bon prophète : quelques instants après cette déclaration, le ministère de l'emploi, après avoir annoncé la publication des chiffres de mai pour lundi ou mardi prochain, les publiait ou du moins publiait les chiffres essentiels. Effectivement ces chiffres sont *« bons »*, ce qui est d'autant plus surprenant que le nombre de nouvelles demandes d'allocations à l'UNEDIC, de mai 1983 à mai 1984, a augmenté à un rythme de 15 %. Ce résultat, qui est peut-être lié au phénomène d'informatisation de l'ANPE, va être accueilli avec un scepticisme d'autant plus grand qu'il intervient à l'avant-veille des élections européennes. Cependant les chiffres de février 1983, qui indiquaient *« une stabilité quasi absolue »* en CVS, n'avaient été publiés que le 15 mars, soit deux jours après le deuxième tour des élections municipales... Rien n'indique en fait un réel retournement de tendance : l'augmentation sur un an reste de 13,3 % (contre + 1,5 % en mai 1983) et la baisse des offres d'emplois en fin de mois reste très forte sur un an.]

Morosité nationale

(Suite de la première page.)

Et il est vrai qu'en ce qui concerne l'emploi les personnes interrogées n'avaient pas appris le *« bon résultat »* – selon l'expression de M. Mauroy – du mois de mai, un résultat étant désormais jugé bon simplement quand le nombre de demandeurs d'emplois n'augmente pas. En janvier dernier, cependant, l'enquête faisait valoir que *« le climat d'ensemble était parmi les plus médiocres de ces dernières années »*. En mai, *les ménages ont émis des opinions* moins favorables encore. La stabilisation des chiffres de l'emploi *« sur la crête des deux millions »* n'a d'ailleurs jamais suffi à rassurer les Français, qui, depuis le milieu de l'année 1982, pensent que la situation de l'emploi ne va qu'en se dégradant. *« Le climat d'ensemble est maintenant très médiocre »*, ne manque pas de souligner l'INSEE, toujours à propos de l'emploi.

Traditionnellement, l'enquête s'achève sur les intentions d'achat d'automobile. Il y a là comme un clin d'œil, une invite à relativiser nos malheurs. Car on y rappelle que *« la part des ménages possédant une automobile est, en mai 1984, de 73,2 % »* et que *« le taux de multipossession continue de progresser »*, atteignant *« pour la première fois 20 % »*. On oublie en effet que la consommation des Français s'est accrue de plus de 25 % en dix ans, dix ans durant lesquels les foyers se sont pourvus de matériels d'existence récente, comme le lave-vaisselle que possèdent maintenant 20 % d'entre eux, ou la télévision couleur qui équipe aujourd'hui 60 % *des ménages. Tout est affaire de* nuance.

FRANÇOIS SIMON.

La Générale des eaux acquiert 42 % du groupe familial pétrolier Montenay

La Compagnie générale des eaux va racheter 42 % du capital du *groupe familial Montenay spécialisé* dans le négoce de produits pétroliers et la gestion d'énergie. Un accord de coopération a, en outre, été signé entre les deux *entreprises, Montenay* apportant son savoir faire à la Générale des eaux en matière de chauffage urbain. La raison essentielle de *cette opération sur le capital* provient de l'impôt sur les grandes fortunes qui contraint la famille Montenay à se défaire de titres, ce qu'elle avait toujours refusé dans le passé malgré de nombreuses offres.

Créée il y a cent-vingt ans, l'entreprise Montenay est le premier groupe privé français de négoce de carburants avec un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs en 1983. Le groupe livre 1,5 million de tonnes l'an et emploie 4 000 personnes. Parallèlement le groupe s'est diversifié vers la production et la distribution de chaleur (*700 000 logements sous* contrats) et vers l'étranger : Europe et Etats-Unis. Il y avait de quoi intéresser des acquéreurs.

Le Trésor américain retire sa garantie aux prêts accordés à l'Argentine par quatre pays latino-américains

Le Trésor américain n'a pas renouvelé une troisième fois, pour une nouvelle période de trente jours, la garantie qu'il avait accordée aux 300 millions de prêts à 90 jours consentis le 30 mars dernier à l'Argentine par quatre autres pays de l'Amérique latine (Mexique, Brésil, Vénézuela et Colombie).

Le communiqué du département du Trésor note que l'Argentine n'est pas parvenue dans les détails fixés à un accord avec le Fonds monétaire international et qu'en conséquence la garantie américaine ne sera pas reconduite. Cependant, lit-on encore dans le texte, *« les Etats-Unis restent disposés à discuter d'un prêt à l'Argentine aussitôt que ce pays sera arrivé à un accord avec le FMI sur la lettre d'intention »*.

Le gouvernement argentin, on le sait, aurait envoyé au directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière, la lettre d'intention en question (censée exposer le programme de redressement) mais sans s'être préalablement mis d'accord sur les termes de ce document avec les *membres de la mission du Fonds* à Buenos Aires. Mais le communiqué note que les négociations entre Buenos Aires et le FMI ont fait *« des progrès vers une solution sur les points de désaccords qui persistent »*. Le vice-président argentin, M. Victor Marting a déclaré qu'il n'y aurait pas de réponse officielle à la décision du Trésor américain.

De leur côté, les banques créancières ont décidé vendredi de renouveler « au jour le jour » les 750 millions de dollars de crédit venus à échéance le 15 juin.

● **Nouvelle aide financière de la France au Maroc.** – La France a *mis à la disposition du* Maroc 1780 millions de francs de crédits mixtes en vertu d'un protocole financier signé le 15 juin à Paris. Un crédit de 780 *millions* de francs a été consenti à la firme marocaine Marphocen pour l'acquisition de trois navires transporteurs de phosphore, tandis qu'un *crédit de 1 milliard* de francs sera affecté à l'aménagement du port de Mohammadia et du terminal charbonnier de Jofr-el-Asfar, ainsi *que pour la construction* d'un barrage et le financement d'un projet de télécommunications. La France s'était déjà engagée, au titre *d'un protocole signé* le 9 *avril* dernier, à accorder au Maroc 550 millions de francs de crédits d'aide à la balance des paiements.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 12 au 15 juin

La moue

TANDIS que certains fidèles reprenaient la canne à bout ferré en ce jour de Pentecôte pour gravir les pentes qui conduisent à la Roche de Solutré, aux côtés de M. François Mitterrand, qui a lancé il y a plusieurs années, cette nouvelle formule de week-end aux champs, d'autres pèlerins savaient qu'ils iraient à Canossa cette semaine. Il s'agit, bien sûr, des dirigeants de Creusot-Loire, qui, coincés entre l'attitude de repli de leurs actionnaires et la fermeté des pouvoirs publics, ne voyaient pas très bien comment ils pourraient éviter de faire amende honorable devant le tribunal de commerce, une affaire aux multiples rebondissements qui continue à passionner la Bourse, où sont cotés les principales sociétés de la nébuleuse Empain-Schneider.

Dès mardi, jour de reprise des transactions, alors que le marché parisien, pris de vertige après l'accès de faiblesse de Wall Street la veille au soir, perdait brutalement 1,3 %, Creusot-Loire et Schneider abandonnaient déjà 7,3 % et 5,5 % respectivement. Le lendemain, on apprenait en fin de matinée que M. Pineau-Valencienne (ou plutôt « Finaud-Valencienne » comme l'appellent certains banquiers depuis ce fameux plan de redressement signé en novembre 1983 et qui semble leur être resté en travers de la gorge), le président de Creusot-Loire allait demander la mise en règlement judiciaire de sa société.

Du coup, les autorités boursières s'empressaient de suspendre la cotation en Bourse des actions de Creusot-Loire et de Schneider SA, négociées sur le marché à règlement mensuel, et celles de Jeumont-Industrie, reléguées au comptant en mai dernier. A première vue, on peut s'étonner que cette décision, destinée à sauvegarder l'intérêt des « petits » actionnaires, n'ait pas été étendue à la SPEP (qui a fait l'objet en mai dernier d'une malencontreuse erreur de comptabilisation sur un marché optionnel de 10 000 titres), à la SOPINFI, voire à la CFDE, autant de sociétés mises en place pour ceinturer (ou diluer ?) le groupe Empain-Schneider et dont les ramifications financières sont primordiales. En fait, il semble bien que la Chambre syndicale des agents de changes, fidèle à sa politique de suspension de cotation sur un minimum de titres et pendant un minimum de temps, se soit contentée d'une annonce officielle pour les trois premières valeurs les plus connues du public, tout en pratiquant une « suspension occulte » sur les autres titres cotés touchant au contrôle de Creusot-Loire, dont la capitalisation boursière est maintenant retombée à un peu moins de 100 millions de francs.

En effet, rappelez-vous, ce titre que l'on classait durant l'été dernier dans la catégorie des valeurs en voie de redressement (parmi d'autres canards boiteux, il est vrai) et qui valait moins de 40 F à la mi-août, devait brusquement grimper jusqu'à dépasser les 65 F un mois plus tard. Mais l'action devait chuter à l'annonce du premier plan de sauvetage péniblement mis au point entre les divers partenaires et continuer à dégringoler (en dépit d'une reprise en janvier 1984) jusqu'à son dernier cours de 25,50 F mardi, avant la suspension de cotation. Celle-ci pourrait se poursuivre encore pendant quelques jours, mais il est impensable, compte tenu de la dégradation accélérée de l'image du groupe, que le tribunal attende le délai supplémentaire qu'il s'est fixé – le 13 juillet – pour se prononcer sur une remise à flots dans laquelle Suez est toujours partie prenante. Une nouvelle audience est d'ailleurs prévue lundi 18 juin au tribunal de commerce sur ce dossier qu'on ne sait plus par quel bout prendre.

Ces péripéties au jour le jour ont relégué dans l'ombre les variations généralement modestes des autres actions françaises, mais la cote a tout de même perdu 2,8 % au total en quatre jours à l'issue des séances de mercredi et jeudi, pratiquement étales, alors que le marché se repliait à nouveau vivement vendredi (moins 1,6 %) en raison des nouveaux accès de mauvaise humeur de la place américaine. Depuis quelque temps, c'est plutôt l'apathie sur les actions, « un mouvement qui devrait durer jusqu'à la fin juin, en attendant la manne des coupons annuels », estime un familier de la corbeille, et le marché obligataire, déjà bien portant (Paris figure au cinquième rang sur l'échiquier mondial) s'en trouve conforté.

A tel point que le syndic de la Chambre syndicale des agents de change a annoncé cette semaine, à l'occasion de la remise du prix 1984 de la Compagnie (attribué à des travaux qui gagneraient quelquefois à être un peu moins ésotériques, selon M. Dominique Châtillon, président du jury et président-directeur général de la Compagnie La Hénin), la prochaine création sur notre place d'un marché à terme des obligations. Sans aller jusqu'à relancer l'idée de « Paris, place financière internationale », cette initiative mérite d'être rapidement étudiée et il ne fait pas de doute que les gérants de SICAV, de compagnies d'assurance ou de fonds communs de placement seraient heureux de trouver un outil adapté à leurs besoins de couverture. En effet, à titre d'exemple, rappelons que, au cours de la séance du 8 juin, qui précédait la déclaration du syndic, une journée parmi d'autres, sur les 1,40 milliard de francs négociés au palais Brongniart, 1,14 milliard portaient sur les seules obligations, la part dévolue aux actions représentant à peine 250 millions de francs.

On constate, d'ailleurs, ces derniers temps, un mini-transfert des professionnels en faveur des valeurs mobilières à revenu fixe, alors que des dégagements se sont produits cette semaine sur des titres importants (Thomson-CSF, Printemps, ADG, Grands Travaux de Marseille). Dans un contexte maussade, seule Crouzet (en hausse de plus de 5 % au total) mérite une distinction, tandis que Viniprix (un titre délaissé par les opérateurs en général), en chute libre en début de semaine, a repris ses esprits jeudi et vendredi, alors que sa filiale Euromarché ne réagissait guère à ce coup de tabac.

Sur le second marché, on continue à jouer à guichets fermés. Succédant aux sirops Teisseire la semaine précédente, les laines Hervillier (à Lille) et le fabricant de prêt-à-porter Gérard Pasquier International (à Paris) ont réussi à se frayer un chemin jusqu'à la tribune en attendant l'arrivée, le 26 juin, de deux nouvelles valeurs le même jour : le principal groupe européen de connecteurs, Souriau, et le producteur d'aromates Robertet, toutes deux sur le marché parisien.

A la cote officielle, c'est le roi du hamburger, McDonald's, qui a cherché à séduire une clientèle qui, depuis Jacques Borel, sait fort bien ce que « mal bouffe » veut dire. Mais l'accueil a été favorable au numéro un mondial de la restauration rapide, finalement coté à 648 F, avec un total de quatorze mille titres... et quelques propos aigres-doux échangés entre un occupant de la corbeille qui avait pris l'initiative d'aller se fournir en titres McDonald's directement à New-York pour approvisionner le marché parisien et la banque introductrice, qui a trouvé le procédé inhabituel et peu élégant. Les traditions se perdent, vous dis-je.

SERGE MARTI.

Matériel électrique services publics

	15-6-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	195	– 13
CIT-Alcatel	1 214	– 56
Crouzet	113,10	+ 5,6
Générale des Eaux	510	– 23
Intertechnique	1 560	+ 55
Legrand	1 840	– 45
Lyonnaise des Eaux	740	– 19
Matra	1 351	– 34
Merlin-Gérin	1 105	– 40
Moteurs Leroy-Somer	350	+ 12
Moulinex	96	– 1,10
PM Labinal	291,50	– 29,5
Radiotechnique	282	– 16
SEB (1)	395	inchang.
Signaux	805	– 2
Télémécanique Electrique	1 530	– 50
Thomson-CSF	274,50	– 23,5
IBM (2)	978	– 70,
ITT	320,10	– 22,70
Philips	135,20	– 9,80
Schlumberger	454,50	– 38,5
Siemens	1 350	– 100

(1) Compte tenu d'un coupon de 7 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 25 F.

Pétroles

	15-6-84	Diff.
Elf-Aquitaine	249	– 13
Esso	671	– 28
Francarep	380	– 5
Pétroles (Française)	282	– 11
Pétroles B.P.	106,50	– 5,70
Primagaz	217	– 13
Raffinage	106,50	– 1,50
Sogerap	529	– 22
Exxon (1)	381,10	– 20
Petrofina	1 100	– 136
Royal Dutch	476	– 35

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,90 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	15-6-84	Diff.
Bail Équipement	254,50	– 4 (1)
Cetelem	341	– 9
Chargeurs SA	321	– 22
Bancaire (Cie)	478	– 9
CFF	633	+ 1
CFI	236,30	– 1,20
Eurafrance	820	– 8
Hénin (La)	329	– 9
Imm. Pl.-Monceau	290	– 3
Locafrance	292	– 3
Locindus	624	– 3 (2)
Midi	1 580	– 67
Midland Bank	209	– 14
O F P (Omn. Fin. Paris)	800	– 11
Parisienne de réesc.	637	– 11
Prétabail	965	– 6
Schneider	NC	NC
UCB	264	– 4,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 16,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 50 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	15-6-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 780	– 34
7 % 1973	9 799	+ 99
10,30 % 1975	92,05	+ 0,25
PME 10,6 % 1976	92,05	+ 0,10
8,80 % 1977	117,30	+ 0,30
10 % 1978	91,30	+ 0,25
9,80 % 1978	89,25	+ 0,15
8,80 % 1978	92,30	– 0,12
9 % 1979	87,30	inch.
10,80 % 1979	92,70	– 0,30
12 % 1980	99,70	– 0,05
13,80 % 1980	102,38	– 0,12
16,75 % 1981	109,80	– 0,05
16,20 % 1982	110,50	+ 0,40
16 % 1982 (1)	110,75	+ 0,25
15,75 % 1982	108,30	+ 0,53
CNE 3 %	3 565	+ 36
CNB bq. 5 000 F	102,15	– 0,15
CNB Paribas 5 000 F	102,40	– 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,38	+ 0,08
CNI 5 000 F	101,96	– 0,08

(1) Compte tenu d'un coupon de 320 F.

Valeurs diverses

	15-6-84	Diff.
Accor	205,10	– 11,80
Agence Havas	710	– 20
L'Air Liquide	527	– 10
Appl. Gaz	257	– 23
Arjomari (1)	401	+ 4
Bic	403	– 3,50
Bis	284,10	– 14,80
CGIP	376	– 34
Club Méditerranée	870	– 19
Essilor	2 435	– 113
Europe 1	642	+ 12
Hachette	1 350	– 30
L'Oréal	2 360	– 24
Navigation Mixte	247	– 3
Nord-Est	49,10	– 1,10
Presses de la Cité	1 585	– 53
Skis Rossignol	1 255	– 77
Sanofi	501	– 5

(1) Compte tenu d'un coupon de 14 F.

Alimentation

	15-6-84	Diff.
Béghin-Say	251	– 11
Bongrain	1 700	+ 30
BSN G.-Danone	2 500	– 60
Carrefour	1 241	– 83
Casino	840	– 45
Cédis	583	+ 9
Euromarché	660	– 10
Guyenne et Gasc.	300	– 2
Lesieur	1 224	+ 14
Martell	1 798	– 12
Moët-Hennessy	1 490	– 29
Mumm	545	– 22
Occidentale (Gle)	624	– 15
Olida-Caby	300	– 6
Pernod-Ricard	734	– 30
Promodès (1)	1 595	– 29
Source Perrier	580	– 10
St-Louis-Bouchon	340,10	– 19,90
C.S. Saupiquet	700	inch.
Veuve Clicquot	1 951	+ 74
Viniprix	690	+ 10
Nestlé	21 000	– 880

(1) Compte tenu d'un coupon de 35 F.

Métallurgie construction mécanique

	15-6-84	Diff.
Alspi	1,03	+ 2
Avions Dassault-B.	475	– 5
Chiers-Châtillon	27,50	– 0,40
Creusot-Loire	NC	NC
De Dietrich	380	
FACOM	770	– 31
Fives-Lille	276	+ 2,60
Fonderie (Générale)	40,50	– 1
Marine Wendel	98,95	+ 0,75
Penhoët	600	– 40
Peugeot SA	212	– 12,50
Poclain	42,50	+ 0,50
Pompey	128,90	– 4
Sagem	1 350,00	– 30
Valéo	237,60	– 7,30
Vallourec	63,20	– 2,80

Mines d'or, diamants

	15-6-84	Diff.
Amgold	1 155	– 23
Anglo-American	176,20	– 8,90
Buffelsfontein	604	– 23
De Beers	66,35	– 1,65
Driefontein	358	– 17
Free State (1)	378	– 24,7
Gencor	200	– 5
Goldfields	73,50	– 2,80
Harmony	210,50	– 7
President Brand (2)	429,80	– 12,10
Randfontein	1 470	– 25
Saint-Helena	341	– 5
Western Deep	579	– 29
Western Holding (3)	470	– 25

(1) Compte tenu d'un coupon de 7,30 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 8,20 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 14 F.

Bâtiment, travaux publics

	15-6-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	865	Diff.
Bouygues	621	– 16
Ciment Français	252,10	– 0,90
Dumez	630	– 12
J. Lefebvre	137	+ 2
GTM	225	– 34
Lafarge	342	– 12
Maisons Phénix	209	– 6
Poliet et Chausson	359	+ 7,60
SCREG	180	– 1
S.G.E.-S.B.	66	– 4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CNE 3 %	14 897	53 950 223
CGE Particip.	28 174	47 913 995
CFP	150 885	44 339 944
CIT-Alcatel	24 360	30 510 296
Air liquide	53 033	28 346 938
Moët-Hennessy	17 793	26 779 178
ELF-Aquitaine	97 335	25 220 124
4 1/2 % 1973	13 835	24 990 560
Générale Eaux	47 050	24 645 187
Pernod-Ricard	25 308	19 159 774

(*) Du 8 au 14 juin inclus.

Produits chimiques

	15-6-84	Diff.
Institut Mérieux	1 261	– 40
Laboratoire Bellon	648	– 34
Roussel-Uclaf	1 090	– 110
BASF	566	– 44
Bayer	575	– 53
Hoechst	556	– 61
ICI	76	– 0,5
Norsk Hydro	791	– 63

Mines, caoutchouc, outre-mer

	15-6-84	Diff.
Géophysique	893	– 13
Imétal	91,80	– 4,20
Michelin	745	– 15
MM Penarroya	59,50	– 2,90
Charter	29	– 1,45
INCO	97,20	– 10,30
RTZ	79,40	– 4,70
Zambia	2,25	– 0,14

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 juin	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin
RM	–	393 169	243 949	241 396	336 922
Comptant R. et obl.	–	952 964	1 495 606	1 385 117	1 388 240
Actions	–	84 023	93 981	67 441	71 574
Total	–	1 430 156	1 833 536	1 693 954	1 796 736
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	–	111	110,9	110,8	–
Étrang.	–	90	89,8	99,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	–	105,7	105,8	106,7	104,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	169,8	169,6	169,5	167

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Or fin (kilo en barre)	103 500	101 000
– (kilo en lingot)	103 550	101 000
Pièce française (20 fr.)	643	625
Pièce française (10 fr.)	430	415
Pièce suisse (20 fr.)	627	610
Pièce latine (20 fr.)	605	581
● Pièce tunisienne (20 fr.)	596	595
Souverain	782	759
Souverain Elizabeth II	785	776
● Demi-souverain	401	400
Pièce de 20 dollars	4 200	4 115
– 10 dollars	2 080	2 015
● – 5 dollars	1 301,25	1 301,25
– 50 pesos	4 085	3 900
● – 20 marks	732	720
– 10 florins	620	623
● – 5 roubles	395	389

Goodyear : une diversification à bon compte

« Nous sommes dans une industrie mûre – le pneumatique – qui ne peut pas continuer à gagner beaucoup d'argent alors qu'elle dépend d'un secteur cyclique – l'automobile. Conclusion : tout en gardant notre prédominance dans le pneu, nous voulons mettre à profit la reprise économique en cours aux Etats-Unis pour poursuivre un processus de diversification entrepris en février 1983 avec le rachat de l'entreprise de transport de gaz Celeron. » Par ces propos tenus devant le Club Presse Finance, M. Sam Gibara, président-directeur général de Goodyear France, confirme l'objectif que s'est assigné le groupe américain pour les cinq prochaines années, à savoir ramener aux alentours de 55 % à 60 % de son chiffre d'affaires une activité pneumatique qui en représente actuellement quelque 75 %.

Cette diversification opérée aux Etats-Unis et « peut-être au dehors... » devrait s'effectuer dans deux secteurs où Goodyear est déjà implanté :

● L'aérospatiale (une branche qui représente 8 % à 10 % de l'activité totale, un pourcentage qui pourrait grimper à 25 %, à l'issue du délai fixé, grâce à une politique d'acquisitions judicieuses.

● Le transport de gaz, également par croissance externe. Ainsi, Celeron, qui réalise aujourd'hui un investissement de 800 millions de dollars pour la construction d'un pipe-line reliant le golfe du Texas à la Californie, a dégagé un bénéfice de 65 millions de dollars en 1983 (l'année de son acquisition) sur un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de dollars.

Le montant des investissements totaux envisagés par le groupe – quelque 700 millions de dollars pour l'année en cours, devrait être financé sans problème, grâce à une marge brute d'autofinancement qui devrait avoisiner les 750 à 800 millions de dollars, assure M. Gibara, mettant en avant la nouvelle progression des résultats : un bénéfice net de 420 à 440 millions de dollars escomptés pour l'année en cours (contre 305 millions en 1983) dans la ligne des résultats du premier trimestre 1984 (un bénéfice de 111,8 millions de dollars, en hausse de 76 % sur la période correspondante de 1983, dont 91,8 millions réalisés sur le seul marché américain).

De quoi assurer l'important effort consenti dans la recherche et le développement (plus de 300 millions de dollars cette année)... et donner quelques complexes aux autres pneumaticiens puisque Goodyear, qui détient actuellement 21 % du marché mondial derrière Michelin (14 %), Firestone (10 %) et le japonais Bridgestone (8 %), a gagné en 1983 autant d'argent, à lui seul, que ses neuf autres concurrents figurant dans le classement des premières entreprises mondiales du secteur.

En France, où la filiale a accumulé près de 150 millions de francs de pertes en vingt-cinq ans, on commence à sortir la tête hors de l'eau. Grâce aux gains de productivité (274 jours de travail par an dans l'usine d'Amiens contre 230 jours en moyenne ailleurs) et à une meilleure implantation sur des produits de haut de gamme ainsi que sur le secteur poids lourds dont Goodyear France aura conquis en quatre ans 10 % du marché, un pourcentage qui devrait atteindre 12 % cette année.

Mais le résultat le plus encourageant est sans doute le niveau de l'endettement, ramené à zéro (éliminant ainsi les frais financiers), par rapport à 433 millions de francs de fonds propres, alors que en 1977, la firme avait encore 50 millions de dettes face à 286 millions de francs de fonds propres. Enfin, la société, qui avait déjà relevé son capital de 270 à 420 millions de francs en décembre dernier, va procéder à une nouvelle augmentation, entièrement souscrite par la maison mère, pour le porter à 510 millions de francs.

Afin de faire face aux besoins d'investissements et, éventuellement, aux visées du pneumaticien japonais Sumitomo qui a récemment repris Dunlop France dans le cadre d'un plan global concernant également les installations britanniques et ouest-allemandes de Dunlop à compter du 1er janvier 1985.

« A court terme, Sumitomo n'est pas un concurrent dangereux, affirme M. Gibara, *mais à moyen terme, s'il reste en France, il sera peut être beaucoup plus coriace en raison de sa puissance financière – il s'agit d'un conglomérat – et de ses méthodes de vente réputées plus agressives que celles des autres fabricants. »*

S. M.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Vif repli

La Bourse de New-York a subi des pertes sensibles la semaine passée dans la crainte qu'une possible pénurie de crédit vers la fin de l'année ne provoque une escalade des taux d'intérêt. L'indice des valeurs industrielles a clôturé, pour la première fois depuis le 23 février 1983, au-dessous du seuil de résistance technique de 1 100 qu'il avait momentanément percé presque au cours de chaque séance deux semaines auparavant. Cet indice a terminé avec un chute de 44,34 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 086,90, soit la plus forte baisse hebdomadaire depuis la semaine achevée le 16 mars dernier.

Les investisseurs ont donc eu tendance à ignorer plusieurs indices de ralentissement de la croissance économique jugés favorables à une baisse des taux d'intérêt, tels que la faible progression des ventes au détail et de la production industrielle en mai (respectivement 0,2 % et 0,4 %), l'indice des prix de gros demeurant inchangé.

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Alcoa	34 1/8	32 1/8
ATT	15 1/8	16
Boeing	42 7/8	41 5/8
Chase Man. Bank	40 1/2	37 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	45
Eastman Kodak	66 3/4	66 3/8
Exxon	40 5/8	36 7/8
Ford	37 5/8	34 7/8
General Electric	53 3/8	52 3/4
General Foods	54 1/4	53
General Motors	65 1/8	61 5/8
Goodyear	25 3/4	24 1/4
IBM	105 3/4	99 1/8
ITT	34 1/2	33
Mobil Oil	27 3/8	25 5/8
Pfizer	32 3/4	32
Schlumberger	50 5/8	44 1/2
Texaco	34 5/8	32 3/4
UAL Inc.	35 3/8	33 1/4
Union Carbide	53 1/4	49 1/2
US Steel	26 3/4	25 5/8
Westinghouse	21 7/8	20 3/4
Xerox Corp	37	36 1/4

LONDRES
La chute

En l'absence de résultats positifs du «sommet économique» de Londres, le Stock Exchange est retombé sous l'influence défavorable de divers facteurs tel que le nouveau raffermissement des taux d'intérêt aux Etat-Unis, la recrudescence des inquiétudes concernant la dette argentine ou encore l'échec des négociations visant à mettre un terme à la grève des charbonnages. En fin de semaine, le revers électoral subi par le gouvernement Thatcher lors d'une élection partielle a contribué à peser sur les cours, seules quelques OPA (notamment celle de la banque australo-néo-zélandaise ANZ sur la banque d'affaires Grindlays) venant stimuler le marché. Indices «FT» : industrielles : 815,8 contre 831,4 ; mines d'or : 672 contre 672,3 ; fonds d'Etat : 78,92 contre 78,90.

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Beecham	338	303
Bowater	248	252
Brit. Petroleum	505	475
Charter	216	215
Courtaulds	122	117
De Beers (*)	6,80	6,80
Dunlop	38	37
Free State Geduld	40	38 1/2
Glaxo	830	825
Gt. Univ. Stores	553	558
Imp. Chemical	564	565
Shell	670	643
Unilever	875	860
Vickers	157	160
War Loan	33 5/8	33 5/8

(*) En dollars.

FRANCFORT
En baisse

Compte tenu de la grève de la métallurgie qui en est à sa cinquième semaine, paralysant l'industrie automobile, la Bourse s'est montrée assez résistante. On a noté un vif intérêt pour l'émission Nixdorf et pour la première cotation de ce titre, à 490 DM, soit à peu près 30 % au-dessus du cours d'émission. Indice de la Commerzbank : 979,5 contre 1 007,50.

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
AEG	98,50	96,70
BASF	164,70	159,50
Bayer	169,50	163
Commerzbank	158,70	155,50
Deutschebank	348,50	338
Hoechst	166	158,80
Karstadt	259	252,50
Mannesmann	143,10	140
Siemens	392	383,50
Volkswagen	193,50	185

TOKYO
Faiblesse

La dépression continue de Wall Street a lourdement pesé sur le Kabuto Cho cette semaine et les valeurs vedettes se sont largement repliées, certaines s'effondrant à leur plus bas niveau depuis le début de l'année. L'indice Nikkei Dow Jones a chuté de 329,20 yens pour s'établir à 10 021,73 tandis que l'indice général reculait à 772,78, en baisse de 25,83 points.

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Akai	407	381
Bridgestone	580	560
Canon	1 190	1 100
Fuji Bank	930	925
Honda Motors	1 190	1 110
Matsushita Electric	1 730	1 690
Mitsubishi Heavy	241	230
Sony Corp.	3 270	3 210
Toyota Motors	1 350	1 310



Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Un beau doublé franco-suédois

Deux grandes opérations ont dominé cette semaine l'euro-activité. L'une est un prêt bancaire pour un débiteur français familier de l'euromarché. L'autre est une euro-émission de type perpétuel pour la Suède. Toutes les deux ont immédiatement fait l'objet d'un vif intérêt.

L'eurocrédit tant attendu d'Electricité de France a enfin vu le jour mardi. D'un montant de 500 millions de dollars et d'une durée de dix ans, il est garanti par la République française et se présente sous une forme originale dont la souplesse est l'une des principales caractéristiques. En effet, EDF pourra, à sa guise, soit le tirer et le rembourser en tout ou en partie, soit le conserver comme *standby* (accord de confirmation) pour éventuellement cautionner l'émission de papier commercial aux Etats-Unis. Ses conditions sont extrêmement intéressantes pour l'emprunteur, il ne lui avait jamais été donné, à ce jour, d'obtenir des eurocapitaux à un coût aussi bas.

Tout d'abord, les banques prêteuses recevront pendant les dix ans un honoraire annuel, dit de prêt, de 0,10 % sur l'ensemble du montant qu'il soit tiré ou non. En plus, elles percevront tous les six mois une commission d'utilisation variant en proportion des montants des tirages éventuels. Ceux-ci pourront s'effectuer sur un, trois ou six mois, et il en coûtera initialement à EDF le taux « sec », c'est-à-dire sans marge additionnelle, du Libor correspondant.

Toutefois, chaque six mois, la banque qui est l'agent de l'eurocrédit calculera la moyenne d'utilisation du prêt au cours des six mois précédents. Si, pendant cette période, l'emprunteur n'a pas tiré plus de 33 % du volume global, il acquittera une commission d'utilisation de 0,15 % par an. Celle-ci s'élèvera progressivement à 0,20 % si 50 % des fonds sont tirés, puis à 0,275 % en cas de tirages supérieurs à ce dernier pourcentage. Cela signifie que, si EDF tire en moyenne 250 millions de dollars pendant six mois, elle devra verser une commission annuelle de 500 000 dollars (0,20 %). Enfin, les eurobanques impliquées dans l'opération se partageront une commission de direction globale de 1,5 *million de dollars*, soit trente points de base, qui, elle, sera versée une fois pour toutes.

C'est à l'issue d'une concurrence *acharnée entre de nombreux* groupes bancaires que le mandat a *été attribué, sur les bases ci-dessus*, mardi, à quatre banques internationales : la BNP, l'américaine Citicorp., qui remplira la fonction d'agent, Industrial Bank of Japan et la très britannique Lloyds Bank. Jeudi, l'impériale Deutschebank et la toute-puissante Morgan Guaranty Trust de New-York se sont jointes aux quatre pour former à eux six l'un des plus beaux consortiums bancaires dont un euro-emprunteur puisse rêver.

La manière dont l'eurocrédit est monté est des plus attrayante pour le débiteur :

1) Elle lui permet de briser la barre des 0,125 % en matière de commission d'engagement, laquelle dans le cas présent, est rebaptisée honoraire de prêt (0,10 % par an) afin de faire passer la pilule plus en douceur ;

2) Le coût annuel côté EDF est le plus bas jamais accordé à un eurocrédit en dollars pour un emprunteur français.

Un brillant rééchelonnement

Si EDF ne tire en moyenne pas plus du tiers du volume total, il ne lui en coûtera, sur une base non actuarielle, que 28 points de base par an. Si 50 % des fonds sont utilisés, le coût passera à 33 points. Il faudrait qu'Electricité de France tire la tota*lité du* prêt pour qu'*elle* arrive à payer un peu plus que les 42 points de base annuels qu'avait obtenus en avril Gaz de France sur son crédit de 200 millions de dollars qui sera signé vers la fin de ce mois.

Mais il est peu probable qu'EDF qui s'est engagée à tirer en moyenne au moins 16 % du prêt bancaire, en utilise plus de la moitié car, au-delà, son coût marginal devient moins favorable, comparé à ses opérations antérieures. La présente est certainement appelée à se subtituer en grande partie à des lignes de crédit antiérieures plus onéreuses dont l'existence cautionne le papier commercial que l'entité publique français émet en permanence *aux* Etats-Unis.

La dextérité des Suédois à rééchelonner leur dette extérieure n'a pas d'égale. Cette semaine, ils ont une fois de plus démontré que l'indépendance dont bénéficie l'Office nationale de la dette suédoise et son directeur général, Peter Engstrom, *permet des miracles que le Trésor* français doit envier. Jeudi, le Royaume de Suède est venu offrir au pair 500 millions de dollars d'euro-obligations dont le taux d'intérêt variable sera l'addition de 0,25 % au taux du Libor à six mois. Leur caractéristique est de ne pas avoir d'échéance. Néanmoins, ces titres d'apparence perpétuelle pourront, à l'option des porteurs, être convertis tous les quatre ans en « notes » d'une durée également de quatre ans dont l'intérêt flottant sera alors la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres (Limean) sur les dépôts en eurodollars à six mois. Ces notes pourront à leur tour être reconverties chaque année en euro-obligations originales. Le tout est assorti d'une commission bancaire totale de 0,35 %.

La proposition suédoise s'est d'emblée révélée si populaire que son montant a, le jour même, été porté à 750 millions de dollars et que, après une brève décote sur le marché gris, elle s'est rapidement *traitée à 100/100,05. Quatre raisons* expliquent ce succès.

1) Les prêteurs, rendus méfiants par la crise financière qui affecte les *banques américaines, se réfugient* auprès des débiteurs souverains ;

2) La marge de 0,25 % offerte par la Suède est généreuse compa*rée aux 0,125 % encore proposés par* de nombreux établissements bancaires ;

3) L'opération suédoise n'est pas *réellement perpétuelle* puisque les porteurs peuvent convertir leurs titres en créances à quatre ans.

4) Le Royaume de Suède jouit d'un charisme dont peu d'autres emprunteurs internationaux peuvent se flatter, tout particulièrement après l'émission à taux variable de 1,2 milliard de dollars qu'il a récemment brillamment placée sur le marché américain des capitaux.

Au cours des douze derniers mois, la Suède est parvenue à rééchelonner l'équivalent de 3,5 milliards de dollars de sa dette extérieure par le truchement d'émissions à taux d'intérêt variable tant sur l'euromarché *qu'aux* Etats-Unis. Cela représente plus de 20 % de l'ensemble de la dette étrangère du gouvernement suédois. En conséquence, la quasi-totalité des énormes remboursements auxquels se dernier aurait dû faire face durant la période 85/89 ont maintenant été reportés à bien plus tard.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Nette reprise du dollar

Un peu ébranlé il y a trois semaines par les difficultés, réelles ou supposées, de certaines banques américaines, le dollar a poursuivi et même accéléré son raffermissement, s'inscrivant en très nette reprise à la veille du week-end : près de 2,75 DM et 8,4250 F. Certes, le mark est faible en raison de l'échec des négociations en Allemagne sur la semaine de trente-cinq heures, mais, à la fin de la semaine, le dollar se montrait fort par rapport à toutes les monnaies.

Cette hausse peut être attribuée à bien des facteurs. Les taux d'intérêt n'ont guère monté, certes, mais les *déclarations* de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale *(voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*, à nouveau alarmistes, ont rappelé aux opérateurs que la menace d'une nouvelle hausse des taux planait toujours. Certes, l'annonce, mercredi, d'une progression des ventes au détail de *seulement 0,2 % a, temporairement*, tempéré la reprise de la devise américaine, mais, vendredi 15, sans raison apparente, ladite devise s'orientait nettement à la hausse. Selon les spécialistes, le mouvement venait de l'Europe, où les opérateurs, qui avaient précédemment vendu des dollars sur la perspective d'une baisse, les rachetaient précipitamment pour ne pas se trouver « court » *(short)* sur la monnaie américaine. Les uns avancent qu'il ne faut pas, effectivement, se trouver vendeur en cette monnaie au cas où des événements graves se produiraient à nouveau. Ainsi, on s'attend au déclenchement prochain de l'offensive de l'armée iranienne, qui a massé cinq cent mille hommes sur la frontière irakienne. On croit les Irakiens capables d'amortir le choc, mais on ne sait jamais...

Par ailleurs, comme l'a dit M. Volcker, la hausse du dollar est due non seulement aux taux d'intérêt élevés, mais aussi à la vigueur de l'économie américaine et à la stabilité de la politique des Etats-Unis. *Ajoutons, enfin, que les milieux financiers* internationaux commencent à se faire à l'idée que, même si les taux baissaient outre-Atlantique, le dollar resterait fort. Il resterait fort en dépit de l'accroissement rapide du déficit commercial des Etats-Unis, qui, selon le président de la commission du commerce international (ITC), pourrait atteindre 140 milliards de dollars en 1984. Selon ce dernier, il y a peu de chance de voir ce déficit se réduire rapidement, car si les Etats-Unis enregistrent de forts excédents, ils sont de plus en plus perdants dans les équipements et l'habillement, tandis que leur avantage traditionnel dans le secteur des services commence à s'amenuiser.

On a enregistré un net fléchissement du mark, dû à l'échec des négociations dans le conflit sur la semaine des trente-cinq heures. Les conséquences des grèves partielles et des lock-out patronaux se font maintenant durement sentir. La reprise du travail, au cas où la demande d'arbitrage faite par les syndicats serait acceptée, prendrait un certain *temps, celui que prendraient* les votes des grévistes sur les modalités retenues.

Le franc français s'est donc bien tenu vis-à-vis d'une monnaie allemande faible, tombée un moment à 3,07 pour terminer la semaine à 3,0750 F environ. L'annonce d'une hausse des prix en France de 0,5 % en mai, traduisant une décélération de l'inflation et une réduction de l'écart inflationniste avec nos partenaires européens, a été bien accueillie. Mais les esprits chagrins rappellent, que pour le même mois, l'indice des prix en Allemagne n'a augmenté que de 0,1 %. On retombe toujours sur le vieux problème de la coexistence du mark et du franc qui se pose, avec des péripéties diverses, depuis plus de vingt-cinq ans.

En France, M. Jacques Delors a annoncé que l'amélioration de la situation en ce qui concerne les réserves de devises permettra de *« faire un geste dans les semaines à venir en matière de couverture des changes à terme à l'intention des chefs d'entreprise »*. On sait qu'après le 21 mars 1983 le contrôle des changes avait été encore durci et que le problème des couvertures de risque de change se trouve toujours posé, notamment en ce qui concerne l'achat des matières premières.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a lourdement chuté, tombant de 387 dollars à 368 dollars. Rien n'y fait, décidément, même pas le conflit dans le golfe Persique, qui, il y a peu d'années, aurait mis le feu aux marchés, faisant bondir le dollar et l'or, surtout l'or. Tout se dégrade, même les mythes.

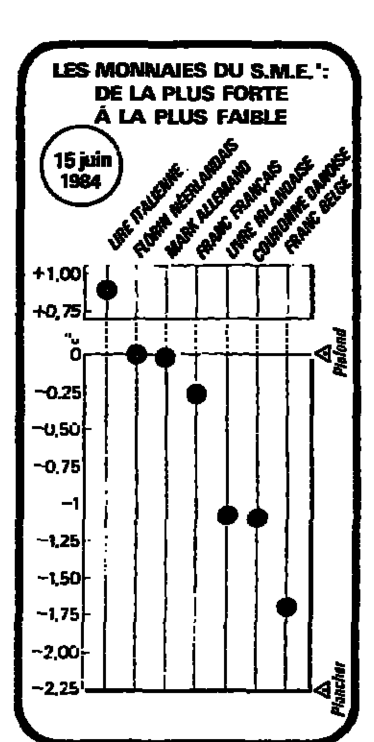
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 JUIN AU 15 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,3785	–	11,8694	43,8404	36,4564	1,7921	32,3729	0,0588
	1,3960	–	12,0445	44,4543	37,0851	1,8162	32,8731	0,0596
Paris	11,6139	8,4250	–	369,35	307,15	15,0985	272,74	4,9559
	11,5982	8,3025	–	369,08	307,89	15,0790	272,93	4,9537
Zurich	3,1444	2,2810	27,0742	–	83,1571	4,0878	73,8427	1,3418
	3,1403	2,2495	27,0943	–	83,4229	4,0855	73,9480	1,3421
Francfort ...	3,7812	2,7430	32,5579	1,2025	–	4,9158	88,7990	1,6135
	3,7643	2,6965	32,4791	1,1987	–	4,8973	88,6423	1,6088
Bruxelles ...	76,9203	55,80	6,6231	24,4630	20,3427	–	18,0641	3,2824
	76,8637	55,06	6,6317	24,4765	20,4190	–	18,0999	3,2852
Amsterdam ..	4,2582	3,0890	36,6647	135,42	112,61	5,5358	–	1,8171
	4,2465	3,0420	36,6394	135,23	112,81	5,5248	–	1,8150
Milan	2343,45	1700	201,78	745,29	619,76	30,4659	550,34	–
	2339,69	1676	201,86	745,05	621,54	30,4395	550,95	–
Tokyo	321,05	232,90	27,6439	102,10	84,9070	4,1738	75,3966	0,1370
	323,31	231,60	27,8955	102,95	85,8891	4,2063	76,1341	0,13818

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 juin, 3,6174 F contre 3,5848 F le vendredi 8 juin.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse des métaux, surtout du zinc, et du sucre

Plusieurs matières premières utilisées à des fins industrielles (cuivre, aluminium, zinc et caoutchouc) sont en baisse. L'activité économique commence à se ralentir dans certains pays, dont l'Allemagne, incidence de la prolongation de la grève. Les stocks ont même tendance à se gonfler dans d'autres.

MÉTAUX. – *La baisse s'est accélérée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui, pour la première fois depuis trois mois, sont revenus en dessous de 1 000 livres la tonne. La diminution des stocks britanniques de métal, pourtant inférieure aux prévisions des négociants, et fort minime (50 tonnes), la poursuite de conflits sociaux qui paralysent certains secteurs industriels et la crainte que des restrictions ne soient imposées aux exportations de métal rouge vers les Etats-Unis pour protéger l'industrie locale, ont pesé sur le marché des cours.*

L'étain a fait exception parmi les métaux en enregistrant de légers progrès à Londres. Le directeur du stock régulateur effectue toujours des achats de soutien.

A Londres, chute des cours du zinc de plus de 15 %. La pénurie de métal de bonne qualité toucherait-elle à sa fin ? Durant le premier trimestre de cette année, la consommation mondiale de métal s'est accrue de 11 % par rapport au trimestre correspondant de 1983. L'augmentation a été supérieure aux Etats-Unis durant la même période.

Le plomb a peu varié à Londres. La consommation de métal a augmenté de 4 % durant le premier trimestre. La crainte d'un échec des tentatives de règlement de conflits paralysant les installations de deux importants producteurs américains a soutenu le marché.

Dans le sillage de l'or, l'argent métal s'est replié à Londres. Les stocks mondiaux d'aluminium ont augmenté de 112 000 tonnes à fin avril pour atteindre 3 935 000 tonnes.

CAOUTCHOUC. – *La baisse des cours du naturel s'est amplifiée à Londres. Les achats ne cessent de diminuer de la part des pays consommateurs, d'autant que des conflits sociaux paralysent certains secteurs industriels, dont l'automobile en Allemagne. Un nouveau marché du caoutchouc pourrait ouvrir prochainement en Indonésie.*

DENRÉES. – *Le mouvement de reprise sur le marché du sucre a, une fois de plus, tourné court. En dépit des intempéries, la prochaine récolte de betteraves des pays de la CEE est évaluée à 11,15 millions de tonnes contre 11 millions de tonnes pour 1983-1984. Variations peu importantes sur les cours du café. La récolte brésilienne est estimée pour la saison 1984-1985 à 24,5 millions de sacs par l'Institut brésilien du café contre 27,1 millions de sacs. Les stocks mondiaux représentent pratiquement une année de consommation, mais il arrive que certaines variétés de café de bonne qualité soient difficiles à trouver.*

LES COURS DU 15 JUIN 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 977,50 (1 007,50) ; à trois mois, 997 (1 028,50) ; étain comptant, 9 170 (9 096) ; à trois mois, 9 116 (9 026) ; plomb, 340,50 (341) ; zinc, 636 (751) ; aluminium, 905,50 (932,50) ; nickel, 3 437 (3 450) ; argent (en pence par once troy), 611 (653). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,20 (62,85) ; argent (en dollars par once), 8,58 (9,15) ; platine (en dollars par once), 383,50 (391,10). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,28 (29,19).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 79,17 (82,95) ; octobre, 76,40 (79,50). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 446 (453). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 52,10 (51,30).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 610-628 (645-660). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 204-205 (206-207,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 386 (2 469) ; septembre, 2 448 (2 512) ; sucre, juillet, 5,60 (5,87) ; septembre, 5,86 (6,15) ; café, juillet, 146,51 (148,79) ; septembre, 143,52 (148,41). – **Londres** (en livres, par tonne ; sauf le sucre, en dollars) : sucre, août, 154,30 (159,40) ; octobre, 162,40 (167,80) ; café, juillet, 2 230 (2 250) ; septembre, 2 226 (2 252) ; cacao, juillet, 1 992 (2 003) ; septembre, 1 943 (1 961). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 330 (2 342)) ; décembre, 2 120 (2 125) ; café, juillet (2 688) ; septembre (2 588) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 415 (1 416) ; octobre, 1 450 (1 462). – **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 180,50 (185,90) ; août, 183 (188,70). – **Londres** (en livres par tonne), août, 140 (145) ; octobre, 144 (146,20).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 349 (353 3/4) ; septembre, 356 1/4 (359 3/4) ; maïs, juillet, 346 1/4 (347 1/2) ; septembre, 322 1/2 (320 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 060,80 (1 071,90) ; Reuter, 1 943,60 (1 955,20).

Marché monétaire et obligataire

Les menaces de M. Volcker

Le tout-puissant président de la Réserve fédérale (Fed), Banque centrale des Etats-Unis, poursuit la partie de bras de fer qu'il a engagée avec le président et le Congrès outre-Atlantique. Déposant jeudi, devant une sous-commission bancaire du Sénat, M. Paul Volcker a réaffirmé que à défaut d'un programme vraiment efficace de réduction du déficit budgétaire fédéral, *« les taux d'intérêt ne pourraient que continuer de monter »*.

Ce faisant, il entendait impressionner les parlementaires, qui essaient de voter, à grand peine, et avec d'incessants repentir, une ré*duction des dépenses* publiques de 140 milliards de dollars en trois ans. Il a réaffirmé également que l'effet conjugué de la demande de crédits des entreprises et des emprunts du *Trésor* pour combler *le déficit* budgétaire ne pouvait que pousser les taux à la hausse.

Assez curieusement, pendant les deux derniers jours de la semaine, les cours des obligations ont monté à New-York, notamment les obligations du Trésor à 30 ans, qui sont repassées au-dessus du pair, comme si les opérateurs tablaient sur une stabilisation du taux. Certes, la masse monétaire M 1 (billets et dépôts à vue) a augmenté de 3,1 milliards de dollars, au lieu de 1,5 milliard *prévu*, pour la *période* hebdomadaire se terminant le 4 juin, contre une contraction de 2,2 milliards de dollars pour la semaine se terminant le 28 mai. Mais les emprunts des banques auprès de la *Réserve fédérale* ont diminué, ce qui est de bon augure, à très court terme toutefois.

Enfin, différentes données continuent à *alimenter* la controverse sur la poursuite ou le ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis. Les milieux financiers ont été favorablement impressionnés par l'annonce d'une faible augmentation des vantes de détail en mai, 0,2 %, plus faible que prévue (les analystes s'attendaient à 1,5 %) et contrastant avec la progression de 3,1 % enregistrée en avril. A noter toutefois qu'en avril les stocks des entreprises ont augmenté de 1,5 %, ce qui est important, et qu'au cours du même mois le volume des crédits à la consommation s'est gonflé de 6,4 milliards de dollars, soit un rythme annuel de progression de 19 %, ce qui dénote la persistance d'une propension à consommer.

Notons enfin que M. Volcker a voulu « *déminer* » l'affaire des dettes de l'Argentine en soulignant que, si ce pays devait se trouver en défaut de paiement le 30 juin prochain, *« cela n'aurait pas une grande signification »*.

Forte demande sur les taux flottants

Sur un marché obligataire qualifié d'*« ambigu, contradictoire et contrasté »*, on a enregistré en France cette semaine une forte demande sur les émissions à taux flottants, tandis que celles à taux fixe étaient délaissées, voire ignorées. Ainsi, pour les 400 millions de francs de la région Nord-Pas-de-Calais, à taux fixe de 14 % sur quinze ans, on a même pu parler d'« échec total » : ne dramatisons pas, le *syndicat de banques* pour la garantie du placement, relativement petit en l'occurrence, fera le nécessaire, mais le phénomène est significatif.

Il l'est également pour la première tranche de l'emprunt de la Caisse centrale de crédit coopératif (4 C), 600 millions de francs à 13,70 % et douze ans, qui se place mal. En revanche, la deuxième tranche du même emprunt (*400 millions* de francs à dix ans et taux révisable annuellement, 13,60 % la première année) est très demandée.

Est très recherchée également l'émission de Thomson, 1,5 milliard de francs à taux révisable annuellement, dont 300 millions de francs seulement pour les réseaux de placement. La Diffusion industrielle nouvelle (DIN), établissement de crédit à l'achat de véhicules pour le groupe Peugeot, de son côté n'a guère de mal à loger ses 300 millions de francs à *taux variable* (taux annuel monétaire, TAM) ni ses 300 autres millions de francs à taux variable, égal à 110 % de la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour (TMMM).

Tout cela indique clairement que, pour l'instant, les souscripteurs ne semlent plus, à tort ou à raison, parier sur la poursuite de la baisse des taux à long terme et que, en raison de l'incertitude régnant dans le monde entier sur l'évolution des taux, *notamment aux Etats-Unis, ils* préfèrent s'orienter vers les taux variables, garde-fous contre une remontée des taux encore hypothétique.

Pour la semaine prochaine, il est possible que le Crédit foncier appelle 4 milliards de francs, à moins que, suivant une rumeur insistante, on prépare le marché au deuxième emprunt d'Etat de l'année. Le premier, de 12 milliards de francs, ayant été lancé le 18 février dernier, il serait logique que le suivant prenne place juste avant l'été, en attendant celui de septembre.

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CINQ BLESSÉS AU PAYS BASQUE

Le nouvel attentat de Biarritz est attribué au GAL

De notre correspondant

Bayonne. – Vingt-quatre heures après l'accord passé *entre les ministres* de l'intérieur français et espagnol sur les moyens de lutte contre le terrorisme au Pays basque, le GAL (Groupe antiterroriste de libération), qui a déjà revendiqué en sept mois la mort de huit militants basques, a lancé un nouveau défi aux pouvoirs politiques.

Vendredi 15 juin, à 17 h 40, une bombe placée sous le siège d'une moto stationnée en plein centre de Biarritz, rue Gambetta, a explosé au passage de deux réfugiés basques. Ceux-ci, Tomas Perez Revilla, quarante-cinq ans, et Roman Orbe, vingt-huit ans, ont été gravement brûlés et hospitalisés dans un centre spécialisé de Bordeaux. Leurs jours ne sont pas en danger. Une dizaine de consommateurs du bar d'où sortaient les deux Basques ont été atteints par des éclats de verre. Deux voitures garées à proximité ont pris feu. Des fenêtres et des devantures de magasins ont été détruites dans un rayon de cinquante mètres.

L'explosion s'est produite à une *centaine de mètres du lieu où*, le 19 mars, une voiture avait explosé tuant le manipulateur de la bombe, Jean-Pierre Cherid, un ancien de l'OAS que le GAL présente comme un de ses dirigeants.

Tomas Perez Revilla, réfugié en *France depuis vingt-trois ans*, faisait partie du groupe visé ce jour-là. Il avait *déjà été la cible d'un attentat* en 1976 à Saint-Jean-de-Luz où sa *femme avait été grièvement blessée* par plusieurs balles. Depuis, il s'était expatrié en Amérique latine d'où il était rentré il y a trois ans pour soigner un cancer.

Selon les premiers éléments de l'enquête, la bombe a été placée sous le siège d'une moto dont les plaques minéralogiques étaient fausses. Elle a été actionnée à distance au moment où les deux hommes visés passaient à hauteur du véhicule.

Ce nouvel attentat a jeté la consternation parmi les commerçants et hôteliers de Biarritz qui se plaignaient déjà des conséquences des violences passées sur la saison touristique.

PHILIPPE ETCHEVERY.

En Espagne

DEUX MILITANTS DE L'ETA SONT MORTS AU COURS D'UN AFFRONTEMENT AVEC LA POLICE

Deux militants de l'organisation séparatiste basque ETA sont morts vendredi 15 juin dans l'incendie d'un immeuble qui était encerclé par la police, à Hernani, au sud de Saint-Sébastien. Selon la police, les deux hommes étaient membres d'un commando de l'ETA qui se cachait dans l'immeuble. Une fusillade avait éclaté, blessant un garde civil. Plusieurs heures après le début du siège, une grenade lancée par les forces de l'ordre a mis le feu à des explosifs entreposés dans l'immeuble.

Le chef du commando, Jesus Maria Zabarte, a été arrêté. Des armes et des explosifs ont été saisis.

La veille, peu après la rencontre à Madrid des ministres français et espagnol de l'intérieur, un garde civil avait été tué et un passant blessé dans l'explosion d'une voiture piégée à Saint-Sébastien. La police attribue l'attentat à l'ETA.

A Barcelone, une bombe a *explosé vendredi matin dans les* bureaux d'une compagnie d'électricité, sans faire de victimes. L'attentat a été revendiqué par le mouvement autonomiste catalan Terra Lliure. *(Reuter.)*

LES PATRONS DU « GARS-D'ARMOR » SONT RELAXÉS PAR LE TRIBUNAL DE SAINT-SÉBASTIEN

Le tribunal militaire de Saint-Sébastien, en Espagne, a prononcé vendredi 15 juin dans la soirée la relaxe des deux patrons du chalutier français *Gars-d'Armor* arraisonné mardi 12 juin au large des côtes en face d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) par une quinzaine de bateaux espagnols.

L'impossibilité de déterminer si le bateau français se trouvait ou non dans les eaux espagnoles au moment de sa capture est à l'origine du jugement du tribunal.

Les deux patrons-pêcheurs, MM. Jean-Claude Puech et Yves Pinson, ont annoncé à leur sortie de l'audience que leur petit chalutier quitterait très vite le port de Pasajes, où il avait été remorqué.

M. BOUROUX EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN GUINÉE-BISSAU

M. Louis Bouroux a été nommé ambassadeur en Guinée-Bissau en remplacement de M. Yves Robin, a annoncé vendredi 15 juin le ministère des relations extérieures.

[Né en 1924, ancien élève de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Bouroux a été intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1958, après avoir été en poste en Indochine depuis 1953. Attaché culturel à Hanoi jusqu'en 1960, puis en poste à la direction des affaires culturelles et techniques au Quai d'Orsay, il a été notamment consul général à Annaba (Algérie), premier conseiller au Mali puis au Gabon, où il avait été nommé en 1979. De 1976 à 1978, M. Bouroux a été chargé de mission auprès du ministre de la coopération, M. Robert Galley.]

A B C D E F G

L'APPLICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION NUCLÉAIRE SINO-AMÉRICAIN RISQUE D'ÊTRE RETARDÉE

L'accord sur la coopération nucléaire sino-américain qui avait été au cœur de la visite récente à Pékin du président Reagan, risque d'être compromis, au moins provisoirement, par un obstacle de dernière minute. Alors que le ministre chinois de la défense, le général Zhang Aiping, est en visite aux Etats-Unis, on annonce à Washington que les services de renseignements américains ont obtenu de nouvelles indications selon lesquelles la Chine a fourni une assistance technique au programme nucléaire pakistanais. Or les Etats-Unis s'inquiètent depuis plusieurs années de la volonté du Pakistan de se doter de l'arme nucléaire.

Le département d'Etat a reconnu qu'un obstacle – qu'il s'est refusé à préciser – pourrait retarder l'approbation par le Congrès de l'accord de coopération qui aurait rendu possible, entre autres, la construction en Chine de centrales nucléaires. *« En dépit du fait que nous avons paraphé l'accord, le président Reagan n'a pas encore autorisé sa signature, et il pourrait ne pas être soumis au vote du Congrès avant la fin de l'année »*, a dit un porte-parole, selon lequel Washington *« souhaite s'assurer que les Chinois comprennent clairement toutes les questions relatives à l'application de l'accord »*, en particulier *« l'importance capitale »* attachée par *les Etats-Unis au principe de non*-prolifération nucléaire.

Selon certains experts à Pékin, Washington demanderait à présent aux Chinois des garanties écrites, qui ne se trouvaient pas dans l'accord paraphé en avril. Les seules assurances données par Pékin se limitaient, en fait, à une déclaration du premier ministre, M. Zhao Ziyang, faite aux Etats-Unis en janvier, selon laquelle : *« Nous ne faisons pas de prolifération nucléaire et nous n'aiderons pas les autres pays à développer leur armement nucléaire. » – (AFP.)*

[Cet accord de coopération nucléaire avait été conclu *in extremis*, à la veille de l'arrivée à Pékin de M. Reagan ; le président américain souhaitait vivement la signature de cet accord pour donner encore plus d'éclat à sa visite. Ce qui avait sans doute expliqué l'absence de garanties écrites, généralement exigées par les Etats-Unis, qui plus est d'un pays qui a toujours refusé de signer le traité de non-prolifération des armements nucléaires. Enfin, l'argument selon lequel les services de renseignements américains auraient découvert que la Chine aidait le Pakistan n'est pas nouveau *(le Monde* du 29 janvier 1983).]

MGR VILNET NE PARTICIPERAIT PAS A LA MANIFESTATION DU 24 JUIN EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française, n'envisage pas, semble-t-il, de participer à la manifestation du 24 juin à Paris, en faveur de l'enseignement privé. *« A l'heure où je parle*, répond-il dans une interview publiée *par Témoignage chrétien*, le 16 juin, *rien n'indique qu'il faille que j'aille à Paris. »* Mgr Vilnet avait souligné il y a quelques jours, dans *la Croix*, que plusieurs évêques français ont, depuis plusieurs mois, pris des engagements dans leur diocèse le 24 juin et seront, en tout état de cause, absents de Paris ce jour-là.

A propos du projet Savary, le président de l'épiscopat déclare à *Témoignage chrétien* : *« Le système mis en place par la loi Debré a bien résisté à l'épreuve du temps, et, s'il n'avait pas été modifié entre-temps, il aurait continué à créer les conditions d'un climat positif et d'un fonctionnement satisfaisant entre les deux écoles. Ce système, cependant, comportait quelques anomalies qu'il convenait de corriger. »* Le projet Savary, à l'issue des discussions avec les responsables de l'enseignement catholique, pouvait *« asseoir les fondements d'un pluralisme scolaire acceptable »*, ajoute-t-il, bien que certains points *« faisaient difficulté »*. Mais, *« dans sa rédaction ultime, le projet n'était plus recevable »*.

Le numéro du « Monde » daté 16 juin 1984 a été tiré à 454 236 exemplaires

M. MITTERRAND A CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Chasse au gaspi ou chasse aux voix ?

Soit, on n'aura pas parlé *d'autre chose, vendredi 15 juin*, à Conflans-Sainte-Honorine *(Yvelines), que de l'énergie et de* la meilleure façon de l'économi*ser tout en économisant ses* sous, de thermographies en cou*leur et de bilans thermiques*, de pompes à chaleur et d'isolation, en *un mot d'une expérience*-pilote – et, qui mieux est, d'une *expérience pleinement réussie !* Mais, que voulez-vous, de mau*vais esprits, il y en a et il y en* aura toujours, partout...

M. Michel Rocard avait cru bon de prendre les devants, avant l'arrivée de l'hélicoptère présidentiel qui accusait un bon quart d'heure de retard, mettant en garde tous ces journalistes qui le pressaient de questions sournoises : *« Allons, allons*, disait M. le maire, l'œil malicieux, *ne nous laissons pas prendre aux pièges de la politique politicienne... »*

Peut-être avait-il raison, mais même les observateurs les moins friands de pêche aux coïncidences pouvaient emplir leur panier, sans trop d'efforts. Et voir dans cette visite, si impromptue qu'elle n'avait été annoncée que la veille, autre chose que le seul intérêt soudain manifesté par le chef de l'Etat pour la bonne volonté d'une ville, de son maire et de ses habitants à l'égard de la chasse au gaspi.

Pourquoi ? Le calendrier électoral, d'abord. Ces chaudières *flambant neuves admirées dans* les sous-sol repeints de frais du groupe scolaire *Paul-Bert – Gas*ton Rousset à l'avant-veille des *européennes, c'était peut-être un* peu étonnant, non ? Et ces affi*ches, par centaines*, partout sur les murs, rappelant que l'opération avait été intitulée *« le défi de Conflans »*, et s'accompagnait *d'un slogan facile à mal interpréter : « Vous engagez les travaux, nous garantisssons les résultats... »* Et puis, encore, cette petite phrase de M. Rocard, dans le hall même de cette mairie d'où il avait lancé, le 19 octobre 1980, son premier défi : *« Il y a des défis qui réussissent et d'autres qui échouent. »*

Impavide, un semblant de sourire sur les lèvres, le président de la République a écouté les explications de M. Michel Roland, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; visité l'exposition accrochée dans le grand préau de l'école ; regardé les jeunes élèves des ateliers pédagogiques devenus des experts en herbe ; rendu visite, enfin, à des particuliers avisés qui n'ont pas hésité à investir dans des travaux indéniablement rentables, parfois même dès la première année.

Avant de prendre congé, *M. Mitterrand a très brièvement* remercié ses hôtes : *« Je limiterai aujourd'hui, a-t-il dit, mes commentaires et mes réflexions. Je me suis borné à observer, à enregistrer et à réfléchir sur cette expérience qui devrait servir d'exemple. »* Rien de plus, rien *de moins*. Avis à ceux, au demeurant fort nombreux, qui *s'en seraient retournés chez eux* avec, en tête, les arrière-pensées politiques – ou politiciennes – qu'ils avaient déjà en arrivant...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

M. Mauroy invite les saint-cyriens « à jeter les bases d'un nouvel ensemble défensif européen »

De notre envoyé spécial

Coëtquidan. – A quelques heures de la fin de la campagne officielle pour les élections européennes, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a tenu à se rendre, vendredi *15 juin*, à Coëtquidan (Morbihan) où il a invité les élèves officiers d'active et de réserve de l'armée de terre à réfléchir sur la défense de l'Europe, c'est-à-dire à contribuer *« à jeter les bases d'un nouvel ensemble défensif européen tout en faisant progresser les pays européens dans la prise en compte, plus ardente, de leur intérêt commun de sécurité »*.

Estimant qu' *« aucun des pays qui composent l'Europe, pris isolément, n'aura la possibilité de mettre au point les nouvelles armes classiques sophistiquées, les moyens de contrôle et de surveillance indispensables à sa sécurité »*, M. Mauroy est toutefois resté prudent et modeste dans ses propositions de réflexion. Il a rappelé en effet que l'Union de l'Europe occidentale *(UEO)* demeure le seul organe de coopération purement européen en matière de défense et que *« l'objectif prioritaire »* en vue de renforcer l'Europe est *« une politique concertée de fabrication de systèmes d'armes, passant par un partage des charges et une étroite coopération en matière d'études et de fabrication »*.

« Il est bien clair, a affirmé le premier ministre, *que si l'on pose comme condition l'adhésion de tous les Etats européens à une conception stratégique commune, le processus risque fort de ne jamais s'engager. (...) Dans un premier temps, mieux vaut se borner à tenter de dégager un dénominateur commun en ouvrant un dialogue franc et sérieux sur ces problèmes difficiles. Nous souhaitons en somme répéter, de façon progressive et graduée, la démarche qui a été effectuée à l'égard de la République fédérale d'Allemagne. Elle nous a permis de relancer, sur le plan bilatéral, certains mécanismes bloqués jusque-là. »*

Dans son discours qui, au travers de l'armée de terre, s'adressait d'abord aux responsables des partis politiques français et des gouvernements européens alliés, le premier ministre n'a fait aucune référence – s'agissant de la stratégie nationale de défense – à une quelconque continuité de la politique actuelle par rapport à celle du fondateur de la Ve République. Il n'a cité qu'une seule fois le nom du général de Gaulle, accessoirement, à propos de la réforme des études à Saint-Cyr, qui a pour objet de *« situer les élèves officiers au meilleur niveau des jeunes Français de leur génération »*.

Pour illustrer le fait que *« le commandement nécessite une longue préparation »*, M. Mauroy s'est contenté d'indiquer aux jeunes Saint-Cyriens : *« L'un des plus prestigieux de vos anciens, le général Charles de Gaulle, notait que la valeur du commandement est l'aboutissement d'un effort de longue haleine. »*

J. I.

Neutralité politique

Une tradition républicaine, inscrite davantage dans les faits que dans les textes, veut que l'armée soit laissée à l'écart du débat politique, surtout en période d'élections en France.

Etait-ce donc opportun pour un premier ministre, responsable de la politique de défense en vertu de la Constitution, d'aller à Coëtquidan, devant les cadres des trois écoles militaires et devant un millier d'élèves-officiers, exhorter l'armée de terre à réfléchir sur la nécessité et l'urgence d'une défense européenne, à trente-six heures du vote des Français sur l'Assemblée des Communautés européennes ?

M. Mauroy a rendu hommage à *« la profonde unité »* de l'armée de terre française, qu'il importe de lui conserver. Fallait-il véritablement risquer d'entamer sa discipline en parlant, avant le scrutin du 17 juin, de politique européenne à des élèves-officiers de vingt à vingt-quatre ans, dont, en réalité, le seul souci doit être de s'instruire pour devenir lieutenants, simples chefs de section dans leur régiment ?

A *moins que le premier ministre n'ait voulu innover en considérant ses auditeurs plus comme* des citoyens que comme des serviteurs de l'Etat en uniforme, tenus à la neutralité politique dans une enceinte militaire.

JACQUES ISNARD.

